

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL D'EST ENSEMBLE

2. RAPPORT DE PRESENTATION

1. Diagnostic

Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté par
délibération du Conseil de Territoire en date du 28 mai 2019



Bagnole / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil / Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Introduction 5

- Présentation, contexte 7
- Les documents cadres et supra communaux 9

I. Diagnostic territorial 23

Analyse urbaine 25

Point historique	25
Occupation du sol	29
Etude des densités bâties	41
Les formes urbaines et architecturales	46
Le patrimoine	54

Fonctionnement urbain 69

Les équipements et services	69
Le commerce	85
Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives	87
Le stationnement	106
Les sites de projet	109

II. Diagnostic socio-économique 131

Les habitants 133

La démographie, les habitants	133
Structure par âge et des ménages	137
Les caractéristiques socio-économiques	141

Le parc de logements 147

Caractéristiques et occupation du parc de logements	147
Equilibre social de l'habitat	151

L'économie, l'emploi 154

Le nombre d'emploi	154
Le taux d'emploi	155
La taille des établissements	157
Les entreprises	158

INTRODUCTION



Bagnolet / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil / Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Présentation, contexte

- **Est Ensemble, un territoire de la Métropole du Grand Paris**

Situé à l'Est de Paris, dans le département de la Seine-Saint-Denis (93), le territoire d'Est Ensemble se compose de 9 communes : **Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.**

Le territoire s'étend sur une superficie totale de plus de **39 km²**. Il est bordé par la ville de Paris, à l'ouest, les territoires de Paris Terres d'envol et Plaine Commune au nord, celui de Grand Paris – Grand Est, à l'est, puis le Territoire Paris Est Marne et Bois au sud.

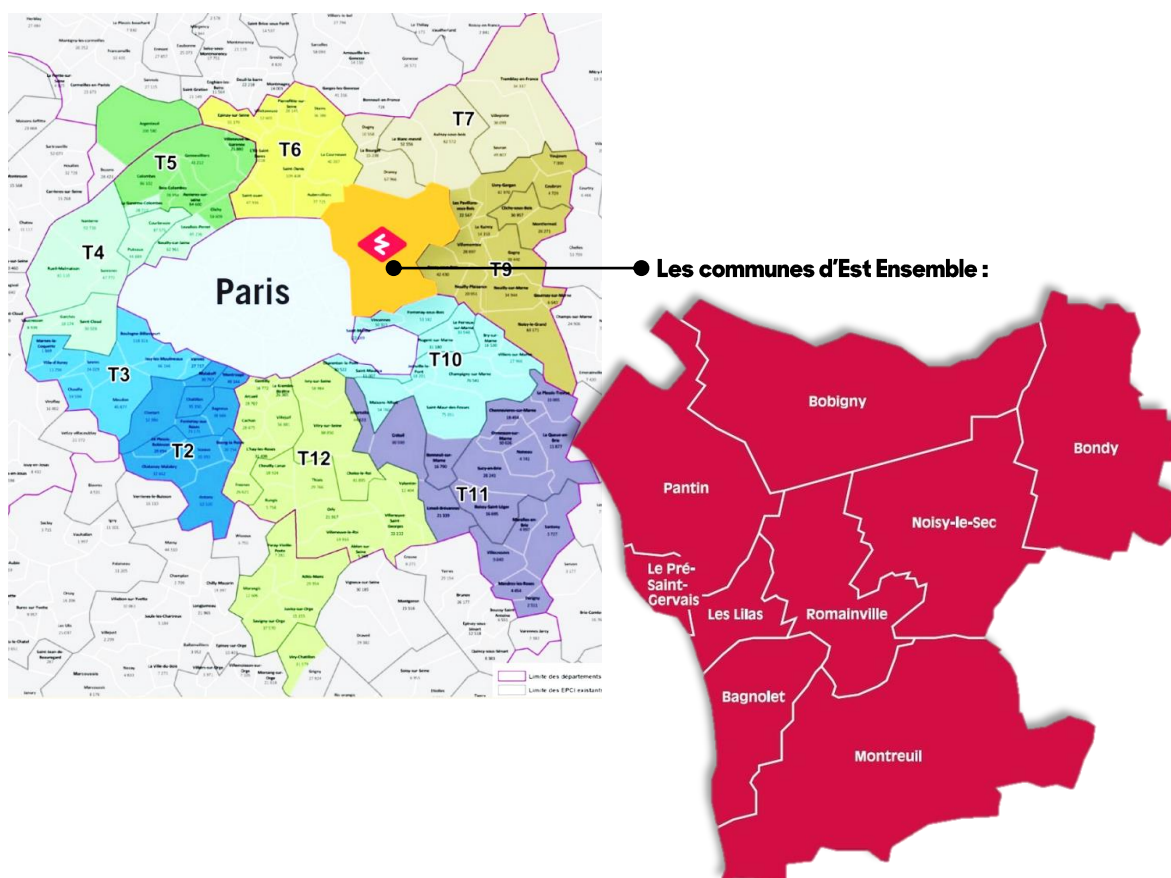
Est Ensemble accueille **412 972 habitants** en 2019, soit une densité de population de 105 habitants par hectare.

Le territoire bénéficie d'une situation privilégiée, au cœur de la Métropole du Grand Paris, qui participe de son attractivité. Outre un tissu économique composé de nombreuses TPE, PME, plusieurs grandes entreprises se sont implantées sur le territoire et Est Ensemble comptait **160 572 emplois** en 2014.

Est Ensemble est également desservi par un réseau routier régional et national avec des axes structurants comme les autoroutes A3, A86, les ex RN2, 3 et 302 ou encore les RD115 et 117.

En outre, le territoire dispose d'une connexion en transports en commun lourds assurée par 3 lignes de tramway (1, 3b, 4), 5 lignes de métro (3, 5, 7, 9, 11) et 1 ligne de RER (E) et est concerné par plusieurs grands projets.

Carte de localisation du territoire d'Est Ensemble :



Source : Est Ensemble

Présentation, contexte

• Est Ensemble, un territoire de la Métropole du Grand Paris

Au 1er janvier 2010, les villes de Bagnole, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville se sont regroupées pour constituer une communauté d'agglomération sous le nom d'**Est Ensemble**.

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi NOTRe du 7 août 2015, ont instauré, au 1^{er} janvier 2016, d'une part la Métropole du Grand Paris et créé d'autre part les 12 « Territoires » de la Métropole.

En effet, comme la loi NOTRe, du 7 août 2015, le prévoyait, des intercommunalités de niveau intermédiaire couvrant tout le périmètre de la Métropole du Grand Paris ont été mises en place.

Ces établissements publics territoriaux, ou « Territoires », réunissent au moins 300 000 habitants. Les périmètres définitifs des territoires ont été arrêtés par des décrets du 11 décembre 2015. Le Territoire d'Est Ensemble recouvre exactement celui de l'ancienne Communauté d'agglomération (Bagnole, Bobigny, Bondy, le Pré Saint-Gervais, les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville).

Le territoire d'Est Ensemble, comme les autres territoires de la Métropole du Grand Paris, exerce sept compétences obligatoires :

- équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial
- Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)

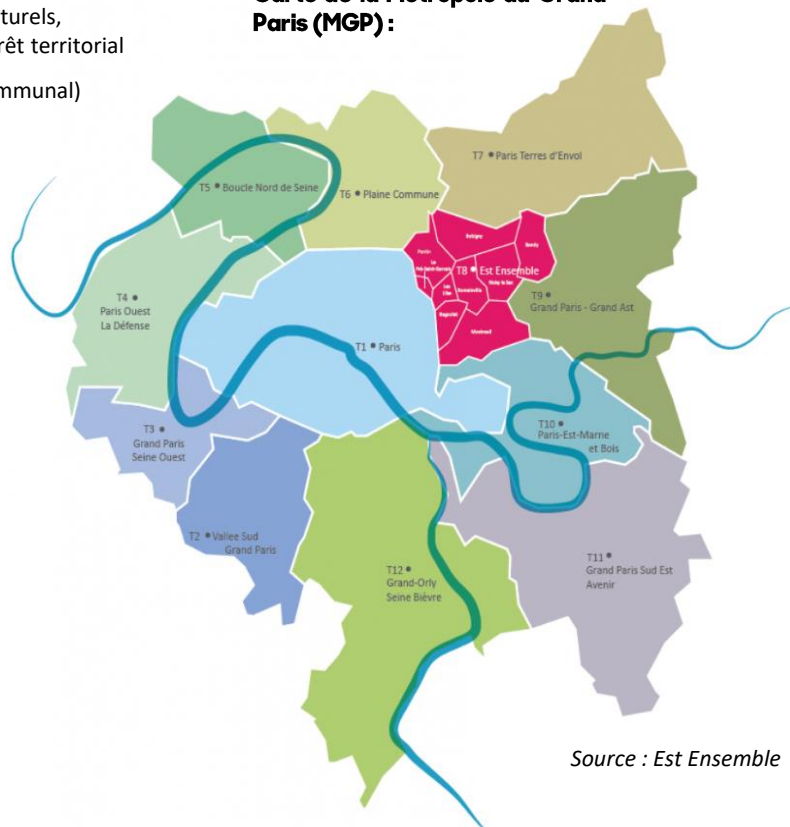
- action sociale d'intérêt territorial
- assainissement et eau
- gestion des déchets ménagers et assimilés
- plan climat air énergie territorial
- politique de la ville.

Par ailleurs, trois compétences sont partagées entre la Métropole du Grand Paris et les territoires, selon que les actions sont définies d'intérêt métropolitain ou territorial :

- aménagement : opérations d'aménagement, actions de restructuration urbaine, constitution de réserves foncières
- habitat : amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre, Offices Publics de l'Habitat
- développement économique : zones d'activité, actions de développement économique.

L'ensemble des autres compétences anciennement exercées par la communauté d'agglomération sont maintenues.

Carte de la Métropole du Grand Paris (MGP) :

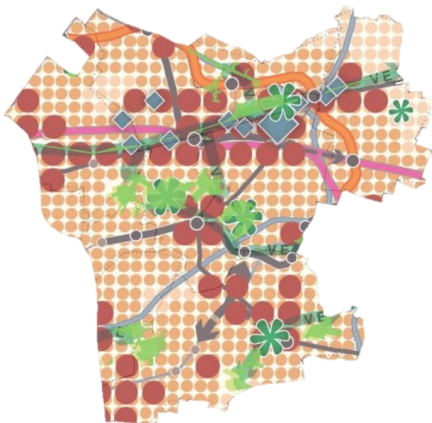


Source : Est Ensemble

Les documents cadres et supra-communaux

- **Les documents à l'échelle de la Région :
Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France**

Le Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France (SDRIF), document approuvé le 27 Décembre 2013, définit les orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire à l'échelle régionale à l'horizon 2030.



Source : SDRIF

→ Le SDRIF préconise concernant :



Les espaces urbanisés à optimiser :

A l'horizon 2030, à l'échelle communale, les documents d'urbanisme locaux doivent permettre une augmentation minimale de 10% de la densité humaine et de la densité moyenne des espaces d'habitat. Cette orientation concerne notamment le nord et l'est de Bondy. Toutefois, selon la définition d'application du SDRIF, le territoire étant doté de plusieurs gares, l'orientation « quartiers à densifier à proximité des gares » s'applique en lieu et place à l'échelle du territoire d'Est Ensemble.



Les quartiers à densifier à proximité d'une gare :

Ces quartiers sont définis par un rayon de l'ordre de 1000 mètres autour d'une gare ferroviaire ou d'une station de métro, existante ou à venir, ou de l'ordre de 500 mètres d'une station de transport collectif en site propre existante ou à venir.

A l'horizon 2030, à l'échelle communale, les documents d'urbanisme locaux doivent permettre une augmentation minimale de 15% de la densité humaine et de la densité moyenne des espaces d'habitat, à partir de son approbation en 2013, et à horizon 2030. Cette orientation s'applique à la totalité du territoire d'Est Ensemble. Le PLUi devra rendre possible cette augmentation.

Objectif chiffré de densification à atteindre pour les espaces d'habitat:

En 2013, le territoire comptait 174 041 logements sur une superficie totale de 1 724 ha, soit 100,9 logements par hectare (référentiel SDRIF). Pour être conforme aux objectifs de densification de 15% des espaces d'habitat du SDRIF, le PLUi doit permettre la réalisation d'un peu plus de 26 000 logements au sein des secteurs d'habitat à horizon 2030. Depuis 2013, un certain nombre d'opérations de logements sur le territoire ont été soit réalisées, soit engagées. D'après les données Sit@del d'avril 2018, plus de 11 800 logements ont été commencés, soit l'équivalent de 45 % des logements devant être construits afin de répondre aux objectifs du SDRIF. Il reste donc environ 14 300 logements à rendre possible au sein des espaces d'habitat, pour atteindre l'objectif de 15% de densification.

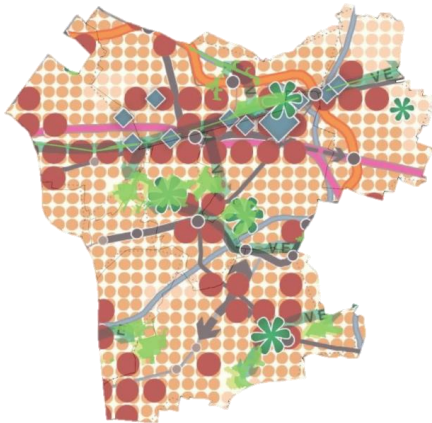
Objectif chiffré de densité humaine à atteindre :

Le SDRIF fixe également un objectif de densité humaine de +15% à atteindre à horizon 2030. La densité humaine du territoire (habitants + emplois par hectare d'espace urbanisé) d'Est Ensemble en 2013 est estimée à 185,40 habitants + emplois par hectare (Référentiel SDRIF). L'objectif est d'atteindre, selon le SDRIF, 213 habitants + emplois par hectare urbanisé à horizon 2030. Cela correspond à une augmentation d'environ 61 100 habitants et d'environ 24 000 emplois.

La construction de logements au sein des espaces d'habitat doit permettre d'atteindre la densification de population de +15%. L'accueil de nouveaux emplois doit s'effectuer notamment au sein des secteurs d'activités, mais également dans les zones mixtes qui accueillent diverses destinations.

Les documents cadres et supra-communaux

- **Les documents à l'échelle de la Région :
Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France**



Source : SDRIF

→ **Le SDRIF préconise concernant :**

Les secteurs à fort potentiel de densification :

Il s'agit de secteurs comprenant des emprises mutables importantes ou des secteurs disposant d'un fort potentiel de valorisation.

Ces secteurs offrent un potentiel de mutation majeur qui ne doit pas être compromis. Ils doivent être le lieu d'efforts accrus en matière de densification du tissu urbain, tant dans les secteurs réservés aux activités que dans les secteurs d'habitat, ces derniers devant contribuer de façon significative à l'augmentation et la diversification de l'offre de logements pour répondre aux besoins locaux et participer à la satisfaction des besoins régionaux.

L'armature logistique :

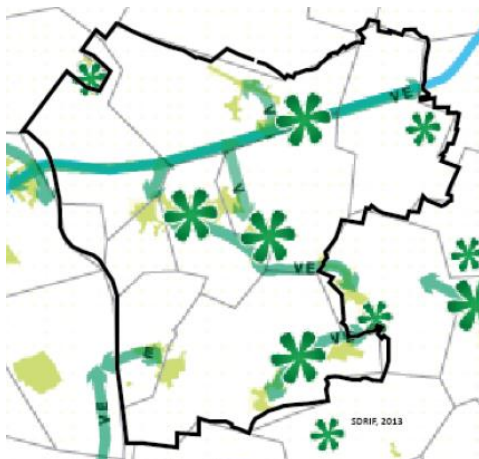
Le transport de marchandises et la logistique répondent à la fois aux besoins industriels et d'échanges commerciaux et aux besoins de la vie quotidienne des habitants. En Île-de-France, l'ampleur de ces besoins et les flux d'import-export nationaux, locaux et de transit générés rendent nécessaire l'optimisation du fonctionnement logistique régional. Il s'agit donc d'organiser l'armature logistique francilienne en préservant et en développant le potentiel de fonctionnement multimodal du transport de marchandises et de la logistique.

Sur le territoire d'Est Ensemble, l'armature logistique est principalement localisée aux abords du canal de l'Ourcq facilitée notamment par le trafic fluvial.

Les documents cadres et supra-communaux

- **Les documents à l'échelle de la Région :
Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France**

Le Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France (SDRIF), document approuvé le 27 Décembre 2013, définit les orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire à l'échelle régionale à l'horizon 2030.



Source : SDRIF

→ **Le SDRIF préconise concernant :**

Les espaces verts et de loisirs :

Les espaces verts et les espaces de loisirs regroupent des espaces d'emprise variable qui ont eu initialement une vocation sociale (détente, ressourcement, sport, etc.), et dont un grand nombre remplit aujourd'hui au titre d'espaces ouverts, des fonctions environnementales importantes.

Il convient de pérenniser la vocation des espaces verts publics existants, de valoriser les espaces ouverts privés insérés dans la ville dense et d'optimiser l'ensemble des fonctions ou des services que rendent ces espaces.

 Les espaces verts et les espaces de loisirs d'intérêt régional à créer ou à étendre :

Ces espaces figurent sur la carte de destination générale des différentes parties du territoire du SDRIF car ils constituent des « équipements verts » destinés à rééquilibrer l'offre des secteurs déficitaires et présentent un enjeu régional. L'indication de ces espaces verts à créer a notamment pour objectif de ne pas obérer leur réalisation. Ils n'excluent pas la création d'autres espaces verts à l'occasion d'opérations urbaines.

Ces espaces d'intérêt régional sont structurés autour des différents espaces verts du territoire et notamment l'île de loisirs de Romainville, les Murs à Pêches de Montreuil et le parc Jean-Moulin-Les Guilands situé sur les communes de Montreuil et de Bagnolet.

 Les continuités :

La préservation d'unités d'espaces ouverts ne suffit pas pour assurer la viabilité des activités agricoles et forestières et la pérennité des écosystèmes. Pour assurer leur fonctionnalité, il importe de pérenniser des continuités entre ces espaces et aussi de garantir leurs accès aux hommes, via des circulations agricoles, forestières ou des liaisons vertes.

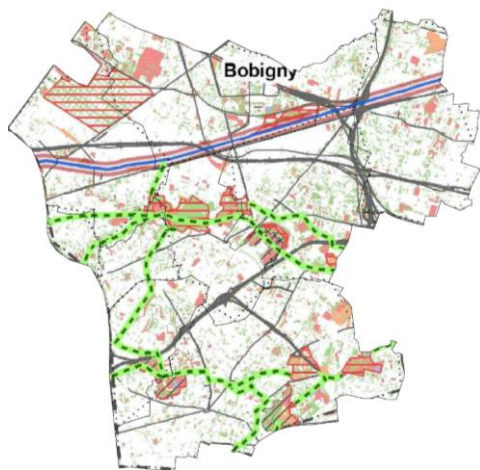
Ces continuités doivent être maintenues ou créées sur les secteurs dont le développement urbain pourrait grever l'intérêt régional de préservation/valorisation des espaces ouverts et leur fonctionnement.

Les continuités écologiques sont localisées sur le territoire d'Est Ensemble, aux abords du canal de l'Ourcq et entre les différents espaces verts du territoire correspondant notamment au projet du Parc Des Hauteurs.

Les documents cadres et supra-communaux

- **Les documents à l'échelle de la Région :
Le Schéma Régional de Cohérence Écologique**

Créé par les lois Grenelle, le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) d'Île-de-France, adopté le 21 octobre 2013 est un schéma d'aménagement du territoire et de protection de certaines ressources naturelles (biodiversité, réseau écologique, habitats naturels).



- Liaisons reconnues pour leur intérêt écologique
- ▨ Réservoirs de biodiversité
- ▨ Autres secteurs reconnus pour leur intérêt écologique
- ▨ Principaux corridors à restaurer le long des canaux

Source : SRCE

Les principaux éléments qui ressortent du SRCE sont :

Deux axes forts Est-Ouest :

- le long de la Corniche des Forts à partir du parc des Buttes Chaumont à Paris et vers les Coteaux d'Avron, et la vallée de la Marne.
- du cimetière du Père Lachaise, au parc départemental Jean Moulin Les Guilands, vers le parc des Beaumonts à Montreuil, puis vers le sud et le Bois de Vincennes.

Ce double arc écologique est complété par quelques liaisons écologiques Nord-Sud à travers la ville de Bagnolet, liant Corniche des Forts et Parc des Guilands.

Par ailleurs, des réservoirs de biodiversité et autres secteurs reconnus pour leur intérêt et leur qualité écologique sont identifiés afin d'être préservés sur le territoire d'Est Ensemble.

Enfin, en dehors du corridor des abords du canal de l'Ourcq, le nord du territoire ne dispose d'aucune liaison écologique identifiée.

Les documents cadres et supra-communaux

- **Les documents à l'échelle de la Région :**
Le Plan des Déplacements Urbains d'Île-de-France

Le Plan des Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF), document approuvé le 19 juin 2014, définit des préconisations et prescriptions en termes de normes de stationnement véhicules et vélos.



STATIONNEMENT VÉHICULE

Les constructions à destination d'habitation :

Il est préconisé de ne pas exiger la création d'un nombre de places de stationnement supérieur à 1,5 fois le niveau moyen de motorisation des ménages constaté dans la commune.

Les constructions à destination de bureaux :

Communes	Prescription PDUIF
Bagnole	1/ tranche 90 m ² à 1/ tranche 70 m ²
Bobigny	1/ tranche 60 m ² à 1/ tranche 50 m ²
Bondy	1/ tranche 60 m ² à 1/ tranche 50 m ²
Le Pré-St-Gervais	1/ tranche 90 m ² à 1/ tranche 70 m ²
Les Lilas	1/ tranche 90 m ² à 1/ tranche 60 m ²
Montreuil	1/ tranche 90 m ² à 1/ tranche 70 m ²
Noisy-le-Sec	1/ tranche 90 m ² à 1/ tranche 50 m ²
Pantin	1/ tranche 90 m ² à 1/ tranche 70 m ²
Romainville	1/ tranche 90 m ² à 1/ tranche 50 m ²



STATIONNEMENT VELO

Habitat collectif :

0,75 m² par logement jusqu'à 2 pièces
1,5 m² par logement dans les autres cas
Superficie minimale de 3 m²

Bureaux :

1,5m² pour 100 m² de surface de plancher

Activités / commerces de plus de 500m², industrie et équipements publics :

Une place pour 10 employés

Etablissements scolaires :

Une place pour 8 à 12 élèves

→ Par ailleurs, le code de l'urbanisme fixe également des normes de stationnement, à savoir

Conformément à l'article L.151-36 :

Pour les constructions à destination d'habitation à moins de 500 mètres d'une gare :
1 place par logement maximum

Conformément à l'article L.151-35 :

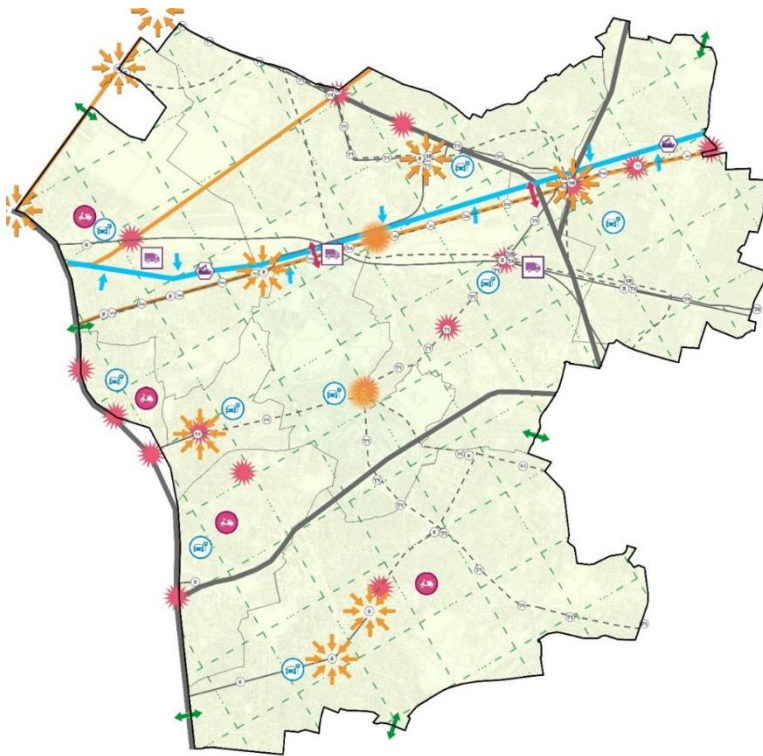
Pour les logements sociaux et résidences universitaires à plus de 500 mètres d'une gare :
1 place par logement maximum

Pour les logements sociaux et résidences universitaires à moins de 500 mètres d'une gare :
0,5 place par logement maximum

Les documents cadres et supra-communaux

• Les documents à l'échelle d'Est Ensemble : Le Plan Local de Déplacements

Le PLD d'Est Ensemble a été approuvé le 15 Décembre 2015 afin d'améliorer et d'optimiser les conditions de mobilité sur son territoire.



Les orientations du document :

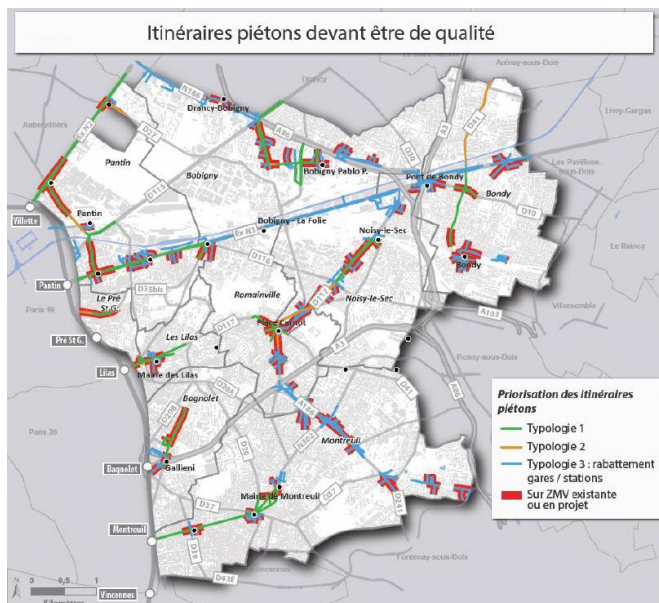
1. Favoriser le partage des différents modes de déplacement : bus, tramway, vélo, marche, automobile, poids lourds.
2. Offrir une plus grande place aux piétons et cyclistes
3. Rendre les transports en commun plus attractifs
4. Optimiser le stationnement
5. Améliorer le transport et la livraison des marchandises
6. Sensibiliser aux modes de déplacement alternatifs à la voiture

	Pacifier la circulation sur l'ensemble du territoire		Mailler le territoire pour les modes actifs
	Améliorer la desserte bus sur toutes les communes		Anticiper ces futurs pôles
	Contrôler le stationnement sur toutes les communes		
	Requalification ex-RN3 en cours, requalifier les autres RN		Améliorer le rabattement et son organisation sur certains pôles d'échanges
	Traiter les difficultés aux carrefours		Réglementer le stationnement sur les centres-villes et certains pôles d'échanges
	Nouveaux franchissements		Améliorer le stationnement des deux roues motorisés
	Aménager des itinéraires qui permettent le rabattement sur le Canal de l'Ourcq		Trois centres logistiques qui doivent être bien desservis
	Traiter les portes pour les rendre cyclables et prioriser des itinéraires assurant des liaisons cyclables avec les communes périphériques (Fontenay, Vincennes, Aubervilliers, Aulnay, Rosny...)		Canal de l'Ourcq, voie importante pour le développement du fret fluvial

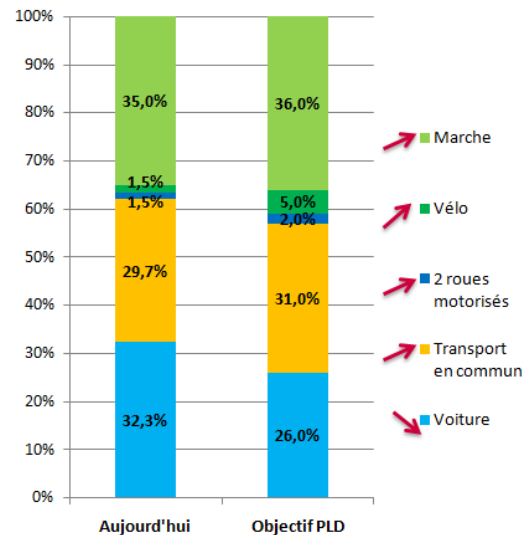
Source : PLD

Les documents cadres et supra-communaux

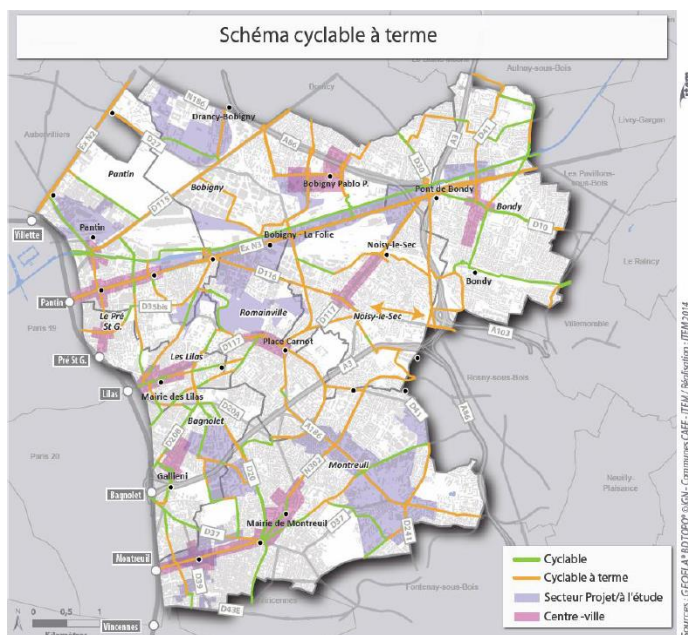
- **Les documents à l'échelle d'Est Ensemble :**
Le Plan Local de Déplacements



Source: PLD Est Ensemble



Source: PLD Est Ensemble



Source: PLD Est Ensemble

→ **83 km d'itinéraires piétons** devant être de qualité à échéance 2020 dont **23,9 km** sur la typologie 1*, **3,9 km** sur la typologie 2* et **54,9 km** sur la typologie 3*.

→ **132 km de réseau cyclable** à terme.

→ Une augmentation de la part des déplacements doux, des deux roues motorisés et des transports en commun vers une diminution de la part des voitures de 6,3 points.

***Priorité 1 :** secteur de centralité et/ou d'intensité commerciale, forte intensité piétonne ;

***Priorité 2 :** intensité moindre mais objectif de liaison de différentes centralités piétonnes (centre de Noisy à place Carnot, Jaurès à Pablo Picasso à Bobigny, en lien avec la future ZAC de Bondy) ;

***Priorité 3 :** secteur de rabattement sur les gares, les stations de Métro Tzen 3 et T1 dans une logique de 100 à 150 m. autour.

Source : PLD

Les documents cadres et supra-communaux

• Les documents à l'échelle d'Est Ensemble : Le Plan Local de Déplacements

→ Les normes de stationnement automobile pour les opérations de logements

Communes	Taux de motorisation (2011)	Norme plancher maximale d'après PDUIF	Proposition PLD normes plancher
Bagnolet	0,64	1	0,8
Bobigny	0,67	1	1
Bondy	0,86	1,29	1
Le Pré-St-Gervais	0,57	0,9	0,9
Les Lilas	0,64	1	0,8
Montreuil	0,65	1	0,8
Noisy-le-Sec	0,74	1,1	1
Pantin	0,56	0,8	0,8
Romainville	0,76	1,1	1

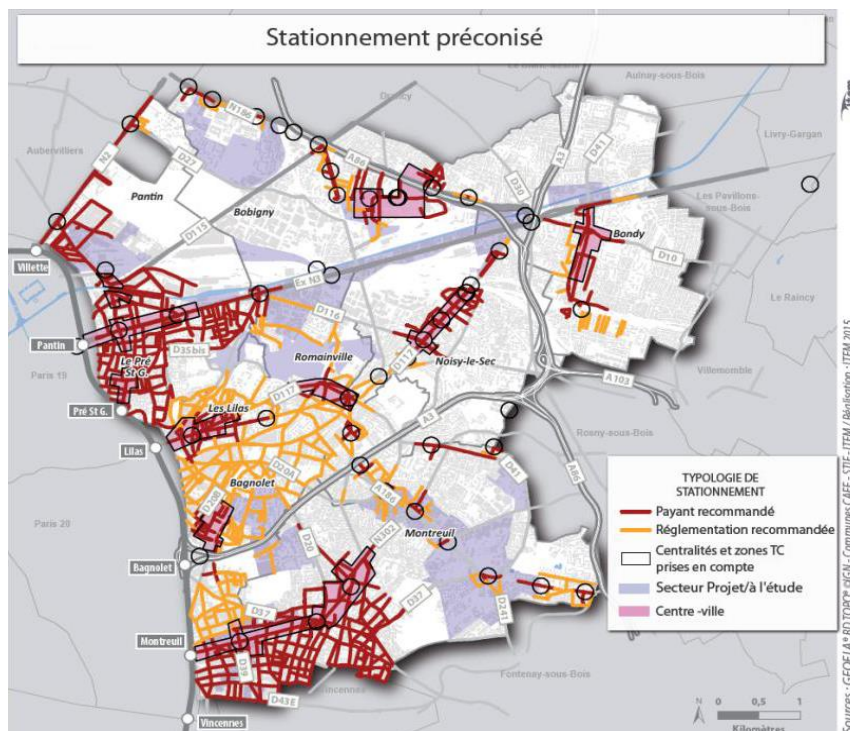
Source: PLD Est Ensemble

→ Les normes de stationnement des cycles

Communes	Normes du PDUIF	Normes applicables sur Est Ensemble
Habitat collectif	0,75 m ² /logement jusqu'à 2 pièces, 1,5 m ² /logement à partir de 3 pièces, minimum 3 m ²	1,5 m ² /logement, minimum 3m ²
Bureaux	1,5 m ² pour 100 m ² SP	3 m ² pour 100 m ² SP
Activités/Commerces > 500 m ² SP, industries, équipements publics	1 place pour 10 employés	idem
Ecoles primaires	1 place pour 8 à 12 élèves	1 place pour 12 élèves
Collèges/lycées	1 place pour 8 à 12 élèves	idem
Universités	1 place pour 8 à 12 élèves	idem

Source: PLD Est Ensemble

→ L'évolution de l'organisation et des réglementations en matière de stationnement



Source: PLD Est Ensemble

Il convient de mettre en place une réglementation claire pour les usagers afin de ne pas favoriser l'usage de la voiture. Pour cela, le PLD recommande aux communes :

- De réglementer différentes zones de voirie par rapport aux quatre types de réglementations proposées ;
- De mettre en place sur les zones de stationnement payant une tarification progressive ;
- De disposer d'une dénomination explicite similaire sur Est Ensemble des différentes zones réglementées ;
- De généraliser sur Est Ensemble des abonnements préférentiels pour les résidents ;
- D'améliorer tant au niveau qualitatif que quantitatif l'offre de stationnement en ouvrage.

Les documents cadres et supra-communaux

- **Les documents à l'échelle d'Est Ensemble :
Le Programme Local de l'Habitat**

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), approuvé par le Conseil territorial du 13 décembre 2016, est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. Il s'applique sur la période 2016-2021.

- Accroître l'offre de logements et inscrire les ambitions de construction de logements du CDT dans la période du PLH en recherchant des équilibres de développement

Est Ensemble et les villes membres confirment l'objectif de production de **2 800 logements par an, soit 16 800 logements sur la durée du PLH (2016-2021)**, ainsi que la répartition de cette offre entre logements abordables et logements libres. L'objectif d'une production de **30% de logements locatifs sociaux** est également confirmé, la déclinaison territoriale étant assurée par les villes en fonction des contraintes locales et des impératifs d'équilibres sociaux de l'habitat.

- Fluidifier les parcours résidentiels et promouvoir une large gamme de produits ciblés sur les besoins endogènes et en limitant le taux d'effort des ménages fragiles
- Résorber l'indignité et les écarts de qualité dans le parc privé et agir contre le creusement des écarts entre le parc privé ancien et le parc neuf par la lutte contre le logement indigne et la réhabilitation
- Réduire les facteurs de déséquilibres économiques et sociaux dans le parc HLM et atténuer les phénomènes de ségrégation accentués par la tension sur le parc social en s'appuyant sur la mise en œuvre du NPRU, du Contrat de Ville et de la Métropole du Grand Paris
- Communiquer, piloter la politique et structurer le réseau partenarial local

Les documents cadres et supra-communaux

- **Les documents à l'échelle d'Est Ensemble :**
Le Schéma de Développement Économique d'Est Ensemble

Le Schéma de développement économique d'Est Ensemble a été adopté par le Conseil territorial du 27 septembre 2016.

Le Schéma de développement économique est un document stratégique et prospectif sur le développement économique du territoire.



- Site d'activités non mutable (parc d'activités récent, site de maintenance stratégique...)
- Mixité fonctionnelle avec une forte proportion d'activités à préserver
- Site stratégique d'activités à protéger et à renforcer
- Site logistique existant
- Site à dominante activités en cours de mutation (activités, bureaux et/ou logements) dans le cadre de ZAC ou de projets d'aménagement
- Projet de parc d'activités
- Site d'activités potentiellement mutable (activités, bureaux et/ou logements) / Orientation à questionner

Source : Schéma de développement économique d'Est Ensemble

Les principales orientations du document :

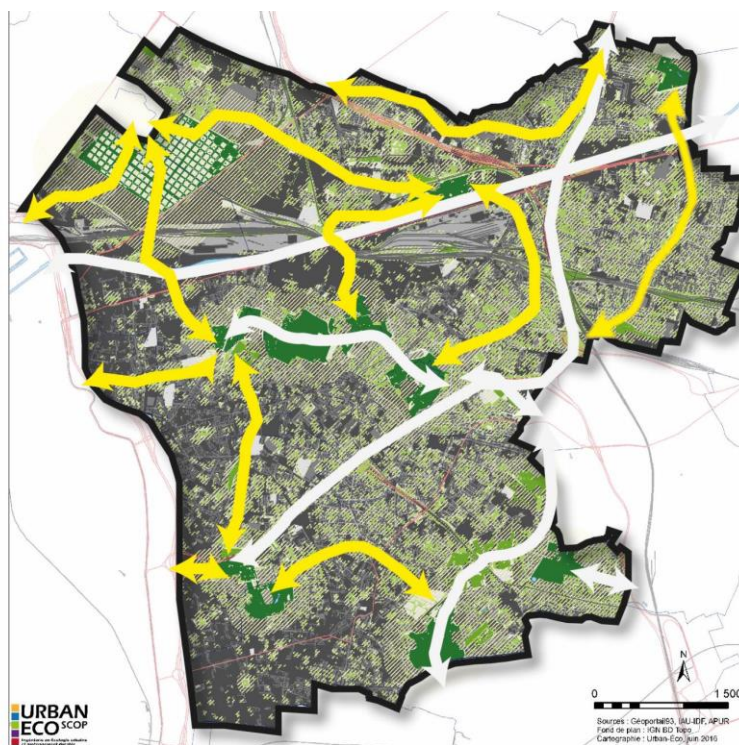
1. Innover et faire ensemble
2. Soutenir le développement d'un tissu économique diversifié, durable, innovant et solidaire
3. Développer massivement l'accès à la formation et à la qualification, et contribuer à l'insertion professionnelle de tous
4. Renouveler, intensifier et diversifier l'offre du territoire en matière d'immobilier d'entreprise

Les documents cadres et supra-communaux

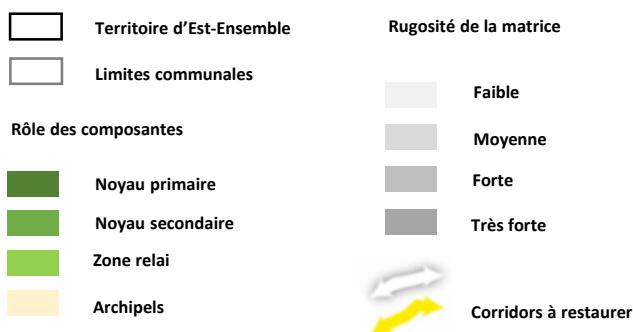
• Les documents à l'échelle d'Est Ensemble : La Trame Verte et Bleue d'Est Ensemble

Le Schéma de Trame Verte et Bleue d'Est Ensemble a été adopté par le Conseil Territorial en date du 21 novembre 2017.

Ce schéma de Trame Verte et Bleue, dont l'élaboration est inscrite au Contrat de Développement Territorial, constitue un outil de planification et d'aménagement durable du territoire



Trame verte et bleue d'Est Ensemble
Trame verte



Source : Schéma de Trame Verte et Bleue

La Trame Verte et Bleue à l'échelle du territoire d'Est Ensemble porte plusieurs objectifs :

1. Prendre en compte et décliner à l'échelle locale le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)
2. Intégrer la TVB dans les projets d'aménagement à venir (ZAC, PRU, etc.) à plus ou moins longue échéance
3. Rééquilibrer l'offre de nature sur le territoire pour les habitants
4. Participer au rafraîchissement de la ville dense
5. Mettre en valeur l'eau autour du canal de l'Ourcq et du réseau de mares
6. Articuler espaces privés et publics pour augmenter la valeur des différents espaces à caractère naturel sur le territoire
7. Veiller à la non dégradation, voire au développement des sols fonctionnels sur le territoire, garants d'une ville résiliente et confortable en milieu urbain dense

Les documents cadres et supra-communaux

- **Les documents à l'échelle d'Est Ensemble :
Le Plan Climat Air Énergie Territorial**

Le Plan Climat Air Énergie Territorial est un outil qui a vocation à l'échelle locale à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Le PCAET d'Est Ensemble a été adopté le 15 décembre 2015 en Conseil communautaire.

Les principales orientations du document :

Orientation 1 : Aménager un territoire capable de faire face aux défis du changement climatique

- Objectif 1 : Intégrer la transition énergétique dans l'aménagement du territoire
- Objectif 2 : Rafraîchir la ville en intégrant l'eau et la biodiversité

Orientation 2 : Permettre à tous de se déplacer en polluant moins

- Objectif 1 : Favoriser les transports en commun et les modes actifs
- Objectif 2 : Limiter les émissions polluantes liées au transport de marchandises
- Objectif 3 : Définir une politique de lutte contre la pollution atmosphérique

Orientation 3 : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

- Objectif 1 : Accompagner les ménages en précarité énergétique et améliorer le repérage
- Objectif 2 : Encourager la transition énergétique de l'ensemble du parc de logements

Orientation 4 : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

- Objectif 1 : Participer au développement des éco-activités
- Objectif 2 : Développer l'économie circulaire, le réemploi et le compostage

Orientation 5 : Développer les énergies renouvelables et locales

- Objectif 1 : Favoriser l'émergence des réseaux de chaleur
- Objectif 2 : Développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire

Orientation 6 : Rendre les citoyens acteurs de la transition énergétique de leur territoire

- Objectif 1 : Sensibiliser les habitants aux enjeux de l'énergie et du climat

Orientation 7 : Rendre exemplaire l'administration d'Est Ensemble

- Objectif 1 : Réduire l'empreinte carbone des déplacements quotidiens des agents
- Objectif 2 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments
- Objectif 3 : Réduire les consommations d'eau
- Objectif 4 : Réduire les émissions de GES liées aux achats publics

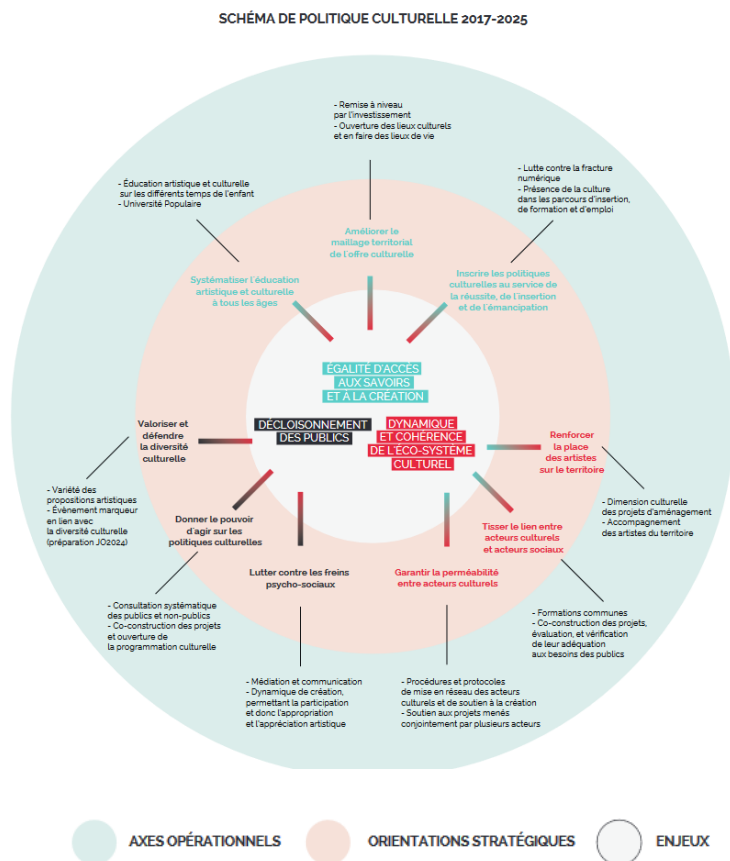
Orientation 8 : Engager et coordonner la politique de transition énergétique du territoire

- Objectif 1 : Animer la transition énergétique du territoire
- Objectif 2 : Mobiliser les financements vers la transition énergétique

Les documents cadres et supra-communaux

• Les documents à l'échelle d'Est Ensemble : Le Schéma de politique culturelle 2017-2025

Le Schéma de politique culturelle, élaboré en concertation avec de nombreux partenaires sur le territoire, énonce les orientations et les objectifs que se donne Est Ensemble en matière culturelle pour la période 2017-2025 en cohérence avec le projet de territoire.



Source : Schéma de politique culturelle- Est Ensemble

Il est articulé autour de 3 enjeux et de 9 orientations stratégiques

Les enjeux :

- L'égalité d'accès aux savoirs et à la création
- Le décroisement des publics
- La cohérence et la dynamique de l'éco-système culturel

Les orientations stratégiques :

- Systématiser l'éducation artistique et culturelle à tous les âges
- Améliorer le maillage territorial de l'offre culturelle
- Inscrire les politiques culturelles au service de la réussite, de l'insertion et de l'émancipation
- Lutter contre les freins psycho-sociaux
- Donner le pouvoir d'agir sur les politiques culturelles
- Valoriser et défendre la diversité culturelle
- Garantir la perméabilité entre acteurs culturels
- Tisser le lien entre acteurs culturels et acteurs sociaux
- Renforcer la place des artistes dans le territoire

I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL



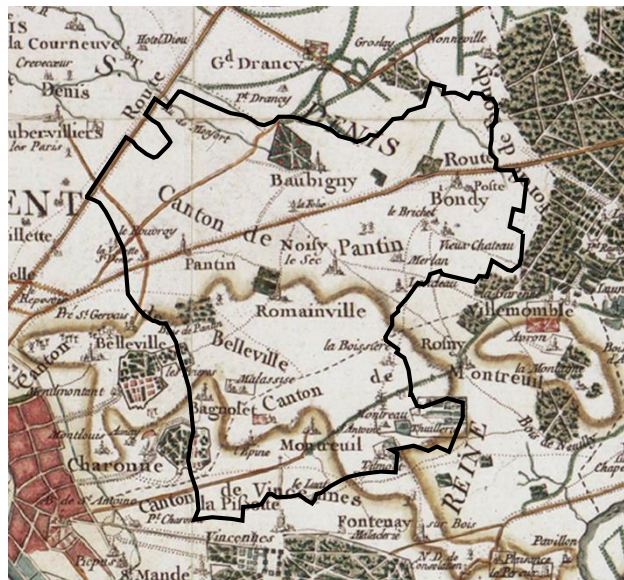
Bagnolet / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil / Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Point historique

• XIIe – XVIIIe siècles :

- Les premières mentions du territoire dans les documents historiques remontent à l'époque moyenâgeuse. Pantin y est un **fief ecclésiastique**, installé sur les pentes de Romainville, et la **paroisse de « Montreuil-sur-Bois »** s'étend jusqu'à Vincennes. Ils exercent une autorité sur l'ensemble du territoire.
- Aux XVIIème et XVIIIème siècles, le territoire a une **fonction de villégiature** pour la noblesse parisienne. Les communes de Pantin, du Pré-Saint-Gervais ou encore de Romainville (englobant alors l'actuel périmètre des Lilas), sont les lieux privilégiés de salons et guinguettes en raison de leur mitoyenneté avec la capitale et de l'atmosphère champêtre particulièrement appréciée.
- Les **activités agricole, viticole, et maraîchère** sont également en plein essor et permettent ainsi d'alimenter la population parisienne de leurs ressources variées :
 - *Bondy et Bobigny* : culture céréalière
 - *Bagnolet et Romainville* : culture viticole
 - *Les Lilas* : exploitation forestière (bouleaux et lilas)
 - *Montreuil* : culture des pêches (murs à pêches)
 - *Romainville* : culture de fraises, activité florale (pivoine), graines
 - *Pré-Saint-Gervais* : les ressources souterraines en eau sont exploitées et distribuées au territoire parisien par la construction d'aqueducs.
- La carte de Cassini témoigne d'un **XVIIIème encore très largement rural**, notamment à travers de grandes surfaces cultivées ainsi qu'un parcellaire en lanières près des centres-bourgs. On y distingue le plateau de Romainville ainsi que la Grande route royale en direction de l'Allemagne. La carte des Chasses du Roi permet également de souligner des différences de profils entre les territoires limitrophes à Paris plus peuplés, et ceux plus à l'Est moins denses.

Carte de Cassini - XVIIIème



Source : Atlas Est Ensemble, 2011

Carte des Chasses du Roi - fin XVIIIème



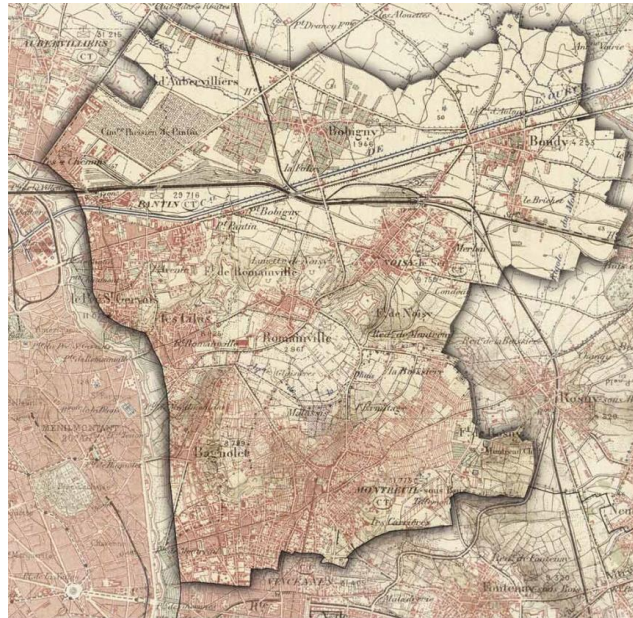
Source : Atlas Est Ensemble, 2011

Point historique

• XIX^{ème} siècle :

- L'entrée dans le XIX^{ème} siècle marque l'industrialisation de l'économie, une dépendance accrue à la capitale, et une transformation importante du paysage à l'échelle de tout le territoire.
- L'arrivée du **Canal de l'Ourcq** et du **chemin de fer** permet le transport de matériaux et le **développement d'activités industrielles** sur tout le territoire. Si de nombreuses petites industries s'y implantent progressivement, certaines communes se spécialisent :
 - *Romainville* : la construction (plâtreries et glaiseries)
 - *Pantin* : transformation fruitière (cristallerie et distillerie)
 - *Noisy-le-Sec* : activité ferroviaire
 - *Montreuil* : bois, porcelaine, verrerie, mécanique, métallurgie, électricité et électronique
 - *Pré-Saint-Gervais* : industrie de la viande, en lien avec les Halles de la Villette
 - *Les Lilas* : manufactures, usines de caoutchouc et de celluloïd
- Les communes s'urbanisent rapidement **autour des principaux axes** qui les traversent (Canal, voie ferrée, voie routière...), répondant à la **forte demande de logement** venue avec l'arrivée de l'activité industrielle. Les anciens bourgs se transforment peu à peu en **habitat ouvrier** destiné à loger la population travaillant à l'usine. La carte de l'Etat Major laisse apparaître un **parcellaire plus dense, concentré près des axes et de la limite de Paris**.

Carte de l'Etat Major – 1900 (Atlas Est Ensemble, 2011)

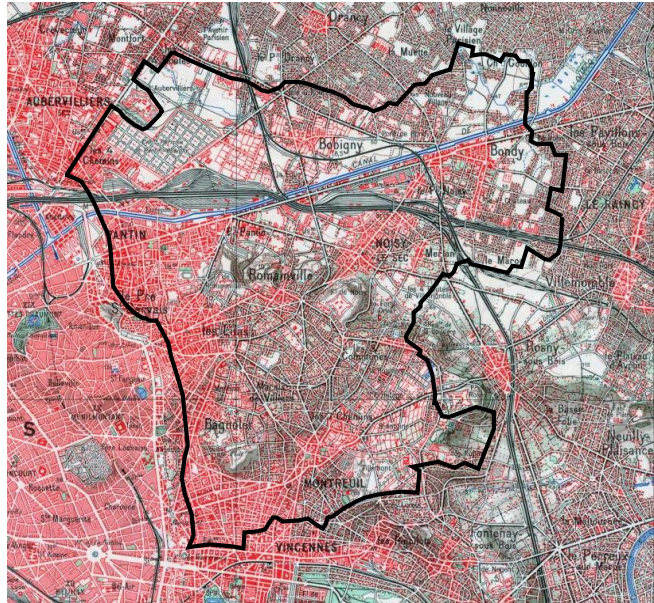


Point historique

- **XXème – XXIème siècles :**

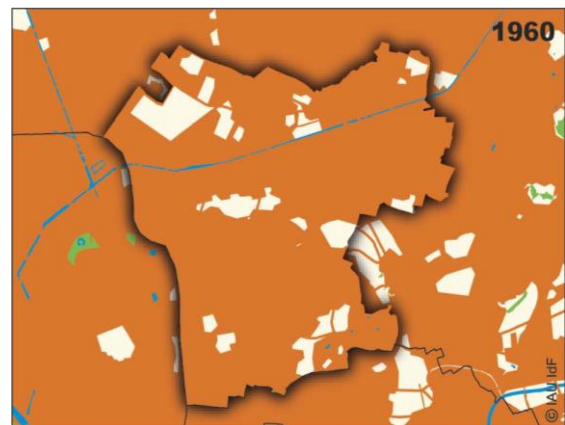
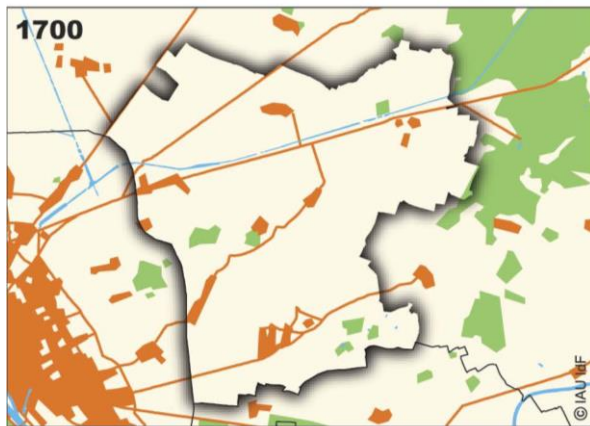
- Le contexte de guerre (seconde guerre mondiale) de la première moitié du XXème a des impacts divers sur l'organisation du territoire et sur son paysage. L'urbanisation du Nord des Lilas est gelée par l'occupation du fort par les forces allemandes, la commune de Bobigny est entièrement détruite par les bombardements alliés et Romainville est également touchée.
- L'après-guerre finit de cristalliser des dynamiques différentes entre chaque commune. **Les industries quittent progressivement le territoire**, et si les communes proches de Paris bénéficient de **l'arrivée du métro** permettant un maintien de l'attractivité et une continuité avec la capitale (Pantin, Les Lilas, Montreuil, Le Pré Saint-Gervais, Bagnolet, Bobigny), d'autres se retrouvent à l'écart. Pantin voit son activité industrielle perdurer, notamment avec l'extension des Grands Moulins.
- Les années 1950/1960 marquent une étape importante pour le paysage de l'actuelle Communauté d'Agglomération Est Ensemble. De nombreuses **opérations de logements**, ainsi que d'**équipements**, pour beaucoup portées par l'OPHLM, sont réalisées. Elles permettent ainsi de loger la population toujours croissante et alimentée par de nouvelles vagues d'immigration. La **rénovation de bâtiments anciens** est entamée.
- La construction de **grands ensembles** et l'arrivée des **grands axes autoroutiers** et échangeurs dans les années 1970 finissent de dessiner le portrait du territoire tel qu'on peut le retrouver aujourd'hui.

1950 (Géoportail)



Point historique

- **Evolution urbaine**



Source : IAU

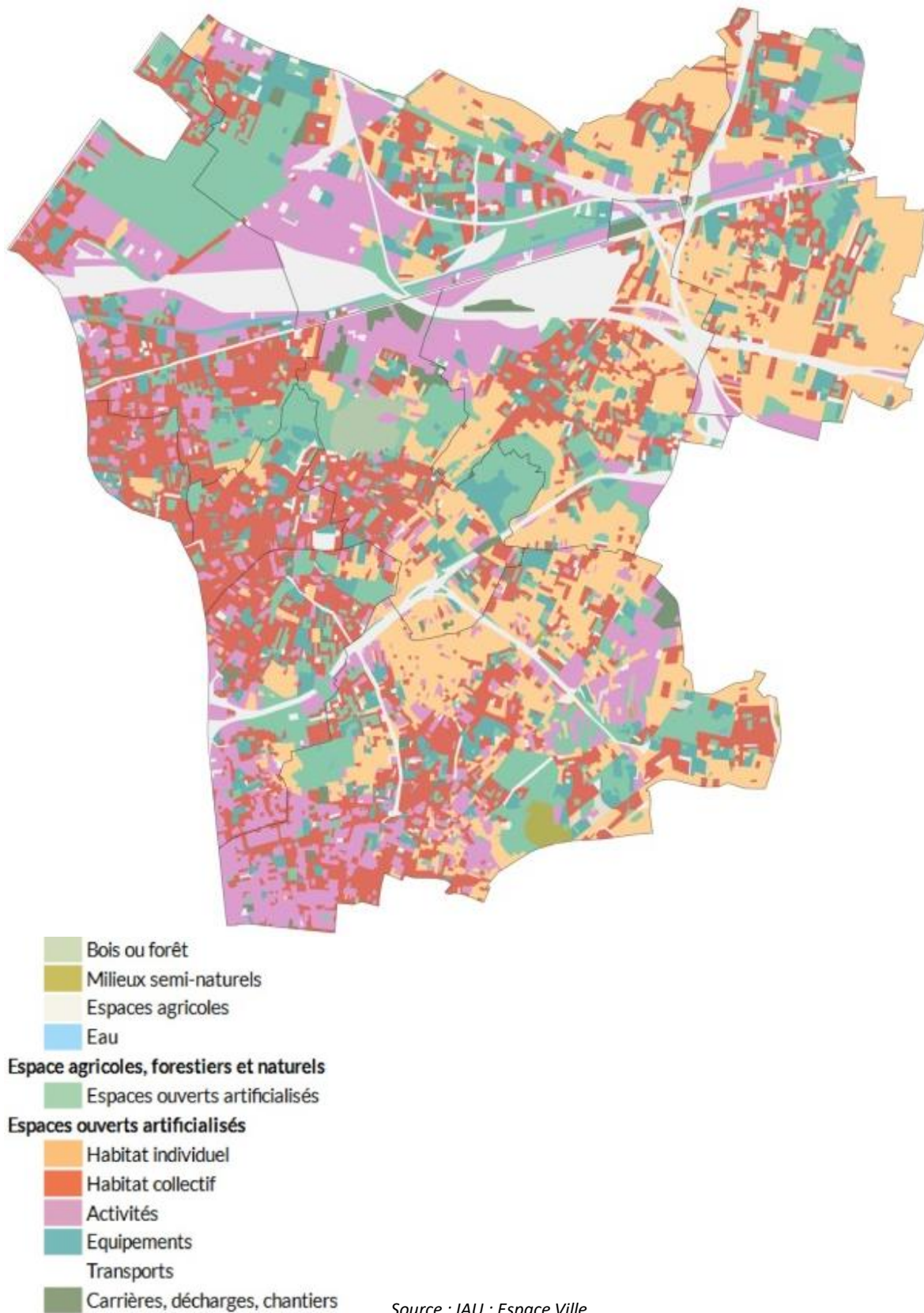
→ **L'urbanisation du territoire s'est faite conjointement aux évolutions économiques et sociétales :**

- Le long des grands axes de transport de marchandise,
- Plus densément à proximité immédiate de Paris,
- En réponse aux besoins de logement successifs (masse ouvrière, exode rurale, immigration...)

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol**

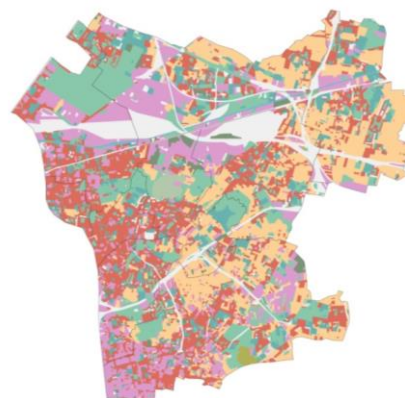
Mode d'occupation du sol (2017)



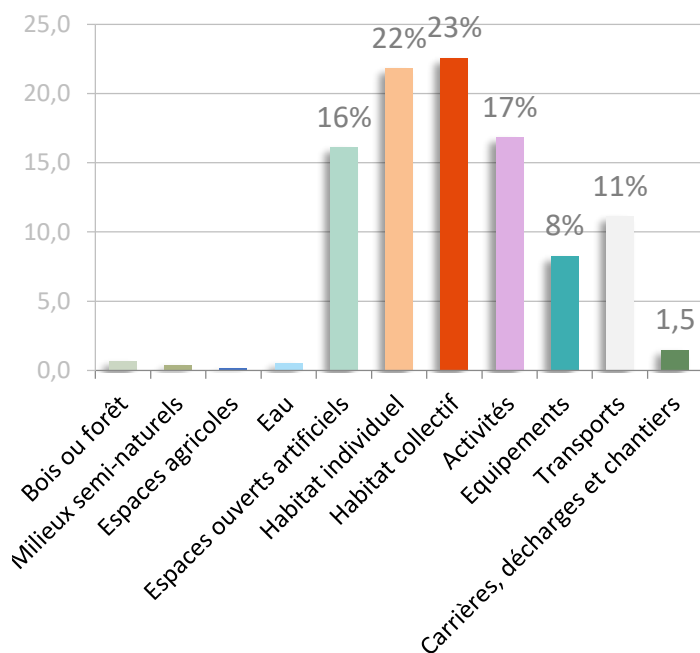
Source : IAU ; Espace Ville

L'occupation du sol

• L'occupation du sol



Type d'occupation du sol à l'échelle d'Est Ensemble en 2017

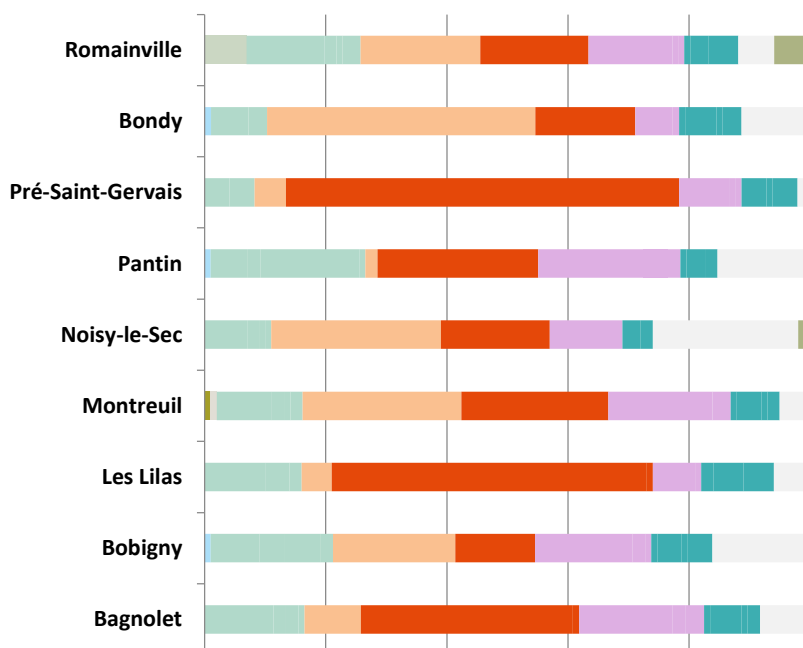


Source : IAU ; Espace Ville

A l'échelle d'Est Ensemble :

- Une prédominance de l'habitat, qui représente **45%** de l'occupation du sol, et qui se partage équitablement entre habitat individuel et collectif.
- **17%** de la surface consacré aux activités économiques
- **16%** d'espaces ouverts artificialisés (tourisme, loisir, sport espaces verts urbains, cimetières...)
- **11%** consacré aux infrastructures de transport
- L'habitat collectif est davantage présent dans les communes limitrophes de Paris, tandis que l'habitat individuel l'est plus dans les communes de l'Est
- Une concentration de l'activité aux abords du Canal de l'Ourcq, des principaux axes de transport et au Sud-Ouest de Montreuil
- Certaines communes ont une identité principalement résidentielle : Les Lilas (58% d'habitat), Le Pré Saint-Gervais (68%)

Type d'occupation du sol par commune en 2017

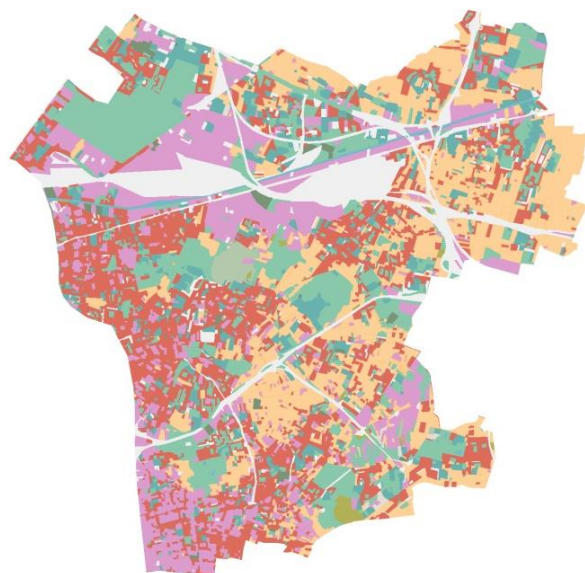


Source: IAU ; Espace Ville

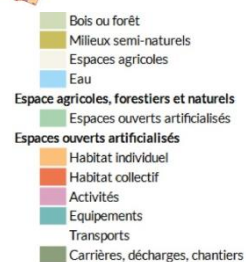
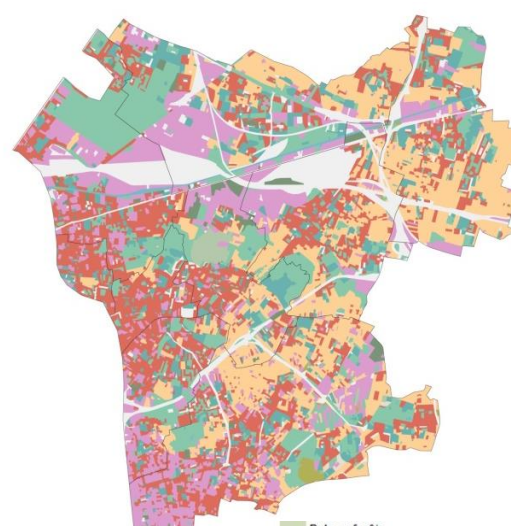
L'occupation du sol

• Evolution de l'occupation du sol

Mode d'occupation du sol par commune (2008)



Mode d'occupation du sol par commune (2017)



Source : IAU ; Espace Ville

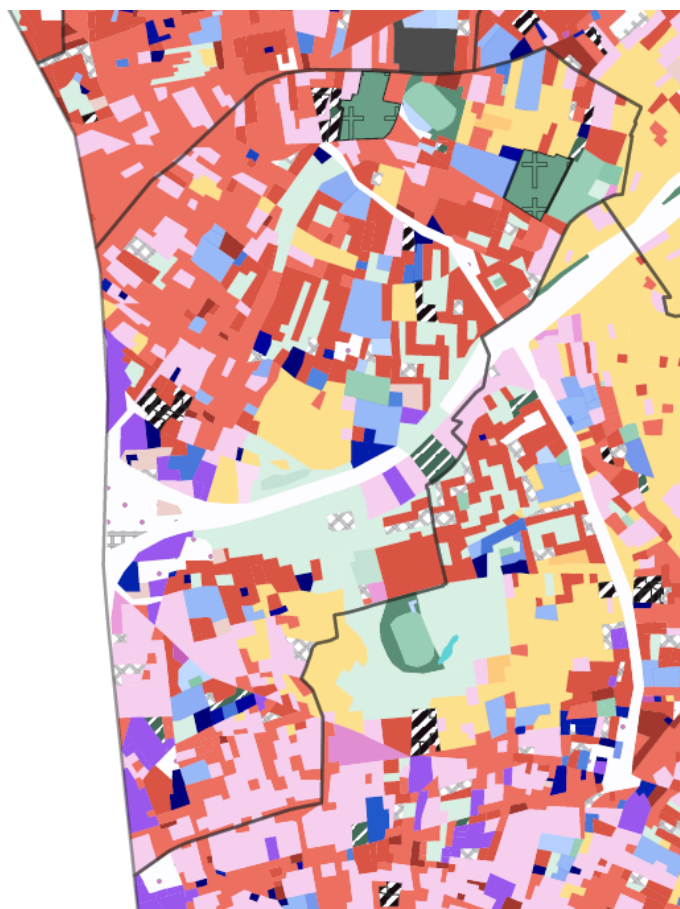
Evolution de la superficie par type d'occupation du sol (en ha)

	2008	2017	Evolution
Bois ou forêt	27,4	27,2	- 0,6%
Milieux semi-naturels	17,1	15	- 11,8%
Espaces agricoles	6,6	5,9	- 10,5%
Eau	21	21	-
Espaces ouverts artificialisés	650,9	631,6	- 2,9%
Habitat individuel	852,5	855,6	+ 0,4%
Habitat collectif	850,3	884,5	+ 4%
Activités	688,3	659,5	- 4,2%
Equipements	325,5	323,5	+ 0,6%
Transports	445,7	436,7	+ 2%
Carrières, décharges, chantiers	33,6	58,25	+ 75%

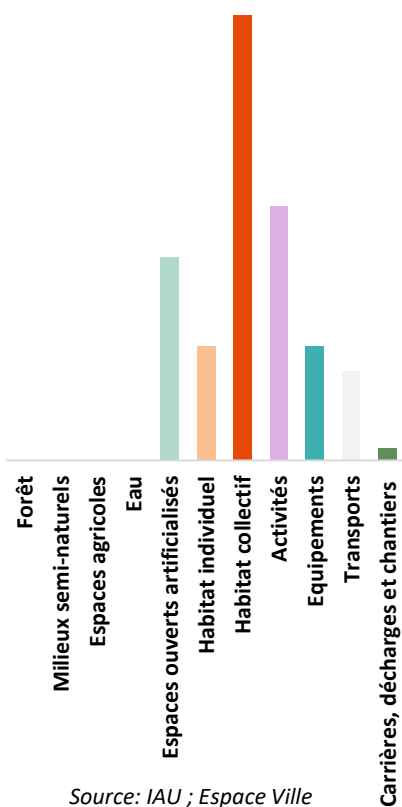
- Globalement, on constate une baisse de l'emprise des espaces verts et agricoles au profit des espaces bâtis.
- **11,8%** des milieux semi-naturels existants en 2008 sur le territoire ont disparu au cours des dix dernières années
 - Sur cette diminution, 1 milieu semi-naturel a été reclassé en bois et forêts tandis que l'autre correspond à un délaissement d'activités économiques (reclassé en bureau en 2017)
 - 2 espaces ont par ailleurs été urbanisés, requalifiés en chantier et en espace ouvert artificialisé.
- **10,5%** des espaces agricoles existants en 2008 sur le territoire ont disparu au cours des dix dernières années.
 - Cette baisse des espaces agricoles concerne une parcelle reclassée par le MOS de parcelle agricole à autre équipement recevant du public correspondant en réalité à une occupation ancienne de gens du voyage.
- La surface occupée par l'habitat collectif a augmenté de **4%** par rapport à 2008, et celle occupée par l'habitat individuel de **0,4%**.
- Les infrastructures de transport occupent **2%** de surface de plus qu'en 2008.
- A l'inverse, l'emprise au sol dédiée strictement aux activités a baissé de **4,2%**.

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol et les évolutions détaillées par commune :**
Bagnolet



Type d'occupation du sol
communale en 2017 (en %)



Evolution de l'occupation du sol entre 2008 et 2017

	2017 (en ha)	Taux de variation 2008-2017
Espaces agricoles forestiers et naturels	0	0%
Espaces ouverts artificialisés	44	+2,1%
Espaces construits artificialisés	212,7	-0,3%

Les principales évolutions sont les suivantes :

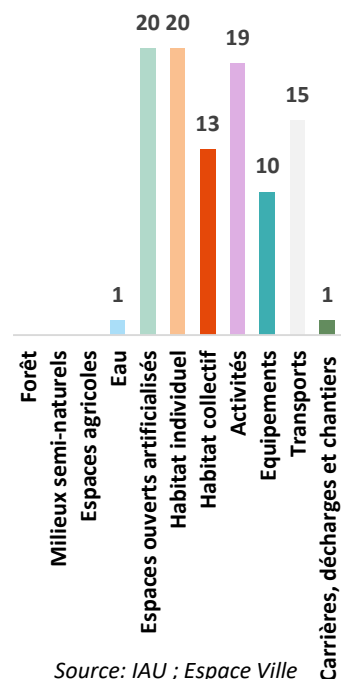
- L'habitat collectif est passé de 89,4 hectares à 90,6 hectares
- Les activités sont passées de 55,9 hectares à 53,6 hectares

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol et les évolutions détaillées par commune : Bobigny**



Type d'occupation du sol communale en 2017 (en %)



Source: IAU ; Espace Ville

Evolution de l'occupation du sol entre 2008 et 2017

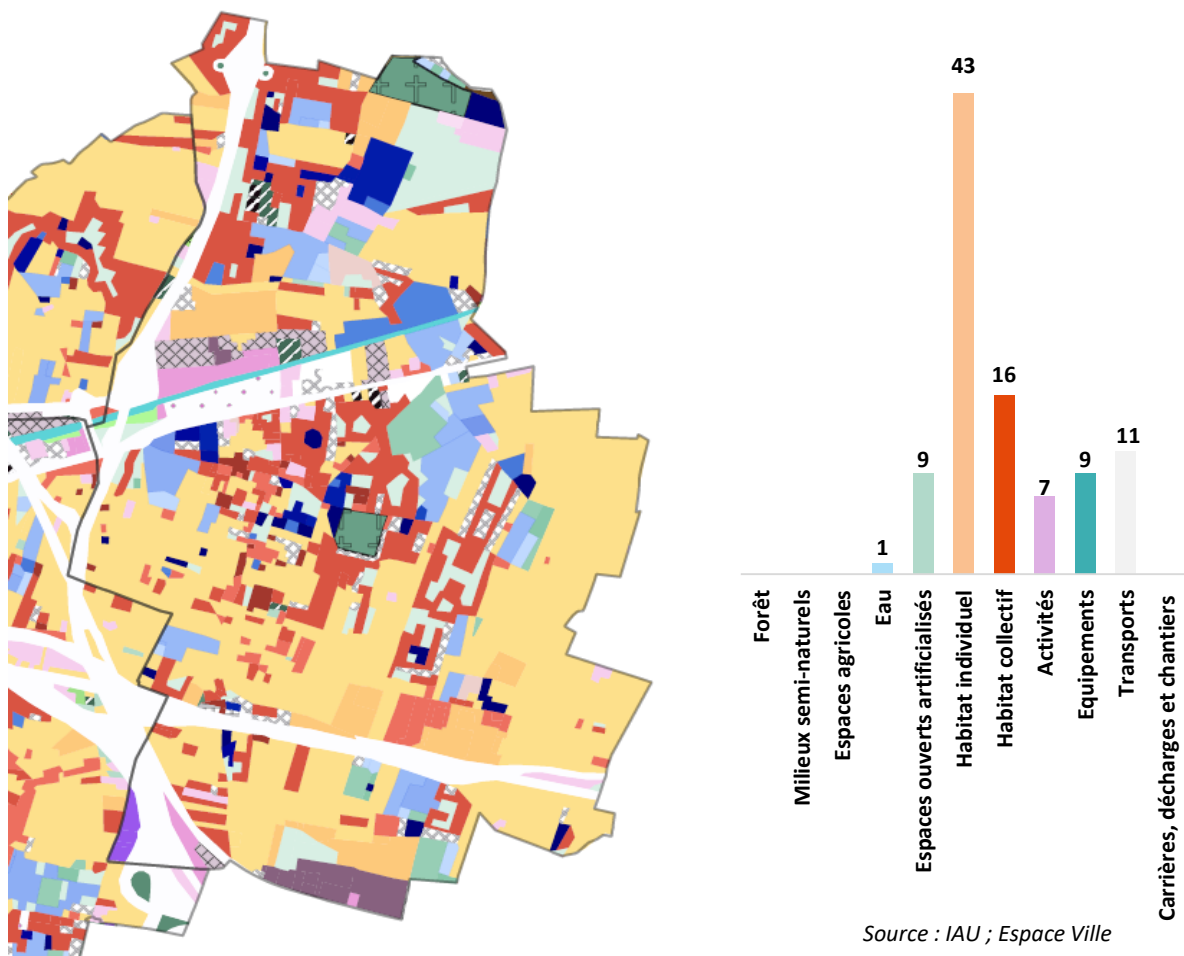
	2017 (en ha)	Taux de variation 2008-2017
Espaces agricoles forestiers et naturels	8,2	+1,3%
Espaces ouverts artificialisés	135,5	-4,2%
Espaces construits artificialisés	534,6	+1,1%

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Les espaces ouverts artificialisés sont passés de 141,4 hectares à 135,5 hectares en 2017
- L'habitat collectif est passé de 80 hectares à 91,1 hectares
- Les activités sont passées de 132,3 hectares à 130,6 hectares
- Les équipements sont passés de 67,6 hectares à 66,6 hectares

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol et les évolutions détaillées par commune : Bondy**



Evolution de l'occupation du sol entre 2008 et 2017

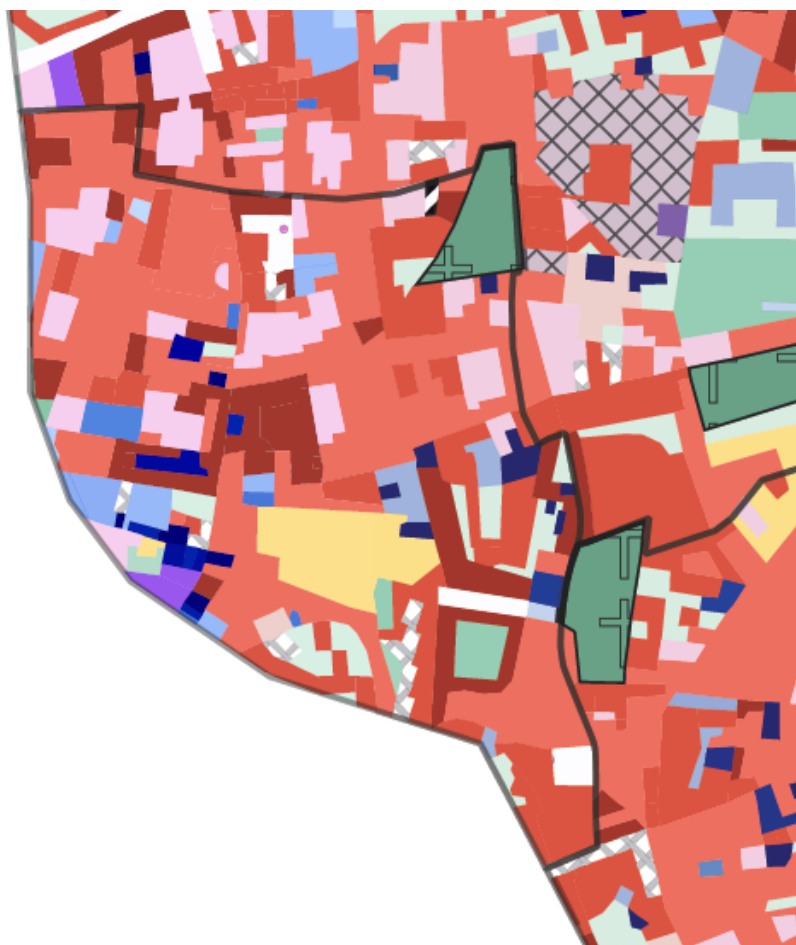
	2017 (en ha)	Taux de variation 2008-2017
Espaces agricoles forestiers et naturels	4,42	- 6,5%
Espaces ouverts artificialisés	57,3	+1,2%
Espaces construits artificialisés	484,9	-0,1%

Les principales évolutions sont les suivantes :

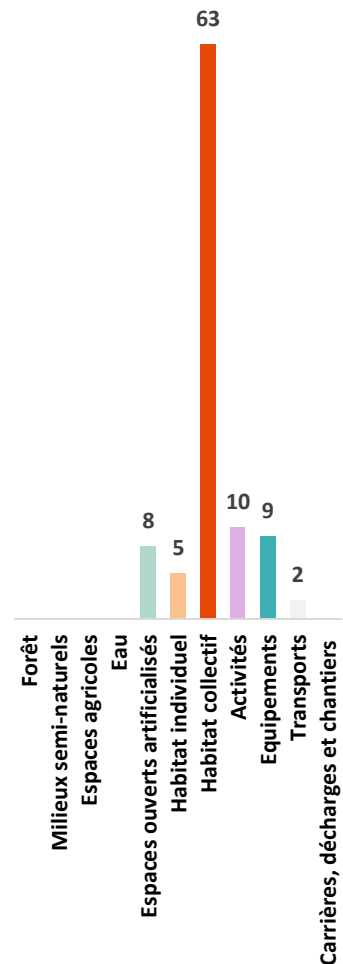
- Les espaces ouverts artificialisés sont passés de 56,6 hectares à 57,3 hectares
- L'habitat collectif est passé de 87,1 hectares à 89,3 hectares
- Les activités sont passées de 43,9 hectares à 42,5 hectares
- Les équipements sont passés de 59,1 hectares à 58,7 hectares
- Les transports sont passés de 61,4 hectares à 60,3 hectares

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol et les évolutions détaillées par commune : Le Pré Saint-Gervais**



Type d'occupation du sol communale en 2017 (en %)



Source : IAU ; Espace Ville

Evolution de l'occupation du sol entre 2008 et 2017

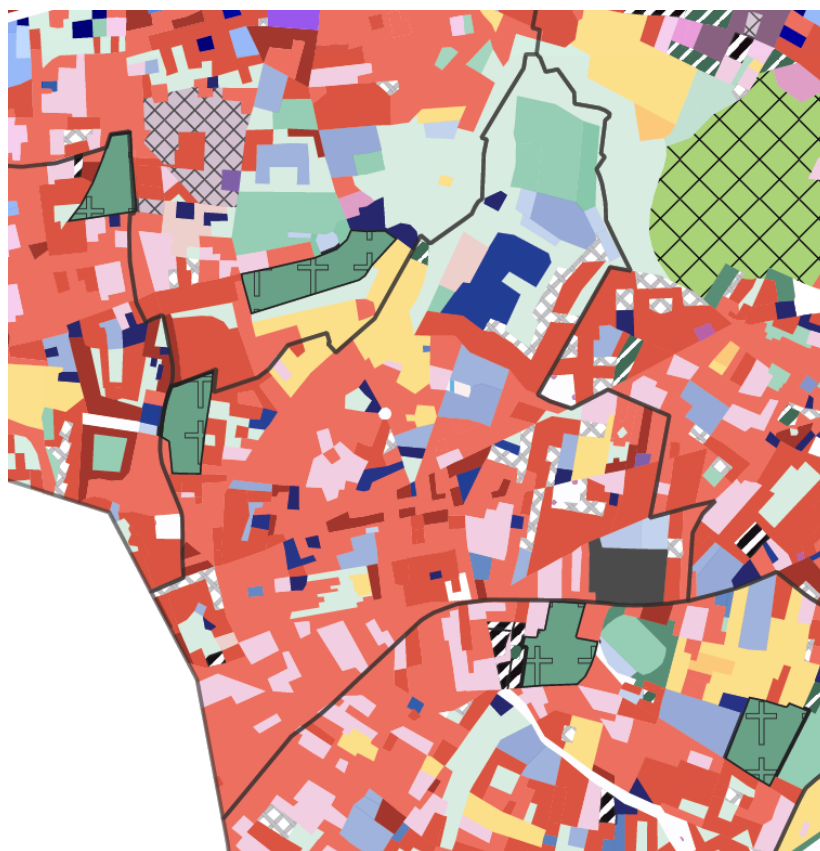
	2017 (en ha)	Taux de variation 2008-2017
Espaces agricoles forestiers et naturels	0	0%
Espaces ouverts artificialisés	6,6	-2,9%
Espaces construits artificialisés	63,6	+9,7%

L'ensemble des postes d'occupation est resté stable sur le territoire à l'exception de :

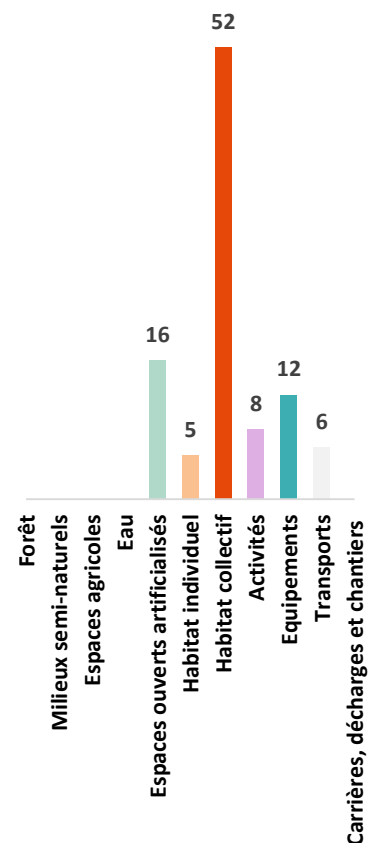
- L'habitat collectif qui a connu une augmentation et est passé de 42,2 hectares à 44,5 hectares
- Les activités qui sont passées de 9 hectares à 7,1 hectares
- Les équipements qui ont connu une hausse en passant de 1,4 hectare à 6,7 hectares

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol et les évolutions détaillées par commune :
Les Lilas**



Type d'occupation du sol
communale en 2017 (en %)



Evolution de l'occupation du sol entre 2008 et 2017

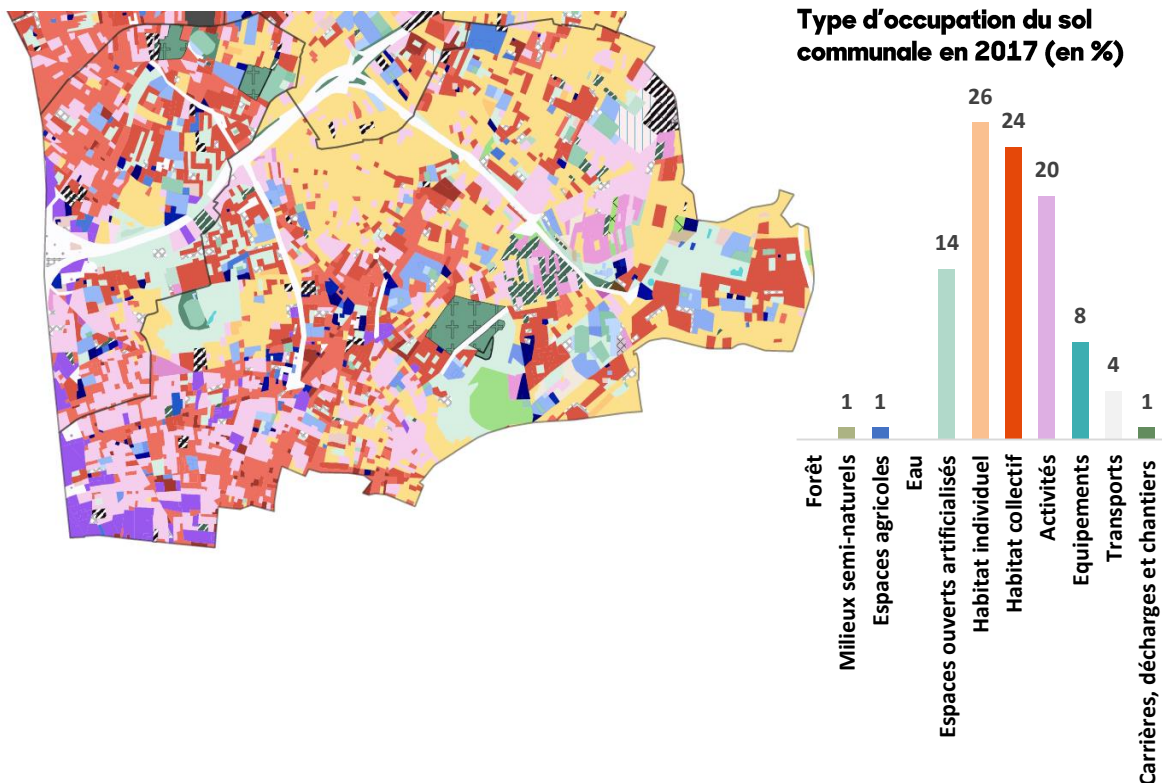
	2017 (en ha)	Taux de variation 2008-2017
Espaces agricoles forestiers et naturels	0	0%
Espaces ouverts artificialisés	20,5	+0,5%
Espaces construits artificialisés	104,9	0%

Les principales évolutions sont les suivantes :

- L'habitat collectif est passé de 65 hectares à 66,8 hectares
- Les activités sont passées de 11,3 hectares à 9,7 hectares

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol et les évolutions détaillées par commune :**
Montreuil



Source : IAU ; Espace Ville

Evolution de l'occupation du sol entre 2008 et 2017

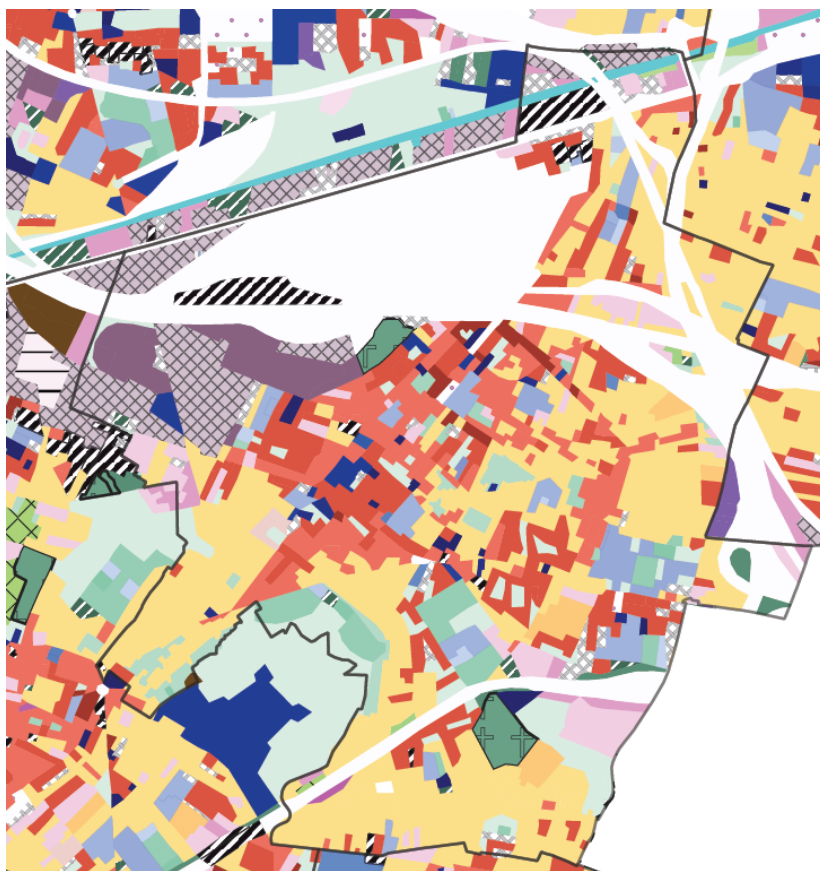
	2017 (en ha)	Taux de variation 2008-2017
Espaces agricoles forestiers et naturels	20,4	-3,8%
Espaces ouverts artificialisés	128,8	-6%
Espaces construits artificialisés	749,6	+1,2%

Les principales évolutions sont les suivantes :

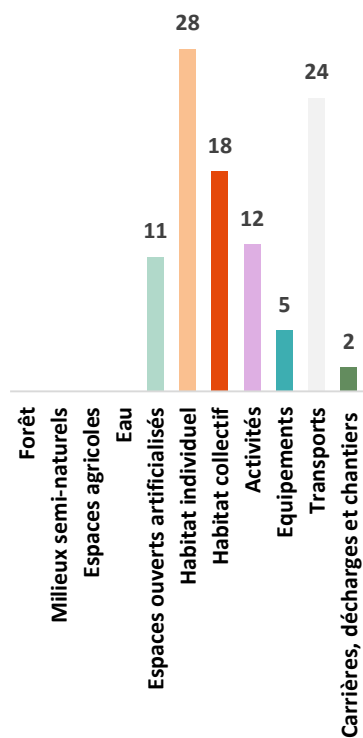
- Les espaces ouverts artificialisés sont passés de 128,8 hectares à 121,1 hectares
- L'habitat individuel est passé de 233,5 hectares à 234,1 hectares
- L'habitat collectif est passé de 210,9 hectares à 216 hectares
- Les activités sont passées de 188,8 hectares à 184,1 hectares

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol et les évolutions détaillées par commune :
Noisy-le-Sec**



**Type d'occupation du sol
communale en 2017 (en %)**



Source: IAU ; Espace Ville

Evolution de l'occupation du sol entre 2008 et 2017

	2017 (en ha)	Taux de variation 2008-2017
Espaces agricoles forestiers et naturels	2,9	+11,7%
Espaces ouverts artificialisés	54,2	-9,8%
Espaces construits artificialisés	447,5	+1,3%

Les quatre principales évolutions sont les suivantes :

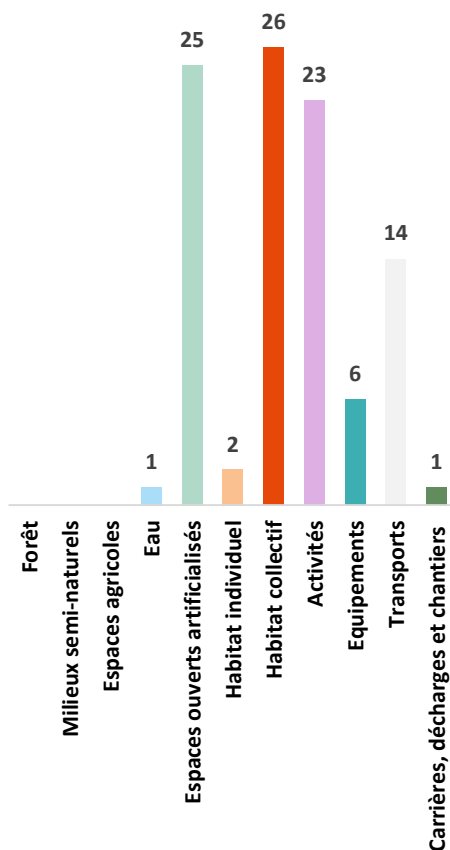
- Les espaces ouverts artificialisés sont passés de 60,1 hectares à 54,2 hectares
- L'habitat individuel qui est passé de 136,7 hectares à 139,6 hectares
- L'habitat collectif qui est passé de 86,7 hectares à 89,8 hectares
- Les activités qui sont passées de 62,4 hectares à 59,8 hectares

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol et les évolutions détaillées par commune : Pantin**



Type d'occupation du sol communale en 2017 (en %)



Source : IAU ; Espace Ville

Evolution de l'occupation du sol entre 2008 et 2017

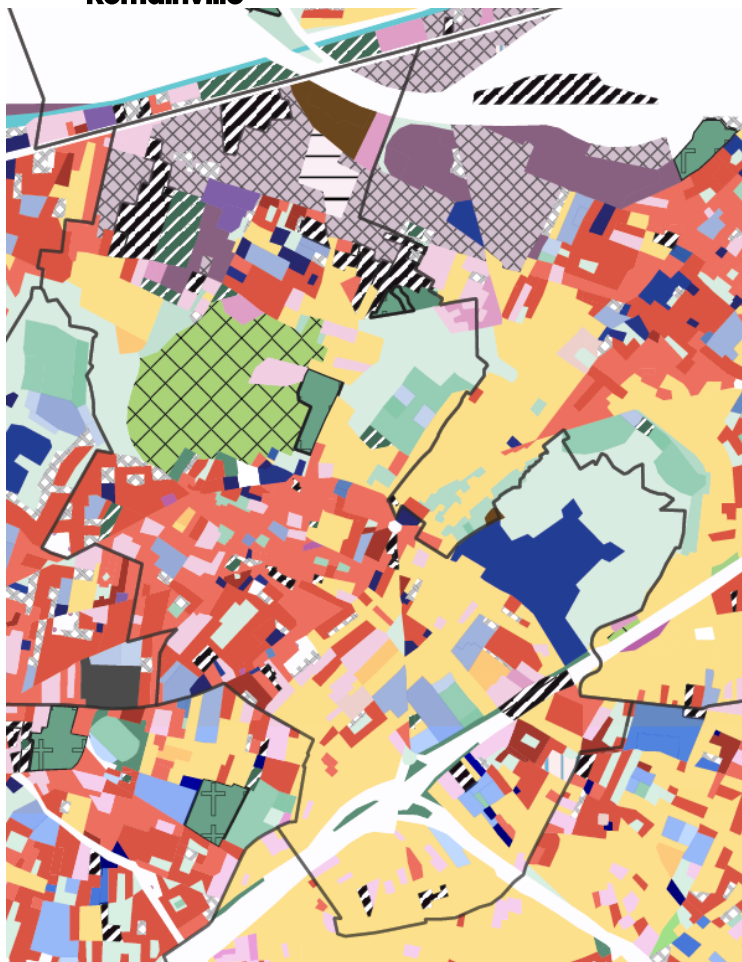
	2017 (en ha)	Taux de variation 2008-2017
Espaces agricoles forestiers et naturels	7,9	0%
Espaces ouverts artificialisés	129,1	-0,5%
Espaces construits artificialisés	363,6	+0,2%

Les principales évolutions sont les suivantes :

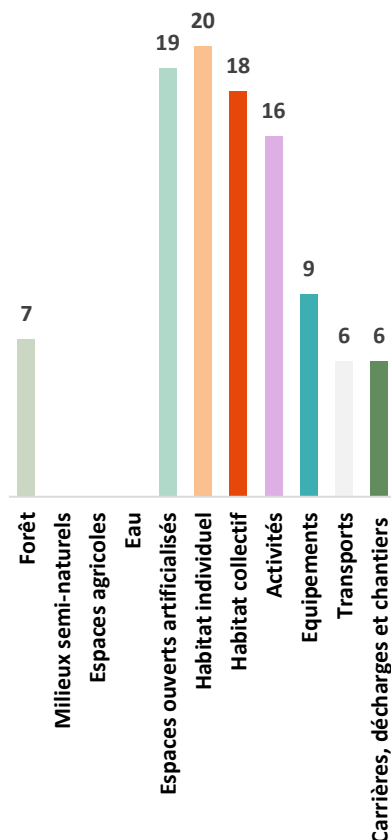
- L'habitat collectif est passé de 127,5 hectares à 132,7 hectares
- Les activités sont passées de 122,1 hectares à 119,8 hectares
- Les équipements sont passés de 31,4 hectares à 30,2 hectares
- Les transports sont passés de 67,8 hectares à 69,2 hectares

L'occupation du sol

- **L'occupation du sol et les évolutions détaillées par commune :**
Romainville



**Type d'occupation du sol
communale en 2017 (en %)**



Source : IAU ; Espace Ville

Evolution de l'occupation du sol entre 2008 et 2017

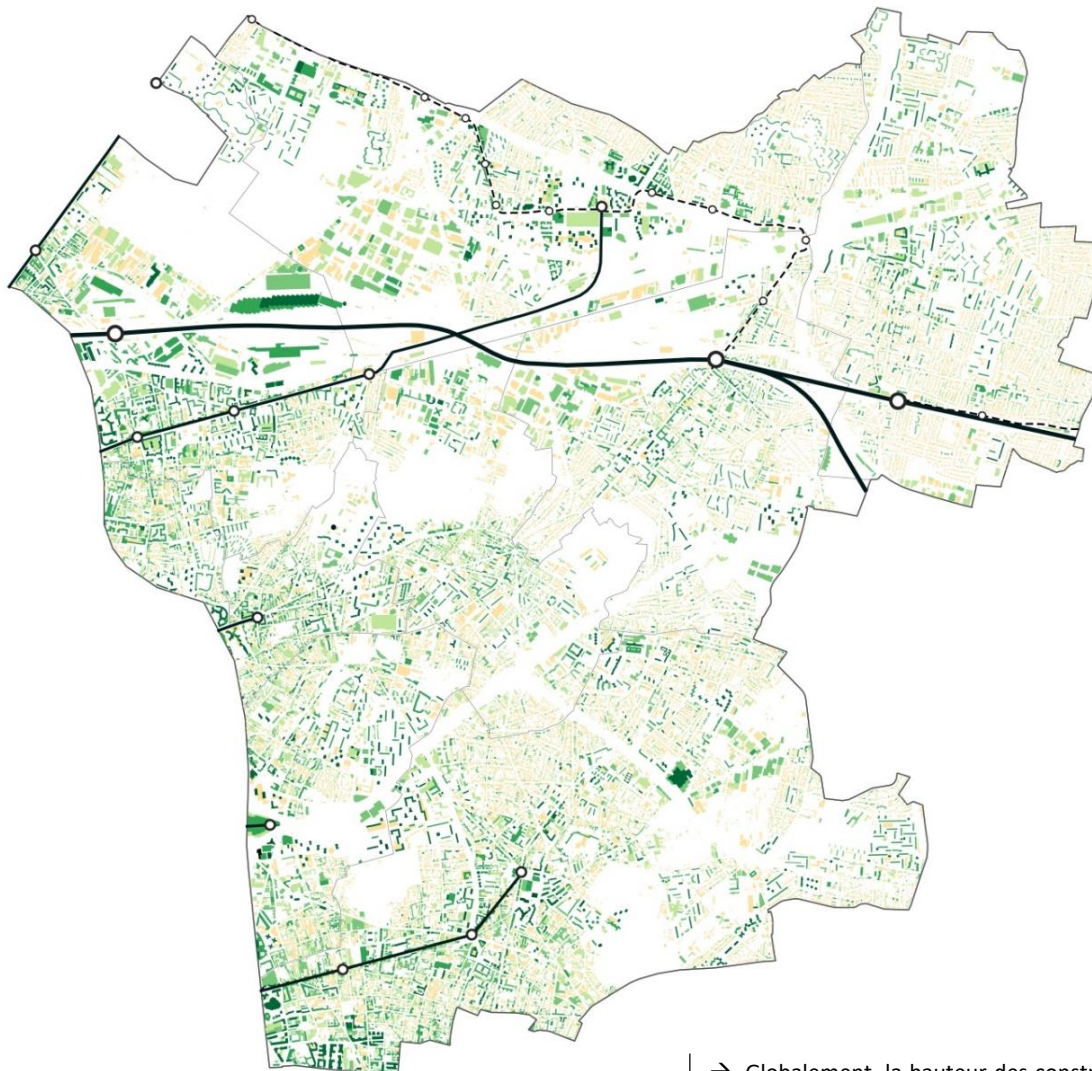
	2017 (en ha)	Taux de variation 2008-2017
Espaces agricoles forestiers et naturels	25,2	-6,3%
Espaces ouverts artificialisés	62,8	-1,3%
Espaces construits artificialisés	256,3	+1,1%

Les principales évolutions sont les suivantes :

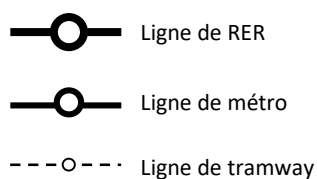
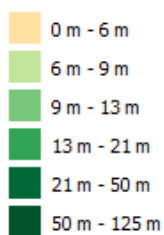
- Les milieux semi-naturels sont passés d'une surface de 1,6 hectare à une surface nulle en 2017
- Les espaces ouverts artificialisés sont passés de 63,6 hectares à une surface de 62,8 hectares
- L'habitat individuel est passé de 71 hectares à 70,2 hectares
- L'habitat collectif est passé de 61,1 hectares à 63,4 hectares
- Les activités sont passées de 62,2 hectares à 51,9 hectares

Etude des densités bâties

- **La hauteur du bâti**



Source : IAU ; Espace Ville



→ Globalement, la hauteur des constructions suit **un gradient décroissant de l'Ouest vers l'Est**.

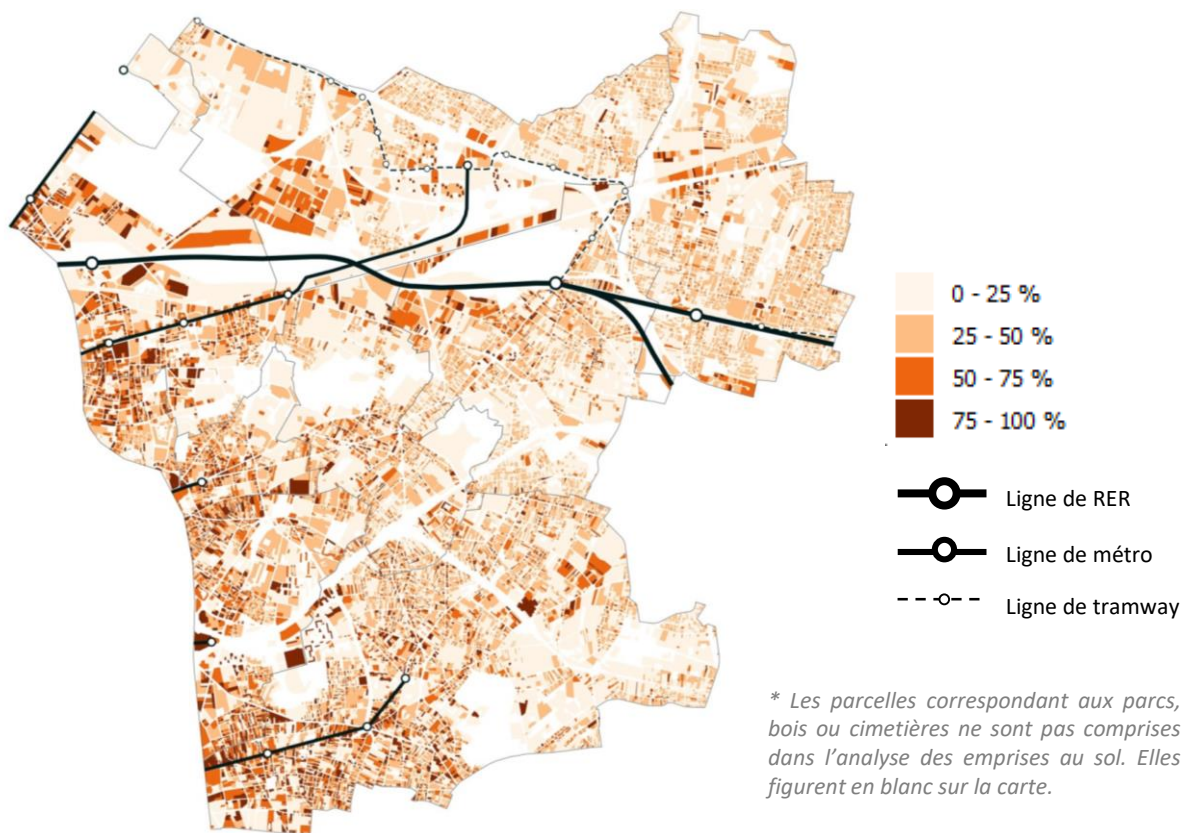
→ Les plus grandes hauteurs se concentrent **aux abords des lignes de transport en commun**, et particulièrement des gares, ainsi que **dans les centres urbains** sous forme de bâti continu.

→ Une grande partie du territoire est occupée par du bâti discontinu et bas, et notamment de l'habitat pavillonnaire. Ces hauteurs se localisent dans les communes les plus orientales.

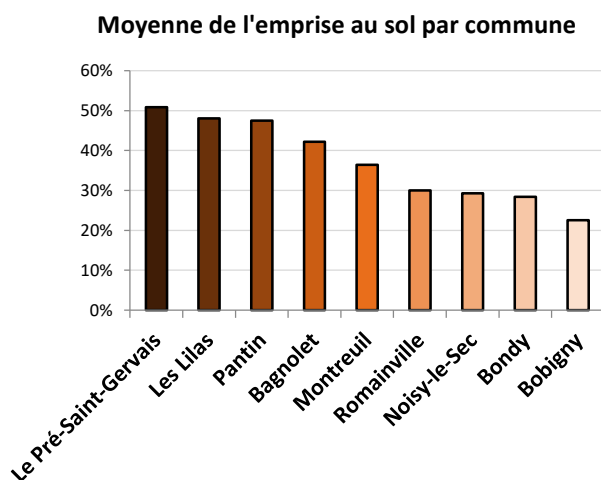
→ Les espaces de grands ensembles se distinguent également, par leur hauteur supérieure à 20 m – voire 50 m, et se spatialisent sous forme de poches au milieu d'un tissu plus pavillonnaire.

Etude des densités bâties

• L'emprise au sol des constructions



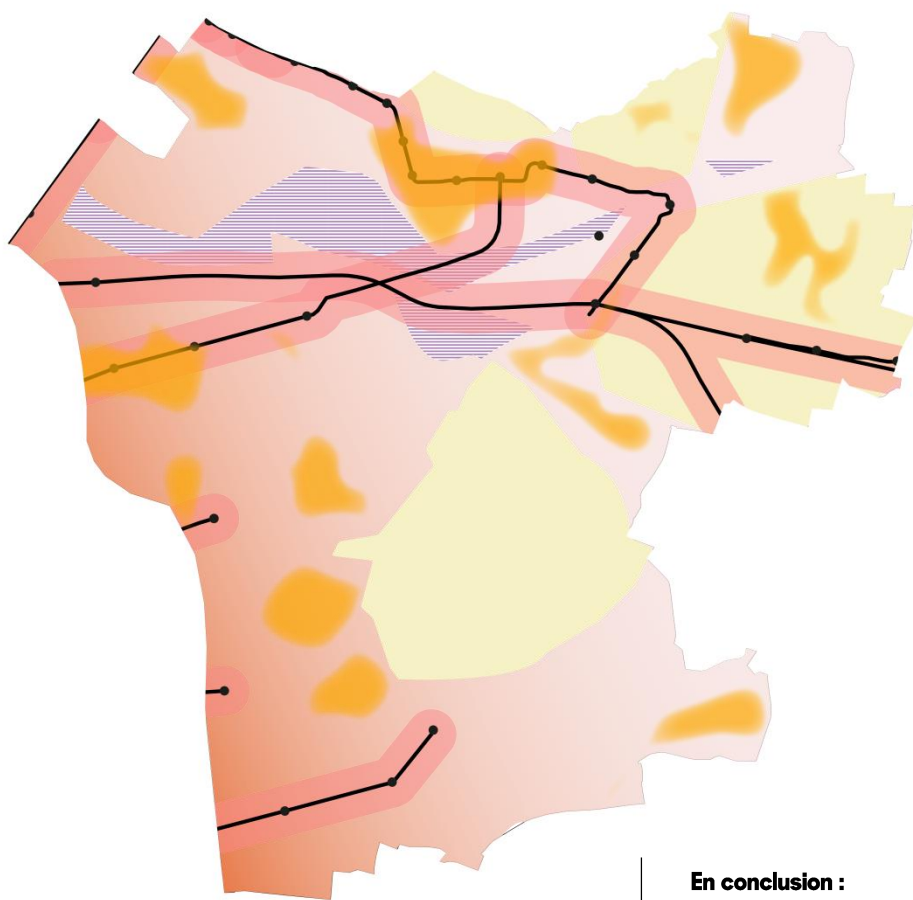
Source : IAU ; Espace Ville



- Tout comme pour les hauteurs des constructions, un **gradient Ouest-Est** du pourcentage d'emprise au sol est perceptible. Quelques nuances cependant :
- De grandes emprises dédiées aux activités économiques et commerciales le long du canal, ainsi qu'au Sud-Est de Montreuil.
- Des **emprises plus importantes dans les communes les plus proches de Paris**, en raison notamment de parcelles très petites et occupées par de l'habitat collectif.
- Les espaces de grands ensembles, bien que hauts, occupent en moyenne 0 à 25% des parcelles sur lesquelles ils s'implantent.
- Les secteurs d'habitat individuel représentent une surface importante du territoire, plutôt à l'Est, dont l'emprise au sol est de 25% - 50%.

Etude des densités bâties

- Schéma des types de densité bâtie



Source : IAU ; Espace Ville

En conclusion :



Une **densité plus forte à l'Ouest** du territoire, tant dans le taux d'emprise au sol que dans la hauteur bâtie, qui décroît en allant vers l'Est.



Une **densité également concentrée aux abords des gares** et axes de transport en commun.



Les **zones d'activités** : des emprises bâties importantes, mais des hauteurs faibles.



Des **espaces pavillonnaires peu denses**, occupant une partie importante de l'Est du territoire.

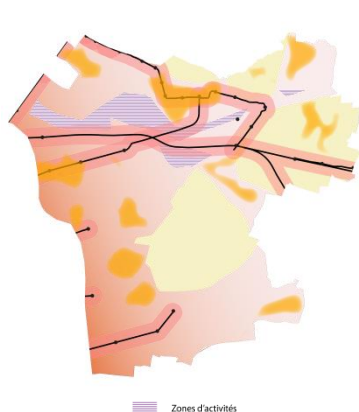


De l'habitat collectif de type **grands ensembles**, de grande hauteur mais à l'emprise faible.

Etude des densités bâties

• Le potentiel de mutabilité par type de tissu urbain

Les zones d'activités économiques

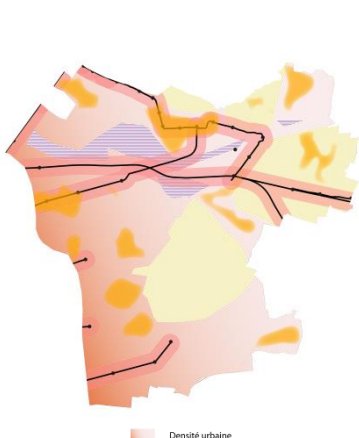


Source : IAU ; Espace Ville



- Les zones consacrées quasi-intégralement à l'activité économique sont présentes le long du Canal, particulièrement sur les communes de Pantin et Bobigny.
- Il s'agit de larges parcelles, dont l'emprise au sol est souvent importante, pouvant monter jusqu'à 100% de leur surface. L'espace restant est généralement dédié au stationnement et à la livraison. Cependant, les hauteurs de bâti sont relativement faibles. Il s'agit bien souvent de locaux d'activités s'élevant entre R+0 et R+2, sans grande qualité urbaine.
- Ces espaces ont un potentiel de densification intéressant, en jouant notamment sur les hauteurs de construction, avec la volonté d'essayer d'améliorer la dimension qualitative de ces espaces et notamment de redonner une place à la nature sur les parcelles privées.

L'habitat de faubourg



Source: IAU ; Espace Ville

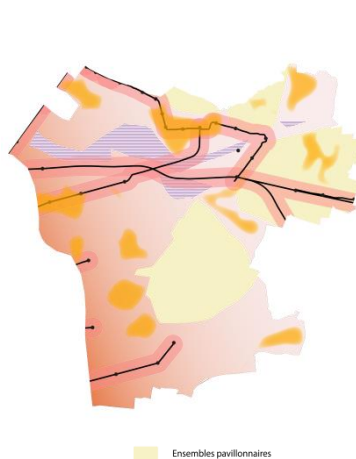


- Les centres villes actuels des communes du territoire sont pour la plupart occupés par un tissu de faubourg.
- Les parcelles y sont très étroites et allongées, mais présentent une diversité d'emprise au sol. Certaines atteignent des taux d'emprise de plus de 80%, quand d'autres ont une emprise au sol inférieure à 50%. Cela s'explique par exemple par la construction de plusieurs bâtiments sur une même parcelle.
- De la même manière, les hauteurs de bâti sont variables, passant parfois de R+1 à R+5 au sein d'un même îlot.
- L'implantation des bâtiments montre que les fonds de parcelles sont souvent laissés inconstructibles.
- La mutabilité de ces espaces de faubourg s'étudie au cas par cas, par des opérations ponctuelles en « dent creuse », par des surélévations ou des extensions de bâti, ainsi que par des opérations de démolition/reconstruction, dans le cas d'habitat dégradé et indigne. L'un des enjeux sur ce secteur est tout de même de redonner une place à la nature, que ce soit au niveau de l'espace public ou des cœurs d'îlots.

Etude des densités bâties

• Le potentiel de mutabilité par type de tissu urbain

L'habitat pavillonnaire

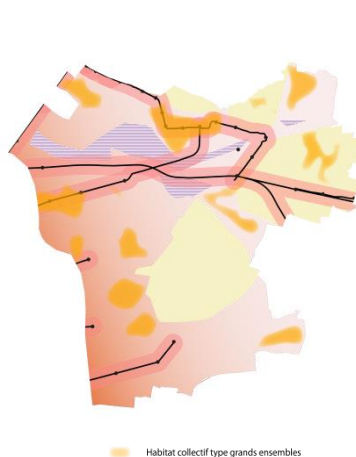


Source : IAU ; Espace Ville



- Le tissu pavillonnaire se situe essentiellement dans les communes les plus à l'Est.
- La taille des parcelles y est régulière, voire identique.
La hauteur de bâti est uniforme aussi, n'excédant que très rarement les 9 mètres.
Par conséquent, l'emprise au sol de ces parcelles est également régulière, entre 30% et 40% de la surface.
- La densification de ces espaces est délicate, l'enjeu étant de préserver l'harmonie du tissu pavillonnaire conférée par la régularité de ses formes urbaines.

L'habitat collectif de grands ensembles



Source: IAU ; Espace Ville

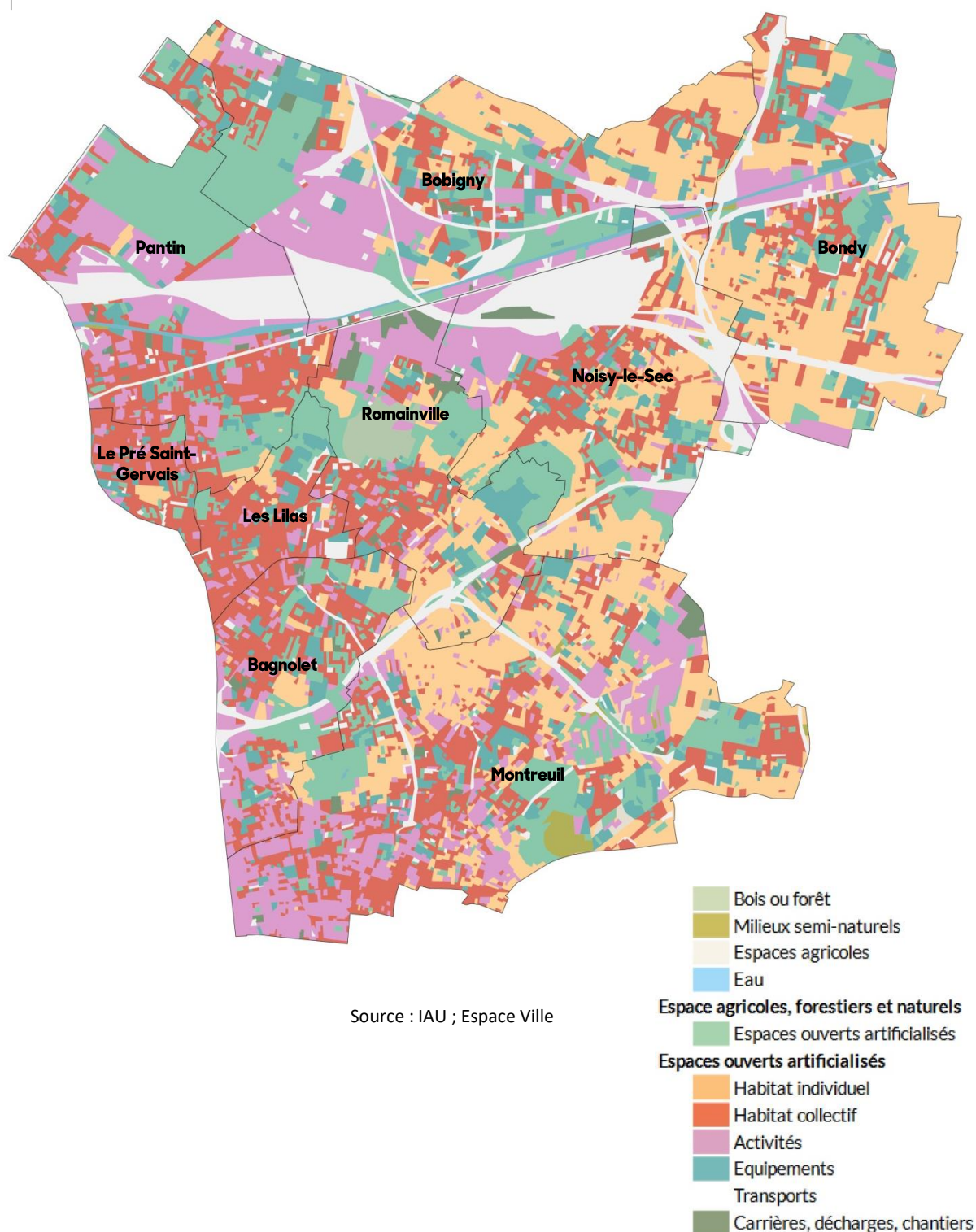


- De nombreux sites de grands ensembles, construits à partir des années 1960, existent sur le territoire d'Est Ensemble. Ils se situent aussi bien dans les communes proches de Paris que dans les communes dont les densités sont moins importantes.
- Les bâtiments sont implantés en cœur d'îlot et atteignent des hauteurs élevées, dépassant les 50 mètres pour certaines. En revanche, ces constructions n'occupent qu'une emprise au sol faible, souvent inférieure à 25% de la surface. Une partie importante de la surface restante est consacrée à des espaces verts.
- Le collectif de grands ensembles se caractérise par une organisation bâtie avec de faibles emprises au sol au sein de grandes parcelles et de vastes espaces verts. Un potentiel théorique de densification de certains de ces espaces libres existe donc. Toutefois, compte tenu des caractéristiques (hauteurs, emprise au sol, organisation, etc.) ces espaces présentent de faibles capacités de mutation, en dehors d'opérations de renouvellement urbain d'envergure du type ANRU.

Les formes urbaines et architecturales

Un territoire caractérisé par la mixité de ses formes urbaines, notamment à l'ouest.

Le territoire se caractérise par la grande mixité de ses formes urbaines quelle que soit l'échelle d'analyse. Si chaque quartier a ses spécificités (dominante pavillonnaire, grands ensembles, bâti industriel ou de faubourg, maisons rurales et maraîchères...), on rencontre peu de secteurs organisés et monofonctionnels.



Les formes urbaines et architecturales

• L'habitat individuel spontané

L'installation de cette forme urbaine dans le paysage d'Est Ensemble s'est échelonnée par vague à plusieurs époques.

Les premiers pavillons sont construits à la fin du XIX^{ème} siècle et accueillent une population souvent bourgeoise, ce qui se retrouve dans le choix des matériaux tels que la pierre meulière. Ces pavillons s'implantent sur un parcellaire contraignant, issu d'anciennes parcelles agricoles.

Les années 1930 voient s'édifier des maisons plus récentes, d'architecture modeste, implantées de manière libre sur plusieurs îlots.

Ces pavillons ont été réalisés en auto-construction, ce qui donne lieu à une irrégularité de leurs gabarits et formes architecturales, mais qui offre toutefois un paysage dynamique renforcé par la présence de jardins individuels et de rues parfois arborées.

Ils sont encore très présents sur le territoire aujourd'hui.



Localisation :

- Quartiers du Plateau et Dhuis à Bagnolet
- Quartier Edouard Vaillant à Bobigny
- Quartier Sud des Lilas
- Quartier Sud de Bondy
- La Villa du Pré, au Pré-Saint-Gervais
- ...



Quartier Edouard Vaillant, Bobigny – Source : google



Organisation urbaine

Cette forme urbaine se développe par îlot autour de voies de desserte. Le paysage urbain de ce type de quartier est composite, lié à la diversité des formes bâties.

Il bénéficie généralement d'une couverture végétale importante constituée par la succession de jardins privés.



Organisation parcellaire

Les parcelles sont réparties régulièrement de part et d'autre des voies. Leurs formes sont rectangulaires et elles sont généralement étroites et de petite taille.



Organisation bâtie

Le bâti est implanté majoritairement en retrait de l'alignement par rapport aux voies, et souvent sur les limites séparatives, créant de la mitoyenneté. Les maisons se développent sur 1 ou 2 niveaux et l'emprise au sol est de l'ordre de 30% à 40%.

Les formes urbaines et architecturales

• L'habitat individuel organisé

Cette forme urbaine s'est développée de manière ponctuelle sur le territoire, à partir de la moitié du XXème siècle. Il s'agit de petites opérations d'ensemble qui s'intègrent au sein des quartiers pavillonnaires.

Les maisons sont d'architectures différentes, mais respectent des alignements à la rue similaires et s'implantent sur des parcelles quasiment identiques les unes aux autres. Cette régularité donne à voir un paysage harmonieux et l'identité exclusivement résidentielle y confère une atmosphère calme.

Elles demeurent relativement peu nombreuses à l'échelle de l'agglomération.



Localisation :

- Sud de Noisy-le-Sec, et quartier du Merlan
- Lotissement Bellevue à Bagnolet
- Lotissements à l'Ouest et au Nord de Bondy
- ...



Lotissement Bellevue, Bagnolet – Source : google



Organisation urbaine

Peu tournés vers le reste du territoire, ces quartiers ont adopté une organisation qui se fait autour de voies de desserte se terminant souvent en impasse.



Organisation parcellaire

Le parcellaire est assez bien structuré et homogène. Les espaces libres situés en fond de parcelle sont utilisés en petits jardins d'agrément. Les cœurs d'îlots présentent généralement une couverture végétale importante.



Organisation bâtie

Il s'agit de petites maisons de ville mitoyennes sur une ou deux limites séparatives, implantées à l'alignement. Ces constructions présentent des architectures diverses.

Les formes urbaines et architecturales

• Les grandes résidences de collectif

Cette forme urbaine s'est développée dans les années 1960-70, à l'époque des Trente Glorieuses. Ces grands ensembles sont caractérisés par de grandes parcelles, une implantation en cœur d'îlot et des immeubles de grande taille sous forme de barres ou de tours. Les espaces libres de pieds d'immeubles sont également conséquents, mais peu souvent valorisés.

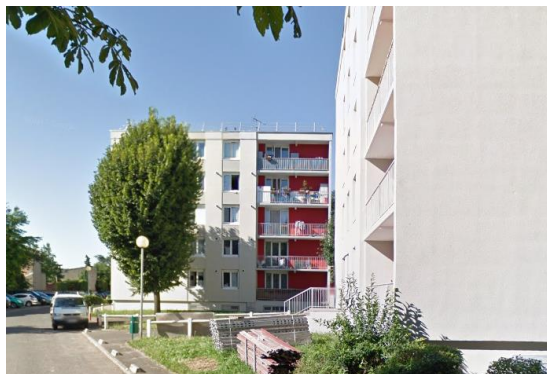
Leur apparition crée à l'époque une première rupture des échelles dans le paysage urbain.

De nombreuses opérations de rénovation urbaine sont en cours sur ces grands ensembles à travers le Plan de Rénovation Urbaine et le Nouveau Plan National de Rénovation urbaine.



Localisation :

- Quartiers du Langevin, des Feuillères et des Trois Bonnets à Noisy-le-Sec
- Quartier centre-ville de Bobigny
- Quartiers Nord et Centre de Bondy
- Quartiers Cachin et Gargarine à Romainville
- ...



Noisy-le-Sec – Source : google



Organisation urbaine

Se détachant de la trame viaire traditionnelle, cette typologie s'implante au cœur de vastes îlots plus ou moins paysagers qui accueillent également d'importants espaces de stationnement.



Organisation parcellaire

Les constructions s'implantent sur des parcelles très étendues qui forment parfois des quartiers à part entière au sein de la Ville.



Organisation bâtie

L'architecture de ces résidences se caractérise par un bâti linéaire avec très souvent une hauteur importante.



Les formes urbaines et architecturales

• Les grands collectifs urbains

Datant du début du XXe, ces immeubles sont le plus souvent implantés le long des grands axes. En lien avec l'industrialisation et l'accroissement de la population, ils remplacent les maisons de bourg.

Ces constructions sont assez hautes (6 à 8 niveaux) et en travée. Elles se caractérisent par une grande variété des matériaux et des couleurs de façade ainsi que par des ornements recherchés (moulures en encadrements et bandeaux, ferronneries en fonte moulée...).

Les grands collectifs urbains occupent toujours une place importante aujourd'hui sur le territoire.



Localisation :

- Dispersés dans le tissu urbain de Montreuil
- Quartier du Petit Noisy à Noisy-le-Sec
- Résidence de l'Avenir et secteur Est des Lilas
- ...



Montreuil – Source : google



Organisation urbaine

Cette forme urbaine est implantée à l'alignement ou en léger retrait des voies publiques et forme un front bâti continu.



Organisation parcellaire

Cette typologie s'implante sur de larges parcelles de formes plutôt géométriques encadrées par des voies de desserte.



Organisation bâtie

Si la hauteur des constructions varie, elle dépasse régulièrement le R+6. L'emprise au sol de cette typologie est de l'ordre de 40%. Les espaces extérieurs accueillent souvent des places de stationnement.

Les formes urbaines et architecturales

• L'habitat de faubourg

Cette forme d'habitat est héritée d'une période s'étendant de la fin du XVII^{ème} jusqu'aux deux Guerres Mondiales. Son apogée a lieu durant l'époque industrielle à la fin du XIX^{ème} siècle. Il s'agit d'un tissu dense et mixte, à l'alignement sur rue, sous forme d'immeubles et maisons de ville. Ces constructions accueillait de nombreux ateliers d'artisanat et d'industrie, dont il reste encore aujourd'hui de nombreux stigmates.



Localisation :

- Secteur Nord du Pré-Saint-Gervais
- Quartier de centre-ville de Bondy
- Centre ancien de Montreuil, notamment rue de Paris et rue Dreyfus
- Centre ancien et quartier sud du au centre-ville des Lilas
- ...



Organisation urbaine

Il s'agit d'ensembles linéaires implantés à l'alignement sur rue. Cette forme urbaine correspond aux traces de l'ancien village et au tissu de faubourg du centre ancien aux abords des grands axes de communication.



Organisation parcellaire

Un parcellaire en majorité laniéré. Des espaces publics minimisés limités à la voirie et aux trottoirs. Les espaces en fonds de parcelles sont occupés par des cours minérales ou des bâtiments annexes.



Organisation bâtie

Le bâti est implanté à l'alignement par rapport aux voies, et sur les limites séparatives, créant ainsi un front urbain continu.

Les formes urbaines et architecturales

• Le collectif récent

Les immeubles collectifs sous forme d'îlots ou d'opérations plus ponctuelles se retrouvent sur l'ensemble des communes du territoire. Ils viennent remplacer des bâtiments dégradés, insalubres ou se placer en dent creuse du tissu urbain.

Ces opérations de logement n'excèdent que peu souvent une hauteur en R+6 et accueillent pour la plupart des commerces de proximité ou des équipements en pied d'immeuble. Elles ont vocation à apporter de la mixité fonctionnelle aux quartiers trop résidentiels.

De nombreuses opérations ont été réalisées ces dernières années et/ou sont encore en cours d'achèvement.



Localisation :

- Quartier du Londeau à Noisy-le-Sec
- Quartiers NPNRU de Lattre et Terre Sainte Blaise à Bondy
- ZAC du Port, Pantin
- ...

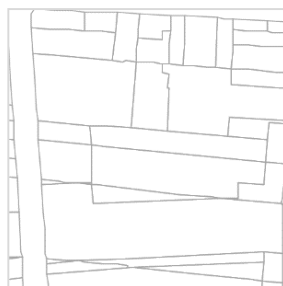


Noisy-le-Sec – Source : google



Organisation urbaine

Ces immeubles ont été construits lors d'opérations de renouvellement urbain. Ce type de forme urbaine se développe par des opérations ponctuelles au sein du tissu existant où des maisons, des espaces libres ou d'anciennes emprises d'activités ont laissé la place à des plots d'habitat collectif.



Organisation parcellaire

Les constructions sont implantées sur des parcelles variées issues de remembrement foncier et d'anciennes emprises industrielles. Ces opérations permettent de dégager des espaces publics et des espaces verts en pied d'immeuble ou en cœur d'îlots. De plus, le développement de la réglementation HQE a permis de construire des bâtiments plus performants.



Organisation bâtie

Il s'agit de plots assez denses et récents. Une variété de styles architecturaux dans le traitement des façades (rythme, ouverture, balcon, matériaux de parement) contribue à améliorer l'image esthétique des quartiers et à valoriser le cadre de vie.

Les formes urbaines et architecturales

• Les bureaux

La tertiarisation de l'activité économique à la fin du XXème siècle a transformé le paysage urbain, remplaçant la plupart des locaux industriels par des immeubles de bureaux.

Il s'agit de constructions atteignant des hauteurs élevées, et des emprises au sol importantes sur de grandes parcelles. Leur architecture est simple, bien que variée en fonction des décennies dans lesquelles elles ont été construites.

Ces formes urbaines se retrouvent dans chacune des communes d'Est Ensemble mais se concentrent toutefois davantage dans les communes limitrophes de Paris (Montreuil, Pantin, Bagnolet) ou à proximité immédiate des grands axes de transport.



Localisation :

- Sud-Ouest de Montreuil
- Secteur de l'échangeur à Bagnolet
- Centre-ville de Bobigny
- Quartier de la gare à Pantin
- ...



Romainville – Source : google



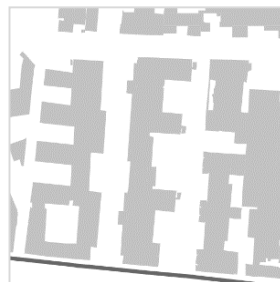
Organisation urbaine

Se détachant de la trame viaire traditionnelle, cette typologie s'implante au cœur de vastes îlots paysagers qui accueillent également d'importants espaces de stationnement.



Organisation parcellaire

Les constructions s'implantent sur des parcelles très étendues qui forment parfois des quartiers à part entière au sein de la Ville.

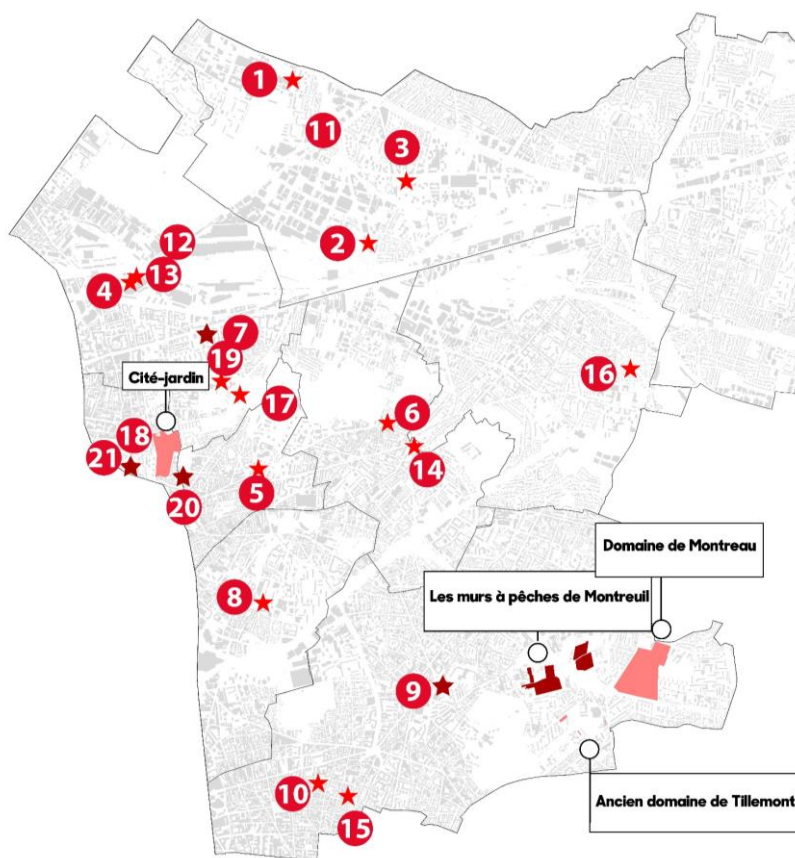


Organisation bâtie

L'architecture de ces constructions se caractérise par un bâti linéaire avec très souvent une hauteur importante.

Le patrimoine

• Les sites et monuments historiques du territoire



- Site inscrit
- Site classé
- ★ Monuments historiques classés
- ★ Monuments historiques inscrits

Source: DRIEE ; Espace Ville

→ Le territoire est concerné par la présence de plusieurs monuments et sites historiques inscrits et classés.

Architecture hospitalière d'assistance- de protection sociale

- 1** Hôpital Avicennes- ancien hôpital franco-musulman
- 2** Cimetière musulman

Architecture de l'administration ou de la vie publique

- 3** Bourse du travail
- 4** Hôtel de ville de Pantin
- 5** Théâtre du Garde-Chasse

Architecture religieuse

- 6** Eglise Saint-Germain l'Auxerrois
- 7** Eglise Saint-Germain
- 8** Eglise Saint-Leu-Saint-Gilles
- 9** Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul

Architecture industrielle et ferroviaire

- 10** Porcelainerie Samson
- 11** Ancienne gare SNCF de la Grande Ceinture
- 12** Usine élévatrice des eaux

Architecture de culture, recherche, sport-loisir

- 13** Piscine Leclerc
- 14** Cinéma le Trianon
- 15** Studio Albatros

Architecture expérimentale

- 16** Cité du Merlan

Architecture scolaire

- 17** Ecole de plein air
- 18** Groupe scolaire Jaurès-Brossolette

Architecture domestique

- 19** Folie de Romainville

Génie civil

- 20** Regard du Trou Morin
- 21** Fontaine du Pré

Le patrimoine

- **Le territoire d'Est Ensemble, dispose de 3 sites inscrits et 1 site classé :**

- **Les murs à pêches de Montreuil (Site classé)**

Patrimoine identitaire de la ville de Montreuil et territoire d'exception à l'échelle métropolitaine, les 34 hectares des murs à pêches représentent aussi un espace naturel de biodiversité et un haut lieu de la culture Montreuilloise.



Source: Murs à pêches-Ville de Montreuil

- **La cité-jardin du Pré-Saint-Gervais (Site inscrit : Pré-Saint-Gervais/Les Lilas/Pantin)**

La cité-jardin du Pré-Saint-Gervais a été construite par l'architecte Félix Dumail. Elle se trouve sur trois villes : le Pré Saint-Gervais, Les Lilas et Pantin. Elle compte 56 logements en pavillons et 1 200 en collectifs.



Source: Cité-Jardin-Tourisme 93

- **Le Domaine de Montreau à Montreuil (Site inscrit)**

Ouvert au public en 1934, ce parc de 15 hectares est l'un des plus anciens espaces paysagers de la région parisienne. Il offre les caractéristiques d'un jardin à la française avec trois pièces d'eau, des essences d'arbres exotiques, ses parterres fleuris. Il dispose d'une roseraie, d'une structure de jeu et d'un labyrinthe végétal.



Source: Parc de Montreau- Montreuil environnement

- **Les pièces d'eau de l'ancien domaine de Tillemont à Montreuil (Site inscrit)**

L'ancien château de Tillemont, se trouvait à Montreuil. Ses deux bassins, reliquats des douves du château sont toujours visibles aujourd'hui.

Le patrimoine

- **Le territoire d'Est Ensemble, dispose de 10 monuments Historiques inscrits dont :**

- **L'hôpital franco-musulman à Bobigny**

L'hôpital Avicenne est installé à Bobigny, dans le département de la Seine-Saint-Denis. Hôpital d'urgence doté de 550 lits, il est depuis 1962 un établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et héberge le SAMU 93 et l'Établissement français du sang.



Source: Hôpital franco-musulman- Bobigny- APHP

- **La cité du Merlan de Noisy-le-Sec**

La cité expérimentale de Noisy-le-Sec, composée de 55 maisons issues de 7 pays (Suisse, Suède, Finlande, Angleterre, États-Unis, Canada, France), constitue l'un des chantiers expérimentaux à l'initiative du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui fut réalisé entre 1945 et 1952.



Source: Cité Merlan-Tourisme 93

- **L'espace Albatros à Montreuil**

En 1904, Charles Pathé a déjà bien affirmé son influence dans l'industrie du cinéma, notamment grâce à sa réussite dans l'industrialisation d'appareil de prise de vue et de pellicules. Le cinéaste et directeur de production Ferdinand Zecca lui conseille de fonder un nouveau studio à Montreuil, pour concurrencer la Star Film de la société de Georges Méliès. Pathé trouve une ancienne écurie située au 52, rue du Sergent Bobillot. Les boxes à chevaux sont transformés en loges, et il construit une grande verrière pour profiter de la lumière naturelle pendant le tournage des films.



Source: Espace Albatros- Montreuil

- **L'église Saint-Leu-Saint-Gilles à Bagnolet**

L'église a été construite sur l'ancienne chapelle de Bagnolet datant du XIII^e siècle et a eu deux phases de construction. La première phase de construction est datée entre 1547 et 1559 et concerne uniquement trois travées (sur les six) qui s'ouvrent sur la nef centrale, ainsi que la chapelle donnant sur la travée située la plus au sud. La seconde phase de construction est datée de la seconde moitié du XVIII^e siècle et elle a rajouté trois travées occidentales, la façade principale et le clocher.



Source: Église Saint-Leu-Saint-Gilles-
Observatoire du patrimoine religieux- Bagnolet

Le patrimoine

- **Le cinéma le Trianon à Romainville**

Le Trianon a été pendant de nombreuses années le décor de l'émission « la Dernière Séance » animée par Eddy Mitchell. Reconstitué en 1953 après les bombardements de la seconde guerre mondiale par l'architecte Gérard Geneste, il a été classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.



Source: Cinéma le Trianon- Romainville

- **Le théâtre des Gardes-chasse des Lilas**

L'architecture de la salle des fêtes, destinée à servir également de salle de banquet et de conférence, s'inspire fortement de celle du Trianon de Versailles.

Un repérage patrimonial approfondi figurera dans les annexes du PLUI.



Source: salle des fêtes des Lilas- CD 93

Le patrimoine

- **Le territoire d'Est Ensemble, dispose de 4 Monuments Historiques classés dont :**

- **L'église Saint-Germain de Pantin**

L'église Saint-Germain est attestée en 1096. L'église est reconstruite à partir de 1664, après que l'édifice antérieur ait été déclaré vétuste par une ordonnance du roi en 1649.



Source: Eglise Saint-Germain-Tourisme 93

- **La Fontaine du Pré-Saint-Gervais**

La Fontaine du Pré est une fontaine et un regard situé en face de l'hôtel de ville. Le regard est construit dans le cadre des aménagements hydrauliques des Eaux du Pré-Saint-Gervais, permettant d'acheminer les sources de la colline vers le prieuré Saint-Lazare, à Paris. Il est remplacé au XVII^{ème} siècle par l'édifice actuel lorsque l'exploitation des sources est confiée à la ville de Paris. Le regard construit au-dessus de la Fontaine du Pré est reconstruit sous la forme d'un édifice rectangulaire à étage de 4,5 x 3,5 m et de 6 m de haut.



Source: Fontaine du Pré- Patrimoine 93

- **Le regard du Trou-Morin au Pré-Saint-Gervais**

Le regard du Trou-Morin (sans doute d'origine médiévale et restauré au XVI^e siècle) et la Fontaine du Pré (détruite puis remplacée par l'édifice actuel).



Source: Regard du Trou-Morin- Ville du Pré-Saint-Gervais

- **Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul à Montreuil**

Classée Monument historique en 1913, l'église Saint-Pierre-Saint-Paul est l'une des plus vieilles d'Ile-de-France. Elle fut l'église paroissiale des rois de France en résidence à Vincennes. Au XIII^e siècle, St Louis et sa mère Blanche de Castille en étaient paroissiens. Le roi Charles V et son épouse Jeanne de Bourbon y furent baptisés en 1337.



Source: Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul- Tourisme 93

Le patrimoine

• Les maisons de maître

Le territoire accueille de nombreuses maisons remarquables de type maisons de maître ou bourgeoises. Souvent en pierre de taille ou en meulière, elles présentent un gabarit important et arborent différents styles.



Localisation :

Les maisons de maître sont disséminées sur l'ensemble du territoire

Les maisons bourgeoises :

FIN DU XIXÈME SIÈCLE – ENTRE-DEUX-GUERRES

- Souvent isolées au milieu d'une propriété, précédées d'une cour et complétées d'un jardin
- Implantées en retrait ou perpendiculairement à l'espace public
- Peuvent être en limite séparative
- Ecriture architecturale soignée : façade en enduit ou en pierre meulière, modénatures en plâtre, pierre ou brique avec des éléments de décor, ferronneries travaillées
- Formes de toiture variables : toit pavillon, à comble brisé ou, plus rares, à long pan avec des lucarnes



Les Lilas – Source : PLU des Lilas

Les maisons meulières :

FIN DU XIXE SIÈCLE - ANNÉES 1950

C'est un entre-deux de la maison ouvrière et de la grande demeure dont elle reprend les caractéristiques mais dans des dimensions moindres en fonction des moyens financiers de ses propriétaires.

- En retrait de la rue, séparée par un jardin
- Façade : baie plus haute que large, façade en meulière et brique ponctuellement, détails en brique ou bois. Richesse des ornements variable.
- Toiture à deux pentes ou à plusieurs versants, couvertures en tuiles mécaniques avec des épis et des faîtages qui peuvent être ouvragés



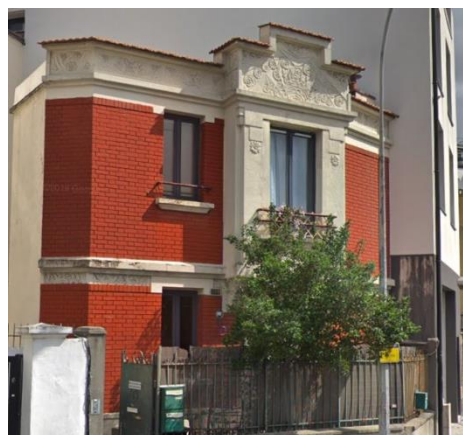
Montreuil – Source : google

Les pavillons Art-Déco :

ENTRE-DEUX-GUERRES

Les pavillons sont disséminés sur l'ensemble du territoire.

- Contraste entre la brique et l'enduit, présent en rez-de-chaussée et en linteaux ; briques souvent monochromes
- Ornaments : motifs décoratifs comme les fleurs stylisées ou dessins géométriques abstraits ; frises en relief ; ferronneries souvent à motifs géométriques ou reprenant le modèle de la corbeille de fruits ; porte d'entrée en fer et en verre très soignées.



Les Lilas – Source : google

Le patrimoine

• Les immeubles de rapport

De nombreux immeubles sont réalisés entre le milieu du XIXe siècle et les années 1930, et implantés le long des axes principaux.

Il existe deux types d'immeuble :

- Ceux destinés uniquement aux logements,
 - Façade en brique ou meulière
 - Décors et ornements
- Ceux mixant un programme de logements et de commerces en Rdc et implantés sur des axes majeurs et commerçants.
 - Composition tripartite de la façade (Rdc formant soubassement, étages courants, attique ou couronnement)
 - Façades en brique
 - Décors et ornements

Les façades sont ordonnancées.

Décors : frises sous forme de moulures, ferronneries travaillées

Les toitures est plus ou moins complexe. Les couvertures sont souvent en tuile mécanique.

Les combles peuvent être éclairés par des lucarnes.



Le Pré Saint-Gervais – Source : google

Les immeubles Art-Déco :

Le style Art Déco, plus récent, est également visible sur le territoire :

- Briques ocre jaune ou rouge, ou enduit blanc
- Ornaments
- Dernier niveau souvent en retrait



Localisation :

Les immeubles de rapport se situent ponctuellement le long des axes structurants, et particulièrement dans les communes les plus à l'Ouest.



Les Lilas – Source : google

Le patrimoine

• Le bâti de faubourg

Très présents sur le territoire, en particulier dans les centres villes des communes limitrophes à Paris, ces ensembles accueillent une diversité urbaine et fonctionnelle participant de l'identité d'Est Ensemble.

Les immeubles de rapport populaires :

Ce sont des immeubles construits au milieu du XIXe siècle, liés aux mutations économiques et sociales de l'époque.

- Implantation à l'alignement des rues, le long des grandes artères
- Façades en plâtre
- Décoration, modénatures simples : bandeaux horizontaux et encadrements de fenêtres moulurés, ferronneries généralement en fonte moulée.



Montreuil– Source : google

Les maisons en bande :

Ce sont des immeubles construits au milieu du XIXe siècle, liés aux mutations économiques et sociales de l'époque.

- Implantation à l'alignement des rues
- Implantation en retrait, jardinets à l'avant
- Formes et matériaux variés : enduites ou meulière.
- Pentes de toit et égout de toiture identiques ou très similaires. Ouvertures rythmées.

Ces maisons sont parfois totalement identiques.



Bondy– Source : PLU Bondy



Localisation :

Le bâti de faubourg constitue la majeure partie du tissu urbain de centre-ville

Le patrimoine

• Les maisons ouvrières

Ces maisons, très présentes sur le territoire, se sont développées de la fin du XIXe siècle aux années 1950 et constituent un marqueur de l'identité et de l'histoire industrielle du territoire. Ce sont les constructions les plus modestes.

- Les bâtiments s'implantent soit en alignement sur rue, soit en retrait de la rue
- Un jardin avec clôture la sépare de la rue.
- Les clôtures anciennes sont en fer forgé sur murs bahuts avec une clôture et un portail de facture simple
- Toit à deux pentes en tuiles mécaniques
- Les baies suivent un axe de symétrie central
- Ces maisons (probablement en parpaings de mâchefer) sont enduites pour les plus modestes ou en meulière
- Elles possèdent peu de décors.



Localisation :

Les maisons ouvrières sont disséminées sur l'ensemble du territoire



Bondy – Source : PLU Bondy



Bagnolet – Source : google



Romainville – Source : google

Le patrimoine

• Le patrimoine industriel

Le passé et l'identité industriels d'Est Ensemble ont marqué ce territoire. Après la désindustrialisation à partir des années 1970, une grande partie de ces locaux industriels ont été détruits ou transformés. De nombreux édifices et constructions témoignent encore de cette histoire (usines, ateliers d'artisans, maisons ouvrières, maisons de maître, etc.) et ont été reconvertis en logements, lieux culturels ou bureaux d'activités.

La plupart des vestiges de cette époque présentent les caractéristiques suivantes :

- Constructions alignées sur la rue et organisées autour d'une cour, ou alignement sur la rue pour certains ateliers
- Façade en brique apparente ou béton
- Ossature béton ou métallique
- Verrières
- Couverture en sheds à tuiles mécaniques ou zinc ; ou toiture terrasse
- Structure intérieure en halle

Certaines communes, telles que Noisy-le-Sec, ont vu leur patrimoine industriel disparaître intégralement suite aux destructions de la guerre.



Laboratoire pharmaceutique Roussel-Uclaf, Romainville – Source : google



Usine Cuprotube, les Lilas – Source : google



Montreuil – Source : google



Localisation :

Le patrimoine industriel est concentré le long des axes de transport du territoire (Canal de l'Ourcq, voies ferrées, axes routiers). Les entités plus petites telles que les ateliers et petites industries se retrouvent ponctuellement dans le tissu urbain dense.

Le patrimoine

• Le patrimoine contemporain

Ces constructions sont plus récentes, elles ont été édifiées à partir de la seconde moitié du XXe siècle. Elles font aujourd'hui partie intégrante de l'identité d'Est Ensemble et contribuent à son paysage de mosaïque.

Grands ensembles

SECONDE MOITIÉ DU XXÈME SIÈCLE

Ces constructions, imposantes constituent un aspect incontournable du patrimoine d'Est Ensemble.

- Implantation en cœur d'îlot
- Simplicité volumétrique : tour ou barre d'immeuble
- Façade rythmée, ouvertures en travée
- Espaces publics importants, minéraux ou végétalisés

L'architecture d'Emile Aillaud se distingue en rompant l'orthogonalité traditionnelle des grands ensembles et en adoptant la forme du « serpent ». Le quartier des Courtilières à Pantin, et celui de l'Abreuvoir à Bobigny sont les deux exemples présents sur le territoire. Ils sont tous les deux labellisés « Patrimoine du XXème siècle ».



Localisation :

Les grands ensembles occupent de larges surfaces situées généralement à l'écart des centres urbains, proches des quartiers pavillonnaires



Les Courtilières, Pantin– Source : PLU de Pantin



Cité de l'Abreuvoir, Bobigny, Pantin– Source : Google

Maisons contemporaines/lofts

FIN XIXÈME - XXIÈME SIÈCLE

Ces constructions prennent souvent la forme d'extension ou se localisent dans la programmation des nouveaux projets.

- Volumétrie plus libre
- Absence de symétrie
- Toiture asymétrique ou toiture terrasse
- Baies généralement généreuses.
- Bonne insertion en termes de gabarits, matériaux, et teintes de façades



Localisation :

Les maisons et extensions contemporaines se retrouvent ponctuellement dans le tissu urbain dense.



Les Lilas – Source : PLU des Lilas

Le patrimoine

• Le patrimoine paysager- Canal de l'Ourcq

Du fait de la diversité de ses usages, des séquences urbaines spécifiques qui le constituent, de sa longueur, 11 km depuis Stalingrad à la limite entre le grand et le petit gabarit, l'identité du canal est à la fois très forte et multiple.

Ouvrage d'art créé au début XIX^{ème} pour alimenter Paris en eau potable, le canal de l'Ourcq véhicule aujourd'hui une identité forte liée tout simplement au plan d'eau, à la force de son tracé et à sa fonction d'espace de circulation fluviale, en particulier sur sa partie grand gabarit.

Situé au cœur de territoires urbains denses, et traversé par des infrastructures de transport lourdes (voies ferrées et autoroutes), le canal est un espace structurant majeur dans le cœur de la métropole.

Il fait paysage par son tracé, sa planéité, sa linéarité, marquée par ses grands alignements d'arbres qu'il égrène sur l'ensemble du territoire et aussi par le « vide » qu'il représente dans le tissu urbain.

Le canal de l'Ourcq est tout d'abord reconnu au Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) comme l'un des principaux corridors alluviaux en contexte urbain à restaurer pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle de corridor multifonctionnel combinant des milieux aquatiques, des formations herbacées et des continuités boisées, contribuant à toutes les sous-trames écologiques. La constitution d'une continuité écologique et paysagère, induit de développer diverses formes d'échanges entre l'eau, les berges et la ville.

Le canal de l'Ourcq se structure autour de deux unités paysagères majeures :

→ **La plaine de France**

- La plaine de France urbaine est marquée par la présence du canal de l'Ourcq et des voies ferrées.
- L'installation de ces infrastructures a entraîné la création d'ensembles industriels longeant le canal, la voie ferrée et les routes nationales. Cette grande unité est aussi marquée par la présence des grandes tours de Bondy et de Bobigny.

→ **L'unité paysagère de Saint-Denis**

- La grande unité paysagère de Saint-Denis est fortement industrialisée à Est Ensemble, au sein de laquelle figure notamment le parc interdépartemental des sports et le cimetière de Pantin. Cette portion du canal de l'Ourcq est un lieu de promenade et de déplacements doux.



Source : Apur



Source : Apur



Source : Apur



Source : Apur



Source : Apur



Source : Apur



Source : Charte du paysage, des usages et de l'aménagement- Apur

Le patrimoine

- **Les équipements remarquables**

Plusieurs équipements remarquables, de différentes époques, marquent également le territoire.



Temple Sikh, Bobigny – Source : google



La Poste, Le Pré Saint-Gervais – Source : google



*Eglise Notre Dame de Pontmain, Bagnolet
– Source : google*



Mairie de Pantin – Source : google



Ecole Jean Charcot, Romainville – Source : google

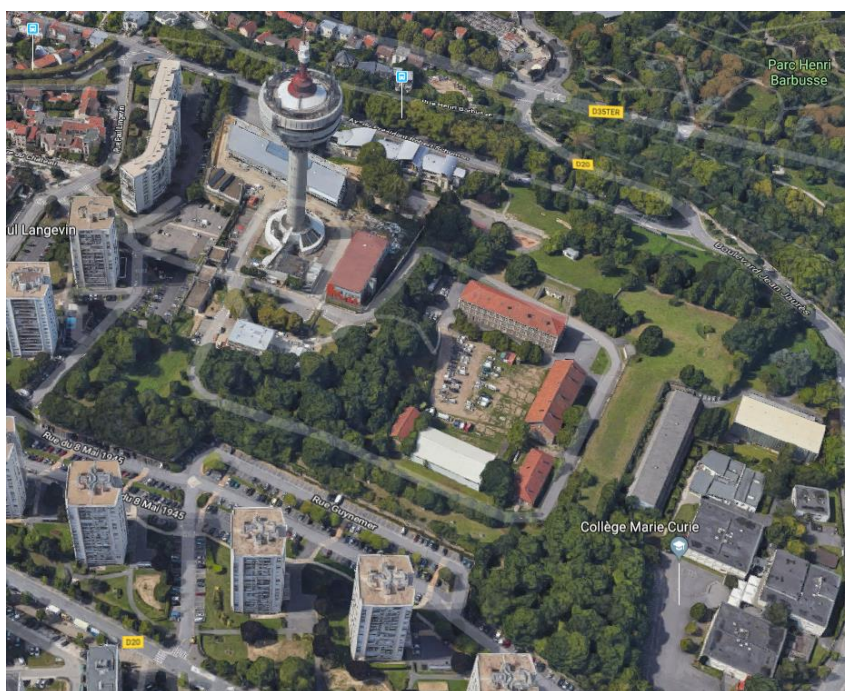
Le patrimoine

• Les Forts

Le territoire d'Est Ensemble accueille 2 forts, à savoir :

- Le Fort des Lilas dit « de Romainville »
- Le Fort de Noisy

Deux autres forts (le fort d'Aubervilliers et de Rosny) se situent au contact du territoire. Ils font partie des seize forts détachés construits au XIXe siècle autour de l'enceinte de Thiers.



Source : google

Le **Fort de Romainville**, situé au Nord du territoire communal des Lilas, a été construit entre 1841 et 1844. Il reprend la forme caractéristique des sites fortifiés dessinés par Vauban.

Il couvre 25 ha et se distingue aujourd'hui par la présence de la tour TDF.



Source : noisylesec-histoire.fr

Le **Fort de Noisy**, construit à partir de 1835 et complété par des décisions de Thiers en 1840, abrite aujourd'hui les services de la DGSE. Il prend également la forme des cités Vauban, dont les bastions surélevés sont encore visibles.

Ses glacis sont protégés par une ZNIEFF et par un arrêté de protection de biotope, afin de préserver les marais et prairies qui y accueillent une biodiversité importante.

Le patrimoine

- **Autres éléments ponctuels remarquables**

Par ailleurs, de nombreux autres bâtiments et ensembles remarquables parcourent le territoire de façon plus ponctuelle : patrimoine rural, châteaux, patrimoine vernaculaire, etc.

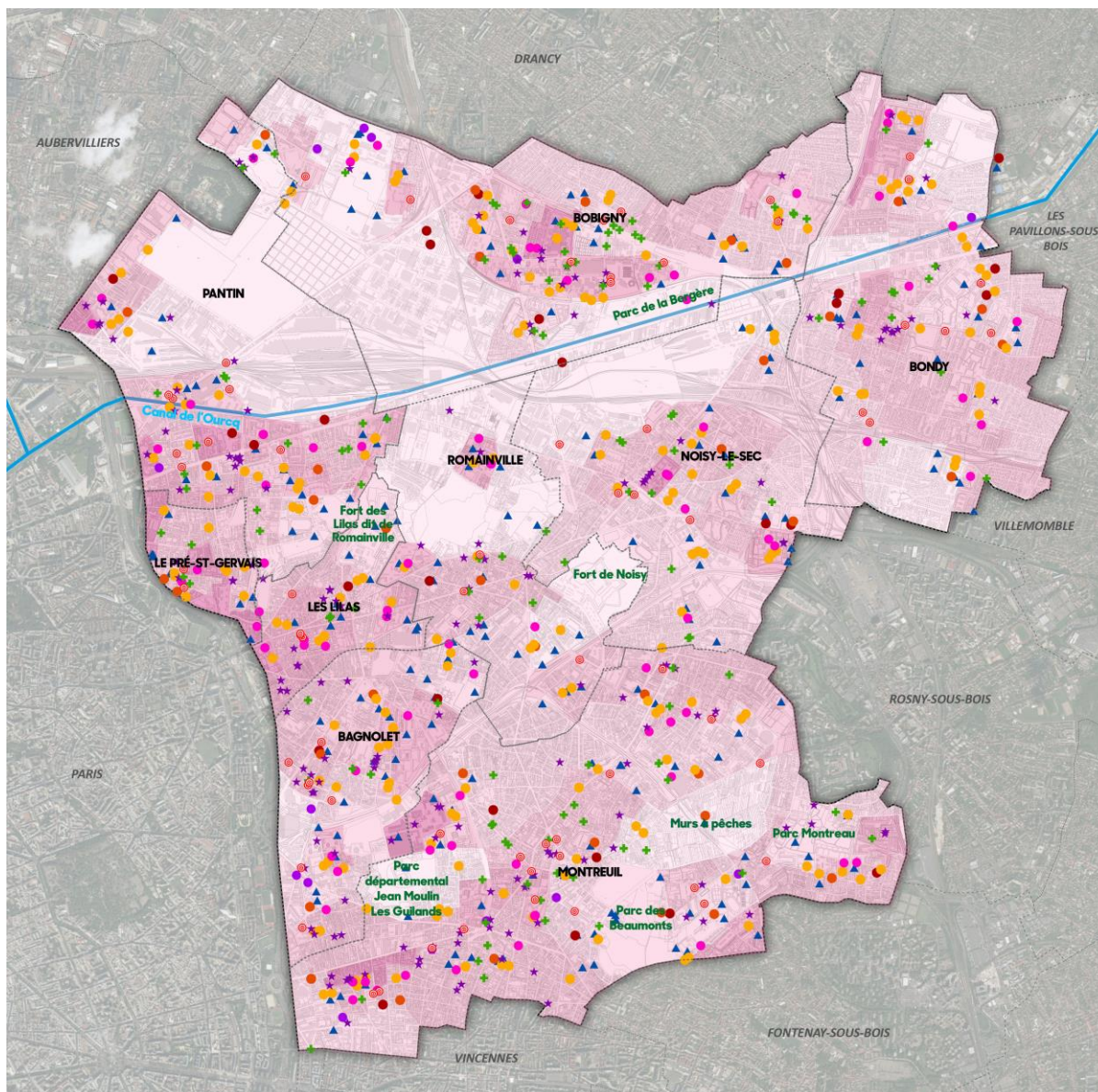


Château de l'étang, Bagnolet – Source : google



Château de Romainville – Source : wikipédia

Les équipements et services



Source : Est Ensemble ; Espace Ville

- Écoles primaire et élémentaire
- Équipement petite enfance
- Collège
- Lycée
- Établissement d'enseignement supérieur
- ▲ Installation sportive
- ★ Équipements culturels : bibliothèque, médiathèque, cinéma, espace de loisirs, etc.
- 🎯 Établissement administratif
- ✚ Structure d'accès au droit, maison de l'emploi, établissement d'action sociale, protection de l'enfance, etc.

Densité de population (nombre d'habitants/hectare):

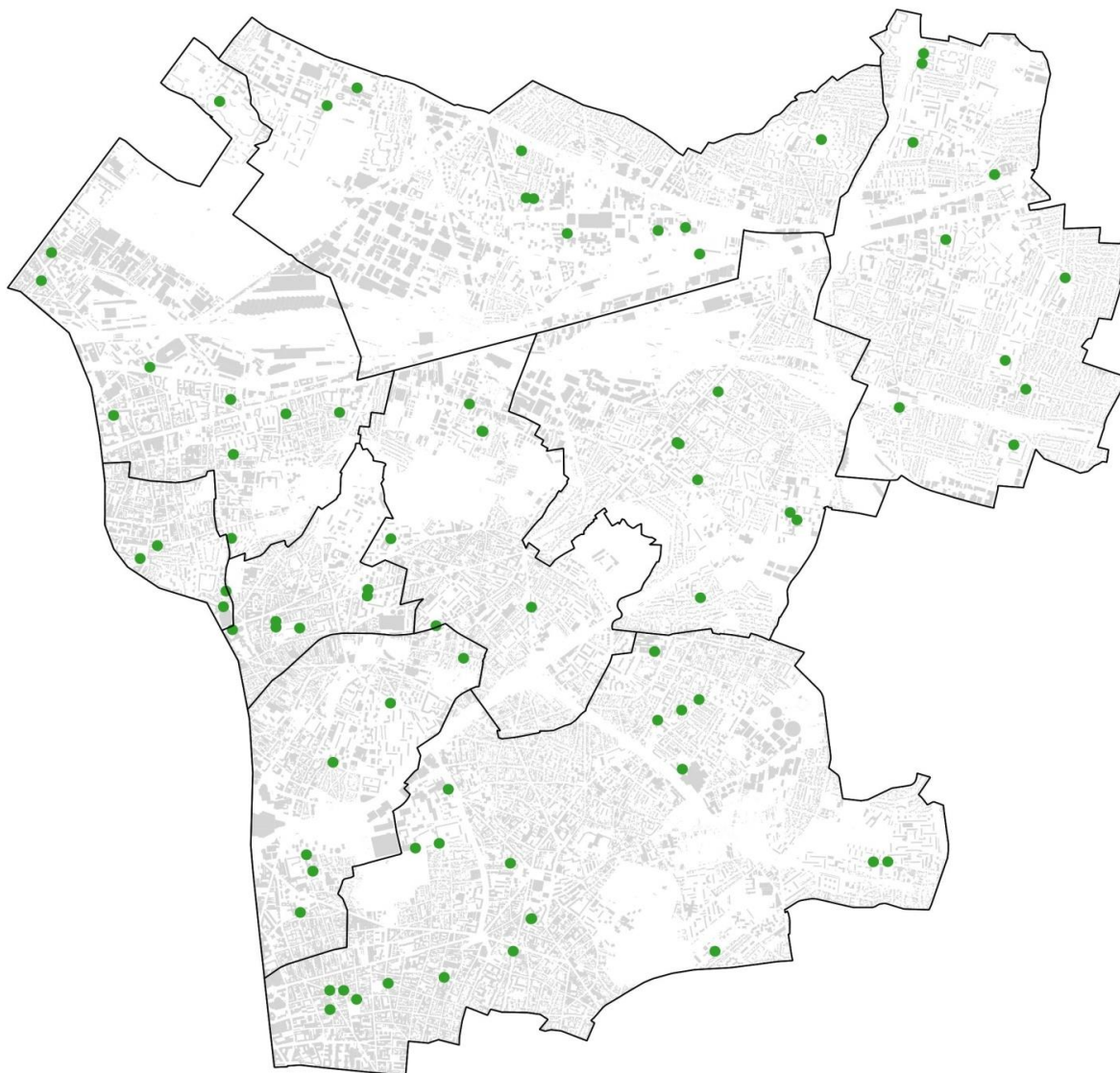
- 0 à 50
- 50 à 100
- 100 à 200
- 200 à 300
- 300 à 600

→ **Sur le territoire d'Est Ensemble sont recensés en 2015 :**

- 214 écoles maternelles et élémentaires (dont 8 privées)
- 39 collèges (dont 8 privés)
- 27 lycées (dont 5 privés)
- 14 établissements d'enseignement supérieur (dont 2 privés)
- 207 installations sportives (gymnase, stade, plateau, etc.)
- 18 bibliothèques et médiathèques
- 7 cinémas
- 24 établissements administratifs (tribunaux, bureau de police, commissariat, préfecture, etc.)
- 20 structures d'accès au droit (maison de Justice et du Droit, association d'aide aux victimes, conseil départemental d'accès au Droit, point d'accès au droit, etc.)

Les équipements et services

- **Les équipements petite enfance**



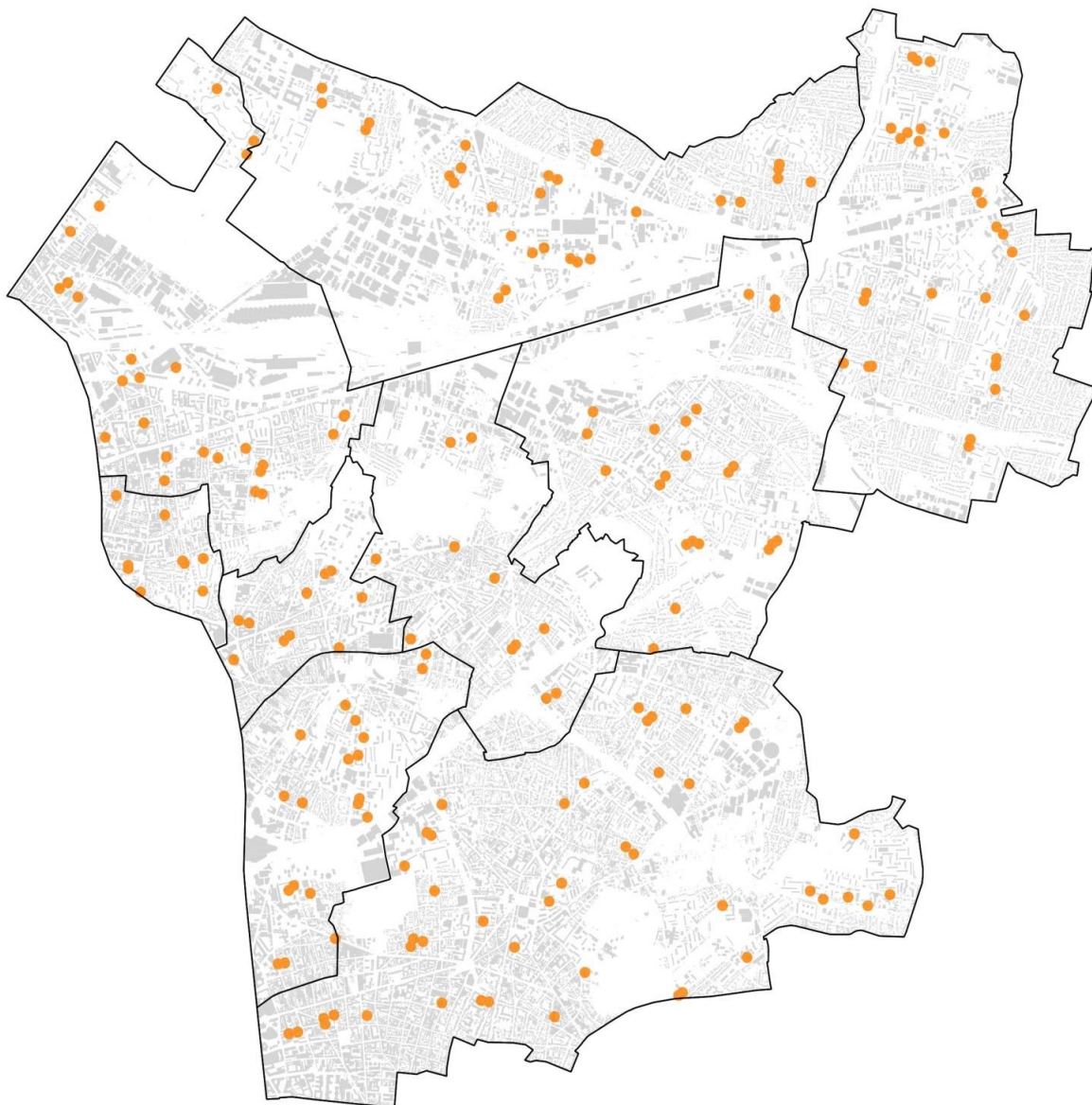
→ **En 2015 : 78 structures d'accueil de la petite enfance** sont présentes sur le territoire comprenant des crèches, multi-accueil, etc. dont :

- 20 structures à **Montreuil**
- 10 structures à **Bondy** et **Bobigny**
- 9 structures à **Pantin**
- 6 structures à **Romainville**, aux **Lilas** et à **Bagnolet**
- 7 structures à **Noisy-le-Sec**
- 4 structures au **Pré-Saint-Gervais**

→ Le territoire est dans l'ensemble bien doté, et les équipements sont équitablement répartis entre les communes.

Les équipements et services

- **Les écoles élémentaires et maternelles**

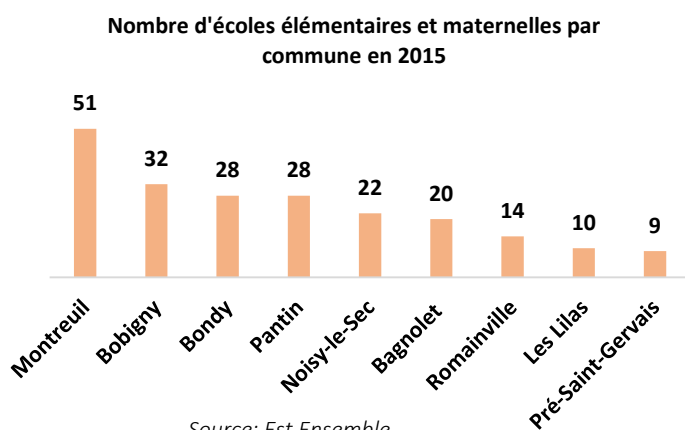


Source : Est Ensemble ; Espace Ville

- En 2015, le territoire d'Est Ensemble comptait **214 écoles élémentaires et maternelles** dont :
- 51 à Montreuil
 - 32 à Bobigny
 - 28 à Bondy et Pantin
 - 22 à Noisy-le-Sec
 - 20 à Bagnolet
 - 14 à Romainville
 - 10 aux Lilas
 - 9 au Pré-Saint-Gervais

Les équipements et services

- **Les équipements scolaires : écoles maternelles et élémentaires**



Ecole Albert Calmette- Les Lilas



Ecole Charlie Chaplin- Romainville

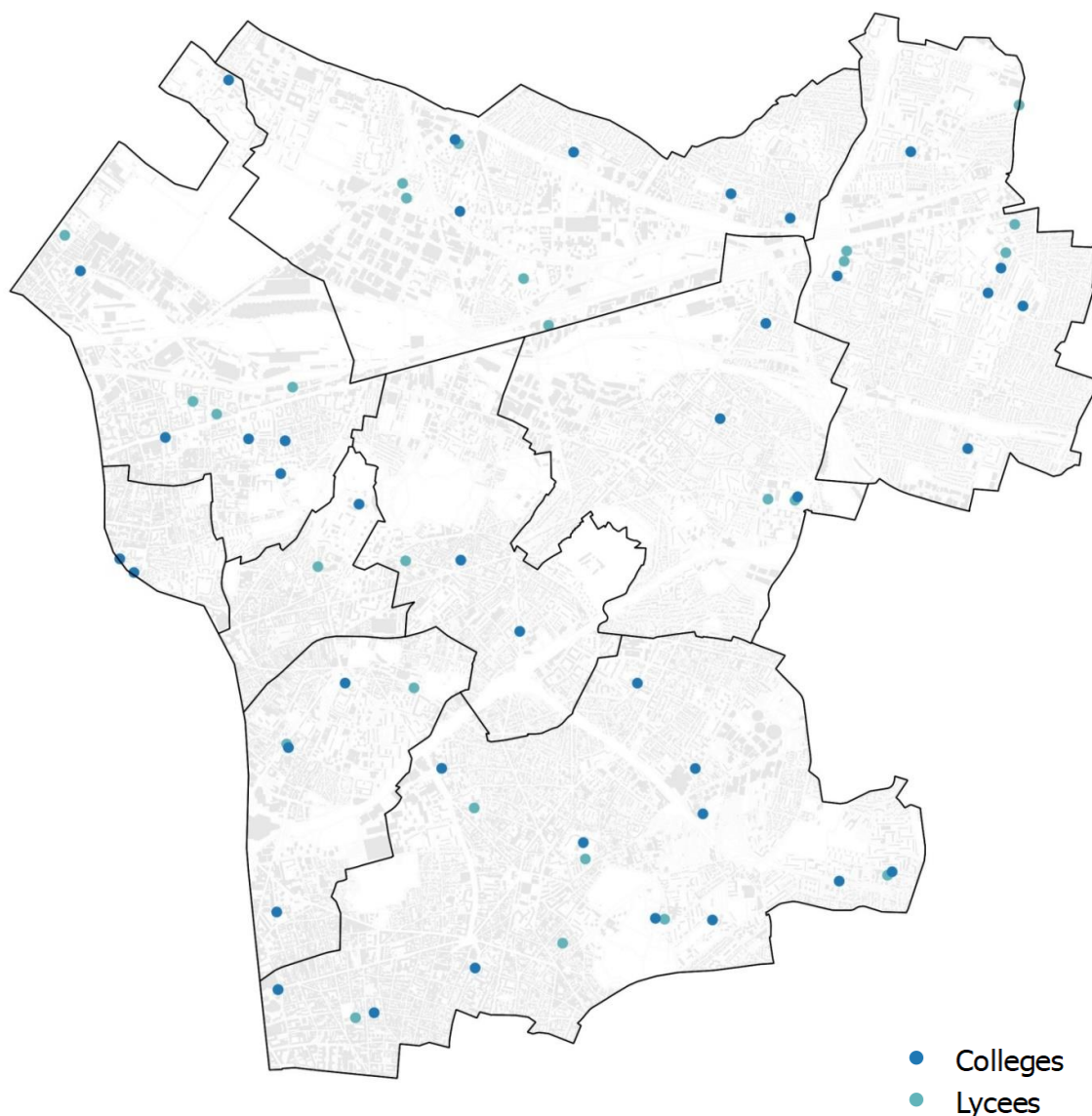


Ecole Bleuets- Noisy-le-Sec

- **La répartition des écoles reste relativement homogène sur le territoire.**
- **Les 4 communes disposant du plus grand nombre d'écoles maternelles et élémentaires sur le territoire sont Montreuil, Bobigny, Bondy et Pantin** avec respectivement 51, 32 et 28 (Bondy et Pantin) écoles alors que Le Pré Saint-Gervais n'en dispose que de 9.

Les équipements et services

- **L'enseignement secondaire : collèges et lycées**



Source : Est Ensemble ; Espace Ville

→ **66 établissements secondaires** répartis sur le territoire en 2015 dont 40 collèges et 27 lycées

→ **39 collèges** répartis de la manière suivante sur le territoire :

- 11 à Montreuil
- 6 à Bondy et Pantin
- 5 à Bobigny
- 3 à Noisy-le-Sec et Bagnolet
- 2 au Pré-Saint-Gervais et à Romainville
- 1 aux Lilas

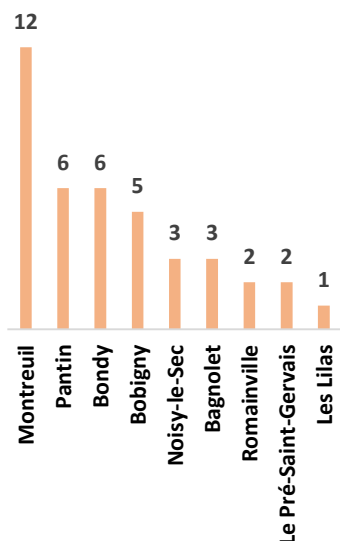
→ **27 lycées** répartis de la manière suivante sur le territoire :

- 8 à Montreuil
- 5 à Bobigny
- 4 à Pantin et à Bondy
- 2 à Noisy-le-Sec et à Bagnolet
- 1 aux Lilas et à Romainville

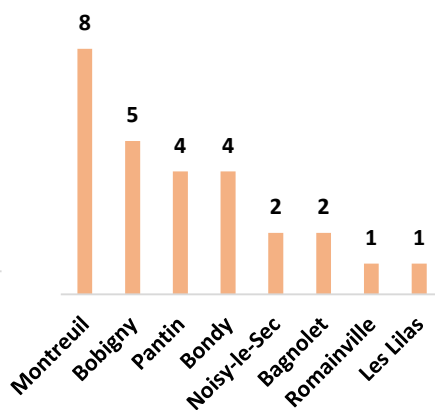
Les équipements et services

• L'enseignement secondaire : collèges et lycées

Nombre de collèges par commune en 2015



Nombre de lycées par commune en 2015



→ Montreuil dispose du plus grand nombre de collèges et lycées sur le territoire d'Est Ensemble contre 1 collège et 1 lycée pour Les Lilas.

→ Une couverture en équipements scolaires relativement homogène sur le territoire avec toutefois quelques disparités.

Les établissements primaires :

- Les villes de Bagnolet et Bondy disposent du plus élevé taux d'équipements le plus élevé (6 établissements en moyenne pour 10 000 habitants)
- La ville des Lilas du plus bas (4 pour 10 000 habitants)

Les établissements secondaires :

- Les villes de Montreuil et Bondy sont les plus équipées (1,8 et 1,7 établissements pour 10 000 habitants)
- Les villes des Lilas et de Noisy-le-Sec (avec 0,9 établissement pour 10 000 habitants) sont les communes qui disposent du moins d'équipements.

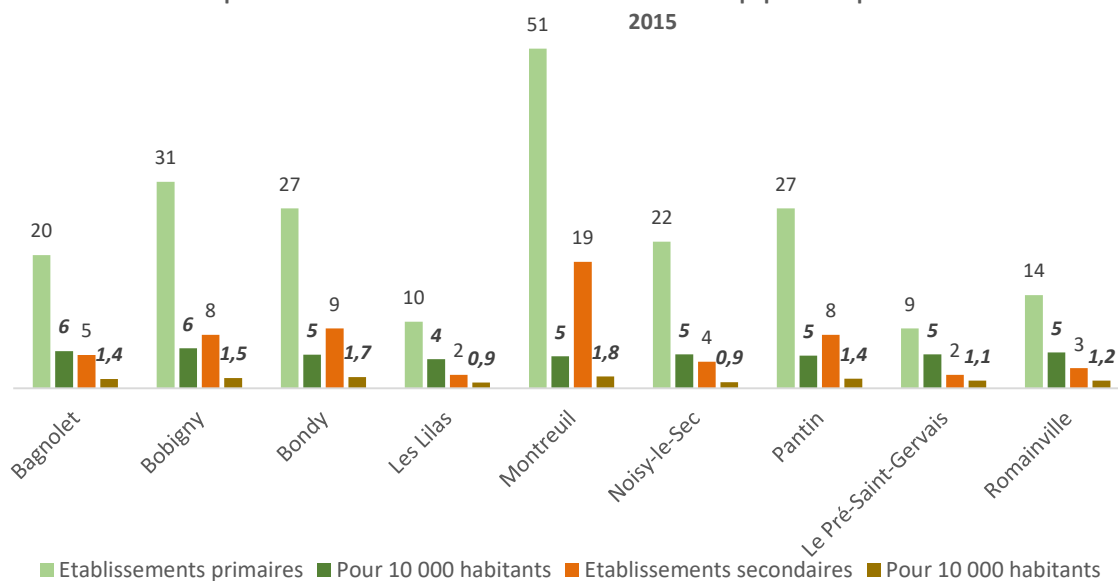


TVAA- Lycée Lucie Aubrac- Pantin



Lycée Eugène Henaff-Bagnolet

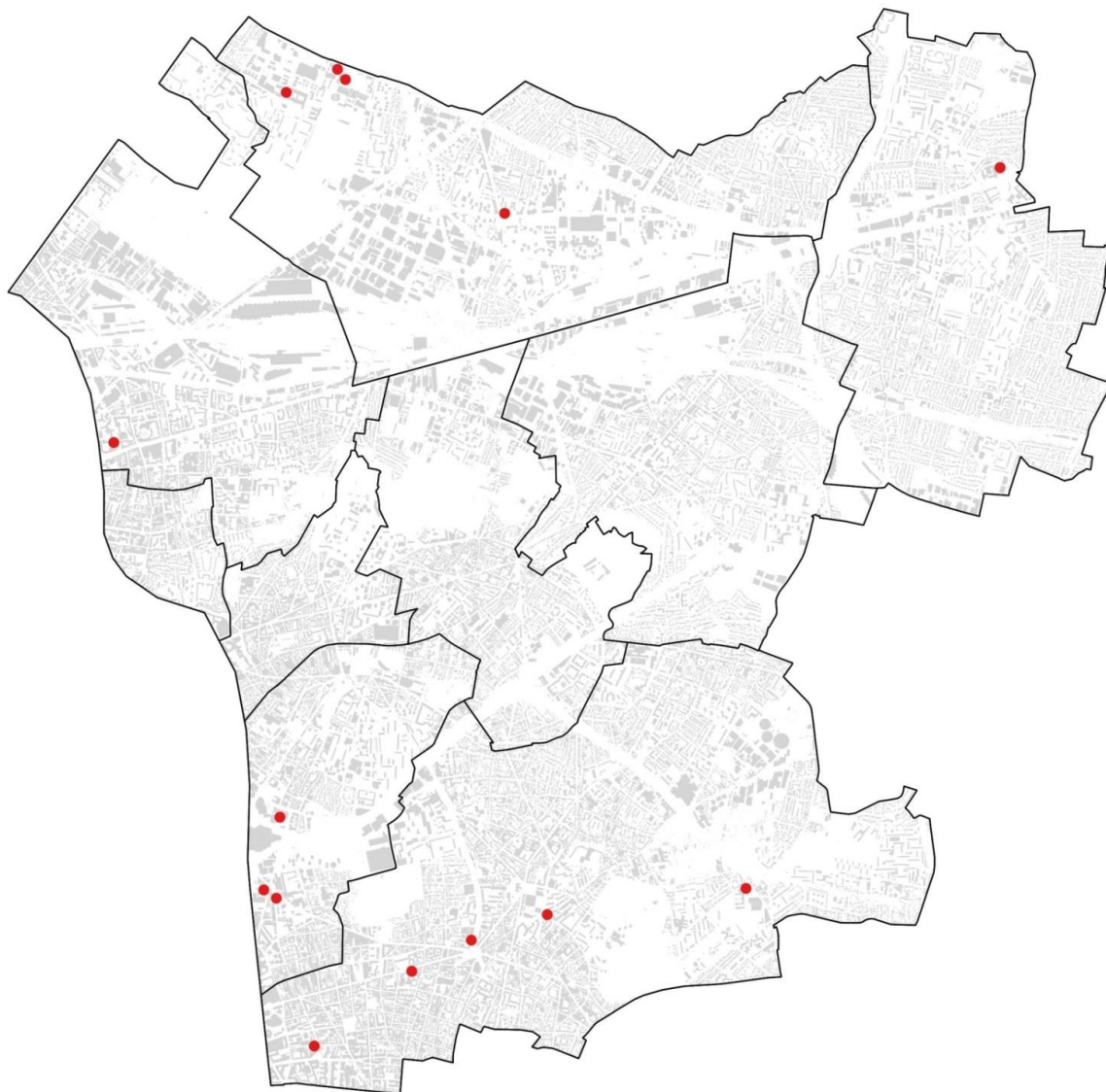
Répartition des établissements scolaires et du taux d'équipements pour 10 000 habitants en 2015



Source: Apur chiffres clés

Les équipements et services

- **Les équipements d'enseignement supérieur**



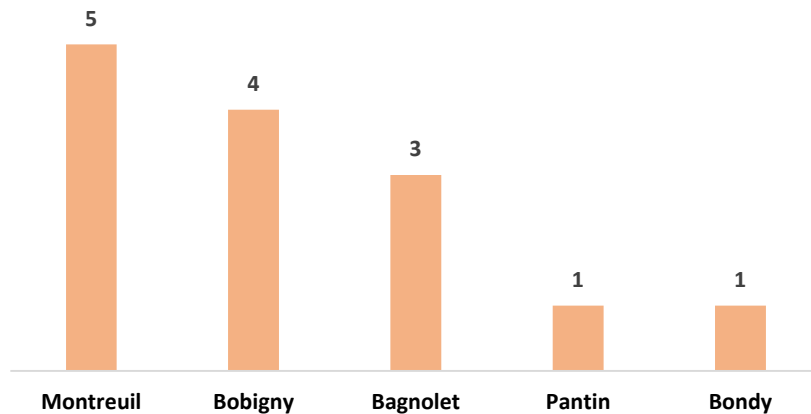
Source : Est Ensemble ; Espace Ville

- **14 établissements d'enseignement supérieur** sont présents sur le territoire d'Est Ensemble en 2015 dont :
 - 5 à **Montreuil**
 - 4 à **Bobigny**
 - 3 à **Bagnole**
 - 1 à **Pantin, Bondy**
- Les territoires des Lilas, du Pré-Saint-Gervais, de Romainville et de Noisy-le-Sec ne disposent pas d'établissements d'enseignement supérieur.
- Un taux de diplômés de l'enseignement supérieur sur le territoire d'Est Ensemble en 2014, largement inférieur au taux métropolitain et régional (**28,5%** contre 44,6% et 40,4%).

Les équipements et services

• Les équipements d'enseignement supérieur

Etablissements d'enseignement supérieur



Source: Est Ensemble



CFASVA-Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle- Bagnolet



Plus values- Montreuil



Conservatoire Jean Wiener- Bobigny

→ **14 établissements d'enseignement supérieur** sont présents sur le territoire d'Est Ensemble en 2015 et notamment :

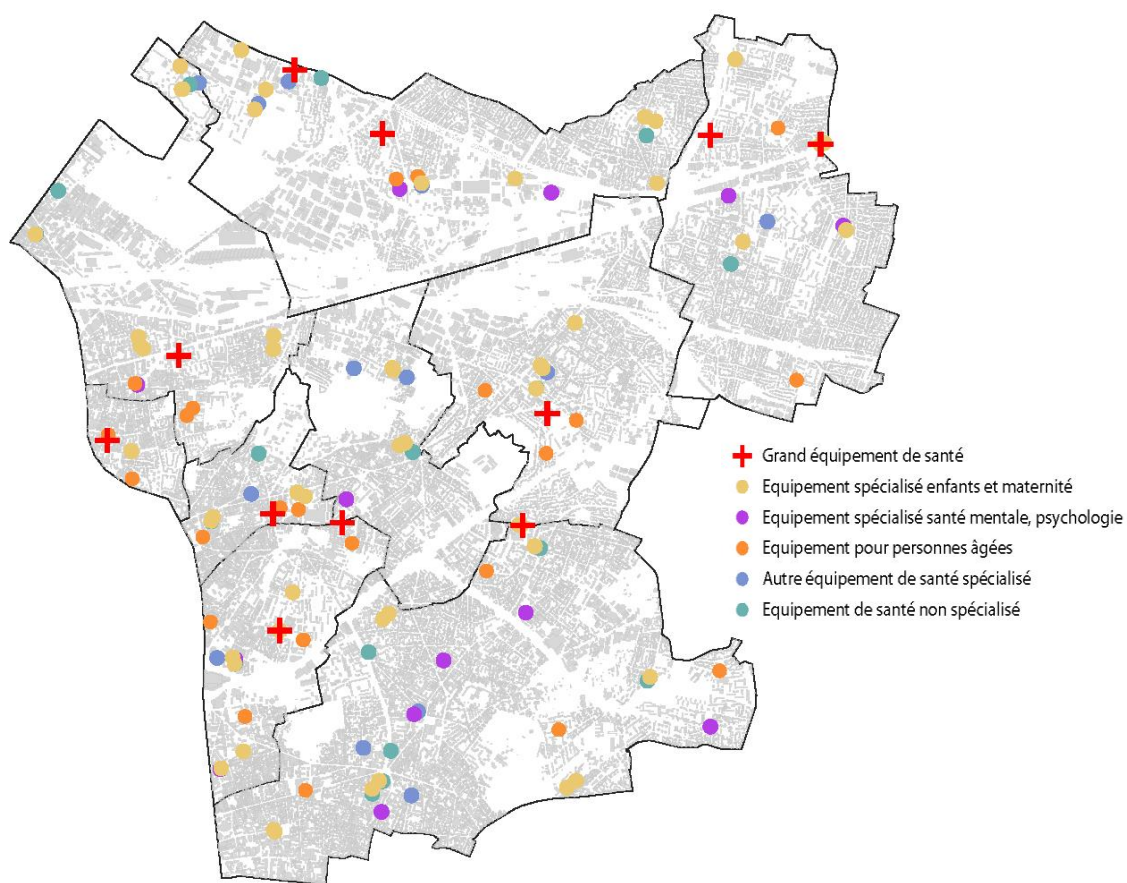
- 1 institut d'Enseignement Ostéopathique à Pantin
- 1 IUT de l'université de Paris 8 à Montreuil
- 1 IFSI Hôpital J. Verdier à Bondy
- 1 UFR médecine de l'université Paris 13 à Bobigny
- 1 Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle à Bagnolet

→ **4 communes du territoire ne disposent d'aucun établissement d'enseignement supérieur.**

→ **Un taux de diplômés de l'enseignement supérieur en 2014 assez faible** à Est Ensemble (28,5%), contre 44,6% à l'échelle de la Métropole et 40,4% à l'échelle régionale.

Les équipements et services

• Les équipements médicaux



Source : Est Ensemble ; Espace Ville

→ **21 équipements pour personnes âgées en 2015** (EHPAD, Foyer logement, accueil de jour, etc.) sur le territoire d'Est Ensemble dont :

- 2 à Bobigny et Bondy
- 4 à Montreuil et Bagnolet
- 3 aux Lilas, à Pantin et au Pré-Saint-Gervais

→ **11 grands équipements de santé en 2015** sur le territoire d'Est Ensemble dont :

- 2 à Bobigny, Bagnolet et à Bondy
- 1 à Montreuil, aux Lilas et au Pré-Saint-Gervais, à Pantin et à Noisy-le-Sec

→ **18 autres équipements de santé spécialisés en 2015** (centre dentaire, centre de recherche, centre médico-sportif, etc.) sur le territoire dont :

- 4 à Bobigny, Bondy et à Montreuil
- 2 à Romainville
- 1 à Noisy-le-Sec, à Pantin aux Lilas et à Bagnolet

→ **21 équipements de santé non spécialisés en 2015** (centre de soin, centre médical, centre de santé, etc.) sur le territoire d'Est Ensemble dont :

- 7 à Montreuil
- 4 à Bobigny et à Pantin
- 2 aux Lilas
- 1 à Noisy-le-Sec, Bagnolet, Romainville et Bondy

→ **60 équipements spécialisés enfants et maternité en 2015** sur le territoire d'Est Ensemble dont :

- 14 à Montreuil
- 9 à Bobigny et à Pantin
- 7 à Bondy
- 6 à Bagnolet
- 5 à Noisy-le-Sec
- 4 à Romainville et aux Lilas
- 2 au Pré-Saint-Gervais

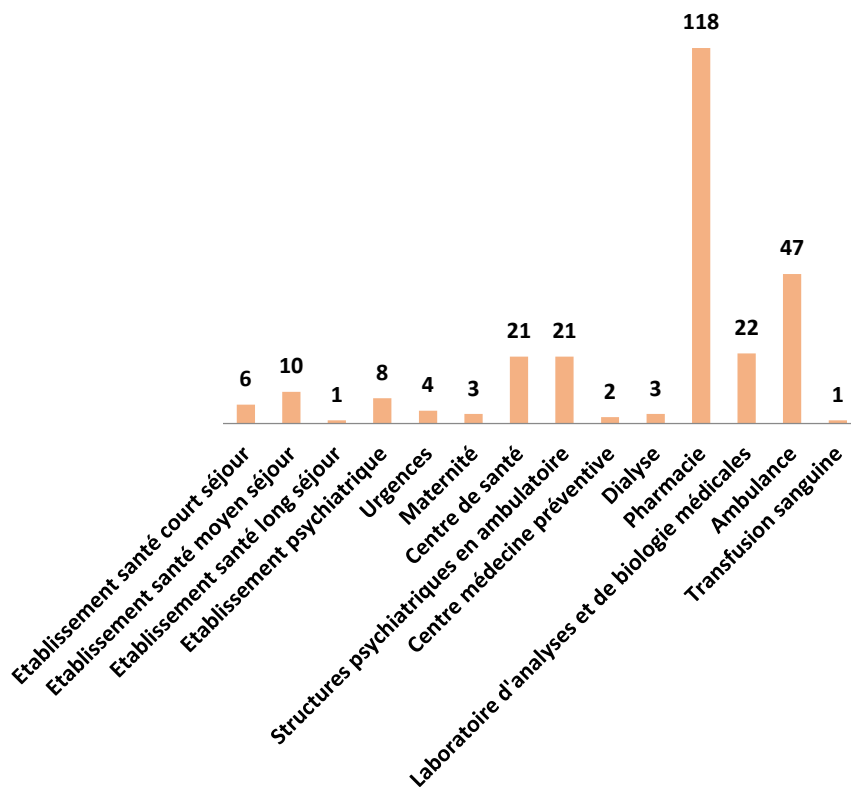
→ **13 équipements spécialisés en santé mentale et psychologie en 2015** sur le territoire dont :

- 5 à Montreuil
- 2 à Bobigny, Bagnolet et Bondy
- 1 à Romainville et Pantin

Les équipements et services

• Les équipements médicaux

Equipements et services de santé en 2016



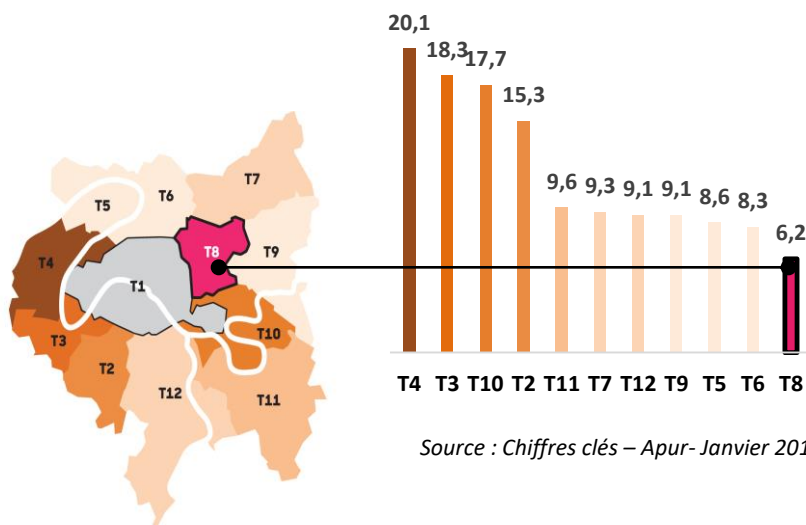
Source: Insee

→ Sur le territoire d'Est Ensemble, **17 établissements de santé court/moyen/long séjour** sont recensés.

→ Parmi les établissements les plus importants, nous pouvons citer :

- Le Centre Hospitalier Intercommunal André Grégoire situé à Montreuil
- L'hôpital Jean-Verdier, à Bondy
- L'hôpital Avicenne, situé à Bobigny

Taux de médecins spécialistes pour 10 000 habitants en 2015

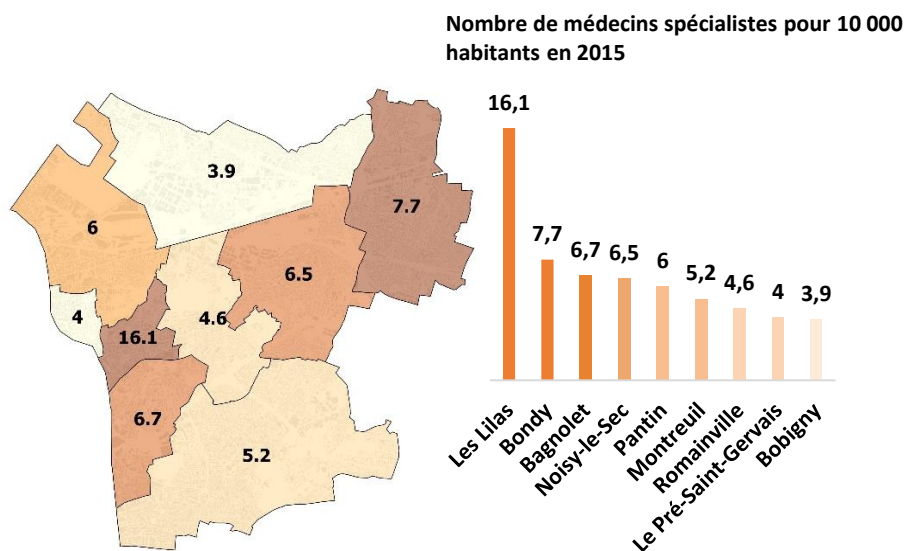


Source : Chiffres clés – Apur- Janvier 2019

→ Avec **6 médecins spécialistes** pour 10 000 habitants, Est Ensemble dispose du plus faible taux de la Métropole

Les équipements et services

• Les équipements médicaux

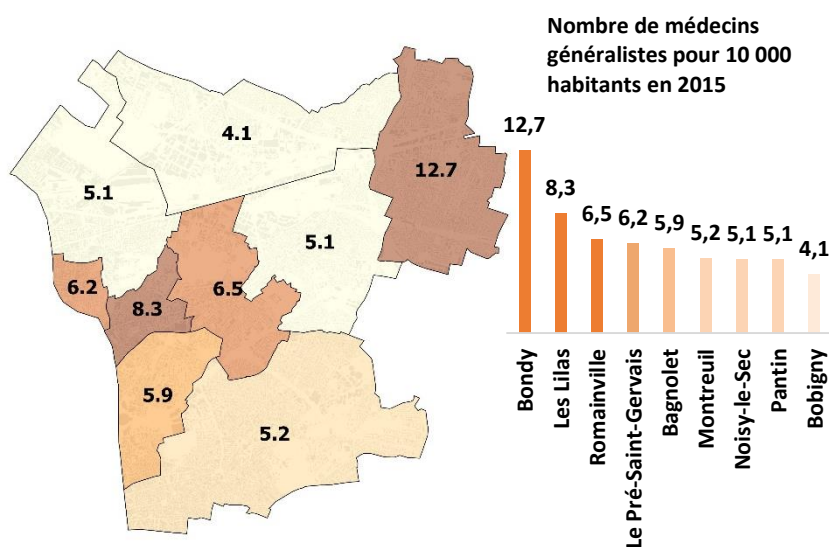


Source : chiffres clés – Apur- Janvier 2019

→ Un territoire globalement en déficit de médecins.

En effet, mis à part pour la commune des **Lilas** qui bénéficie d'un taux de médecins important sur son territoire, l'ensemble des autres communes présentent une densité de médecins par habitant faible.

Les communes de **Romainville**, **Bobigny** et du **Pré-Saint-Gervais** sont particulièrement touchées avec moins de 5 médecins spécialistes pour 10 000 habitants



Source : chiffres clés – Apur- Janvier 2019

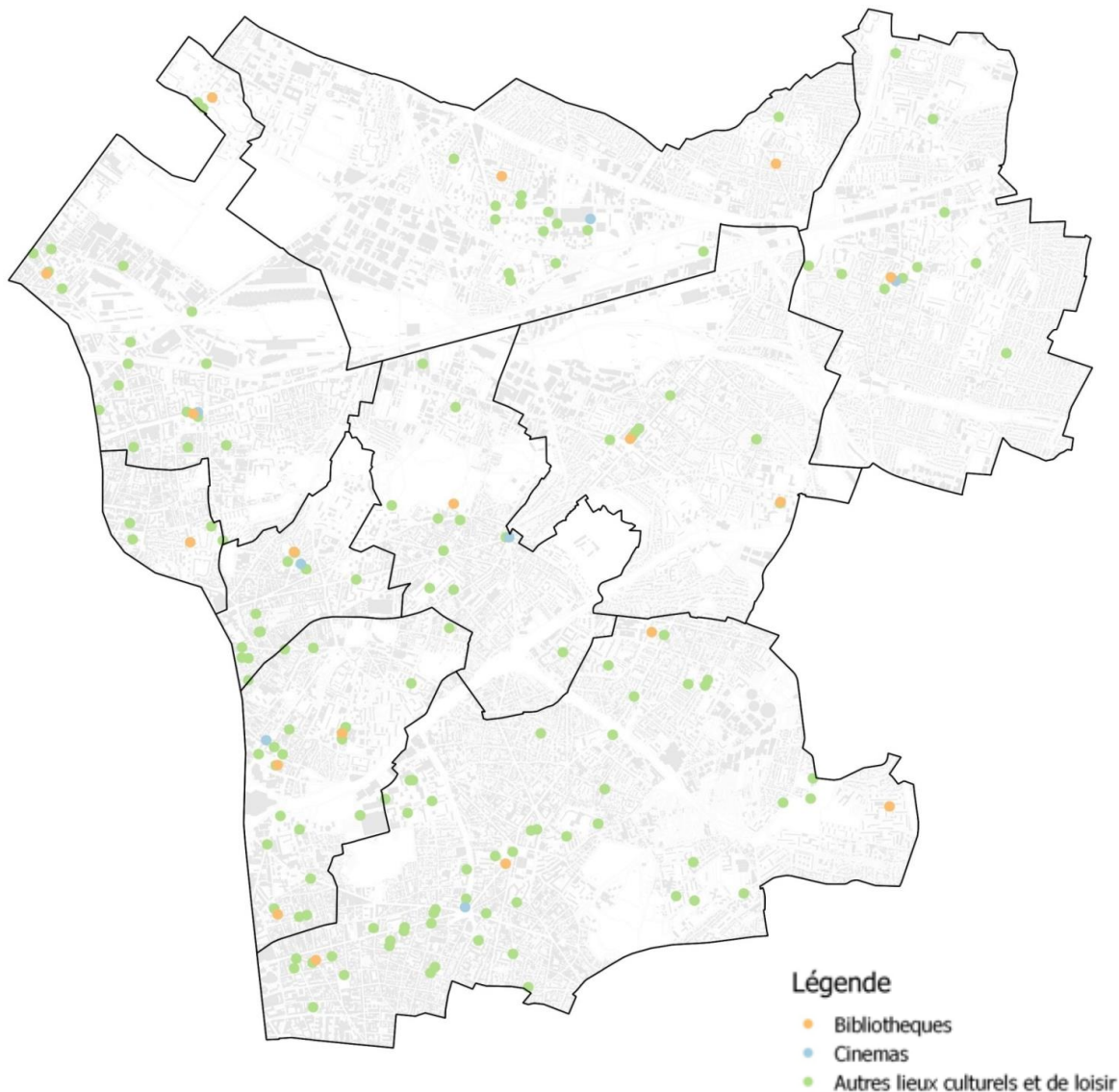
→ Un territoire globalement moins doté en médecins généralistes.

La moyenne métropolitaine est de 7,9 médecins généralistes pour 10 000 habitants et de **6,4** à l'échelle d'Est Ensemble.

A l'exception de **Bondy** (12,7 médecins généralistes pour 10 000 habitants) et **des Lilas** (8,3), l'ensemble des autres communes du territoire ont une densité de médecins généralistes en dessous de la moyenne métropolitaine.

Les équipements et services

• Les équipements culturels et de loisir



Source : Est Ensemble ; Espace Ville

→ **18 bibliothèques et médiathèques** sur le territoire d'Est Ensemble, dont:

- 4 bibliothèques à Montreuil
- 3 bibliothèques à Pantin
- 2 bibliothèques et 1 médiathèque à Bagnolet
- 2 bibliothèques à Bobigny
- 2 médiathèques à Noisy-le-Sec
- 1 bibliothèque à Bondy, à Romainville, aux Lilas et au Pré-Saint-Gervais

→ **7 cinémas**, présents dans les communes suivantes:

- Cinéma Cin'hoche (public) Bagnolet
- Cinéma André Malraux d'Art et d'Essai : 350 places Bondy
- Cinéma Magic, Art et essai, inscrit dans le réseau des cinémas d'Est Ensemble, Bobigny
- Cinéma Garde Chasse: de proximité inscrit dans le réseau des cinémas d'Est Ensemble: Les Lilas
- Cinéma, Le Méliès, (public), inscrit dans le réseau des cinémas d'Est Ensemble Montreuil
- Cinéma 104 d'Art et d'Essai (public) Pantin
- Cinéma Le Trianon, Art et essai, inscrit dans le réseau des cinémas d'Est Ensemble, Romainville

→ **163 autres lieux culturels et de loisir** sur le territoire (théâtre, ludothèque, archives, café, école d'art, conservatoire, salle des fêtes, etc.) dont :

- 54 à Montreuil
- 16 à Bobigny
- 9 à Noisy-le-Sec
- 12 à Bondy
- 23 à Bagnolet
- 11 à Romainville
- 14 aux Lilas
- 3 au Pré-Saint-Gervais
- 21 à Pantin

Les équipements et services

• Les équipements culturels

Aujourd'hui Est Ensemble gère :

- 12 bibliothèques :

- Bondy (Denis-Diderot)
- Les Lilas (André Malraux)
- Le Pré Saint-Gervais (François-Mitterrand)
- Montreuil (Robert-Desnos et ses trois bibliothèques de quartier)
- Noisy-le-Sec (Roger-Gouhier et bibliothèque de quartier)
- Pantin (Elsa-Triolet et deux bibliothèques de quartier)



Bibliothèque Denis-Diderot- Bondy



Bibliothèque François Mitterrand



Bibliothèque Elsa-Triolet

- Les conservatoires à rayonnement communal (Bagnolet, Bondy, Les Lilas, le Pré Saint-Gervais, Noisy-le-Sec)

- Le conservatoire de musique Erik-Satie à Bagnolet
- Le conservatoire de danse à Bagnolet
- Le conservatoire de musique à Bondy
- Le conservatoire de musique et de danse Gabriel-Fauré aux Lilas
- Le conservatoire de musique et de danse au Pré Saint-Gervais
- Le conservatoire de musique et de danse Nadia-et-Lili-Boulanger à Noisy-le-Sec



Conservatoire Nadia-et-Lili-Boulanger

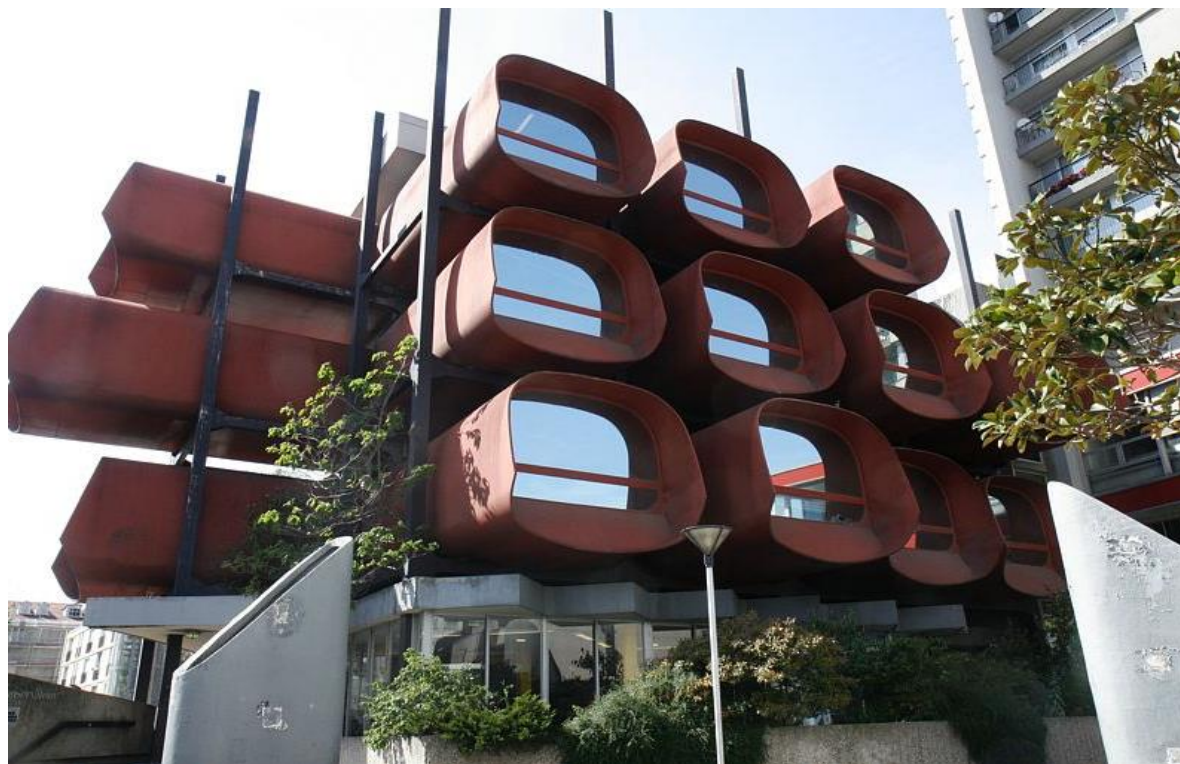


Conservatoire de musique et de danse Erik-Satie

Les équipements et services

- **Les équipements culturels**

- **Les conservatoires à rayonnement départemental** (Montreuil, Pantin, Romainville) et l'auditorium de Bondy
- Le conservatoire de musique et de danse à Montreuil
- Le conservatoire de musique, de danse, d'art dramatique et d'arts plastiques à Pantin
- Le conservatoire de musique Nina-Simone à Romainville
- L'auditorium Angèle-et-Roger-Tribouilloy à Bondy



Conservatoire de musique- Montreuil



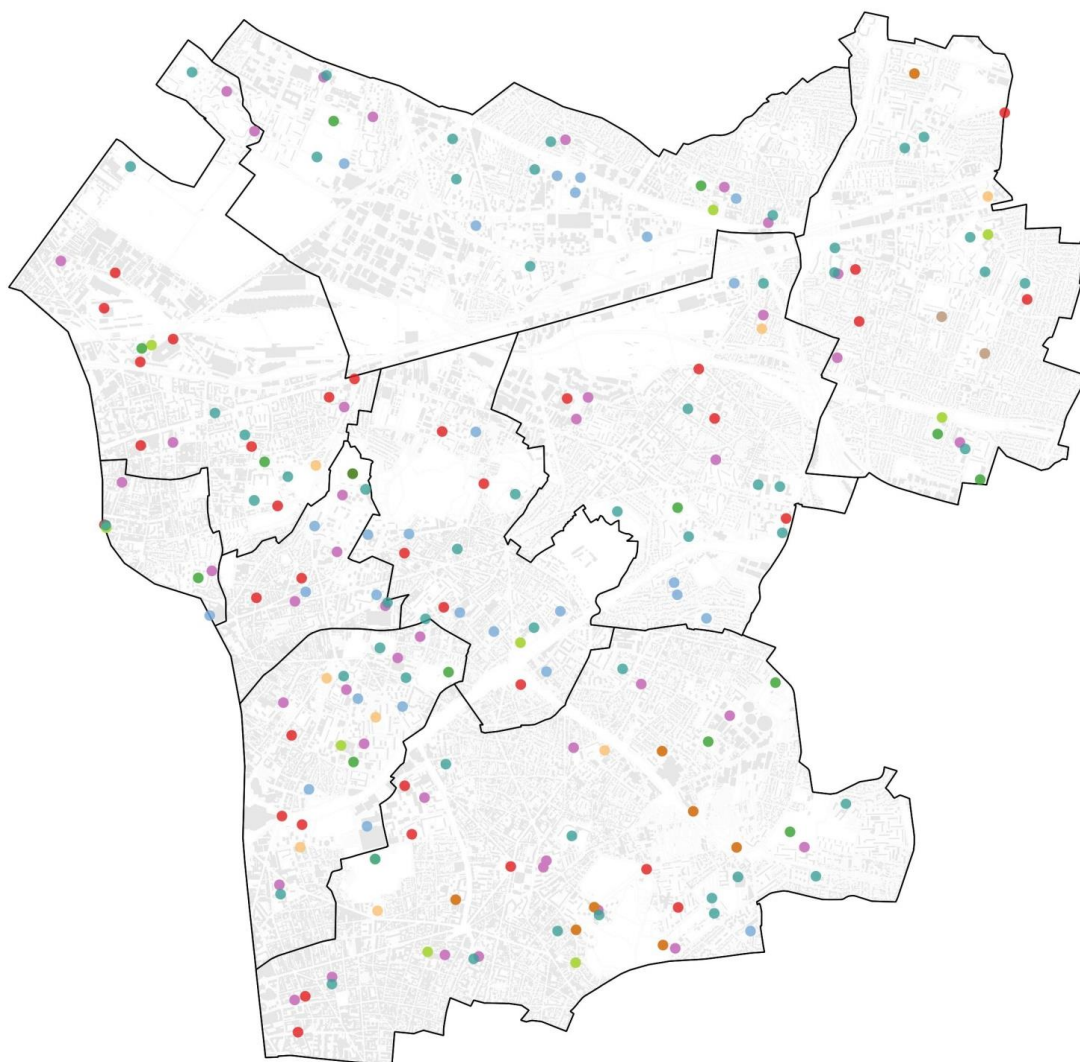
Conservatoire Nina Simone



Conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques- Pantin

Les équipements et services

- **Les équipements sportifs**



Source : Est Ensemble ; Espace Ville

Légende

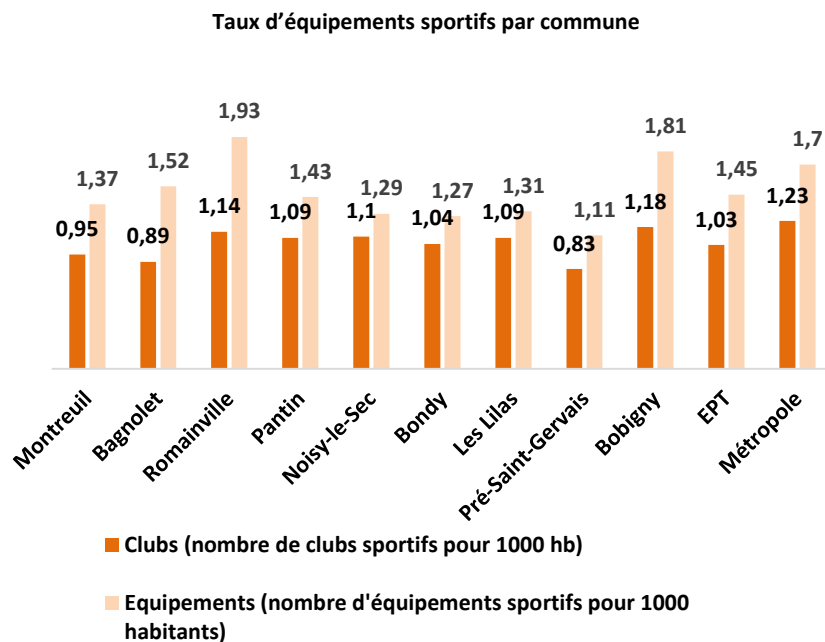
- Terrains de proximité
- Terrains de pétanque et bouledrome
- Terrains de sport
- Complexe sportif
- Plateau
- Gymnase
- Piscine et base nautique
- City-stade
- Autres

→ **215 équipements sportifs** sont présents sur le territoire d'Est Ensemble en 2015 dont :

- 27 terrains de proximité
- 8 terrains de pétanque
- 14 terrains de sport
- 65 complexes sportifs
- 8 plateaux
- 42 gymnases
- 10 piscines et bases nautiques
- 2 city-stade
- 39 autres équipements sportifs (skate parc, parc, stand de tir, terrain de tennis, etc.)

Les équipements et services

• Les équipements sportifs



Source: IAU- équipomètre



Complexe sportif H. Wallon- Bobigny



Parc municipal des Sports- Les Lilas



Centre Nautique Jacques Brel- Bobigny



Parc des Beaumont- Montreuil

→ Un **taux d'équipements sportifs** sur le territoire inférieur à l'échelle métropolitaine

→ Un taux de clubs pour habitants de 1,03 à l'échelle d'Est Ensemble, contre 1,23 à l'échelle de la Métropole

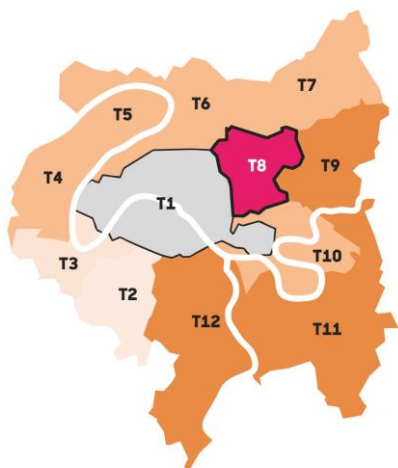
→ Un taux d'équipements sportifs pour 1000 habitants de 1,45 à Est Ensemble contre 1,70 à l'échelle de la Métropole

→ Quelques communes disposent d'un taux d'équipements sportifs particulièrement important : Romainville et Bondy

→ La commune de Bobigny dispose du plus grand nombre de clubs sportifs pour 1000 habitants

Le commerce

• La densité commerciale par EPT

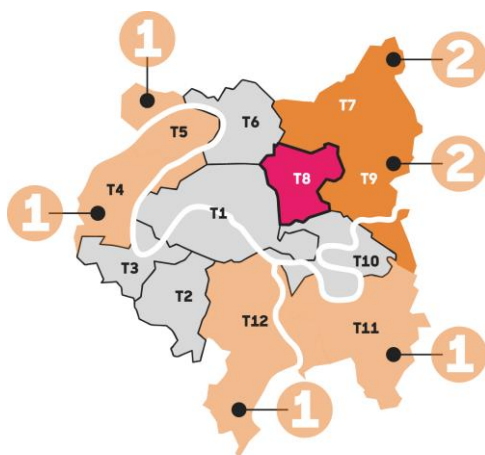


EPT	Densité commerciale (m ² de surface de vente/1 000 habitants)
T12 T11 T9	• 650 à 999
T8 T7 T6 T5 T4 T10	• 400 à 649
T3 T2	• Inférieur à 400

→ Est Ensemble se situe dans la moyenne de la Métropole en termes de densité commerciale.

Source : IAU IDF- Cartographies du commerce en Ile-de-France- 2017

• Les centres commerciaux régionaux



EPT	Centre commerciaux régionaux
T9	• Rosny 2 • Arcades
T7	• O Parinor • Aéroville
T5	• Quartz
T4	• Quatre Temps
T12	• Belle Epine
T11	• Créteil Soleil

→ Est Ensemble n'accueille pas de centre commercial de niveau régional sur son territoire mais dispose d'une importante offre à proximité.

Centre Commerciaux régionaux : 80 000m² et plus de surface commerciale

Source : IAU IDF- Cartographies du commerce en Ile-de-France- 2017

Le commerce

• L'offre commerciale à Est Ensemble



Source: IAU Cartoviz- 2016

Centres Commerciaux régionaux : 80 000m² et plus de surface commerciale

Les Centres Commerciaux dont la locomotive est une grande surface alimentaire.

On distingue le centre local de 5 000 m² à 20 000 m², le centre intercommunal de 20 000 m² à 40 000 m² et le centre interdépartemental de 40 000 m² à 80 000 m²

→ **L'offre commerciale d'Est Ensemble est composée de 8 centres commerciaux** contre 32 en Seine-Saint-Denis et 271 en Ile-de-France. L'offre est répartie de la manière suivante :

→ **A Montreuil :**

- 1 centre commercial local Grand Angle ouvert en 2012 et d'une surface de 11 150m²
- 1 centre commercial Grande Porte interdépartemental ouvert en 1991 et d'une surface de 57 337m²
- 1 centre commercial intercommunal Croix de Chavaux, ouvert en 1973 et d'une surface de 30 000m²

→ **A Bagnolet :**

- 1 centre commercial interdépartemental Bel Est ouvert en 1992 d'une surface de 40 400 m²

→ **A Pantin :**

- 1 centre commercial local Verpantin ouvert en 1989 et d'une surface de 13 000m²

→ **Au Pré-Saint-Gervais :**

- 1 centre commercial local Babylone ouvert en 1980 et d'une surface de 7 000m²

→ **A Bobigny :**

- 1 centre commercial intercommunal Bobigny 2 ouvert en 1974 et d'une surface de 27 000m²
- 1 centre commercial local E.Leclerc ouvert en 2013 et d'une surface de 4 798m²

Est Ensemble cumule 190 685 m² de centres commerciaux.

A titre de comparaison, sur les EPT limitrophes :

- Plaine Commune dispose de 7 centres commerciaux pour une surface totale de 167 623 m²
- Paris Terres d'Envol dispose de 7 centres commerciaux pour une surface totale de 297 991 m²
- Paris Est Marne et Bois dispose de 6 centres commerciaux pour une surface totale de 115 679 m²
- Grand Paris Grand Est dispose de 10 centres commerciaux pour une surface totale de 310 358 m²

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

Le réseau routier



→ Le territoire est traversé par 5 radiales :

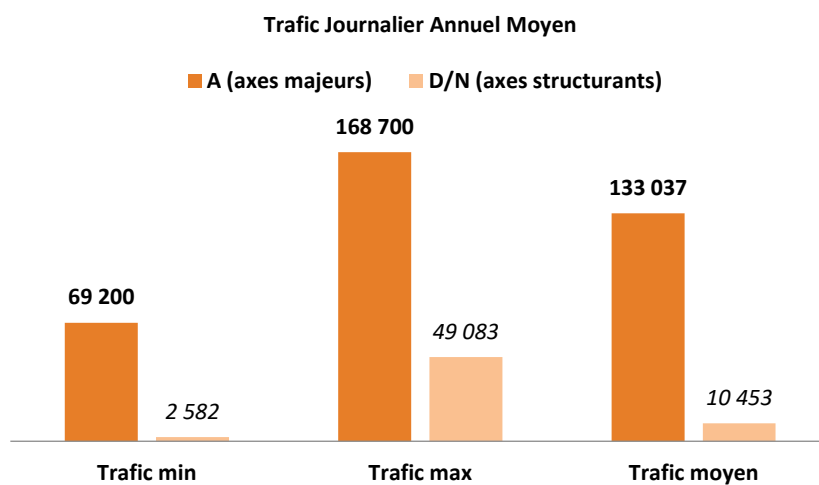
- A3
- A86
- Ex-RN2
- Ex-RN3
- Ex-RN302

→ 2 autres axes structurent le réseau viaire :

- D115
- D117

Source : Est Ensemble ; Espace Ville

Trafic routier sur les principaux axes viaires



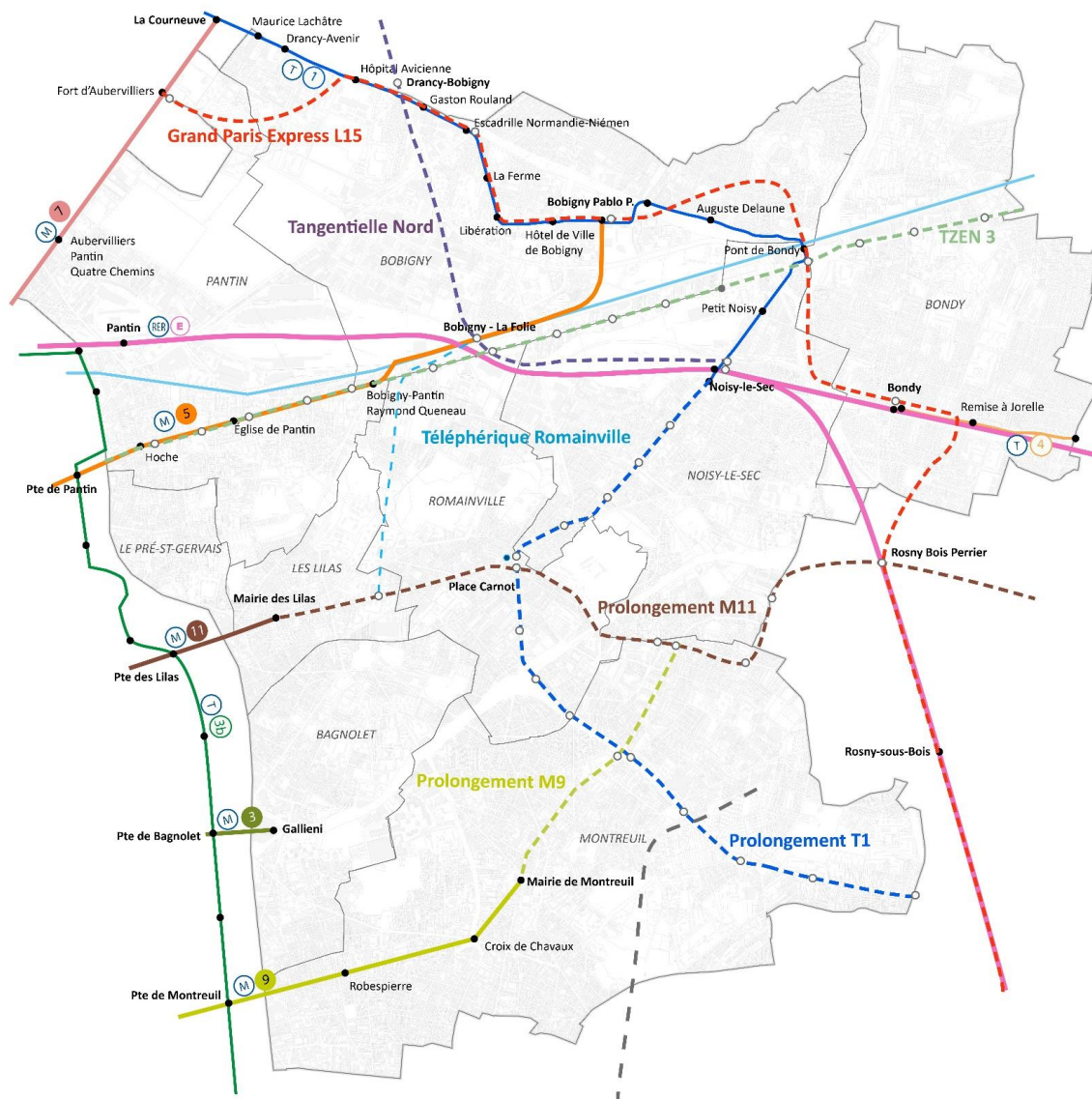
Source: calcul SIG PDUIF-PLD Est Ensemble

→ Un territoire traversé qui supporte un important trafic de transit.

→ Sur les axes autoroutiers, les charges constatées dépassent les 100 000 véhicules par jour.

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

• Offre de transports actuelle et future



Source : Est Ensemble ; Espace Ville

La desserte du territoire par les transports lourds :

- **3 stations de RER E** (Pantin/Bondy/Noisy-le-Sec)
- **5 lignes de Métro et 10 stations** sur Bagnole (M3), Bobigny (M5), Les Lilas (M11), Montreuil (M9), Pantin (M5 et M7)
- **Trois lignes de Tramways T1** (14 stations dont 12 à Bobigny et 2 à Noisy-le-Sec), le terminus du T4 (Bondy) et la ligne T3b

Les transports lourds comprennent les lignes de métro, RER, Transilien et Tramway.

Des nouvelles lignes :

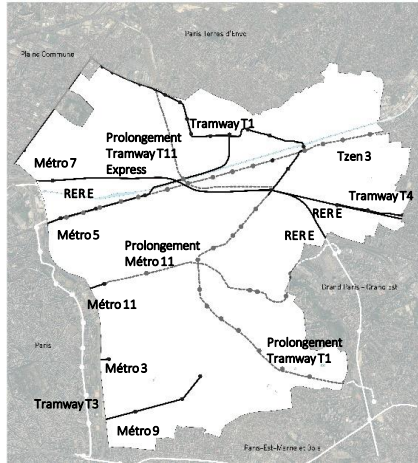
- Grand Paris Express L15 Est
- Le Tzen 3
- Le téléphérique de Romainville
- Le T11 Express

Des prolongements à venir sur les lignes :

- M9 (1 station)
- T1 (14 stations)
- M11 (6 stations)
- M5 (1 station à la Folie)

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

• Offre de transports actuelle et future



Source: Espace Ville

2020 - 2025

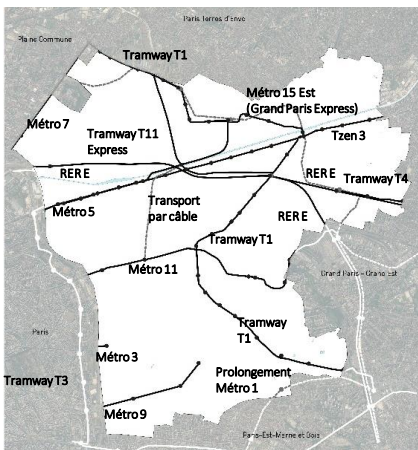
- Arrivée du Tzen3 sur le territoire, longeant le Canal et traversant les communes au Nord
- Prolongement de la ligne T1 du tramway vers le Sud, jusqu'à Val-de-Fontenay
- Prolongement de la ligne 11 du métro vers l'Est jusqu'à Rosny Bois Perrier
- Création de la station La Folie sur la ligne 5 du métro
- Prolongement du T11 Express jusqu'à Noisy-le-Sec

Le territoire d'Est Ensemble, est aujourd'hui essentiellement desservi dans sa partie Ouest.

De nombreux projets structurants sont attendus à horizon 2030 et au-delà, permettant ainsi de développer l'accessibilité aux communes les plus à l'Est.

Parmi ces projets, le Grand Paris Express, le T11 Express et les prolongements de métro (M11, M1 et M9) ont une envergure métropolitaine et permettront de relier des territoires bien plus éloignés.

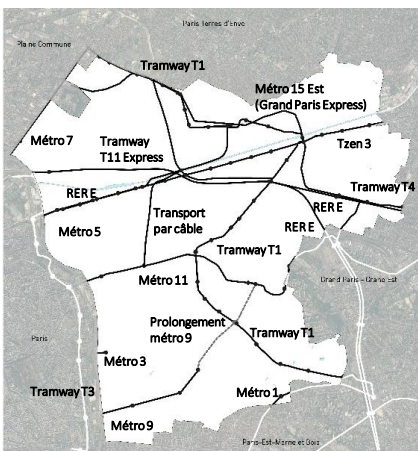
Toutefois, plusieurs projets ont vu leur mise en service reportée ces dernières années.



Source: Espace Ville

2025- 2030

- Arrivée du Grand Paris Express, desservant les communes situées à l'Est du territoire
- Arrivée du téléphérique reliant Romainville à Bobigny
- Prolongement de la ligne 1 du métro vers le sud de Montreuil, jusqu'à Val-de-Fontenay



Source: Espace Ville

Post-2030

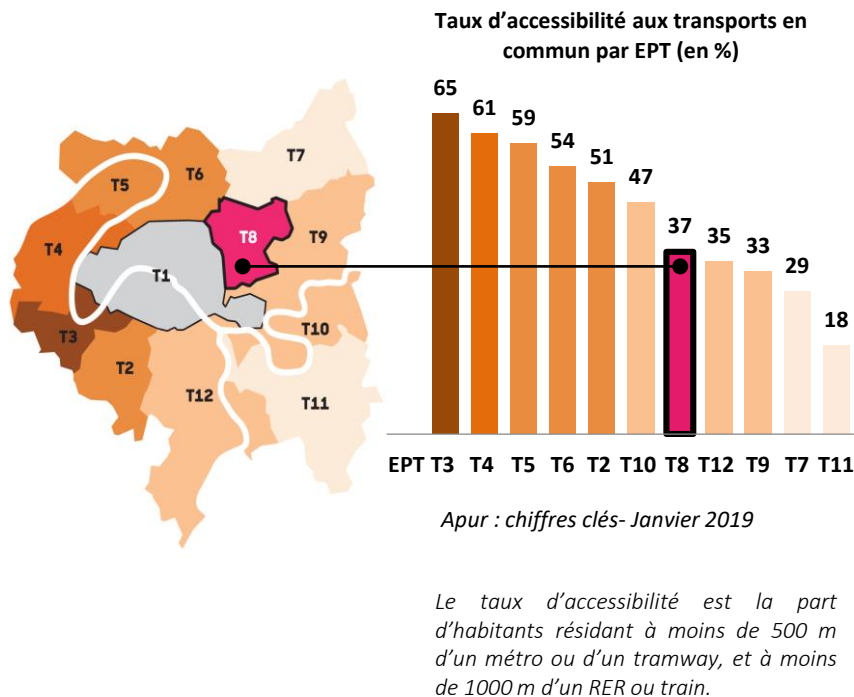
- Prolongement de la ligne 9 du métro vers le Nord-Est de Montreuil

Temporalité du développement du réseau de transports en commun :

- Transports collectifs existants sur la période cible
- Projets de transports collectifs en développement sur la période cible

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

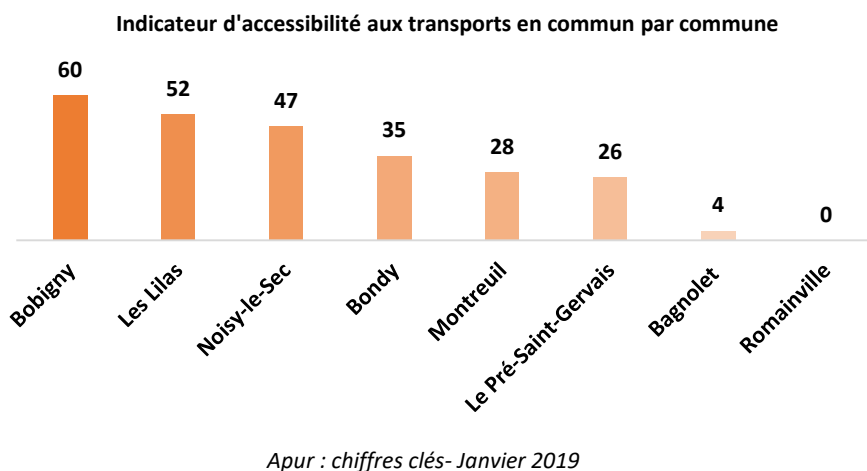
Le taux d'accessibilité aux transports en commun par EPT



→ Un **taux d'accessibilité aux transports en commun** peu élevé en comparaison avec les autres territoires de la MGP

→ En effet, le taux de 37% est équivalent à des territoires situés en couronne extérieure de la Métropole, alors qu'Est Ensemble est l'un des territoires les plus denses de la Métropole et se situe en cœur de Métropole (Est Ensemble est le seul territoire, avec Paris, à n'avoir aucun contact avec les territoires limitrophes de la Métropole)

Le taux d'accessibilité aux transports en commun par commune

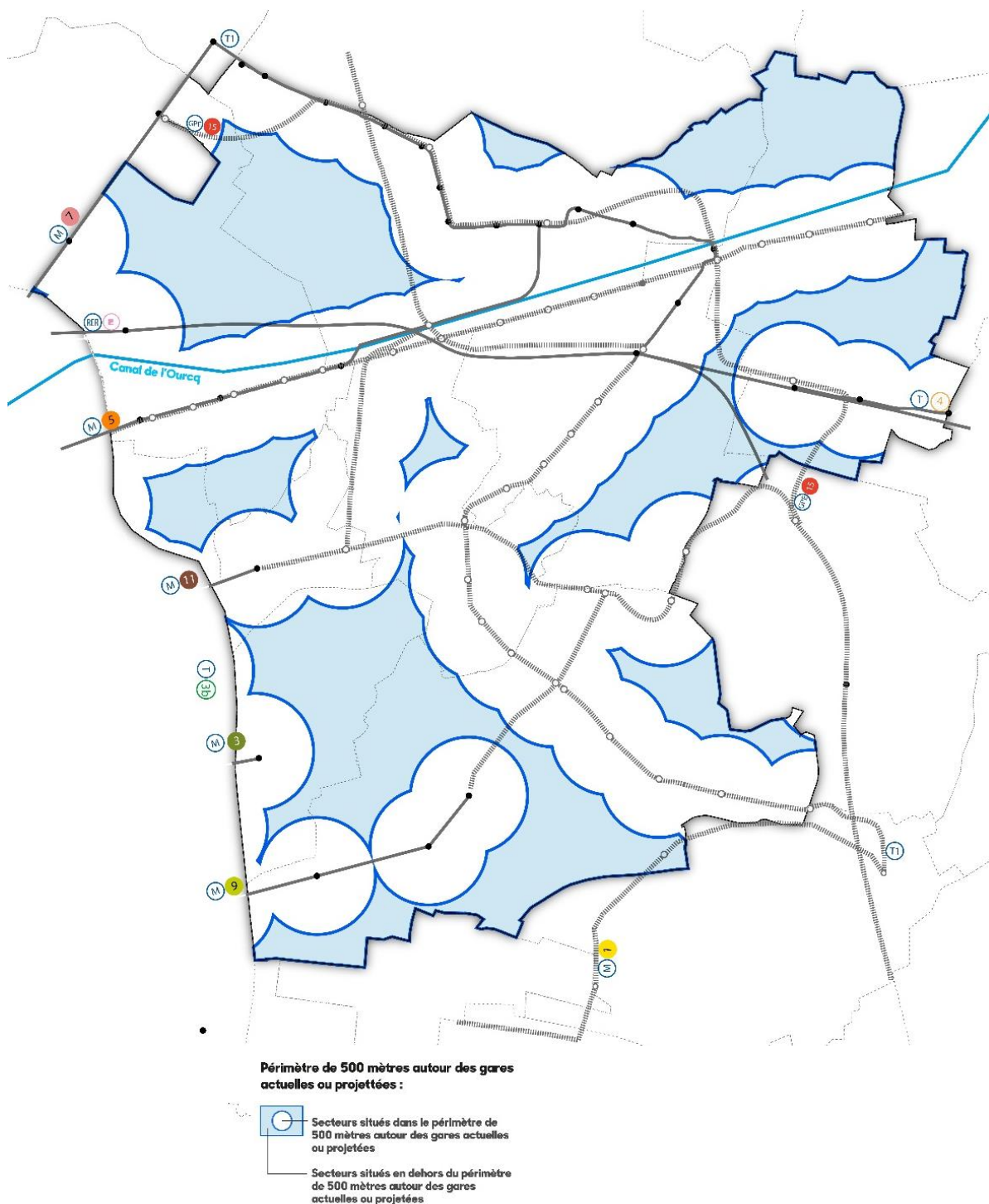


→ Un **taux d'accessibilité aux transports en commun** très hétérogène sur le territoire : 60% et 52% à Bobigny et aux Lilas contre 4 et 0% à Bagnolet et Romainville.

Les futures lignes de transport viendront renforcer le taux d'accessibilité des communes de l'est du territoire

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

- La répartition de l'offre en transports en commun

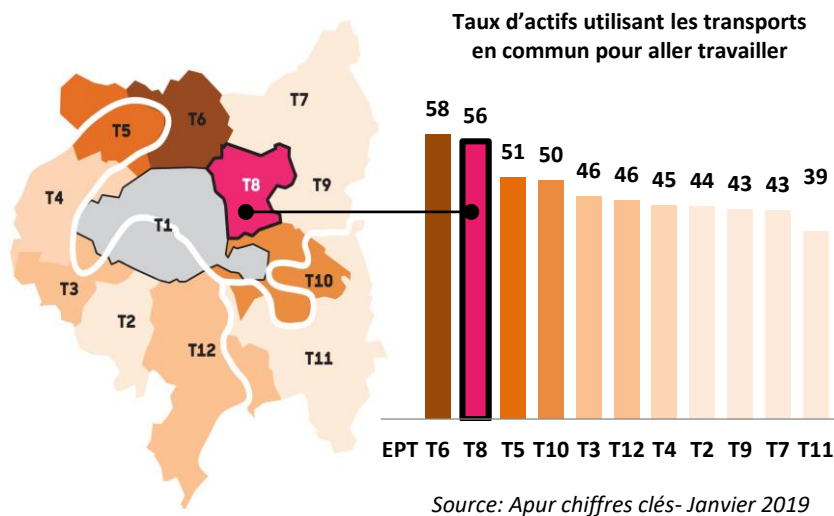


Source: Espace Ville

→ En 2016, seulement, **37,2 %** de la population du territoire réside à moins de 500 m d'un métro ou d'un tram, et à moins de 1 000 m d'un RER ou d'un train (ce taux est de 60 % à l'échelle de la MGP).

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

• Le taux d'utilisation des transports en commun par EPT



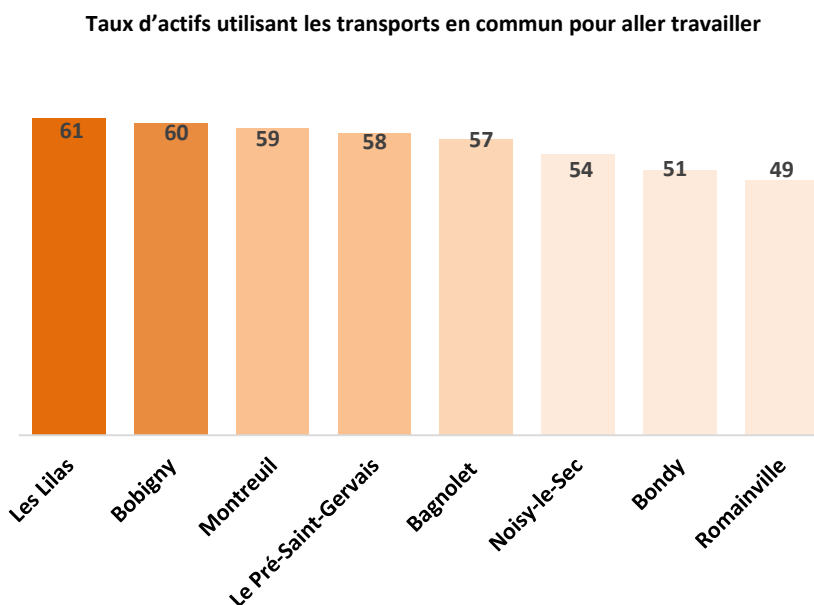
→ Est Ensemble présente l'un des plus forts taux d'utilisation des transports en commun pour les déplacements domicile travail.

→ Plus d'un actif (56%) sur deux utilise les transports en commun pour aller travailler

→ Ce taux élevé s'explique à la fois par la présence de plusieurs pôles économiques importants à l'échelle francilienne sur le territoire

→ Cependant, le déficit d'accessibilité du territoire ne favorise pas l'augmentation de ce taux et il apparaît d'autant plus stratégique, pour répondre aux enjeux de développement durable, de renforcer l'offre de transports collectifs pour améliorer encore ce taux et limiter l'impact des mobilités sur l'environnement.

• Le taux d'utilisation des transports en commun par commune



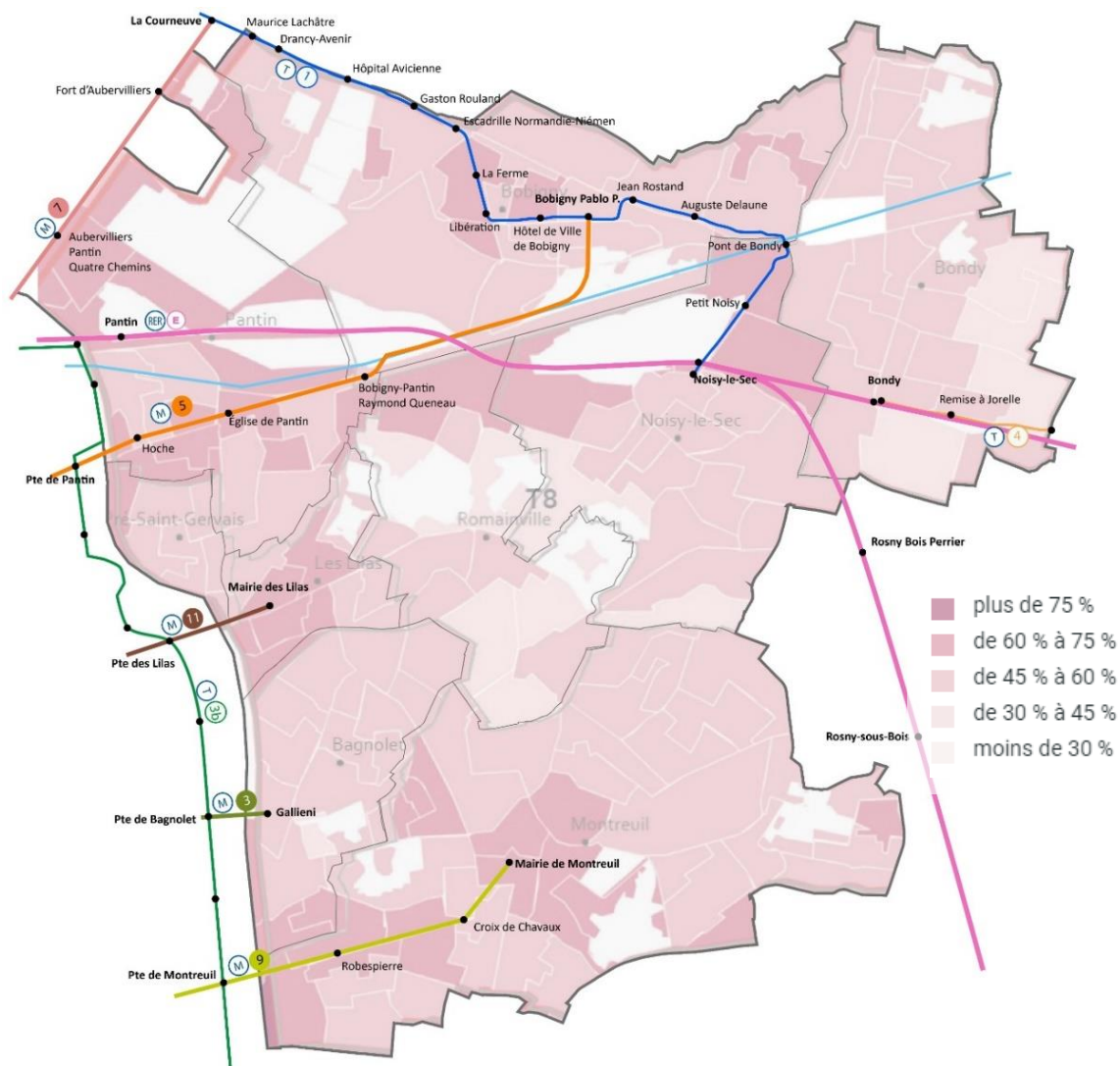
→ On constate que le taux d'utilisation des transports en commun dépend de la situation géographique des communes. **Les communes les plus proches de Paris ont un taux plus élevé :**

- Les Lilas, Bobigny et Montreuil disposent du plus fort taux d'utilisation des transports en commun pour aller travailler.

- A l'inverse, Noisy-le-Sec, Bondy et Romainville disposent du plus faible taux d'utilisation des transports en commun pour aller travailler

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

• Part des déplacements en transports en commun

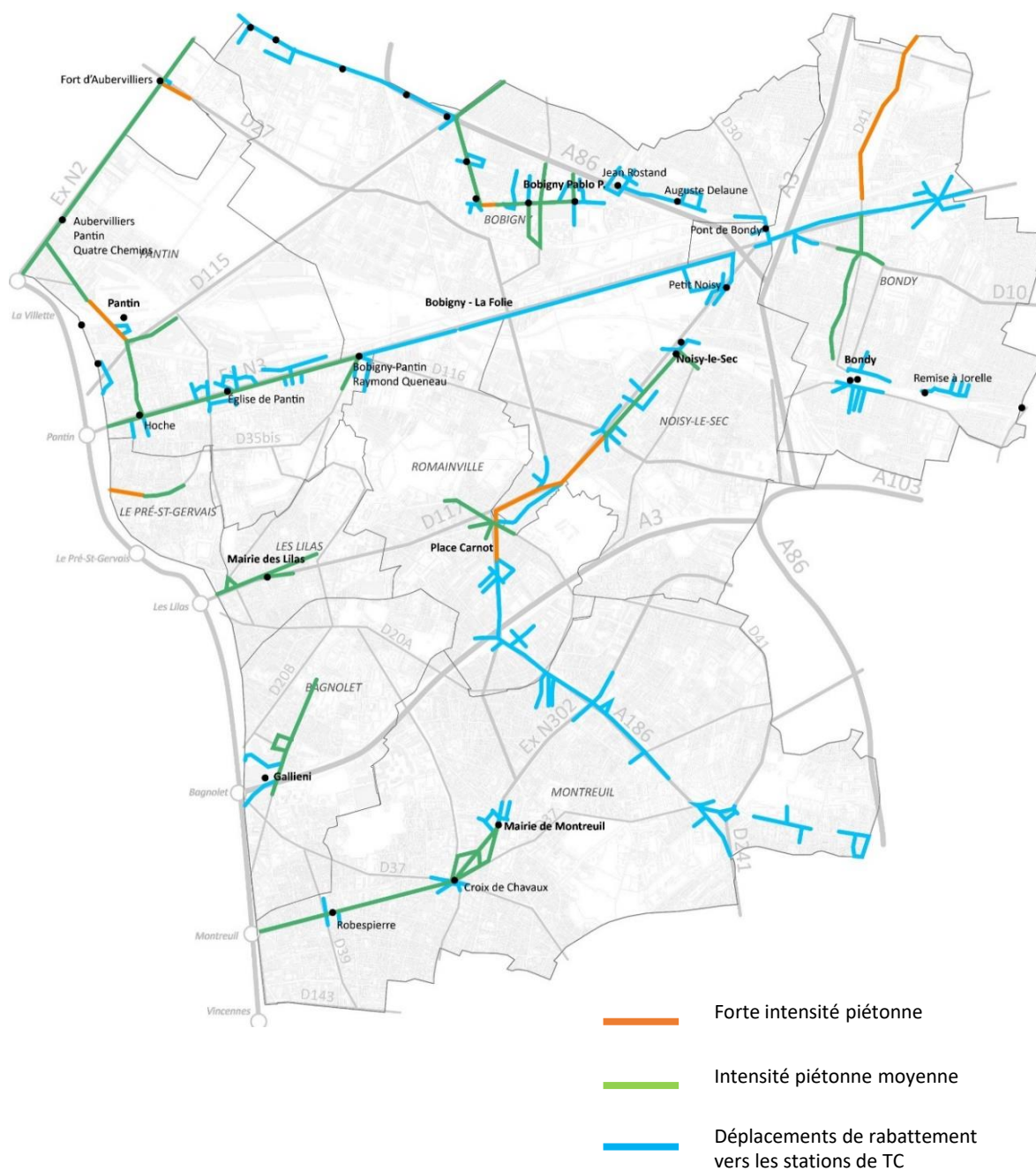


Source : Est Ensemble ; Espace Ville

- A échelle plus fine, on constate en effet que **la part d'utilisation des transports en commun dépend fortement de la proximité aux infrastructures de transport.**
- En effet, les secteurs desservis par des lignes de métro, tels que le centre-ville de Montreuil, le territoire des Lilas ou la quasi-totalité du territoire pantinois, atteignent **des taux d'utilisation de plus de 75%.**

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

• Les déplacements piétons

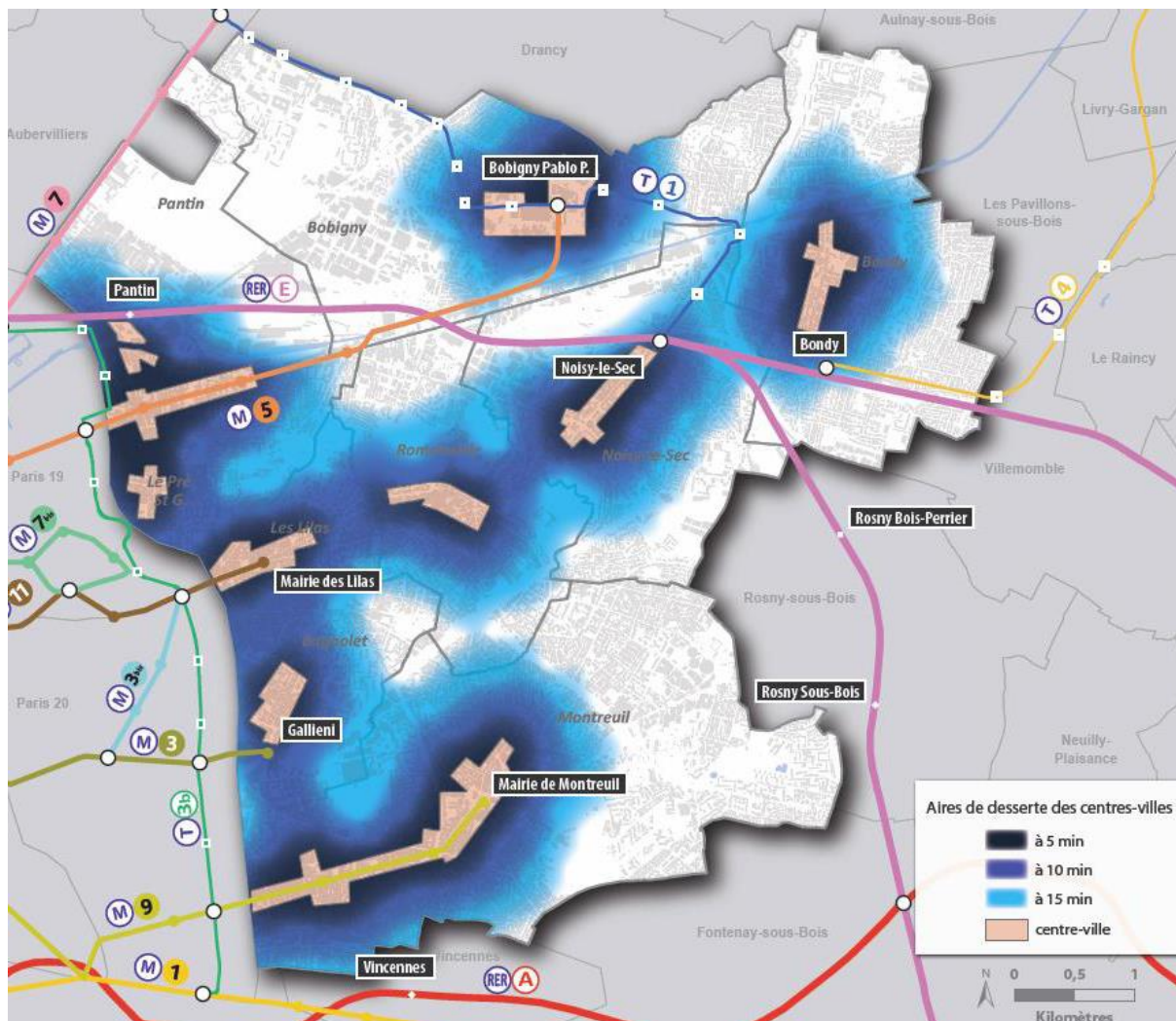


PLD- Est Ensemble

- La marche est favorisée pour les déplacements de proximité, internes au territoire.
- **67 % des déplacements internes au territoire d'Est Ensemble se font en marchant.**

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

- **Accessibilité piétonne aux centres villes**

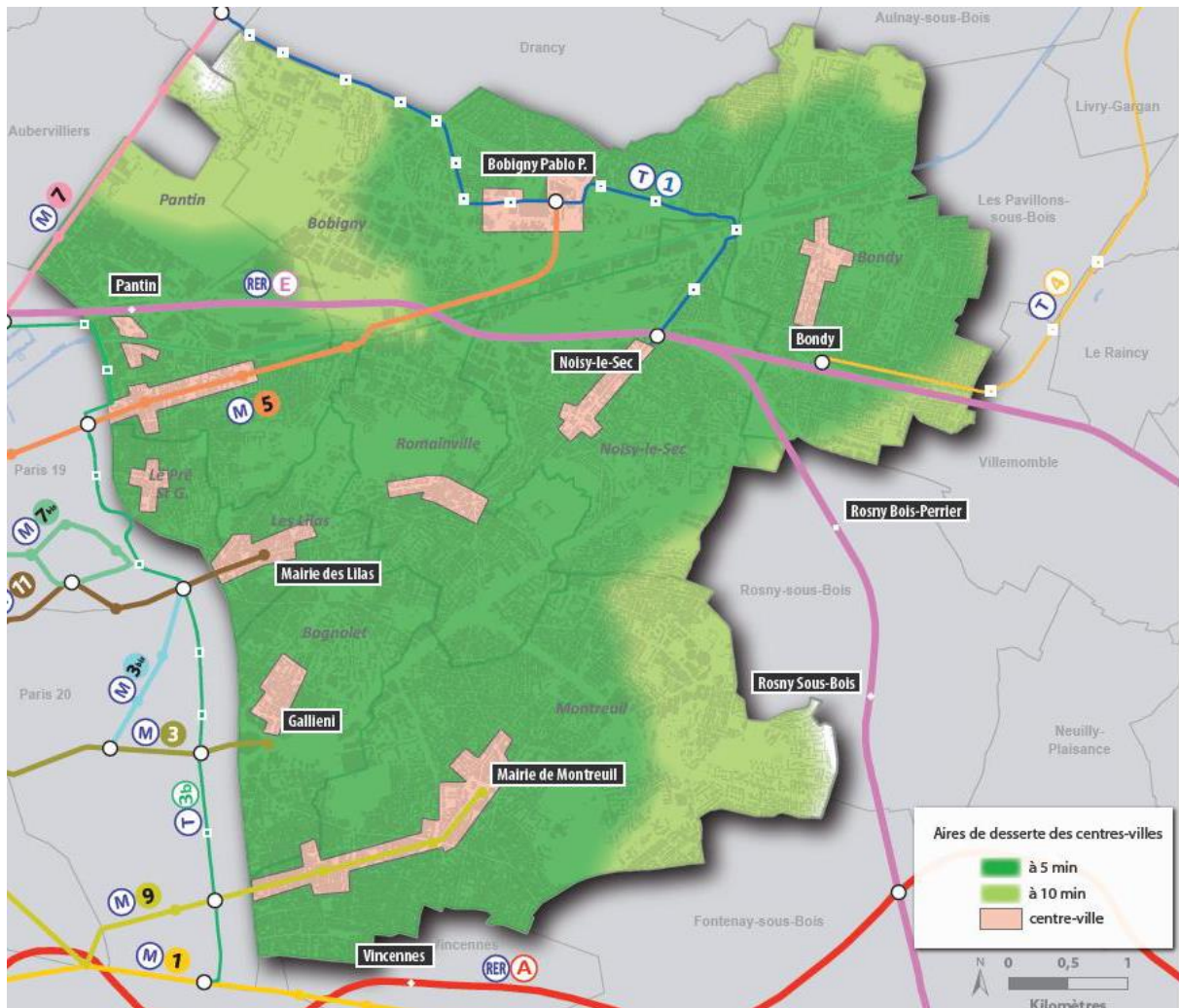


Source : PLD Est Ensemble

- **Un habitant du territoire sur deux** se situe à moins de 5 min à pied d'une centralité (48,8%). **81% de la population a accès aux centralités en 15 min.**
- Certaines communes permettent à **100 % de la population** d'accéder aux centralités en 10 min comme aux Lilas ou au Pré-Saint-Gervais.
- D'autres permettent à **seulement un tiers de la population** d'accéder au centre-ville en moins de 10 min, comme Montreuil (32 %), Bobigny et Bondy. Cela s'explique par la superficie des communes en question.

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

- **Accessibilité des centres villes à vélo**



Source: PLD Est Ensemble

→ Sur Est Ensemble, **91,5 % de la population se trouve à moins de 5 min des centralités de leur commune.**

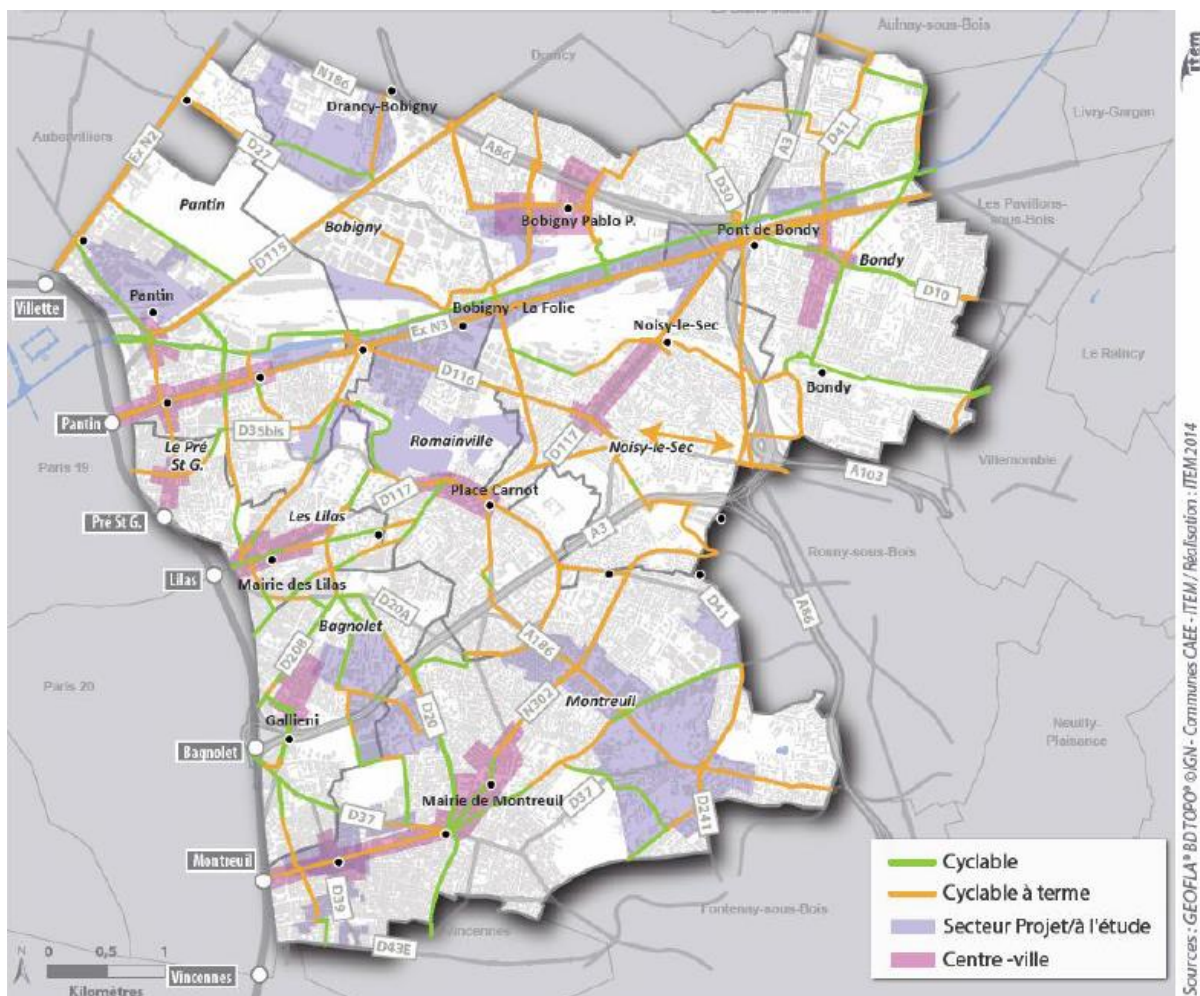
5 communes ont un taux d'accès aux centralités inférieur à 5 minutes en deçà de 100%, il s'agit de :

- Montreuil: 81,1%
- Bobigny : 89%
- Pantin : 89,6%
- Bondy: 93,9%
- Noisy-le-Sec: 99,4%

→ **L'intégralité des centralités du territoire est accessible à la population en 10 min** de trajet maximum en vélo.

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

- **Les aménagements cyclables**



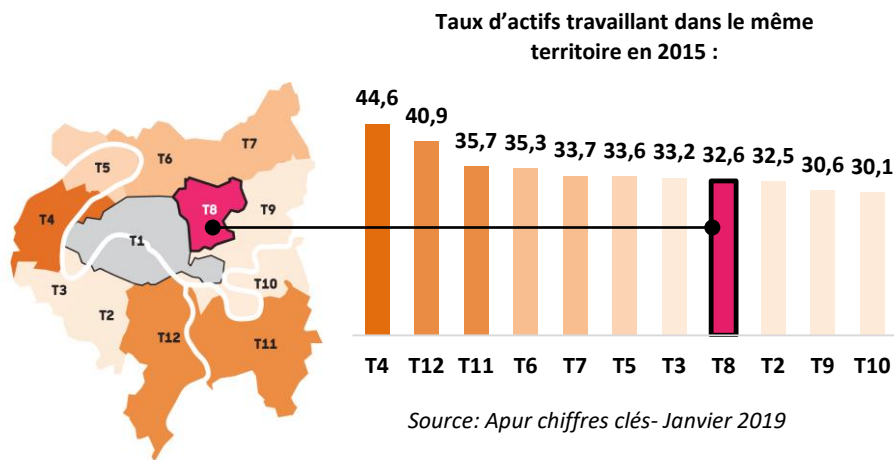
Source : PLD Est Ensemble

Aménagements actuels

- Plus de **50 km de voies aménagées** pour la pratique du vélo, soit moins de 8 % de la voirie du territoire.
- Une voie verte le long du canal de l'Ourcq,

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

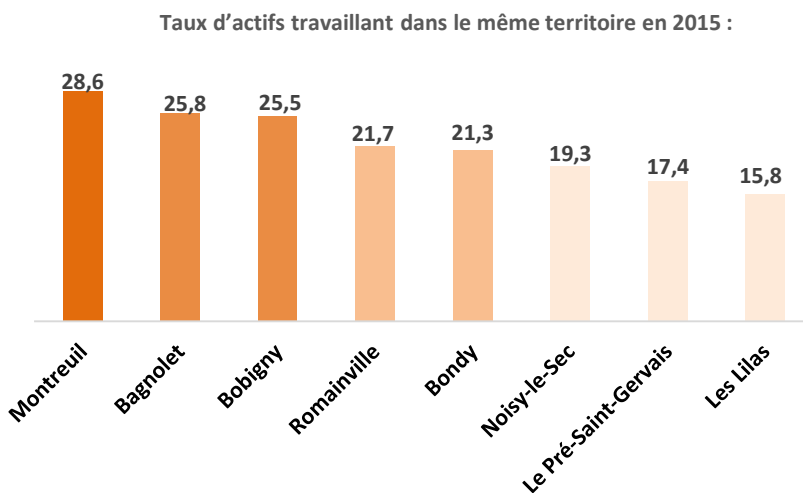
• Les déplacements domicile travail par EPT



→ Le taux d'actifs résidant et travaillant à Est Ensemble est dans la moyenne des autres EPT en 2015 avec **32,6%** des actifs résidant et travaillant à Est Ensemble.

→ Le développement des emplois sur le territoire constitue un enjeu majeur, afin que ce taux augmente et se rapproche des taux de Plaine Commune et de Paris Ouest La Défense notamment.

• Les déplacements domicile travail par commune



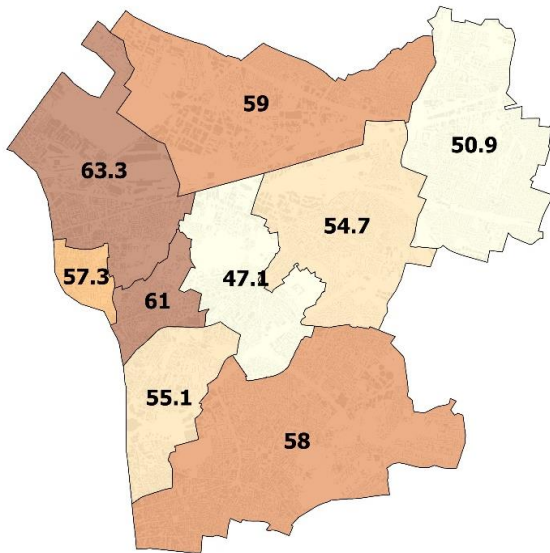
→ Le taux d'actifs résidant et travaillant dans leur commune à Est Ensemble était le plus fort à Montreuil, Bagnolet et Bobigny.

→ A l'inverse ce taux était le plus faible dans les communes de Noisy-le-Sec, Le Pré Saint-Gervais et les Lilas. Ces communes étant davantage résidentielles, le bassin d'emploi est alors moins important.

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

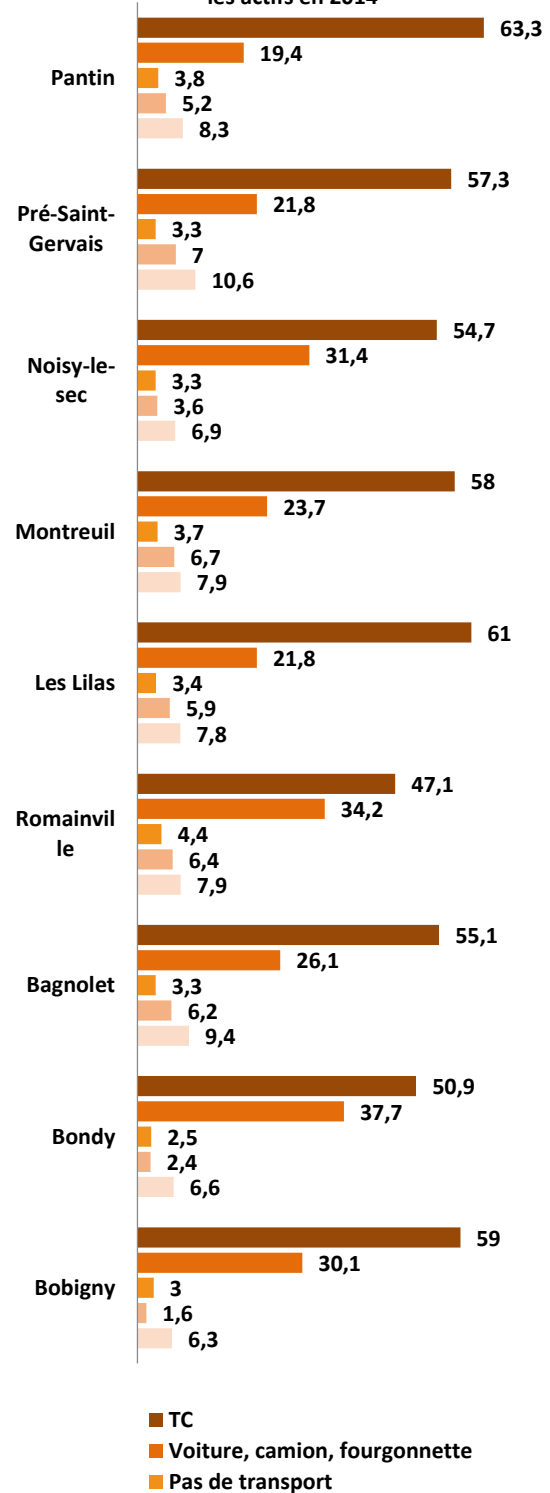
Part modale des différents moyens de déplacement

Part d'utilisation des transports en commun par les actifs (en %)



- Les actifs de Pantin sont ceux qui utilisent le plus les transports en commun avec **63,3%** en 2014. Ceci peut être relié au nombre plus important de gares et stations de transport desservant leur territoire.
- Un taux d'usage des transports en commun plus faible à Romainville et Bondy avec respectivement **47,1%** et **50,9%**. Ces deux communes ne sont pas desservies directement par des lignes de transport en commun.
- L'enjeu de réalisation rapide des grands projets de transports collectifs est donc réaffirmé, notamment par la partie est du territoire.

Part des moyens de transport utilisés par les actifs en 2014



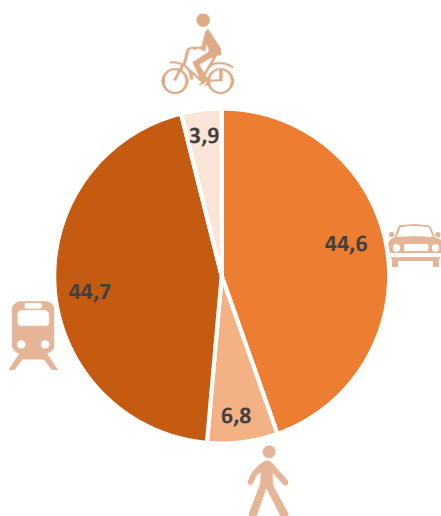
Source: Insee

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

- Part modale des différents moyens de déplacement



Répartition des modes de transport sur le territoire (entrées/sorties)

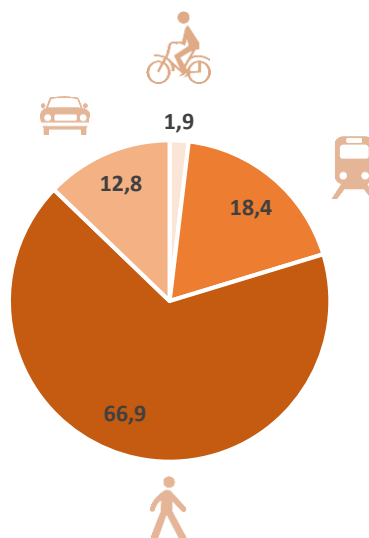


Source : PLD Est Ensemble

- Une forte utilisation des transports en commun ou de la voiture pour se rendre ou quitter le territoire...
- ...et une forte prédominance de la marche pour les déplacements au sein d'Est-Ensemble.

- Plus d'**un demi-million** de flux actifs chaque jour
- **55,5 %** des actifs utilisent les transports en commun pour aller travailler (52,5 % à l'échelle de la Métropole)
- Plus de **6 actifs résidents du territoire sur 10** travaillent en dehors d'Est-Ensemble

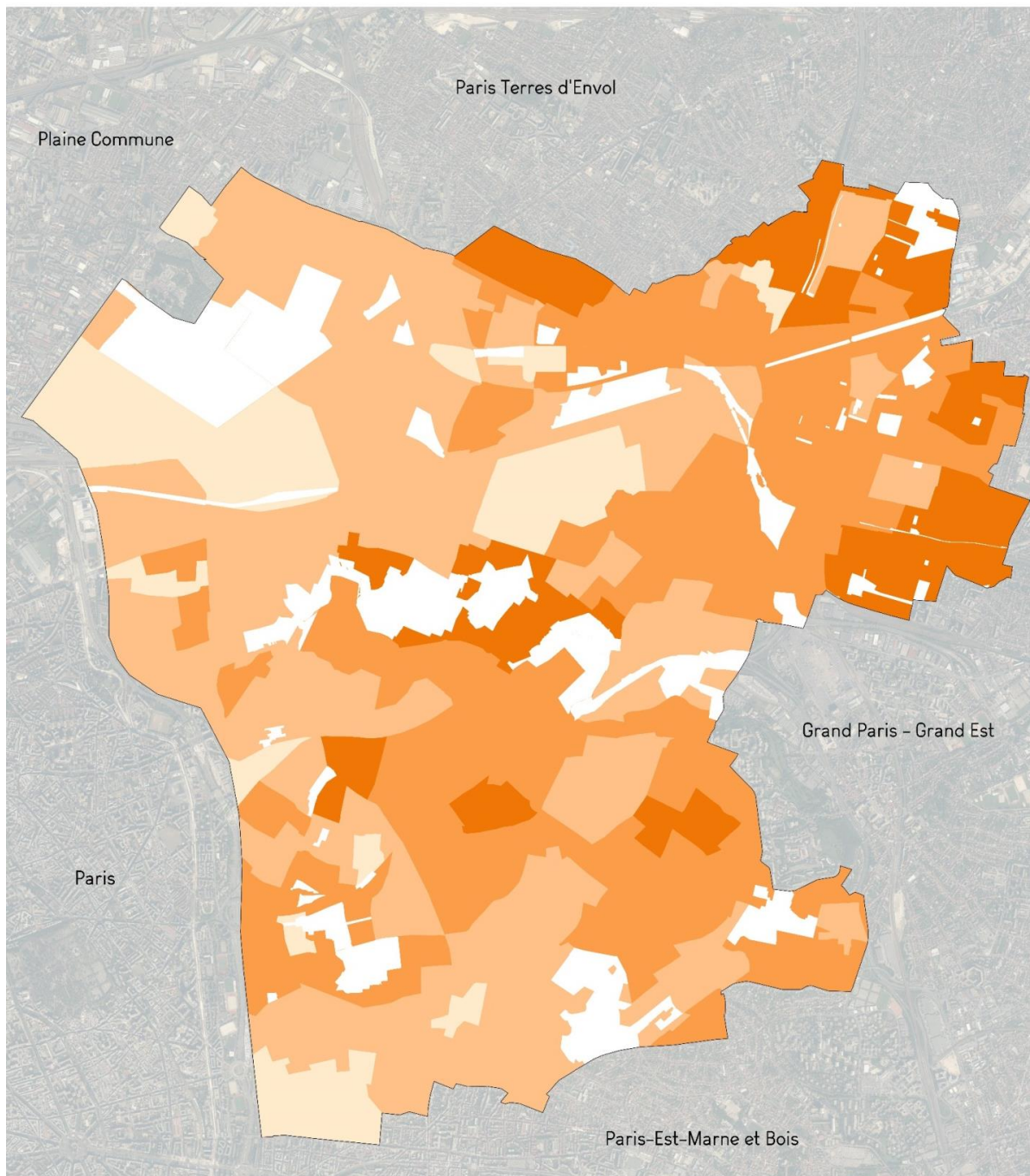
Répartition des modes de transport au sein d'Est Ensemble



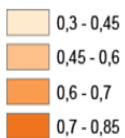
Source : PLD Est Ensemble

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

- **Le taux de motorisation des ménages**



Les taux de motorisation constatés sur le territoire



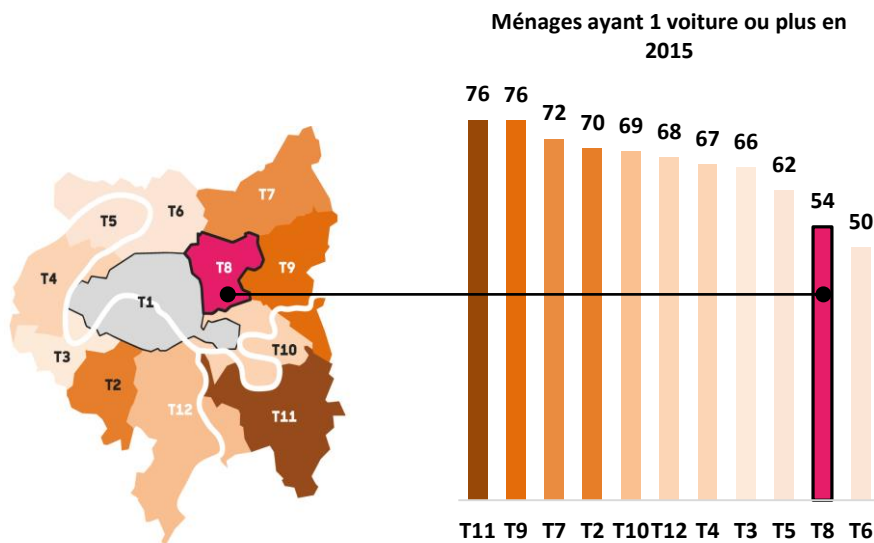
(véhicules par ménage)

Source : Insee

- Le taux de motorisation est globalement homogène sur le territoire
- Romainville et Bondy disposent de taux de motorisation particulièrement important

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

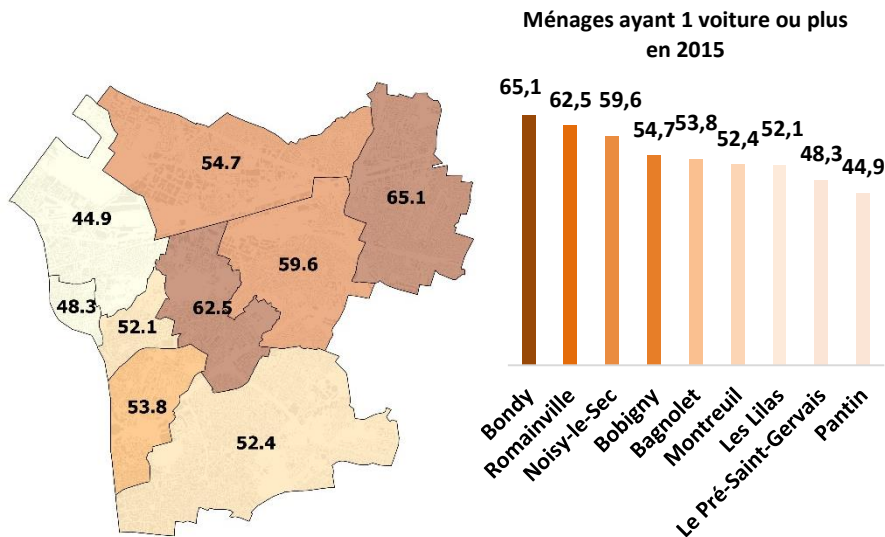
• Le taux de motorisation des ménages par EPT



Source: Apur chiffres clés- Janvier 2019

→ Le deuxième plus faible taux de motorisation en 2015.

• Le taux de motorisation des ménages par commune



Source: Apur Chiffres clés- Janvier 2019

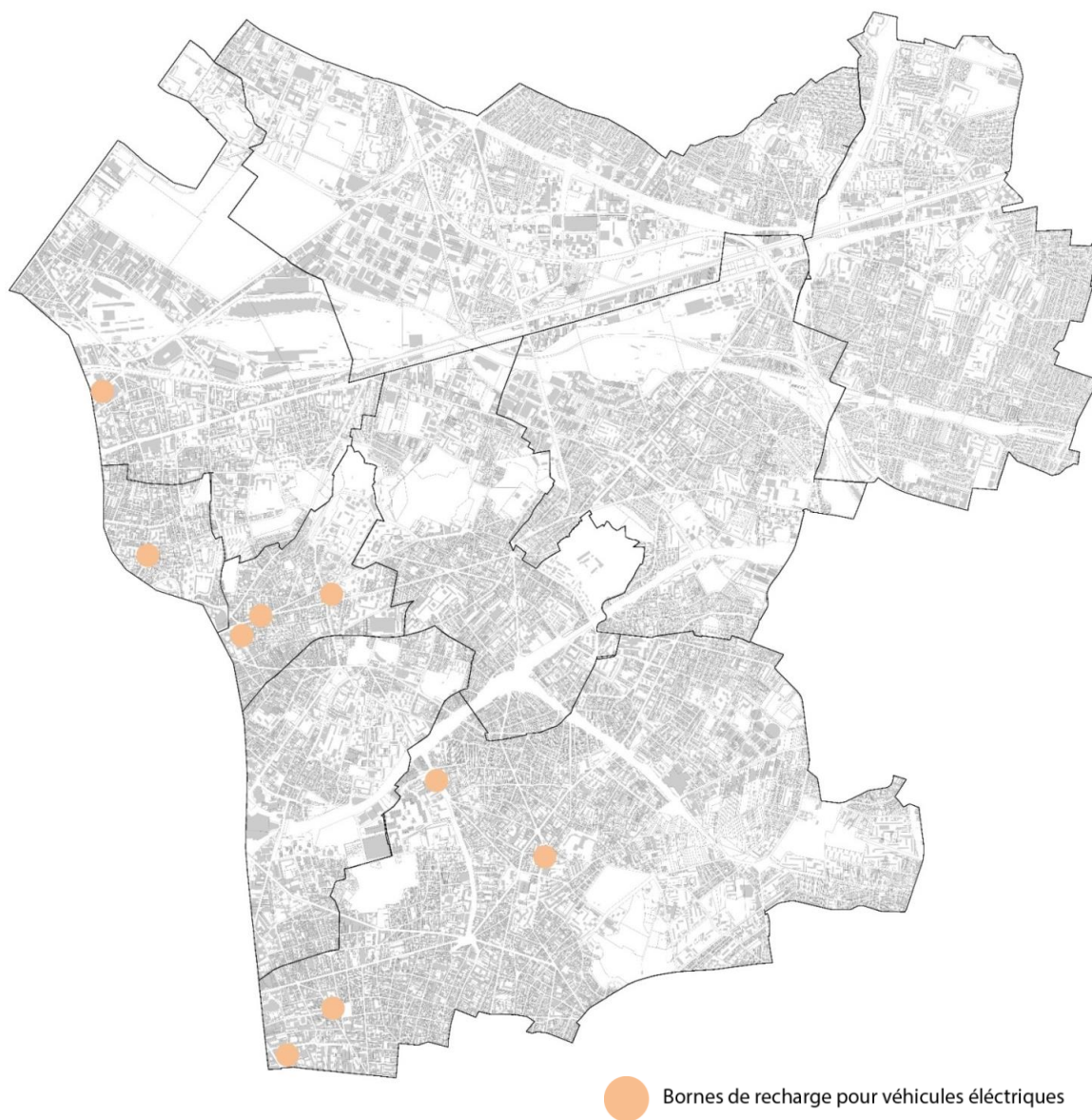
→ Le taux de motorisation est le plus fort dans les communes de Bondy (65,1%), Romainville (62,5%) et Noisy-le-Sec (59,6%).

→ A l'inverse, il est plus faible dans les communes des Lilas, du Pré-Saint-Gervais et de Pantin.,

→ Ces taux de motorisation globalement assez faibles à l'échelle de la métropole renforcent également le besoin de réalisation rapide des grands projets de transports collectifs, pour favoriser l'inclusion des populations d'Est Ensemble au sein de la métropole.

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

- **Bornes de recharge pour véhicules électriques**



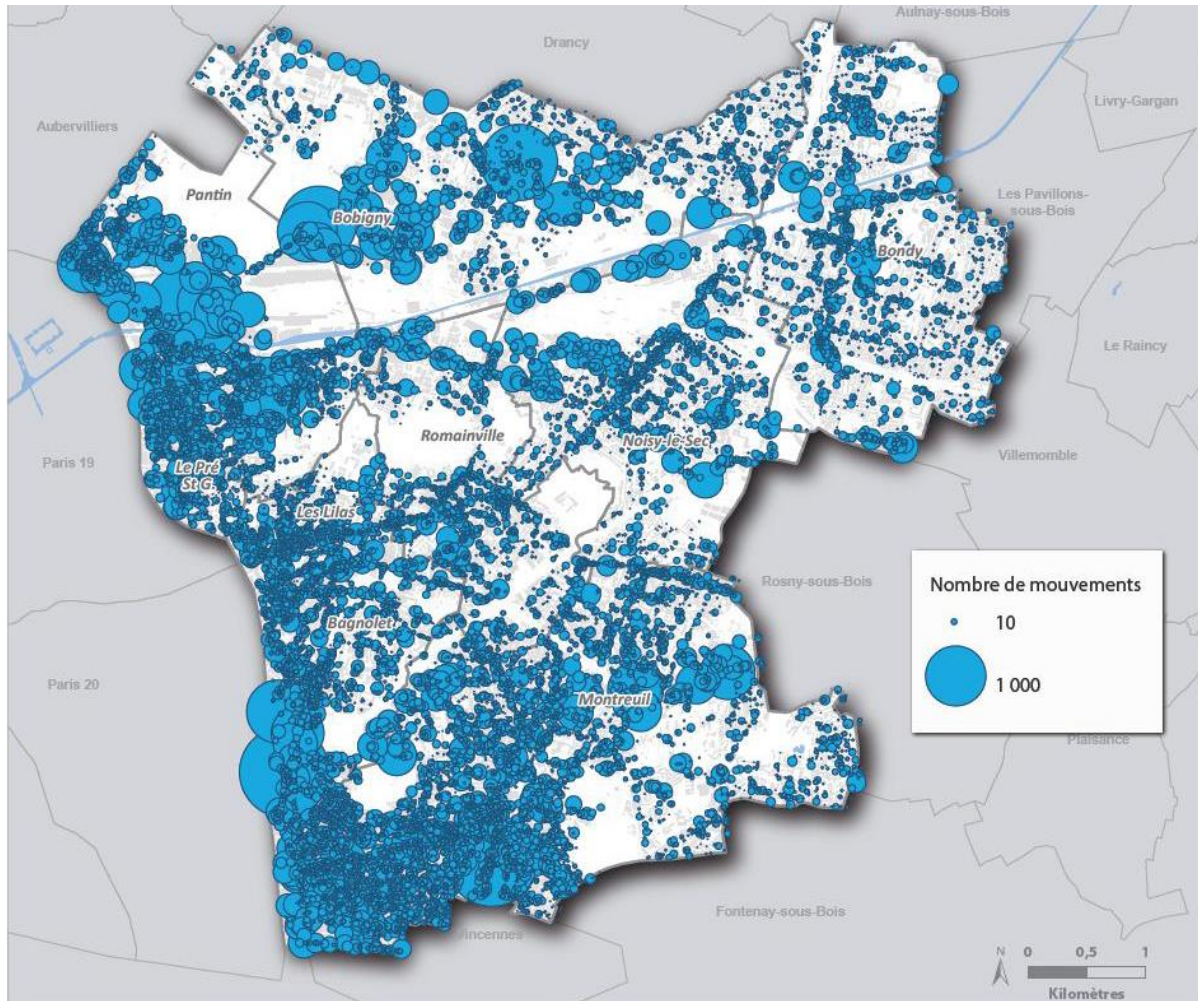
Source: openstreet map

→ Des bornes de recharge pour véhicules électriques principalement localisées sur la **frange Ouest du territoire.**

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

• Logistique

Selon le Plan Local de Déplacements d'Est Ensemble, 55 kg de marchandises sont déplacés pour chaque francilien chaque jour, ce qui se traduit par 700 000 mouvements quotidiens effectués en Île-de-France, dont 43 % dans Paris intra-muros. Ce transport de marchandises en milieu urbain représente 15 % des déplacements de véhicules et 25 % de l'occupation de la voirie.



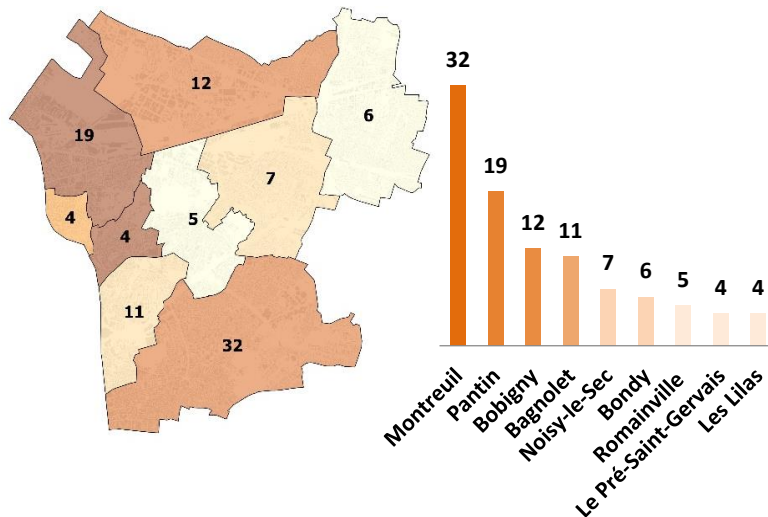
Nombre de mouvements hebdomadaires de livraisons ou enlèvements de marchandise - Source: PLD Est Ensemble

- Des mouvements hebdomadaires denses sur la frange Ouest : **Montreuil et Pantin concentrent 52% de l'ensemble des mouvements**, 75% si on ajoute Bagnollet et Bobigny.
- Cependant, seuls **16,5%** des mouvements sont opérés dans les centres villes des communes, ce qui confirme l'hypothèse de mouvements de livraison majoritairement diffus.
- Les mouvements sont concentrés le long des axes et des zones d'activités

Analyse des mobilités et des infrastructures de transport et de mobilités actives

• Logistique

Répartition des mouvements hebdomadaires de livraisons et enlèvements par commune (en %)



→ **216 224** mouvements hebdomadaires*.

→ **5%** des mouvements à l'échelle régionale.

→ Montreuil et Pantin concentrent 52% de l'ensemble des mouvements.

**Les mouvements hebdomadaires concernent les livraisons et les enlèvements de marchandises en vue d'une expédition ou d'une livraison chez un autre destinataire.*

Source: PLD Est Ensemble- Freturb (base Sirene 2013)- Analyse du CG 93

→ Le fret fluvial :

Le canal de l'Ourcq long de 130 km et cumulant un trafic annuel de 500 000 tonnes représentant 3,4% du trafic francilien apparaît comme sous-utilisé.

La voie d'eau offre de nouvelles possibilités de pénétrer la zone urbaine dense, de plus en plus congestionnée et constitue une opportunité pour développer le trafic fluvial.

→ Les espaces multimodaux :

3 espaces multimodaux sont d'une importance régionale comme alternative au tout routier en transport de marchandises. Il s'agit :

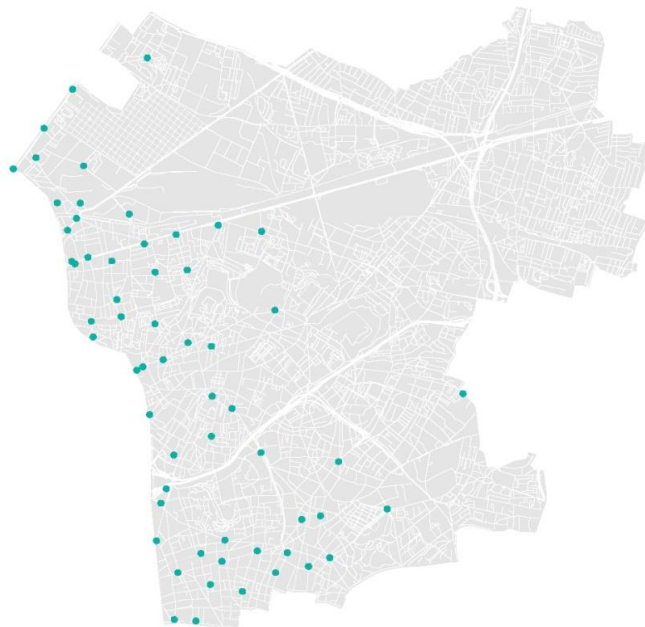
- Du chantier de transport de Noisy-le-Sec
- De la zone ferroviaire de Pantin
- Du port de Bobigny pour développer la logistique fluviale urbaine

→ 1 site de logistique majeur :

Pantin Citrail, 130 000m² d'activités d'entreposage sur un foncier de 18 ha.

Le stationnement

• Le stationnement vélo



● Station Vélib'

Source : velib-metropole.fr

→ Le PLD d'Est Ensemble dresse un état des lieux du stationnement vélo :

- **Arceaux vélo** situés au sein des principales centralités
- **Offre parfois insuffisante** notamment au niveau des stations de métro



→ Depuis mai 2014, 14 nouvelles stations du système de vélo en libre-service (VLS) Vélib'ont été créées pour atteindre 58 stations sur 6 communes

- Montreuil: 19 stations
- Pantin : 19 stations
- Bagnolet : 8 stations
- Les Lilas : 6 stations
- Le Pré Saint-Gervais: 4 stations
- Romainville : 2 stations (ayant été créées en 2018)

A terme, Noisy-le-Sec et Bondy prévoient également l'implantation de stations sur leurs territoires.

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, le nouveau Vélib' est déployé à Paris et en petite couronne avec un nouveau gestionnaire : Smovengo.

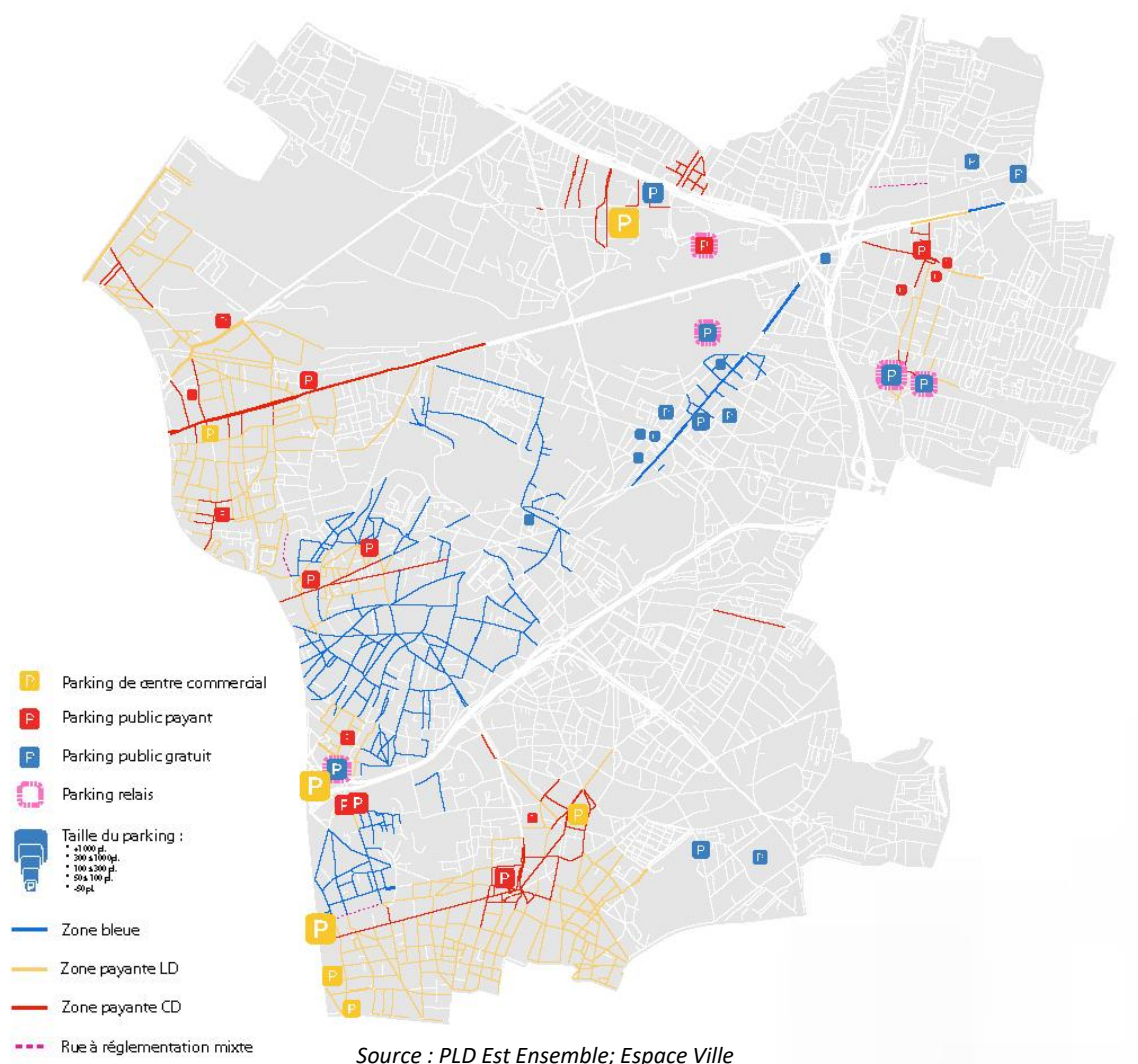
- Une problématique de **stationnements vélo « sauvages »**
- Des espaces de stationnement vélo utilisés par des deux-roues



Source : PLD Est Ensemble

Le stationnement

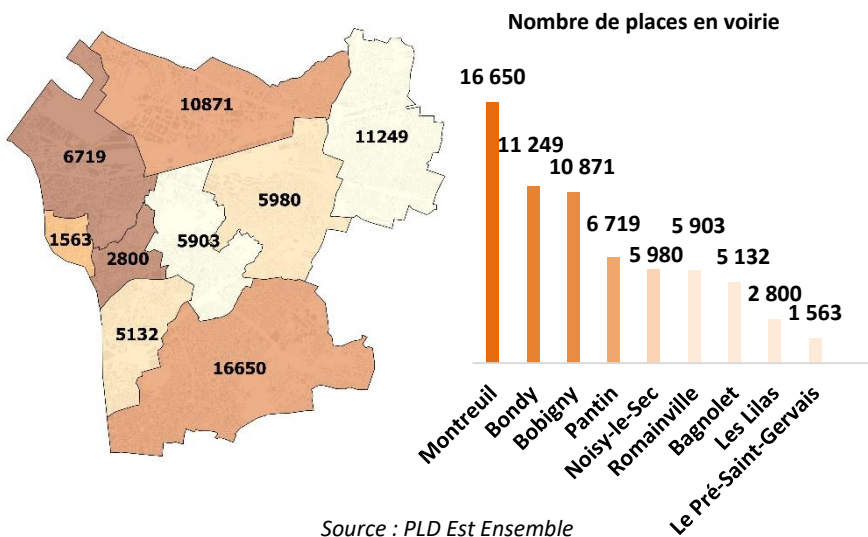
- **L'offre en stationnement**



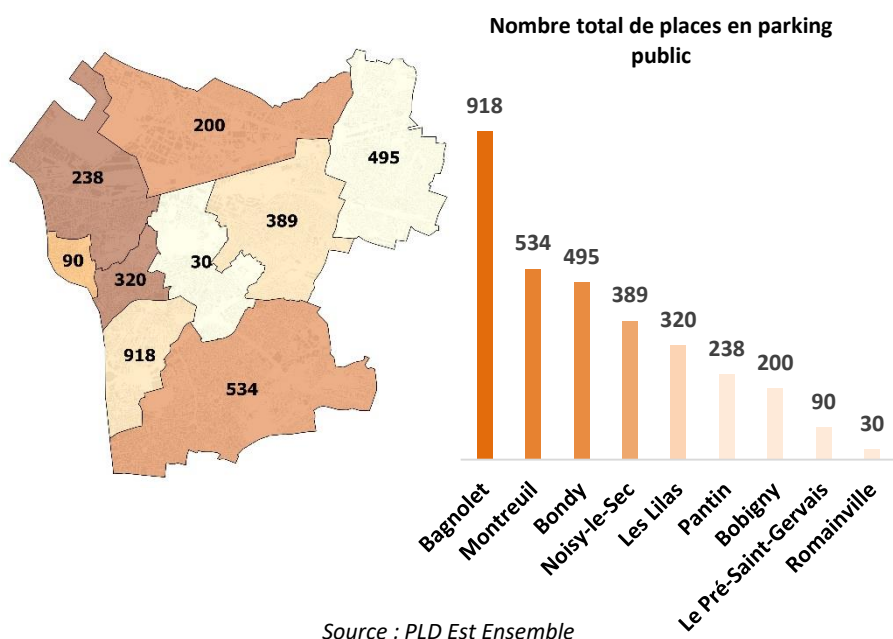
- Près de **11 000 places de stationnement en parking** sont concentrées dans les centres villes communaux et en limite de Paris. Près de **67 000 places de stationnement** sont localisées en voirie.
- **La quasi-totalité des rues situées dans les communes limitrophes à Paris font l'objet d'un stationnement réglementé.** Bagnolet et Les Lilas usent majoritairement de la zone bleue, limitant le stationnement dans le temps, quand Le Pré Saint-Gervais, le Sud de Pantin et l'Ouest de Montreuil y préfèrent des zones payantes. Le stationnement sur les axes principaux est possible pendant une courte durée, et l'est sur une durée plus longue en secteur résidentiel.
- Le stationnement dans l'Est du territoire n'est pas réglementé, à l'exception des centres villes.

Le stationnement

• L'offre en stationnement



→ Une offre globalement plus importante pour les communes plus éloignées de Paris.



→ Bagnolet dispose du plus grand nombre de places en parking public.

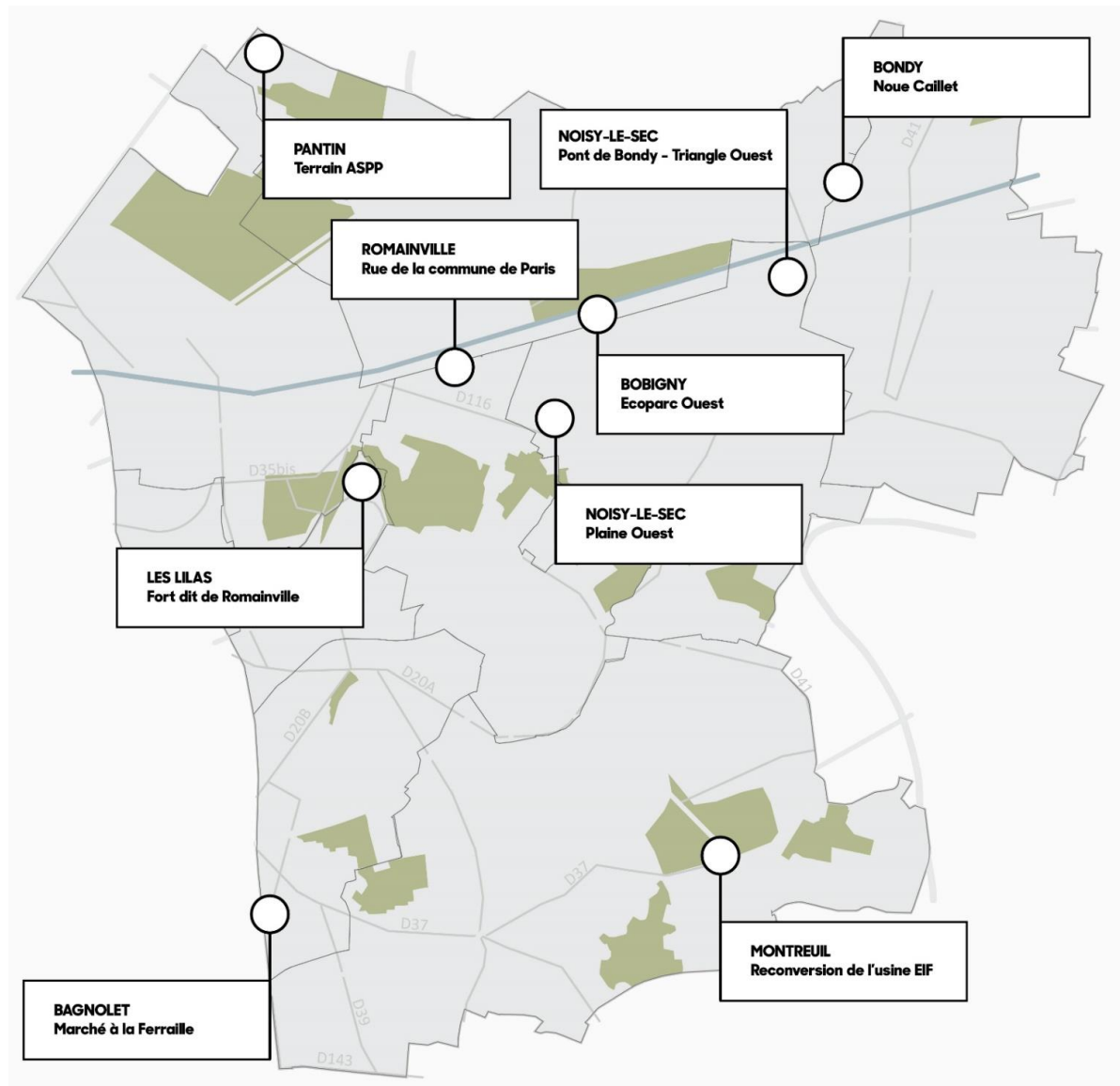
→ De grandes disparités en termes d'équipement en parking public sont à noter au sein du territoire.

Les sites de projet

- **Secteurs Inventons la Métropole du Grand Paris**

« Inventons la Métropole du Grand Paris » est un appel à projets urbains innovants.

L'objectif est de sélectionner des sites à aménager sur toute la Métropole, puis confier leur aménagement à des groupements d'architectes, urbanistes, promoteurs, investisseurs, start-up et associations à travers un grand concours international.



Source: Espace Ville ; Est Ensemble

- **Est Ensemble, un potentiel de mutabilité important, un territoire porteur de projets.**
- 9 sites avaient été retenus sur le territoire en 2017. En 2018, 4 de plus ont été lauréats parmi les 30 de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 »

Les sites de projet

- **Secteurs Inventons la Métropole du Grand Paris**

Le triangle de l'ASPP- Pantin



Source: IMGP

Le triangle de l'ASPP, d'une superficie de 2 650 m², est situé au Nord de Pantin, au cœur d'un territoire en projet (PRU des Courtilières, éco-quartier du Fort d'Aubervilliers, ZAC de la Vache-à-l'aise...). Au vu de sa visibilité le long de la RN2, de son accessibilité existante et future (lignes 7, 11, 15 Est, T1), de sa proximité d'un pôle d'enseignement et de santé attractif et dynamique, il représente une véritable opportunité foncière. L'aménagement de ce site porte l'ambition d'apporter de l'attractivité urbaine et de s'intégrer parfaitement à l'évolution de l'ensemble du site de l'ASPP dès à présent amorcée

Noue Caillet- Bondy



Source: IMGP

Aux portes de la capitale, ce site de 7 500 m² se trouve dans un quartier qui connaît une forte requalification. La modernisation et l'organisation nouvelle des espaces dont il bénéficie redonneront à ce quartier prometteur une véritable unité fonctionnelle et symbolique. Plus largement, il s'insère dans une zone qui connaît une dynamique de mutation exponentielle, par sa proximité avec la ZAC des Rives de l'Ourcq. À 900 mètres du Pont de Bondy, ce site de l'Arc de l'Innovation sera dès demain en proximité immédiate d'un futur hub du Grand Paris Express

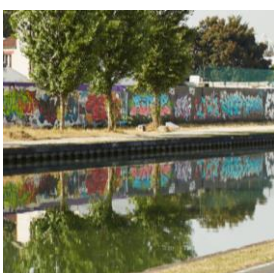
Rue de la commune de Paris- Romainville



Source: Google Maps

Le lot C2a de la très symbolique ZAC de l'Horloge permettra de mener un ambitieux projet de requalification, dans le territoire en pleine mutation de la Plaine de l'Ourcq, territoire avec lequel un Contrat d'Intérêt National sera prochainement signé. L'environnement actuel du site, composé d'activités industrielles et commerciales, a vocation à évoluer vers une mixité fonctionnelle. A proximité de la ligne 5 du métro, le site sera également desservi par le futur TZEN3. Sa localisation en entrée de ville préfigure un projet emblématique, véritable vitrine de la ZAC et de la commune de Romainville.

Ecoparc ouest- Bobigny



Le site concerné par l'appel à projets est la partie Ouest de l'Écoparc de la ZAC Écocité, vaste opération d'aménagement visant à revaloriser le secteur du canal de l'Ourcq et de l'ex RN-3 et à le transformer en un quartier urbain mixte. Territoire de tradition maraîchère puis industrielle, celui-ci demande à être requalifié et mieux relié aux centralités existantes. Le projet d'Écoparc porte l'ambition de permettre le maintien du tissu industriel et artisanal existant, et l'implantation de nouvelles activités économiques. Il s'agit de reconnecter le canal à la ville, de créer de nouveaux services en pointe sur les usages de demain, de donner au territoire une nouvelle identité

Les sites de projet

- **Secteurs Inventons la Métropole du Grand Paris**

Pont de Bondy- Triangle Ouest- Noisy-le-Sec



Source: IMGP

Pôle structurant de la « Fabrique du Grand Paris », le territoire du Pont de Bondy est un nœud d'échange multimodal routier qui accueillera à horizon 2020-2025 la ligne 15 du Grand Paris Express. Au cœur de la Plaine de l'Ourcq qui connaît une transformation urbaine et paysagère sans précédent, ce site intègre trois centres-villes, deux gares et deux quartiers en renouvellement urbain. Au sein d'un secteur de 20 ha, le site, mobilisable en deux phases, devra proposer un ambitieux projet urbain dans un site stratégique, qui contribuera au rayonnement de la métropole.

Plaine Ouest- Noisy-le-Sec



Source: IMGP

Le site proposé se trouve au cœur du quartier de la Plaine Ouest, carrefour urbain entre Noisy-le-Sec, Romainville et Bobigny, entré dans une phase de mutation. Bien desservi et doté en équipements publics, il est composé d'un tissu d'activités en cours d'acquisition par l'EPFIF, qui a vocation à s'inscrire dans une nouvelle continuité urbaine entre le centre-ville Noiséen et Romainville. L'appel à projets offre l'opportunité de concevoir sur ce site une programmation mixte et innovante dans la manière de faire coexister habitat et activités économiques et de penser la réversibilité des usages.

Fort dit de Romainville- Les Lilas



Source: Google Maps

Composé d'environ 7 ha dont 3,3 ha de terrains aménageables auxquels s'ajoutent le glacis de 1,45 ha et la dalle Jaurès, le Fort des Lilas dit « de Romainville » se prête idéalement à un projet d'Écoquartier. Ce lieu emblématique de l'identité visuelle de l'Est parisien, marqué par la présence de la tour hertzienne TDF, totem de 140 m, est idéalement relié au centre de Paris par la ligne 11 du métro. En surplomb d'une butte, cet écrin de verdure densément boisé, à haut potentiel touristique, peut offrir une vue imprenable sur la capitale, et permettra de penser une réhabilitation patrimoniale ambitieuse.

Marché à la ferraille- Bagnolet



Le « Marché à la Ferraille » est situé sur l'axe Gallieni, qui longe le boulevard périphérique à Bagnolet et présente la façade d'Est Ensemble, en lien direct avec Paris. Ce territoire d'enjeu métropolitain est identifié par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France pour soutenir l'émergence d'un véritable pôle d'attractivité économique de l'Est Parisien. Cette dynamique devra être poursuivie dans le cadre de cet appel à projets par la réalisation d'un programme tertiaire et de commerces innovants, sur cet espace d'échanges privilégié entre la capitale et l'est de la Métropole du Grand Paris.

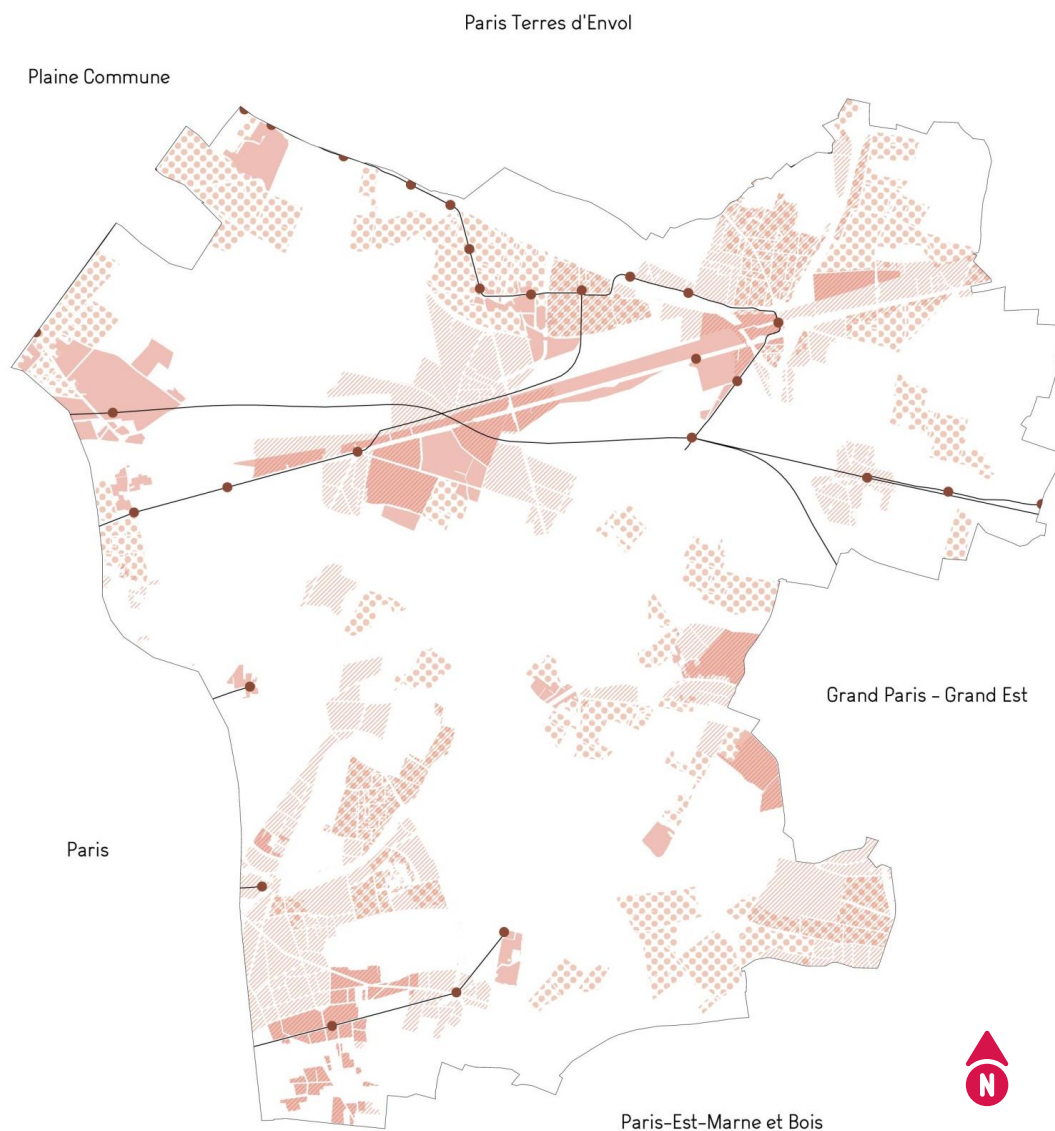
Reconversion de l'usine EIF- Montreuil



La reconversion de l'usine EIF et de ses abords présente un fort enjeu de régénération urbaine, au sein d'un ensemble paysager unique. La transformation du site de 1,9 ha sera un catalyseur de la valorisation patrimoniale, culturelle et agricole du quartier des Murs-à-Pêches, territoire emblématique de l'histoire horticole du plateau de Montreuil. À l'articulation de quartiers d'habitat social, de lieux de détente et d'équipements structurants, il bénéficiera de nouvelles mobilités avec les prolongements de la ligne de tramway 1 et des lignes de métro 1 et 11, renforçant son attractivité à l'échelle métropolitaine.

Les sites de projet

- **Les sites de projet sur le territoire**



Source: Espace Ville ; Est Ensemble

→ Les secteurs du territoire concernés par des Zones d'Aménagement concerté (ZAC), des projets de rénovation urbaine (QPV, NPNRU) et des orientations d'aménagement et de programmation seront amenés à évoluer sur le territoire d'Est Ensemble.

 Secteurs en renouvellement urbain (QPV, ANRU).

 Secteur en ZAC.

 Secteurs concernés par une orientation d'aménagement et de programmation sectorielle.

Les sites de projet

- Les 3 « territoires d'entraînement » :



Source: Google maps

La Plaine de l'Ourcq rassemble les territoires communaux situés le long des 10 km du canal de l'Ourcq traversant le territoire d'Est Ensemble d'est en ouest (communes de Pantin, Romainville, Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy), en contrebas du Plateau de Romainville.

Ils sont donc situés, au sens topographique et géographique, dans la plaine du cours d'eau du canal de l'Ourcq. Cet espace est très marqué par la présence de grandes infrastructures : le canal, le corridor ferroviaire de la gare de l'Est et les autoroutes A3 et A86.

La structuration de la Plaine de l'Ourcq comme espace majeur de développement au cœur de la métropole parisienne date de plus de 10 ans. C'est aujourd'hui un territoire marqué par un grand projet urbain faisant l'objet d'un **Contrat d'Intérêt National** et du **label national EcoCité** depuis 2016. Historiquement marquées par le développement d'activités industrielles, artisanales et commerciales le long du double axe ex-RN3 / canal, les collectivités sont aujourd'hui engagées dans la transformation de ces secteurs d'activités qui tendent à périliter, en **quartier de ville mixte mêlant logements, activités, équipements et services publics, espaces verts et espaces publics favorisant les déplacements doux**.

Les sites de projet

- Les 3 « territoires d'entraînement » :



Source: Google maps



Le Faubourg, territoire de première couronne, allant de Pantin à Montreuil, se caractérise par un tissu d'habitat collectif avec une forte mixité sociale et fonctionnelle et fait l'objet de changements au niveau urbain et social. Il s'est historiquement construit sur une relation ambivalente avec Paris, entre proximité et rupture urbaine, par la présence des fortifications puis du périphérique.

L'activité économique, à dominante artisanale et de services, est très imbriquée dans le tissu urbain. En raison de l'histoire parfois très ancienne de l'urbanisation de ce territoire et des fortes coupures liées à la présence du périphérique et de ses portes en limite Ouest, la dynamique de mutation de la proche couronne en cours sur ce secteur doit être mise en œuvre par des projets urbains alliant **la requalification des infrastructures de transport routier et l'amélioration de la qualité des espaces publics, le renouvellement urbain et la résorption de l'habitat indigne**, insalubre et dangereux ainsi que **le maintien du rôle économique de ce territoire, en lien avec Paris**.

L'ensemble de ces secteurs sont des carrefours stratégiques au croisement de dynamiques métropolitaines et locales. L'enjeu principal de ce secteur est de **reconnecter les territoires entre eux et avec la métropole** et d'intégrer les grandes infrastructures dans le tissu local. IL s'agit également de **conforter le réseau d'espaces publics structurants** pour les usages quotidiens.

Les sites de projet

- Les 3 « territoires d'entraînement » :



Source: Google maps

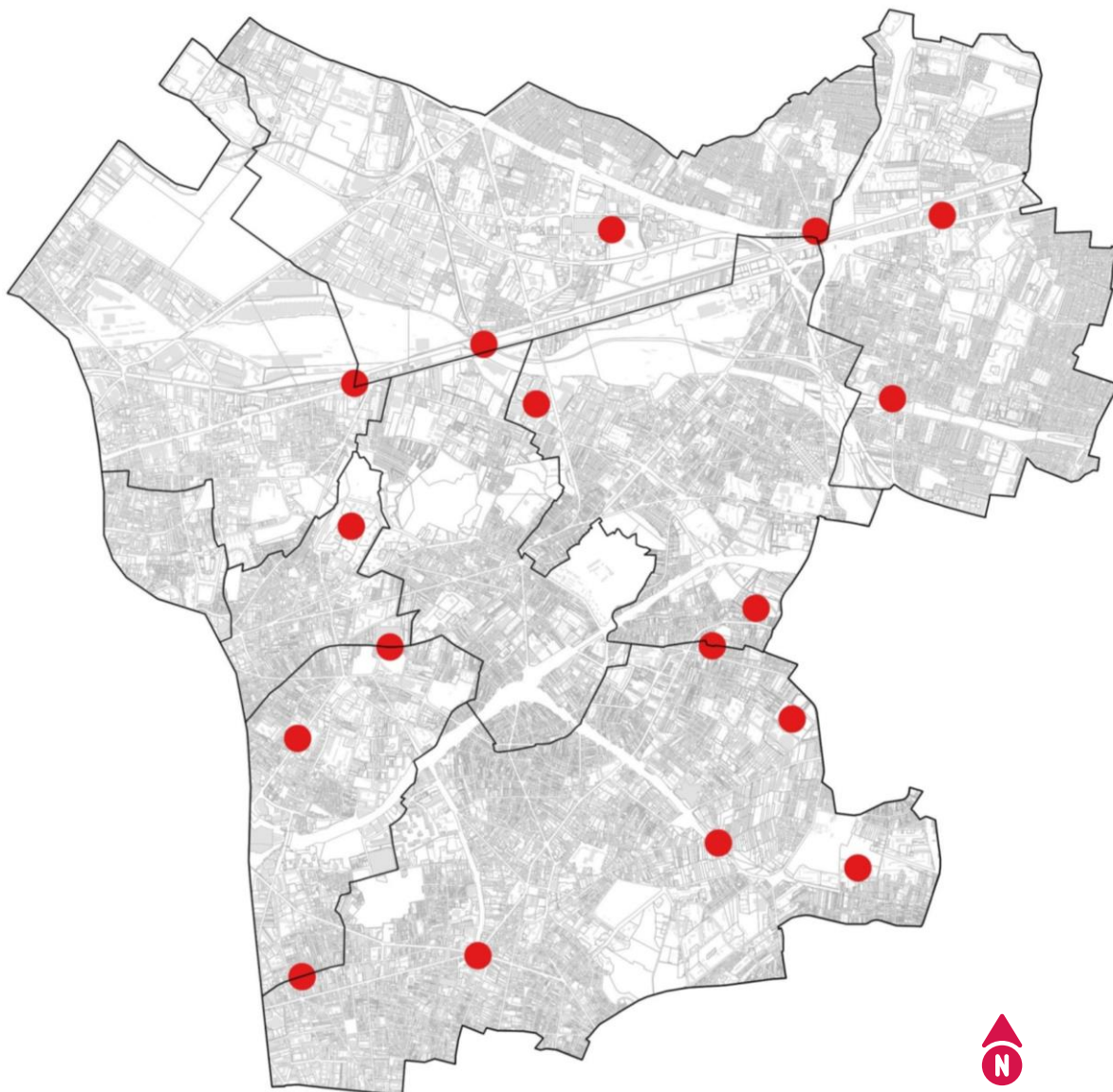
Le Parc Des Hauteurs, s'étend de Paris à Rosny et constitue un ensemble paysager unique à l'échelle régionale. Jalonné d'espaces de nature ou de loisirs, ce site à enjeux est vecteur d'identité et de qualité de vie à Est Ensemble autour de ce patrimoine géographique.

Le projet du Parc Des Hauteurs, est une stratégie innovante de **mise en valeur en synergie d'espaces existants déjà** afin de constituer à terme un archipel unique de 300 hectares d'espaces verts publics. Projet métropolitain par son échelle géographique et ses ambitions paysagères, urbaines et écologiques, c'est aussi un **moteur de la régénération urbaine d'Est Ensemble**, en complémentarité des extensions du métro M11 et du Tramway T1. C'est enfin un **levier de développement local et de maillage des équipements de quartier**.

Par ce projet, la tendance historique au grignotage des espaces verts dans l'Est parisien est inversée pour permettre le développement d'îlots de fraîcheur dont tous les habitants et les usagers environnants auront besoin dans les décennies à venir.

Les sites de projet

- **Les sites de projet sur le territoire :**



Source: Est Ensemble ; Espace Ville

→ **7 sites de projet intercommunaux et 11 sites de projet communaux** sont identifiés sur le territoire d'Est Ensemble, correspondant aux secteur d'OAP.

Les sites de projet

• Les sites de projet du territoire :

Les sites de projet intercommunaux:



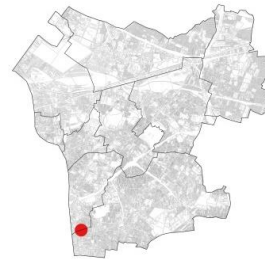
Source: Google maps

Faubourg-Fraternité- Montreuil/ Bagnolet

Ce secteur de projet, constitue un lien entre Paris et le centre-ville de Montreuil (Croix de Chavaux-Mairie) ainsi qu'avec le quartier des Coutures à Bagnolet. Il se caractérise par un tissu mixte et dynamique.

L'objectif autour de cet aménagement est:

- d'intervenir sur l'habitat existant
- de renouveler et diversifier l'offre de logements
- de requalifier/créer/rénover l'espace public
- de revitaliser le tissu commercial
- de valoriser la trame verte
- de mettre en avant le tissu culturel de ce quartier.



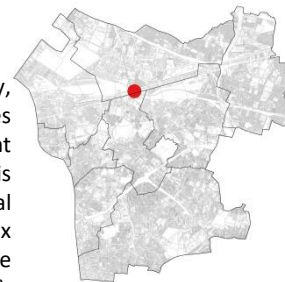
Source: Google maps

La Folie- Bobigny/Noisy-le-Sec/ Romainville

Le secteur de la Folie (situé sur les communes de Bobigny, Noisy-le-Sec et Romainville) est l'un des trois pôles stratégiques de la Plaine de l'Ourcq. Situé au croisement de deux axes structurants, à l'échelle du territoire mais enclavé par des infrastructures ferroviaires (ex RN/3, canal de l'Ourcq, A86/A3), son évolution relève de nombreux enjeux notamment avec l'arrivée de nouvelles lignes de transport (ligne 15 GPE, Tzen3, T11, station ligne 5, etc.). La Folie se situe par ailleurs au croisement de plusieurs projets urbains et notamment la ZAC Ecocité à Bondy, la ZAC de l'Horloge à Romainville et la ZAC du Quartier Durable à Noisy-le-Sec.

Ce secteur de projet ambitionne de contribuer :

- à la production de logements,
- à l'accroissement des capacités d'accueil d'activités et d'entreprises,
- à la mise en service de nouveaux équipements au service des habitants.



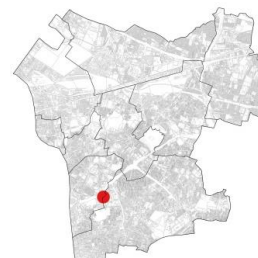
Source: Google maps

La Noue-Malassis- Montreuil/Bagnolet

Les quartiers des Malassis et de la Noue à Bagnolet et Montreuil faisant l'objet d'opérations ANRU 1, ont été retenus quartiers d'intérêt national par l'ANRU dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Ce quartier dispose d'atouts puisque situé à proximité des pôles de développement métropolitain. Ce site bénéficie par ailleurs d'une bonne desserte en transports en commun.

Les interventions prévues sur ce secteur sont :

- de renforcer l'ouverture du quartier,
- d'améliorer le cadre de vie et l'offre en équipements publics,
- de diversifier l'offre d'habitat,
- de développer l'activité économique,
- de lancer un nouveau dispositif d'accompagnement des copropriétés fragiles de la Noue.



Les sites de projet

• Les sites de projet du territoire :

Les sites de projet intercommunaux:

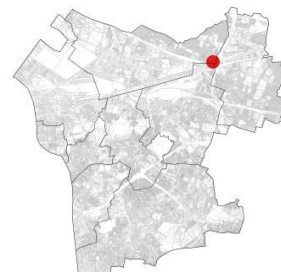


Source: Google maps

Pont de Bondy- Bondy/Bobigny/Noisy-le-Sec

Le secteur de Pont de Bondy est au croisement de trois collectivités : Bondy, Bobigny et Noisy-le-Sec. Il constitue donc une entrée de ville majeure depuis Paris. Si cet espace urbain cumule aujourd'hui coupures urbaines, pollution sonore et visuelle, sa situation de carrefour en bordure du canal de l'Ourcq et les projets de transport en commun structurant en font un secteur à enjeux. Les objectifs de l'aménagement de ce secteur sont :

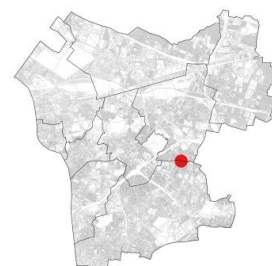
- la pacification des entrées de ville et le développement qualitatif des abords d'infrastructures,
- l'amélioration des conditions d'habitat,
- le développement d'un quartier mixte encadré,
- la conservation/valorisation des qualités paysagères (notamment par le développement des usages du canal),
- l'accompagnement de l'arrivée des transports en commun.



Source: Google maps

Prolongement ligne 11- Montreuil/Noisy-le-Sec/Romainville

Le prolongement de la ligne 11 fait partie des projets engagés pour moderniser et développer le réseau de transport Francilien et participe au projet du territoire d'Est Ensemble. Ce prolongement des transports permettra de mener un projet urbain cohérent à l'échelle des communes d'Est Ensemble plus particulièrement à Montreuil, Noisy-le-Sec et Romainville.

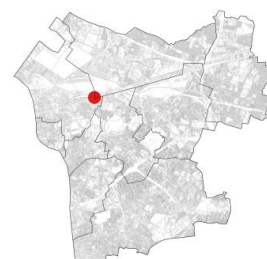


Source: Google maps

Raymond-Queneau- Pantin/Romainville/Bobigny

Desservi par la station Bobigny-Pantin Raymond Queneau, ce secteur bénéficie déjà d'une offre de transport conséquente. La mutation urbaine aux alentours de la gare est un des enjeux pour intensifier la centralité. Des opérations d'aménagement se développent autour de Raymond-Queneau : des ZAC (ZAC du Port de Pantin, ZAC Ecocité à Bobigny, ZAC de l'Horloge à Romainville), des projets immobiliers et l'arrivée du Tzen 3. Les objectifs autour de cette centralité sont:

- d'améliorer l'accessibilité,
- de renforcer les polarités commerciales et les équipements,
- de développer de nouveaux programmes de constructions,
- d'intensifier l'attractivité par la création de nouvelles aménités.



Les sites de projet

• Les sites de projet du territoire :

Les sites de projet intercommunaux:



Source: Google maps

Serge Gainsbourg- Les Lilas/ Bagnolet

Dans le cadre du prolongement de la ligne 11 du métro de Mairie des Lilas jusqu'à Rosny-Bois-Perrier, une nouvelle station « Serge Gainsbourg » est en cours de construction. Ce secteur de projet se situe sur les communes des Lilas et de Bagnolet.

L'objectif est d'améliorer la traversée des quartiers et l'accès à la station de métro en développant des liaisons douces et des espaces publics sécurisés.

L'arrivée de la station ouvre également la possibilité de créer une nouvelle offre commerciale et de développer une nouvelle offre de logements à proximité pour permettre la dynamisation de ces secteurs et ainsi assurer un développement cohérent à l'échelle de ces deux communes.



Les sites de projet communaux



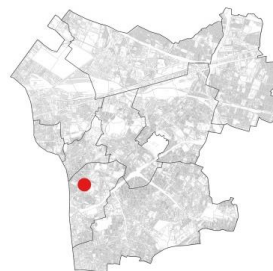
Source: Google maps

Cœur de ville- Bagnolet

Le projet pour le centre-ville vise à lui redonner de l'attractivité, à renforcer son animation notamment par le développement de commerces, de logements et par l'aménagement d'espaces publics agréables et conviviaux. La revitalisation du centre-ville constitue un enjeu majeur pour l'ensemble de la ville et doit être replacée dans une dynamique globale créant une continuité entre « le centre économique » (Gallieni), « le centre historique » (entre la Mairie et l'Eglise) et le « centre civique » (le secteur Thorez/Neruda).

Ce projet repose sur trois éléments majeurs :

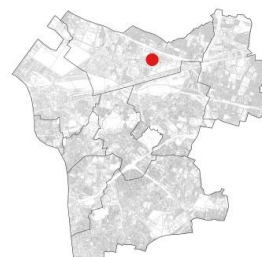
- la constitution d'un centre-ville intense et animé,
- le développement du lien commercial et urbain avec le centre Bel'Est et l'îlot des Mercuriales,
- la revitalisation de la rue Sadi-Carnot, de la rue Raoul Berton, de la place du centre-ville et du secteur de l'Eglise en espaces animés et commerciaux.



Source: Google maps

Hypercentre- Bobigny

Ce secteur comprend notamment la préfecture, le pôle d'échange Pablo Picasso et le centre commercial. Il est encadré au nord par l'A86 et au sud par la voie ferrée de la grande ceinture. Situé en pleine centre-ville, ce site souffre d'un manque de lisibilité, de visibilité, d'accessibilité et cumule les dysfonctionnements. Les objectifs de ce projet sont de revaloriser l'entité cœur de ville et de la principale entrée de ville, de créer une intensité urbaine par le développement d'une mixité fonctionnelle, de réaménager le pôle multimodal, de relancer l'attractivité commerciale, d'améliorer la pratique piétonne et d'améliorer le cadre de vie avec notamment la valorisation des espaces verts.



Les sites de projet

• Les sites de projet du territoire :

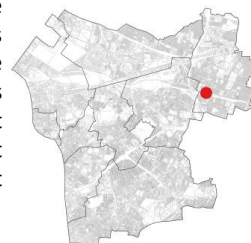


Source: Google maps

Gare de Bondy- Bondy

Le secteur de la gare de Bondy, est divisé en deux par la voie ferrée, phénomène exacerbé par des problèmes de franchissement. Le Sud est pavillonnaire avec peu de commerces et d'activités, tandis que le Nord accueille plusieurs commerces de proximité ainsi que des pavillons en meulière et des logements collectifs. Le site bénéficiera d'une meilleure desserte en transport en commun via l'extension du RER E, du tramway T4 et du projet de ligne 15 Est du Grand Paris Express. Les objectifs de ce projet sont de :

- conforter et améliorer la qualité du site,
- améliorer l'accessibilité des modes actifs,
- préparer le secteur à l'arrivée de la gare du Grand Paris Express et du projet Eole,
- favoriser les modes actifs,
- requalifier les franchissements,
- améliorer la visibilité du sud de la gare,
- créer un espace public aux abords du pôle,
- favoriser les mixités fonctionnelles et sociales,
- accueillir un équipement scolaire.

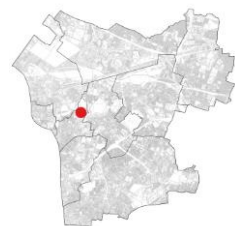


Source: Google maps

Le fort dit de Romainville- Les Lilas

Le projet du fort dit de Romainville, aspire à devenir un quartier d'innovation d'intérêt Métropolitain et vise à édifier un éco-quartier au sein du Fort. Ce projet d'aménagement d'ensemble a pour objectif de répondre aux enjeux contemporains et de participer au désenclavement du quartier. En effet, dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris », les objectifs de cet éco-quartier sont de :

- réhabiliter et valoriser le patrimoine local,
- de construire une résidence étudiante,
- de valoriser les espaces paysagers existants,
- de maintenir et d'étendre l'activité économique existante,
- d'ouvrir le fort au public par l'accueil d'activités,
- de maintenir le caractère boisé et naturel d'une partie du site,
- de préserver les points de vue, espaces verts et la biodiversité.



Source: Google maps

Boissière- Montreuil

Ce secteur est l'aboutissement d'une réflexion sur le plateau et fait aujourd'hui l'objet d'une ZAC (Boissière Acacia). Ce site peu dense et mal desservi par les transports en commun, va fortement évoluer avec l'arrivée des prolongements du tramway T1 et de la ligne 11 du métro. L'enjeu majeur de ce projet est de développer un nouveau quartier bien intégré à travers :

- le développement d'une nouvelle offre de logements diversifiés,
- l'intégration de nouvelles constructions encadrées,
- le renforcement de l'offre de locaux d'activités,
- le développement de commerces/services de proximité et des équipements,
- l'intégration du développement durable,
- la structuration et le maillage du quartier par des voies, sentes et espaces publics de qualité,
- la création d'un lien urbain,
- la création/requalification des espaces verts afin de garantir des cœurs d'îlots végétalisés.



Les sites de projet

• Les sites de projet du territoire :



Source: Google maps

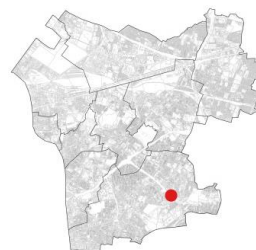
Murs à Pêches- Montreuil

Les Murs à Pêches sont identifiés, notamment par le SDRIF, comme une continuité écologique et comme partie prenante de la liaison verte. Aujourd'hui, cet héritage horticole est essentiellement visible dans le quartier Saint-Antoine, dit des « murs à pêches ». C'est à la fois une activité agricole à développer mais également un attrait touristique et culturel pour la commune de Montreuil.

Les objectifs sont de :

- réaffirmer la vocation agricole du lieu,
- mettre en valeur les réservoirs de biodiversité et renforcer les liens avec les espaces,
- développer des portes d'entrée pour découvrir le site.

Par ailleurs l'intégration de l'arrivée du tramway, la création d'un axe cyclable et l'optimisation de l'offre en équipements constituent également des enjeux majeurs du site.



Source: Google maps

Gabriel Péri- Noisy-le-Sec

Le secteur Gabriel-Péri dispose d'une situation unique au sein du territoire, à la convergence de futurs projets de transports, des communes de Rosny-sous-Bois et de Montreuil et d'une topographie particulièrement remarquable. Ce secteur, bénéficiera par ailleurs du prolongement de la ligne 11 du métro comme d'un levier pour développer la densité et anticiper/encadrer la mutation. Les objectifs sont de :

- relier les quartiers pôles de services urbains,
- intensifier le renouvellement du tissu,
- combiner densification et préservation d'ouvertures,
- composer l'insertion urbaine du viaduc du métro en interface avec le Parc des Guillaumes,
- améliorer l'insertion urbaine et paysagère de la cité de la Renardière et du square Pablo Neruda.

Ces objectifs s'articulent avec une volonté de cohérence avec les ensembles riverains (Noisy-le-Sec, Montreuil, Rosny) en termes de déplacement, d'animation urbaine et de paysage.

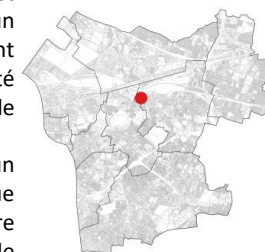


Source: Google maps

Plaine Ouest- Noisy-le-Sec

Le quartier de la Plaine Ouest recouvre les différentes zones d'activités situées notamment le long de la rue du Parc et de la rue Paul Vaillant-Couturier. Aujourd'hui en perte de vitesse et partiellement sous-occupé, ce secteur de projet présente un enjeu de requalification du tissu économique tout en impulsant une mutation partielle dans l'optique d'y inscrire une mixité fonctionnelle couplant la vocation actuelle avec le développement nécessaire de programmes de logement. Aujourd'hui espace industriel de transit, il sera demain un véritable pôle de vie à la convergence du Centre-Ville historique et de la future Île de Plein Air et de Loisirs, au cœur du Territoire d'Est-Ensemble. Le projet de Plaine Ouest ambitionne de développer un quartier mixte, durable et ouvert sur le reste de la ville. Les objectifs de cette opération sont de :

- maintenir la vocation d'activités de la ZI du Parc en lien avec la zone d'activités de Romainville,
- renforcer la mixité des fonctions,
- affirmer un projet environnemental favorisant une architecture durable s'appuyant sur le bioclimatisme,
- renforcer le corridor écologique,
- créer des liaisons douces afin d'assurer un maillage satisfaisant et une perméabilité piétonne.



Les sites de projet

• Les sites de projet du territoire :



Source: Google maps

Canal/Avenue Gallieni- Bondy

Au sein du territoire de la Plaine de l'Ourcq, le secteur avenue Gallieni/Canal de l'Ourcq constitue une entrée majeure d'Est Ensemble et amorce la grande transformation qui s'opère le long de l'ex-RN3 et du canal de Bondy jusqu'à Pantin. Situé dans la continuité du programme de réaménagement du canal de l'Ourcq, les objectifs sont de :

- conforter l'avenue de Gallieni comme un axe structurant du quartier en profitant de l'arrivée du TZen3,
- rendre le linéaire plus urbain,
- mener une réflexion sur la densification du secteur,
- intégrer du commerce de rez-de-chaussée,
- renforcer les connexions entre la trame verte et bleue,
- favoriser la perméabilité visuelle vers le canal,
- permettre l'accueil des activités économiques, des équipements et des espaces publics,
- faciliter les accès.

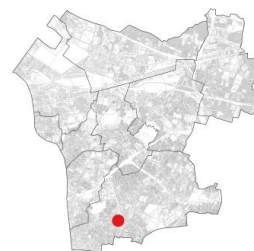


Source: Google maps

La Croix de Chavaux- Montreuil

La Croix de Chavaux est l'une des plus grandes places métropolitaines de l'Est parisien reliée aux portes de Montreuil et de Bagnolet par les rues de Paris et de Chanzy. Ce secteur est caractérisé par le vieillissement des aménagements et la dégradation de certains espaces. L'enjeu majeur repose sur la restructuration et la requalification des espaces publics à travers des espaces apaisés et le développement de circulations douces. Par ailleurs, d'autres composantes majeures conditionnent le développement cohérent de ce secteur :

- la préservation du patrimoine existant,
- la mise en valeur des grandes perspectives,
- la mutation vers un front urbain rythmé et animé,
- la préservation des activités commerciales,
- le développement de la nature.



Source: Google maps

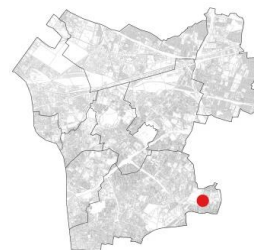
Morillon- Montreuil

Désigné comme quartier d'intérêt régional dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, le quartier du Morillon se compose de grands ensembles construits dans les années 1960 appartenant à l'Office Public de l'Habitat Montreuillois (OPHM).

Ce quartier, situé dans un espace isolé par des coupures urbaines majeures, génère des difficultés importantes et un enclavement du secteur. Par ailleurs, le regroupement d'équipements souvent obsolètes dans les secteurs d'habitat social les isole du tissu pavillonnaire et le site dispose aujourd'hui de peu d'activités économiques et sa fonction reste essentiellement résidentielle.

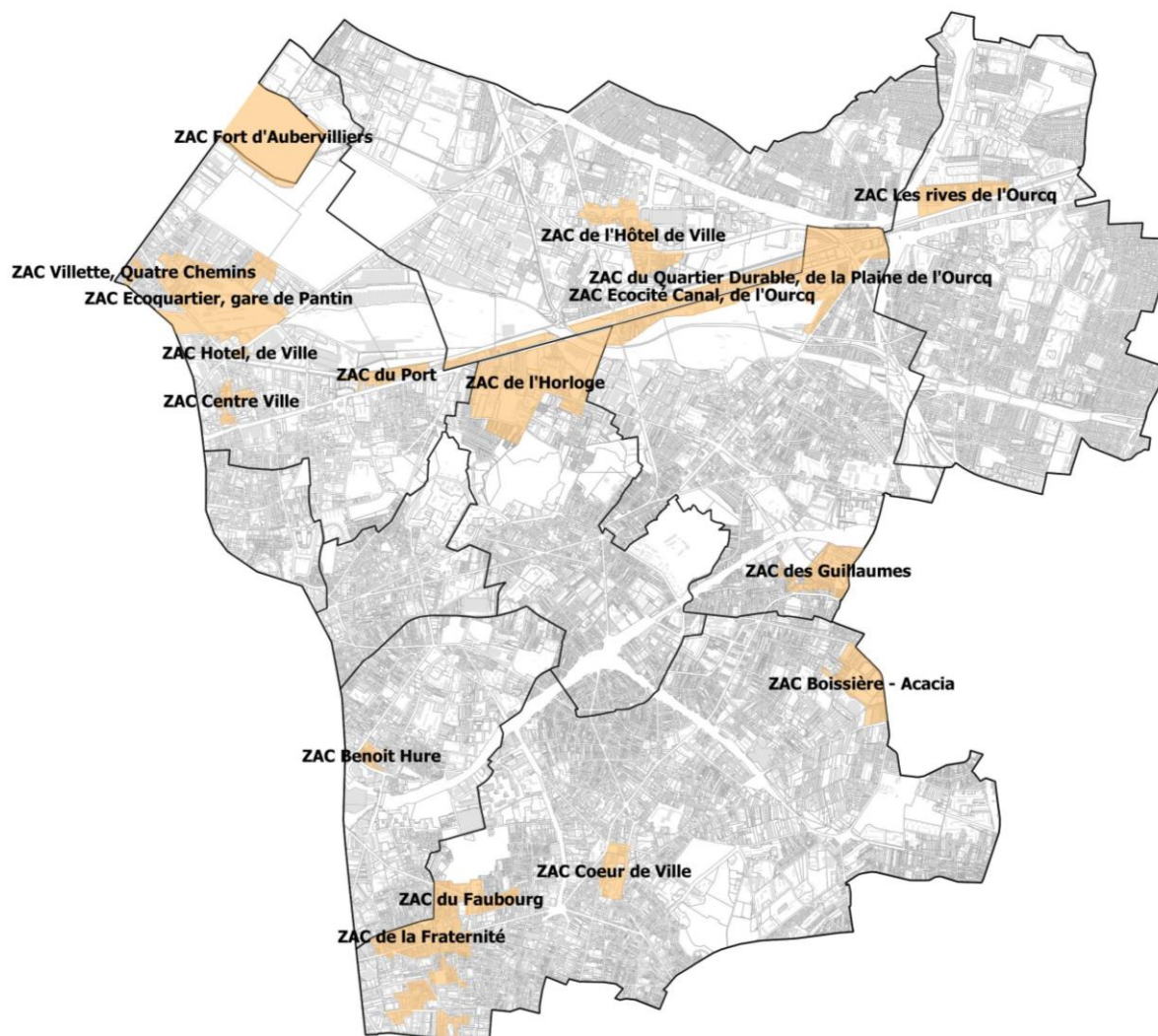
Les enjeux majeurs sont de :

- permettre la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain,
- désenclaver le quartier et recoudre les différents tissus,
- préparer l'arrivée du T1, améliorer le cadre de vie et le maillage des espaces publics,
- améliorer l'offre d'habitat,
- encadrer l'évolution urbaine des quartiers pavillonnaires,
- développer et améliorer l'offre en équipements,
- renforcer les pôles commerciaux et les services
- développer la trame verte en valorisant les espaces verts et ouvrir le parc Montreuil sur le quartier.



Les sites de projet

- **Les Zones d'Aménagement Concerté :**



Source: Est Ensemble ; Espace Ville

→ **19 Zones d'Aménagement Concerté** sont en cours de réalisation sur le territoire d'Est Ensemble, qui correspondent à des zones de projet à différentes étapes d'avancement pour les prochaines années.

Les sites de projet

- **Les Zones d'Aménagement Concerté :**



ZAC Benoît Hure– Bagnolet

Le projet doit permettre d'ouvrir la place de la mairie et redynamiser le centre-ville. La ZAC intègre la requalification des espaces publics rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite autour de l'Hôtel de ville. Les objectifs poursuivis sont:

- d'améliorer l'offre d'équipements publics,
- de renforcer le caractère d'animation du centre-ville,
- de maintenir l'échelle du quartier, d'aménager un centre-ville cohérent,
- d'offrir un centre-ville mixant harmonieusement activités, commerces, logements, équipements culturels/administratifs et espace public arboré et paysager.



Source: Place Salvador-Allende- Agence HYL



ZAC Rives de l'Ourcq– Bondy

La ZAC Rives de l'Ourcq est un secteur de projet à l'étude dans le cadre du secteur du canal en relation avec le centre-ville et les projets de rénovation urbaine de la ville de Bondy. Sur 11 hectares, le quartier Canal-Centre recréera du lien entre la ville de Bondy et le canal. Six objectifs sont fixés pour l'aménagement de ce nouveau quartier :

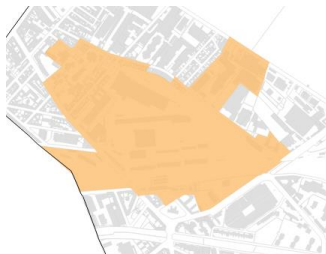
- développer une zone d'activités mixtes,
- développer les circulations douces,
- assurer la qualité du cadre de vie,
- créer des ouvertures sur le canal,
- créer de nouveaux espaces publics,
- assurer une mutation économique du secteur.



Source: Est Ensemble

Les sites de projet

- **Les Zones d'Aménagement Concerté :**



ZAC Eco-quartier-gare de Pantin- Pantin

La Zone d'Aménagement Concerté Ecoquartier de la Gare de Pantin a été créée en 2013. Etendue sur 45 hectares situés autour de la gare du RER E et dans le quartier des Quatre Chemins, la ZAC représente un fort potentiel de renouvellement urbain au cœur du territoire communal, faisant de ce site un élément essentiel du maillage entre les quartiers. Située aux portes de Paris, elle bénéficie d'une excellente desserte en transports en commun. De plus, la création d'un parc, pour pallier le manque d'espaces verts dans ce secteur, est une priorité forte de ce projet.



Source: Est Ensemble



ZAC Centre-Ville - Pantin

A mi-chemin entre la mairie et le métro (Ligne 5), cette opération engagée en 2003 va permettre la création d'une centralité attractive et dynamique pour la commune en favorisant le redéploiement de logements et de commerces sur la rue Hoche, tout en permettant le développement des activités déjà présentes sur le site comme Hermès.

L'enjeu est de participer à la création d'un centre-ville attractif et dynamique pour la commune de Pantin, tout en favorisant la mixité fonctionnelle, composante identitaire forte du quartier.

L'opération se développe sur une superficie de 3,5 hectares, dans un tissu urbain déstructuré, de part et d'autre de la rue Hoche. Elle comprend trois îlots au rythme opérationnel différencié, dicté par des fonctionnalités parfois très différentes et une maîtrise foncière distincte.



Source: Jardin Montgolfier- SEMIP

Les sites de projet

• Les Zones d'Aménagement Concerté :



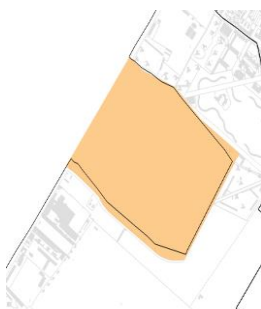
ZAC du Port-Pantin

Au cœur de la commune de Pantin, la Zone d'Aménagement Concerté du Port s'étire entre l'avenue Jean Lolive (ex-RN3) et le canal de l'Ourcq, entre les métros Eglise de Pantin et Raymond Queneau. Elle prévoit la transformation d'une friche industrielle et portuaire entre le canal de l'Ourcq et des immeubles d'habitation limitrophes de l'avenue Jean Lolive. La superficie de la ZAC est d'environ 6,6 ha. L'aménagement du site est porté par plusieurs objectifs :

- la reconquête urbaine du canal de l'Ourcq,
- la revitalisation de l'avenue Jean Lolive,
- la valorisation d'une friche industrielle et portuaire située en bordure du canal,
- la transformation du site en un morceau de ville aux fonctions et usages mixtes,
- l'ouverture du site vers le reste de la ville,
- la préservation du paysage du canal, de l'identité du site et la mise en valeur architecturale du bâtiment des magasins généraux de Pantin,
- la requalification de l'une des principales entrées de ville de Pantin.



Source: Est Ensemble



ZAC du Fort d'Aubervilliers-Pantin

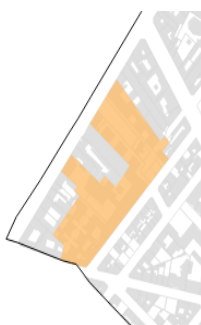
A l'échelle locale, le Fort d'Aubervilliers, bien qu'appartenant à la commune d'Aubervilliers, forme une enclave dans le territoire de Pantin. Le projet doit favoriser le désenclavement du site et son ouverture à tous les usagers par la création de liaisons aux quartiers limitrophes et en assurant la requalification de l'ex-RN 2.

A l'échelle métropolitaine, le Fort s'inscrit dans un territoire en pleine mutation qui fait l'objet de projets d'envergure métropolitaine et nationale (ligne 15 Est du Grand Paris Express, NPNRU, Arc de l'Innovation...). Il constitue une véritable opportunité de développement urbain pour le nord-est de Paris. L'aménagement du Fort constitue un enjeu majeur de développement pour la Ville d'Aubervilliers et pour la Métropole, en termes de :

- création de logements à proximité de transports en communs majeurs,
- d'équilibre habitat/emploi,
- d'accès aux espaces verts et aux activités culturelles et de loisirs.



Source: Le Monde



ZAC Vilette Quatre Chemins-Pantin

En limite de Paris et de Pantin, dans le quart sud-est de la ville d'Aubervilliers, l'opération Vilette / Quatre Chemins poursuit quatre objectifs majeurs :

- mettre fin à l'habitat insalubre et indigne,
- renouveler et diversifier l'offre de logements,
- développer une nouvelle attractivité du quartier en valorisant le commerce et l'activité et en améliorant la qualité du cadre urbain,
- ouvrir le quartier aux territoires voisins et favoriser les liaisons avec le centre-ville.



Source: Aubervilliers

Les sites de projet

• Les Zones d'Aménagement Concerté :



ZAC de l'Hôtel de ville-Bobigny

L'objectif de ce secteur de projet est d'aménager une ZAC de 15 ha au cœur de l'hypercentre urbain. L'environnement très contraint de ce projet d'aménagement (présence de l'Hôtel de Ville, de la Préfecture, du Tramway) est complexifié par l'urbanisme de dalles sur lequel s'est fondée la ville dans les années 1970. Au sein d'un ambitieux programme de renouvellement urbain, la ZAC de l'hôtel de ville a pour principaux objectifs de :

- créer un maillage viaire et de nouvelles places urbaines,
- requalifier les voiries existantes,
- renouveler l'offre de logements,
- renforcer l'offre de commerces et d'activités,
- amorcer la résidentialisation du quartier Karl Marx.



Source: Sequano



ZAC Ecocité canal de l'Ourcq-Bobigny

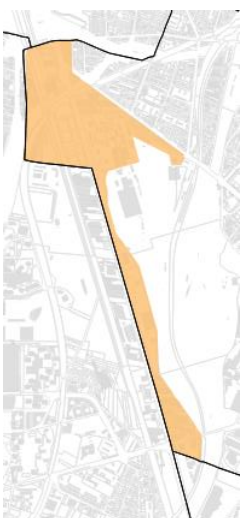
Située entre le canal de l'Ourcq et l'ex-RN3, en limite Sud de Bobigny, la ZAC Ecocité se situe au cœur du territoire en mutation de la plaine de l'Ourcq. Le projet Ecocité se situe à l'interface avec les projets d'aménagement de quatre villes d'Est Ensemble. Cette ZAC jouxte en effet la ZAC du Port de Pantin, la ZAC de l'Horloge à Romainville et la ZAC Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec. Elle se trouve également à proximité de la ZAC Les Rives de l'Ourcq à Bondy. Déjà desservie par le métro ligne 5 à la station Raymond Queneau, la ZAC Ecocité s'articule avec le développement de nombreux projets de transports en commun : le TZen3, la tangentielle Nord et une station de métro supplémentaire à l'étude. La ZAC Ecocité se situe également à proximité ou en connexion avec d'autres projets de transports (ligne 15 du Grand Paris Express, T1, qui sera prolongée).

Le projet a pour vocation la mutation progressive d'un secteur à requalifier en quartier urbain mixte et a pour objectifs de :

- permettre la mise en œuvre d'un projet urbain et social,
- conforter l'activité et permettre son renouvellement,
- étendre la ville jusqu'au canal,
- améliorer l'accessibilité aux berges et créer de nouveaux franchissements,
- favoriser un renouvellement urbain durable.



Source: Ville de Bobigny



ZAC du quartier durable de la plaine de l'Ourcq-Noisy-le-Sec

Projet d'une trentaine d'hectares au nord de la Ville de Noisy-le-Sec, il se caractérise par son positionnement charnière avec les communes de Bondy, Bobigny et Romainville, et son articulation avec des projets de transports structurants (TZen3, pôle de la Folie, métro du Grand Paris Express au Pont de Bondy).

Le site est fortement marqué par la présence de grandes infrastructures de transports, routières et ferroviaires (A3, A86, RN3, faisceau ferré de Paris Est) qui lui assure une excellente accessibilité mais génère également des coupures importantes dans le tissu urbain, sources de nuisances et d'isolement. Les objectifs de la ZAC sont de:

- réduire les coupures urbaines,
- revaloriser les abords du canal de l'Ourcq et son aspect,
- Réorienter ses usages vers de la mixité,
- créer un quartier durable de développement durable,
- accompagner la transformation de l'activité économique,
- aménager l'espace urbain en proposant des zones réservées aux piétons, aménager des voies dédiées aux vélos,
- créer des espaces verts de qualité et des espaces publics agréables,
- valoriser l'avenue Gallieni.

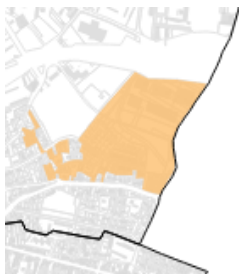


Source: Est Ensemble

Les sites de projet

• Les Zones d'Aménagement Concerté :

ZAC des Guillaumes- Noisy-le-Sec



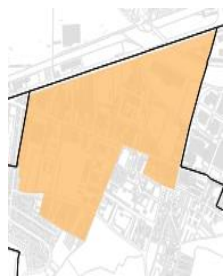
La ZAC des Guillaumes, d'une surface totale de 14 hectares est localisée dans une zone mixte située au sud de l'autoroute A3. Les principaux objectifs consistent à affirmer le principe de mixité des fonctions, en autorisant, dans le respect de la vocation principale résidentielle de la zone, les équipements et les activités, à l'exception des industries.

Le chantier intègre le parc des Guillaumes de 5 hectares qui remplit des missions récréatives et paysagères participant par là-même à l'amélioration du cadre de vie. Le parc assure également un rôle central dans la gestion et le traitement écologique des eaux de pluie de la ZAC.



Source: Noisy-le-Sec Habitat

ZAC de l'Horloge- Romainville



Située aux abords de l'ex-RN3, dans le quartier du « Bas Pays » de Romainville, la ZAC de l'Horloge est localisée entre la butte de Romainville et le canal de l'Ourcq, à la croisée des villes de Pantin et Bobigny. Ce territoire de 51 hectares a été fortement impacté par l'industrie pharmaceutique, qui s'y est installée dans les années 20 et y a été en essor jusque dans les années 2000.

Jusqu'à aujourd'hui, le site a conservé une vocation majoritairement économique, restant relativement peu habité. On y trouve notamment Biocitech, pôle d'entreprises innovantes en santé et biotechnologies, un pôle tertiaire le long de l'avenue Gaston Roussel et un tissu de petites entreprises artisanales et industrielles. Déjà desservie par le métro ligne 5 à la station Raymond Queneau, la ZAC de l'Horloge bénéficiera du développement du TZen 3, bus à haut niveau de service en site propre le long de l'ex-RN3. Les objectifs de ce projet sont de :

- créer des logements,
- retrouver un environnement agréable,
- développer l'offre commerciale.



Source: Ville de Romainville

ZAC Boissière Acacia- Montreuil



Secteur peu dense et mal desservi par les transports en commun, le Plateau va fortement évoluer avec l'arrivée des prolongements du tramway T1 de Noisy-le-Sec à Val de Fontenay et de la ligne 11 du métro de Mairie des Lilas à Rosny Bois Perrier.

D'une superficie de 14 hectares, le site de la ZAC Boissière Acacia est à la limite communale avec Rosny et sur la crête du plateau. Il est aujourd'hui essentiellement composé de friches des anciens réservoirs du SEDIF, à proximité d'une zone de petits pavillons au nord-ouest et de zones d'activités au sud.

Les objectifs du projet sont de :

- restructurer et requalifier les terrains inclus dans le périmètre,
- urbaniser des terrains sous-occupés ou inoccupés,
- créer un lien urbain le long du boulevard de la Boissière,
- renforcer l'offre de locaux d'activité et de bureaux dans le secteur,
- développer le commerce et les services de proximité,
- proposer des équipements induits par l'opération,
- proposer un projet exemplaire en termes de développement durable.



Source: Est Ensemble

Les sites de projet

• Les Zones d'Aménagement Concerté :

ZAC Cœur de ville- Montreuil



L'opération se situe dans le centre-ville de Montreuil, au pied du métro Mairie de Montreuil, entre les rues Wilson et Franklin.

Afin de créer une meilleure cohésion urbaine et sociale, ce projet vise plusieurs objectifs :

- créer une continuité naturelle des espaces publics avec le reste du centre-ville pour mieux relier les quartiers entre eux,
- faciliter la mobilité des personnes par l'organisation des transports collectifs et des circulations douces,
- donner de la qualité et des dimensions suffisantes aux espaces publics,
- construire un nouveau théâtre,
- développer le centre-ville par des implantations de commerces, de petits logements et de bureaux,
- valoriser les logements sociaux existants en améliorant les liaisons et les accès aux équipements,
- réhabiliter le parc de stationnement pour qu'il réponde aux besoins de stationnement en centre-ville.



Source: S.C.O

ZAC de la Fraternité- Montreuil



La ZAC Fraternité de Montreuil, s'inscrit dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) de Montreuil-Bagnolet, avec une intervention publique lourde et notamment des acquisitions foncières.

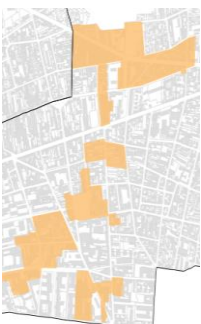
Les objectifs poursuivis pour le projet d'aménagement sont les suivants :

- préserver les caractéristiques urbaines, architecturales, sociales et culturelles du quartier,
- permettre le maintien de la mixité entre le logement, l'activité et le commerce,
- améliorer et diversifier l'offre de logement et résorber l'habitat insalubre,
- gérer et rénover les équipements publics et faire face aux nouveaux besoins,
- permettre la requalification de l'espace public.



Source: Est Ensemble

ZAC du Faubourg- Montreuil



Le périmètre de la ZAC multisites du Faubourg, concerne cinq sites totalisant 26 hectares, au cœur du secteur du Bas Montreuil, au sud-ouest du territoire communal. Il s'inscrit au cœur de ce quartier de faubourg à l'identité affirmée, caractérisé par un tissu mixte, où logements et activités se côtoient traditionnellement, un habitat ancien marqué par la problématique de l'habitat insalubre, des espaces publics qui fonctionnent mal et un tissu commercial fragile. Ce quartier est immédiatement limitrophe de Paris et fait le lien entre la capitale et le centre-ville de Montreuil (Croix de Chavaux-Mairie). Il bénéficie d'une desserte variée et relativement complète, en lien avec la proximité des axes routiers majeurs et la présence d'un réseau de transports en commun dense, qui contribue à son image de quartier stratégique et attractif.

Cette zone d'aménagement sous-tend plusieurs objectifs :

- le développement d'une offre diversifiée de logements,
- la création et la rénovation des espaces et équipements publics/privés,
- la mise en valeur de la forme urbaine, du paysage et du patrimoine et tissu culturel,
- le maintien et le développement de la mixité des fonctions et de l'offre commerciale.



Source: Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

II. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

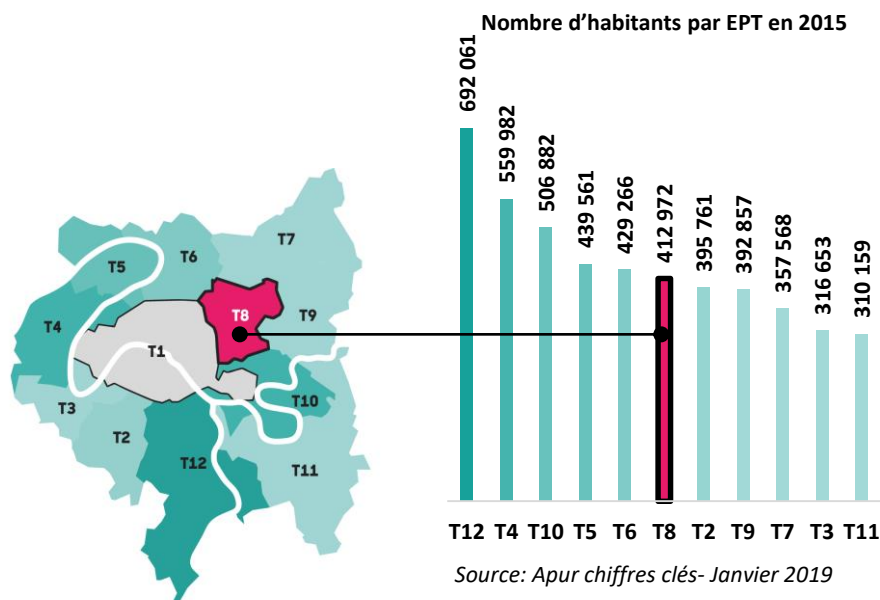


Bagnolet / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil / Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

La démographie, les habitants

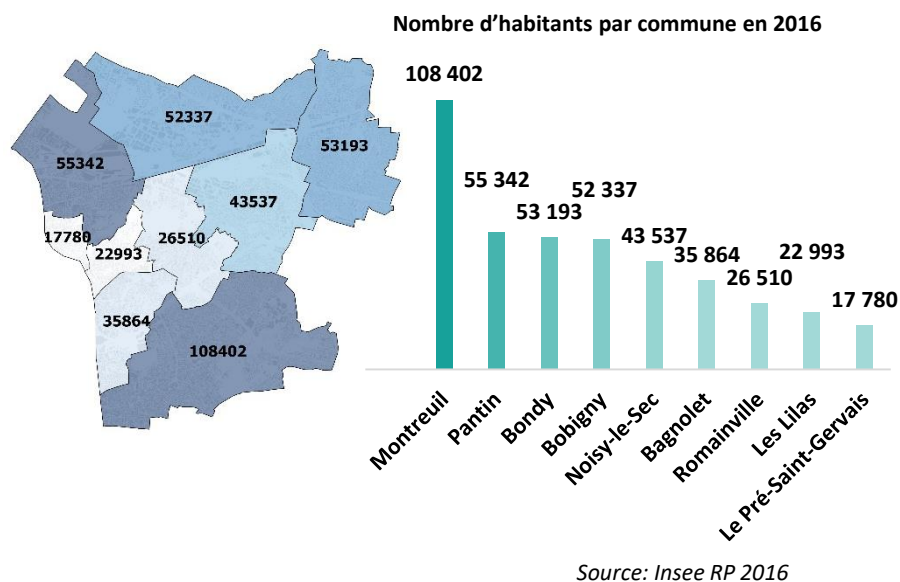
Avec près de 410 000 habitants, Est Ensemble a connu un développement démographique rapide. Malgré le caractère parfois lâche du tissu urbain, c'est un territoire dense où les habitants sont majoritairement stables. Le territoire se caractérise également par un parc social important. La population d'Est Ensemble se caractérise par sa jeunesse, dynamique qui devrait se poursuivre au vu du taux de natalité important sur le territoire.

• Le nombre d'habitants par EPT



→ Un territoire situé dans la moyenne démographique des EPT de la Métropole avec **412 972 habitants**.

• Le nombre d'habitants par commune



→ La commune de Montreuil est la plus peuplée avec 108 402 habitants

→ 3 communes sont situées au-delà de 50 000 habitants :

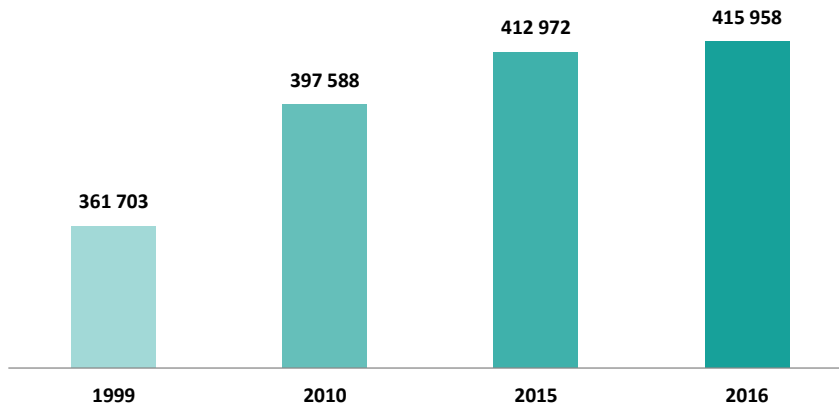
- Pantin
- Bondy
- Bobigny

→ Le Pré Saint-Gervais est la commune la moins peuplée avec 17 780 habitants en 2016

La démographie, les habitants

- **L'évolution du nombre d'habitants à Est Ensemble :**

Evolution de la population de 1999 à 2016

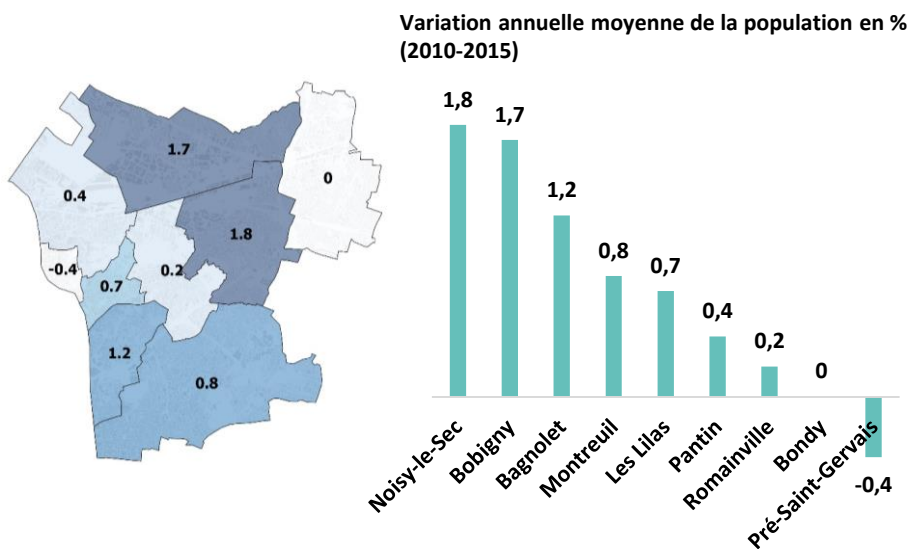


Source: Insee

→ Une **forte croissance démographique**.

→ **+ 14,2%** entre 1999 et 2015.

- **La variation annuelle de la population par commune**



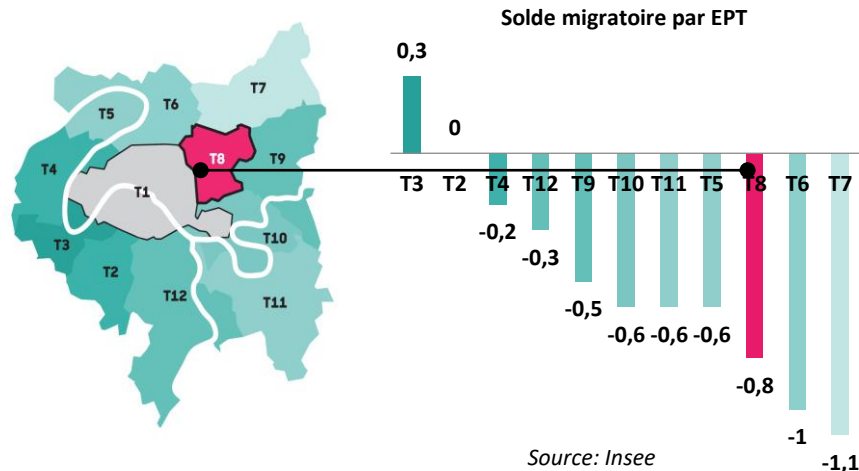
Source: Insee

→ Des **disparités importantes** en termes d'évolution démographique.

A l'exception de Bondy et du Pré-Saint-Gervais, toutes les communes gagnent des habitants. Toutefois, la croissance varie d'une commune à une autre allant de +1,8% à -0,4%.

La démographie, les habitants

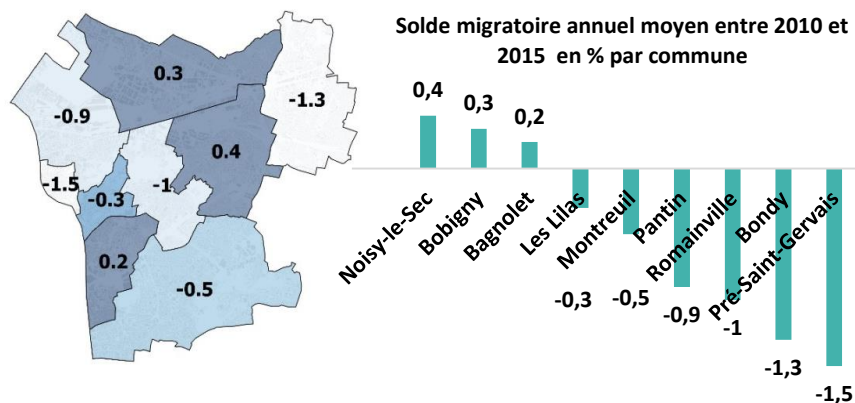
• Le solde migratoire



→ **Un territoire encore peu attractif au solde migratoire négatif.**

Le solde migratoire est en effet négatif (-0,8%), ce qui signifie qu'il y a plus d'habitants qui quittent le territoire que d'habitants qui viennent s'installer sur le territoire d'Est Ensemble.

Toutefois, ce constat est partagé avec l'ensemble de la Métropole (-0,6% à l'échelle de la Métropole du Grand Paris).

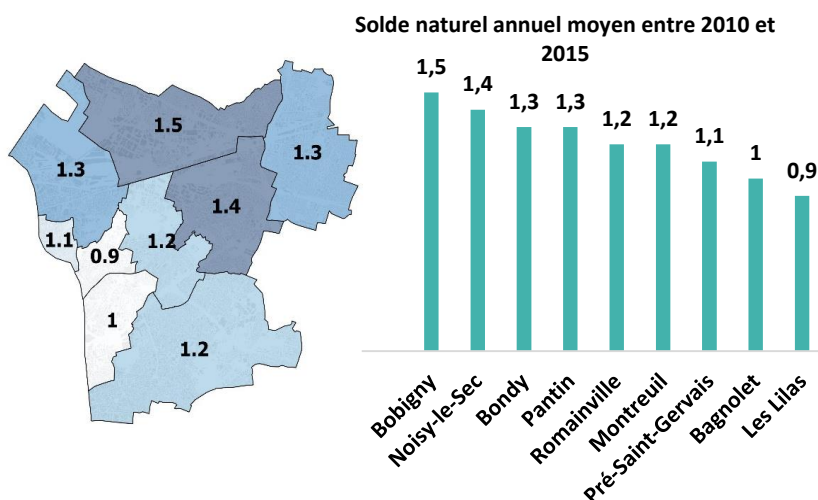


→ **Si le solde migratoire est négatif à l'échelle du territoire, il traduit des réalités différentes d'une commune à une autre.**

Ainsi, trois communes ont un solde migratoire positif: Noisy-le-Sec, Bobigny et Bagnolet.

Le Pré Saint-Gervais est une commune qui dispose d'un solde migratoire négatif de -1,5%.

• Le solde naturel



→ **Un solde naturel globalement élevé qui permet de compenser le solde migratoire négatif et aux territoires de gagner des habitants.**

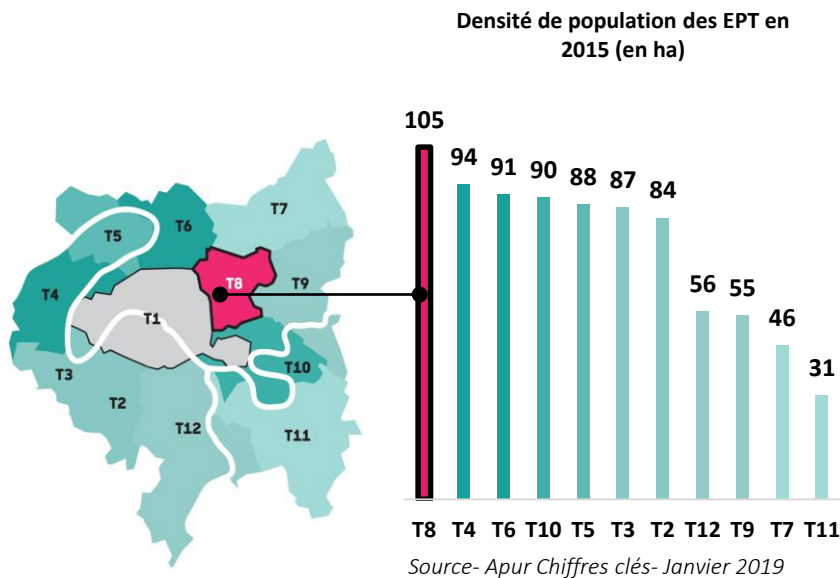
Le solde naturel oscille entre 0,9% et 1,5% suivant les communes.

Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy et Pantin ont le plus fort solde naturel annuel moyen.

Source: Insee

La démographie, les habitants

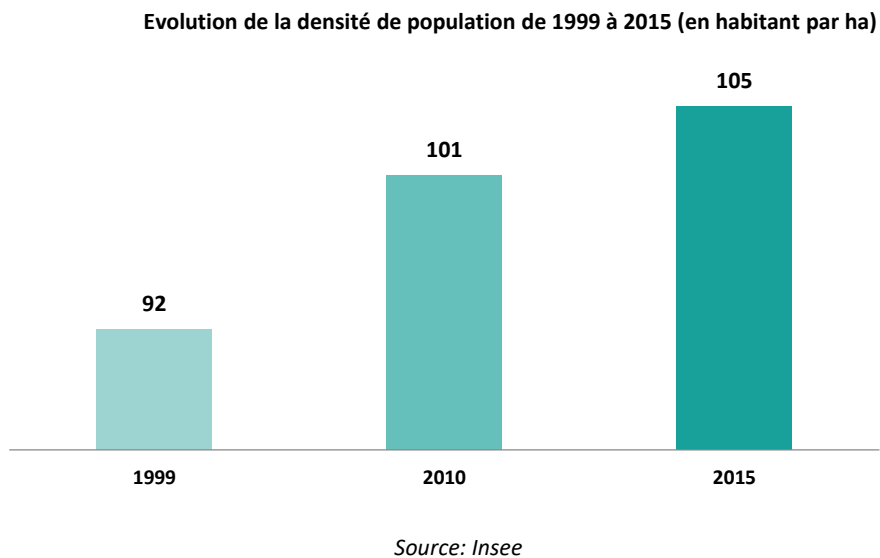
- La densité de population



→ Est ensemble est le plus densément peuplé des territoires limitrophes de Paris avec **105 habitants par hectare** en 2015.

→ La densité est de 86,2 habitants par hectare à l'échelle de la Métropole.

- Evolution de la densité de population

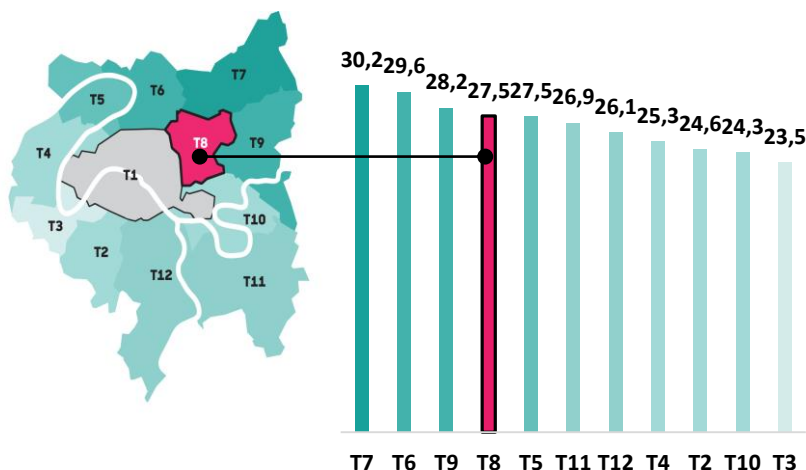


→ Une **augmentation continue** de la densité humaine depuis une quinzaine d'années.

Structure par âge et des ménages

- Les tranches d'âge

Population de moins de 20 ans par EPT en 2015



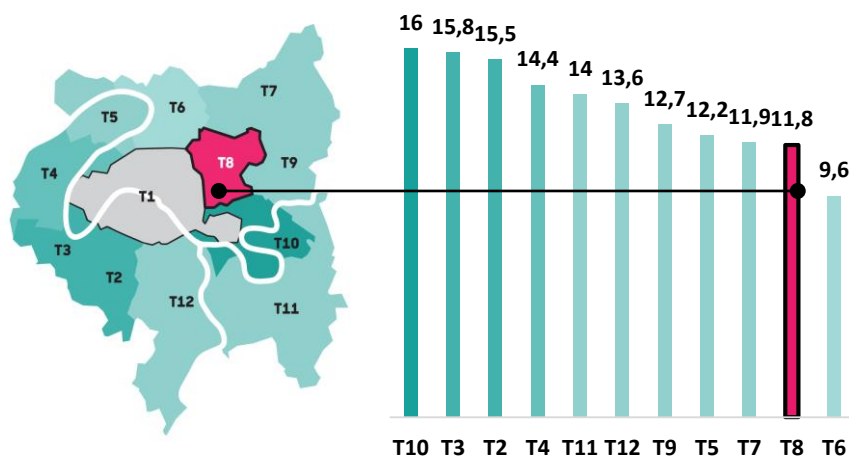
Source: Chiffres clés-Apur- Janvier 2019

→ Un territoire qui se caractérise par la jeunesse de sa population.

En effet, avec **une part des moins de 20 ans de 27,5%**, Est Ensemble est le quatrième territoire le plus jeune de la Métropole.

A titre de comparaison le taux de moins de 20 ans à l'échelle de la Métropole est de 24,3%.

Population de 65 ans ou plus en 2015



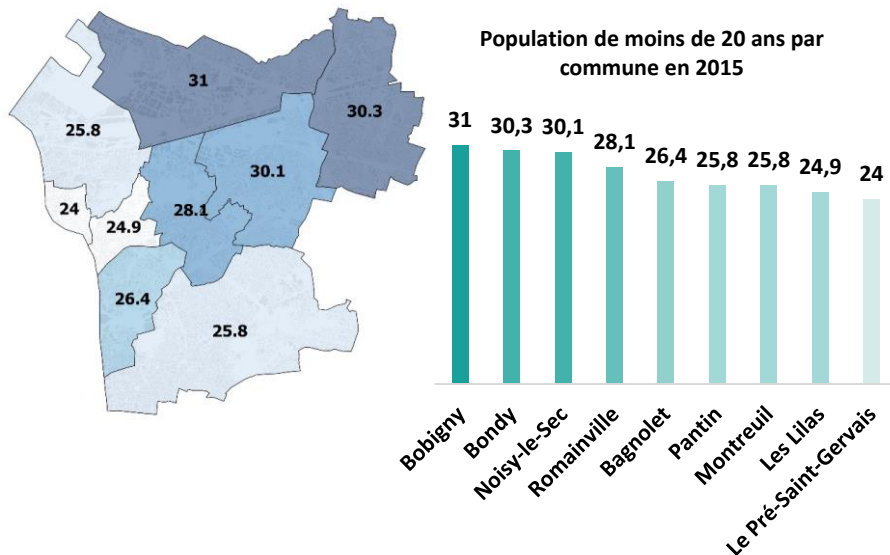
Source: Chiffres clés-Apur- Janvier 2019

→ Le deuxième plus faible taux de population de 65 ans ou plus en 2015 avec 11,8%.

A titre de comparaison, ce taux est de 14,3% à l'échelle de la Métropole.

Structure par âge et des ménages

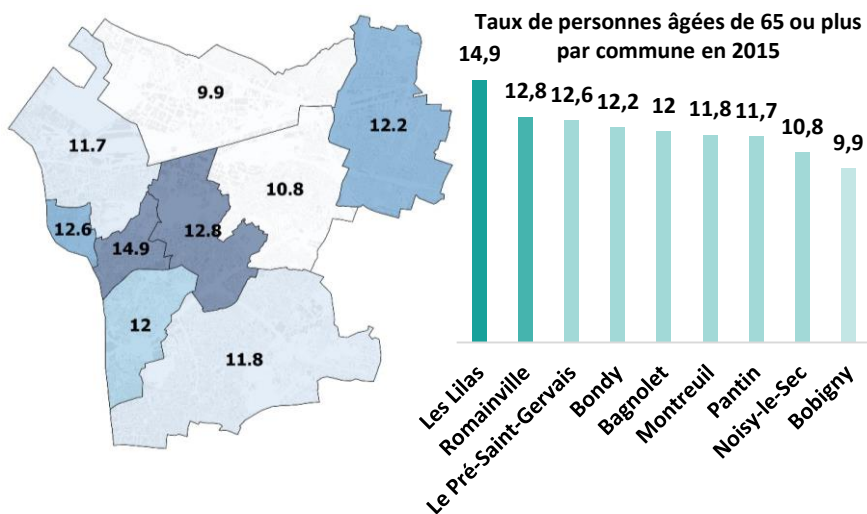
• Les tranches d'âge



→ La commune de Bobigny concentre la plus forte proportion de jeunes avec 31% de moins de 20 ans.

→ A l'inverse, Le Pré Saint-Gervais dispose du plus faible taux de moins de 20 ans avec 24%.

Source: Chiffres clés-Apur- Janvier 2019



→ Un **taux de personnes âgées de 65 ans ou plus sur le territoire d'Est Ensemble de 11,8%**

→ **Les Lilas, Romainville et Le Pré Saint-Gervais disposent du plus fort taux de personnes âgées**

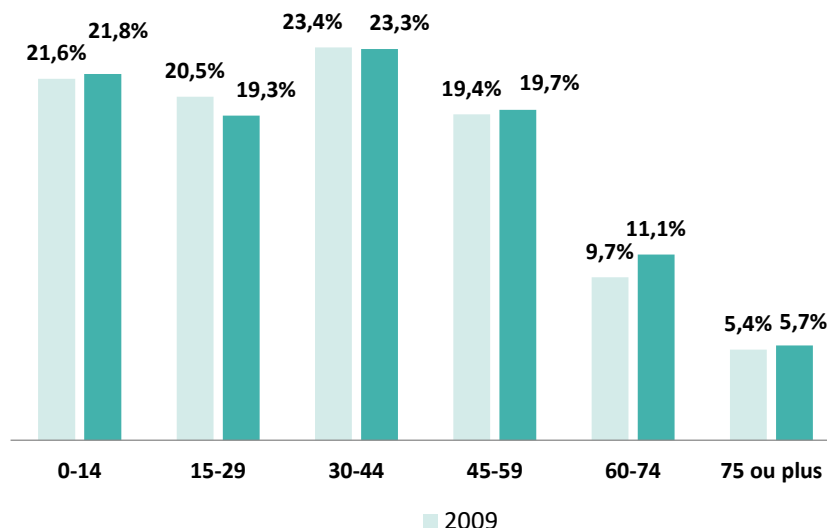
→ A l'inverse, Bobigny et Noisy-le-Sec disposent du plus faible taux de personnes âgées avec respectivement 9,9 et 10,8%.

Source: Chiffres clés-Apur- Janvier 2019

Structure par âge et des ménages

• Les tranches d'âge

Evolution de la population par tranche d'âge 2009-2014 (en %)



Source : Insee

→ Une **population globalement jeune** : légèrement plus de 4 habitants sur 10 ont moins de 30 ans

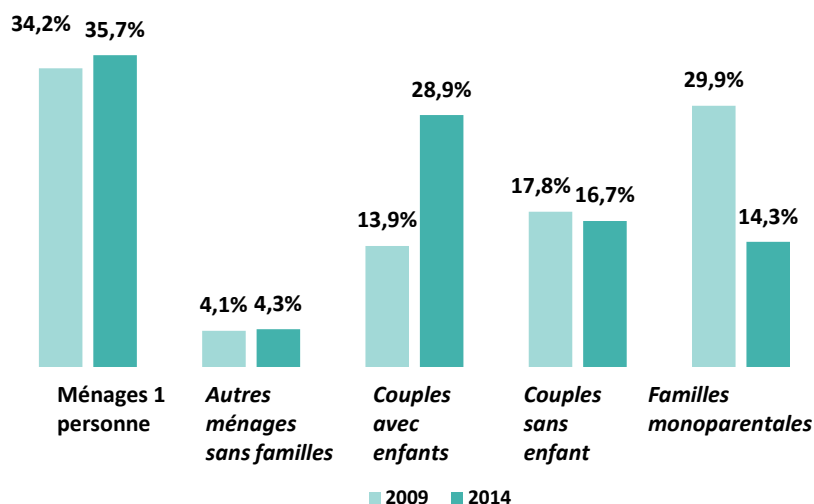
→ Toutefois, un **vieillissement de la population plus marqué qu'à l'échelle métropolitaine** est à noter.

Une hausse de **17% des 60-74 ans** à Est Ensemble contre 12,3% à l'échelle de la Métropole entre 2009 et 2014.

Une hausse de 7,4% des 75 ans ou plus entre 2009 et 2014 à Est Ensemble contre 6,9% à l'échelle de la Métropole.

• Evolution de la structure des ménages

Evolution de la structure familiale des ménages entre 2009 et 2014 (en %)



Source : Insee

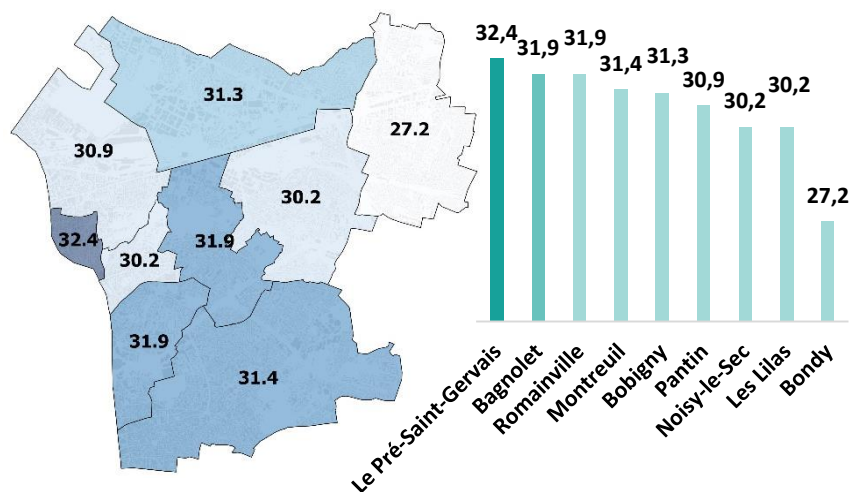
→ Un **taux de familles monoparentales à Est Ensemble de 14,3%** en 2014 contre 10,4% pour la Métropole.

→ Une **baisse de 8,4% des familles monoparentales** entre 2009 et 2014 sur le territoire d'Est Ensemble.

Structure par âge et des ménages

• La structure des ménages par commune

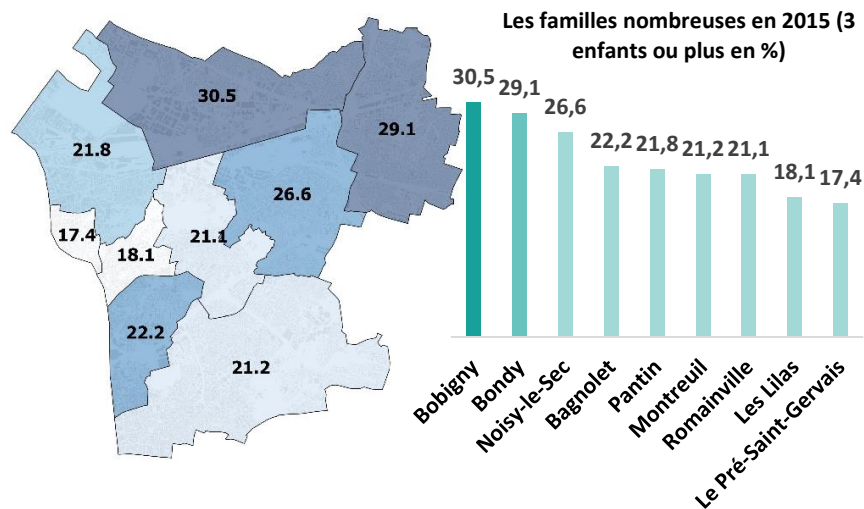
Les familles monoparentales en 2015 (en %)



Source : Chiffres clés- Apur- Janvier 2019

→ La commune du Pré-Saint-Gervais dispose du plus fort taux de familles monoparentales sur le territoire d'Est Ensemble avec 32,4% des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans qui sont des familles monoparentales.

Les familles nombreuses en 2015 (3 enfants ou plus en %)



Source : Chiffres clés- Apur- Janvier 2019

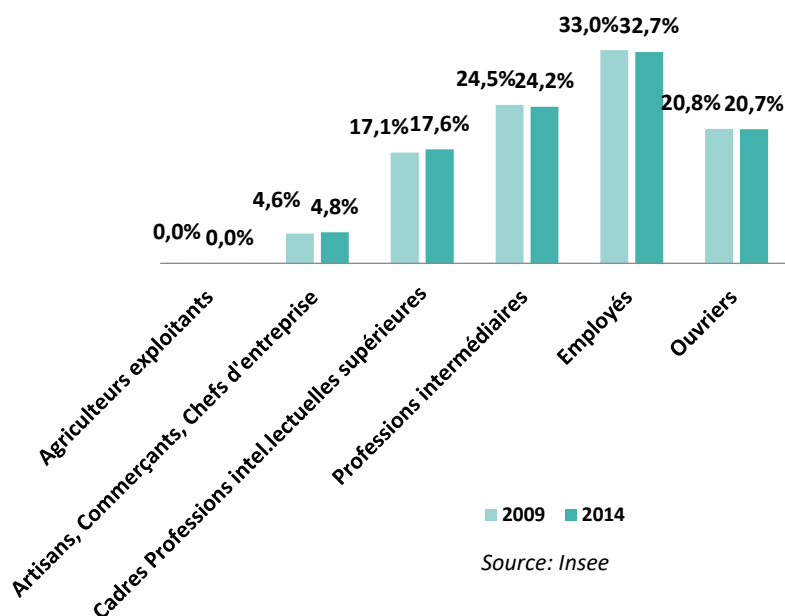
→ La commune de Bobigny dispose du plus fort taux de familles nombreuses sur le territoire d'Est Ensemble avec 30,5% à l'inverse du Pré-Saint-Gervais qui cumule 17,4% de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans ayant 3 enfants ou plus.

Les caractéristiques socio-économiques

• Les catégories socio-professionnelles

Les familles monoparentales en 2015 (en %)

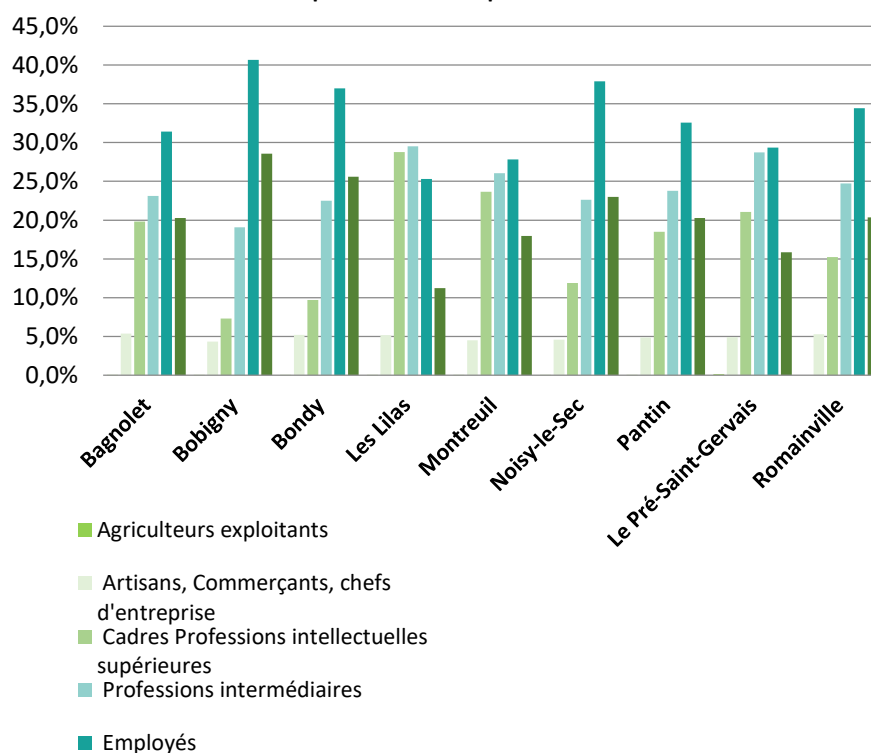
Evolution de la répartition des CSP entre 2009 et 2014 sur les actifs de 15-64 ans (en%)



→ La CSP la plus représentée est celle **des employés avec 32,7%** en 2014 contre 16,3% à l'échelle de la Métropole.

→ **20,7% d'ouvriers** à Est Ensemble en 2014 contre 8% à l'échelle de la Métropole.

Répartition des CSP par commune



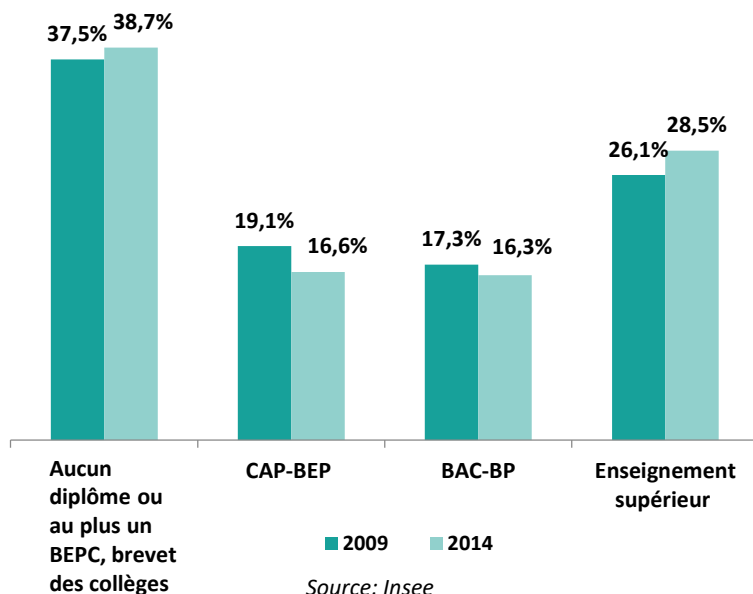
→ Des **disparités importantes** entre les différentes communes dans la répartition des CSP

→ Si la part des employés est la catégorie la plus représentée dans la plupart des communes, des communes comme Montreuil, Les Lilas ou Le Pré Saint-Gervais présentent également **une part importante de cadres et professions intermédiaires.**

Les caractéristiques socio-économiques

• Le taux de diplômés de la population

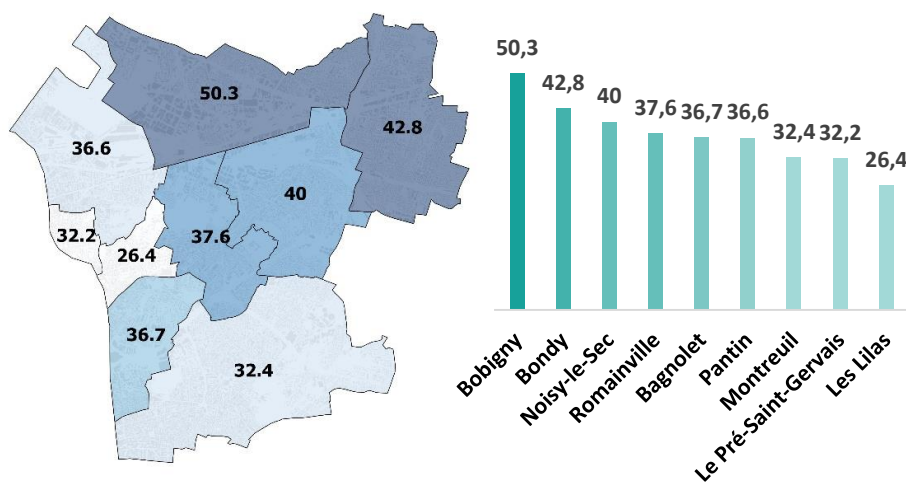
Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus entre 2009 et 2014



→ **38,7% de la population de 15 ans ou plus titulaire au mieux du Brevet des Collèges** en 2014 contre 26,1% à l'échelle de la Métropole et 26,3% à l'échelle régionale. Ce taux a augmenté de 3% entre 2009 et 2014.

→ **28,5% de diplômés de l'enseignement supérieur** en 2014 à Est Ensemble contre 44,6% à l'échelle de la Métropole et 40,4% à l'échelle régionale.

Population non diplômée des personnes de 15 ans ou plus non scolarisées en 2015



Source: Insee

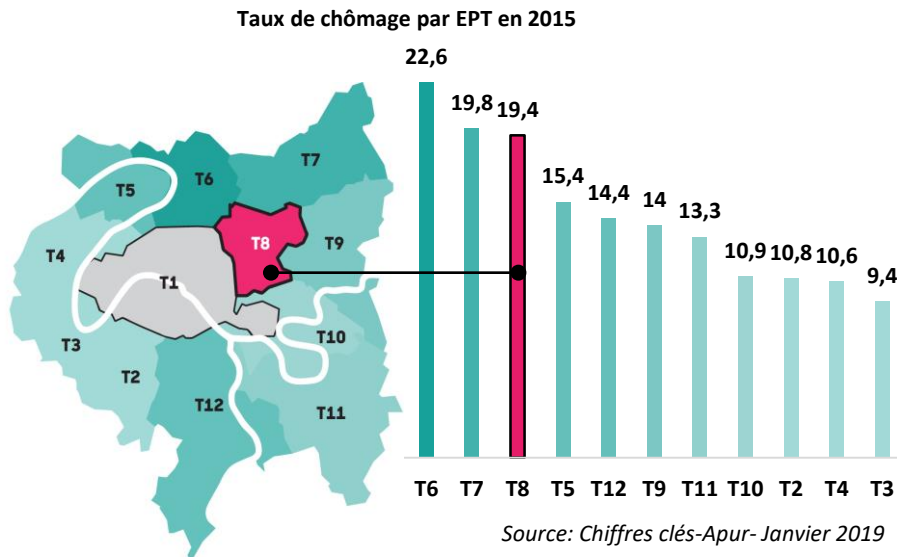
→ **Une population peu diplômée sur le territoire d'Est Ensemble**

→ La commune de Bobigny dispose de 50,3% des personnes de 15 ans ou plus non scolarisées n'ayant pas de diplôme alors que le taux aux Lilas est de 26,4%.

→ La moyenne métropolitaine de la population non diplômée est de 26,4% alors qu'elle est de 37,5% à l'échelle d'Est Ensemble.

Les caractéristiques socio-économiques

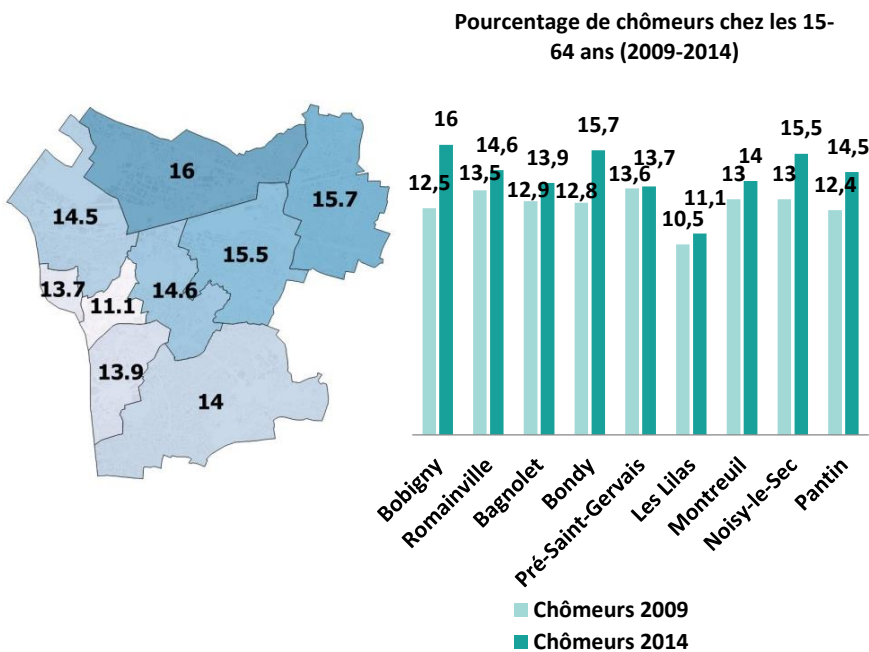
- Taux de chômage par EPT**



→ Le **troisième territoire** disposant du **plus fort taux de chômage** sur son territoire

→ Un taux de chômage à Est Ensemble supérieur à la moyenne métropolitaine (13,7%).

- Taux de chômage par commune**



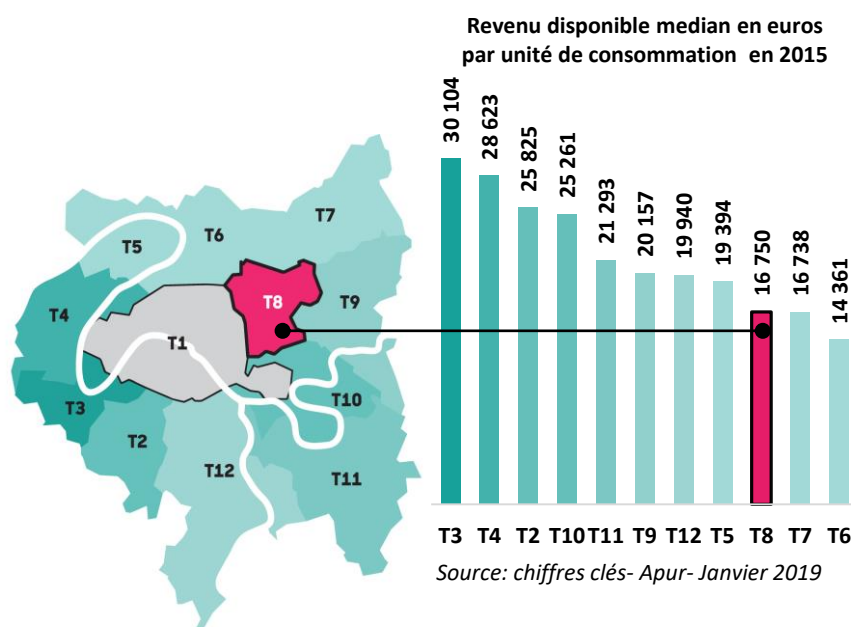
Source: Insee

→ Un **taux de chômage variant de 11,1% à 16%** selon les communes d'Est Ensemble.

→ Bobigny dispose du plus fort taux de chômage avec 16% en 2014.

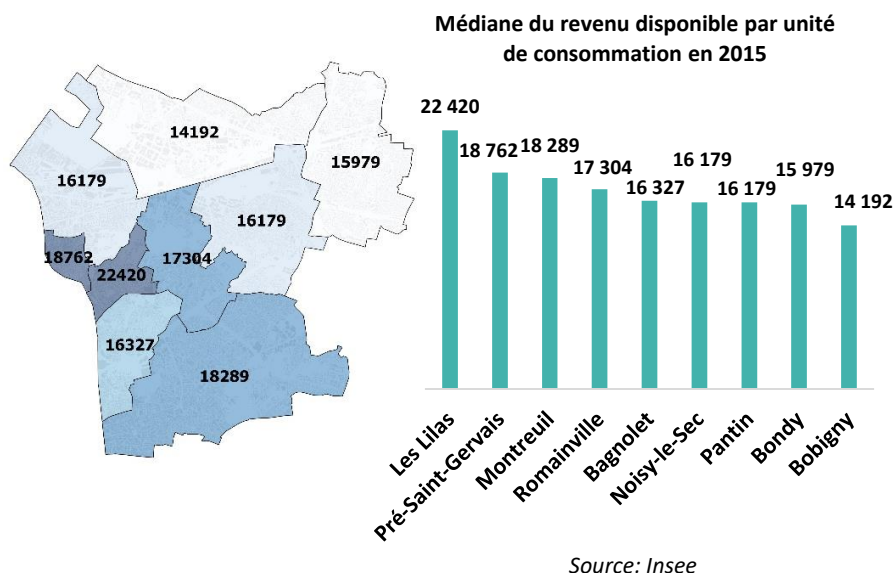
Les caractéristiques socio-économiques

• Le revenu médian des ménages par EPT



→ Est Ensemble, troisième revenu médian le plus faible de la Métropole avec 16 750 euros par an.

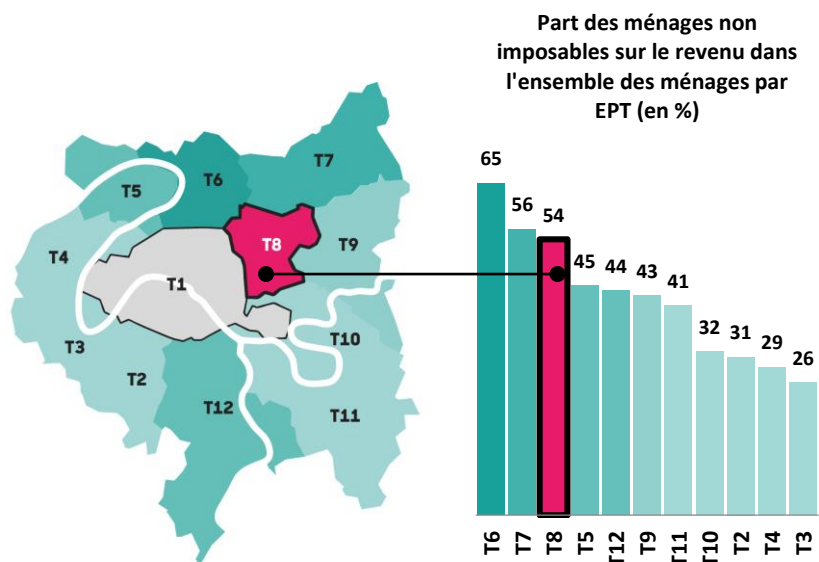
• Le revenu médian des ménages par commune



→ En dehors des communes des Lilas (revenu médian plus important que le reste du territoire) et de Bobigny (revenu médian plus bas que dans les autres communes), l'ensemble des communes présentent un revenu médian compris entre 16 000 et 18 000 euros.

Les caractéristiques socio-économiques

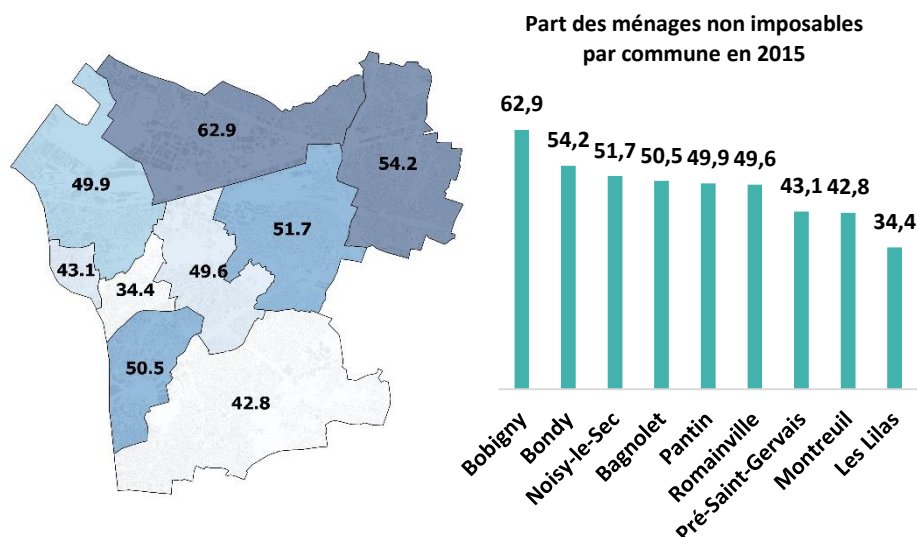
- La part des ménages non imposables sur le revenu par EPT



Source: chiffres clés- Apur

→ **54%** des ménages sont non imposables à l'échelle d'Est Ensemble.

- La part des ménages non imposables sur le revenu par commune



Source: Insee

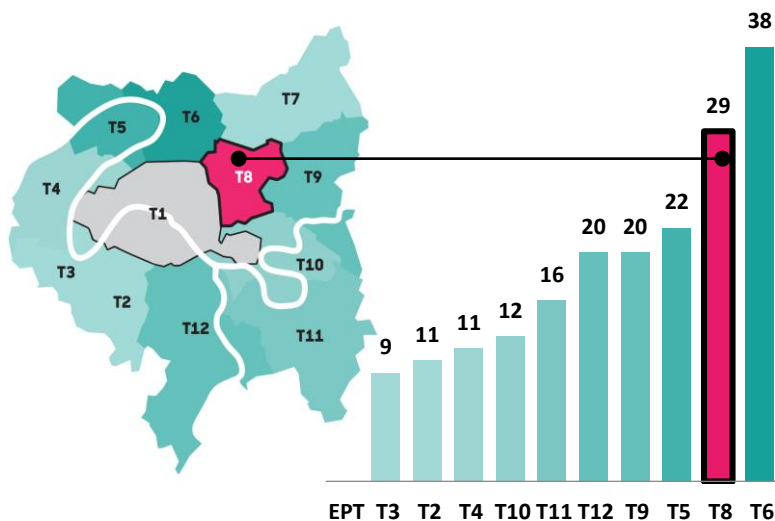
→ **Des variations importantes d'une commune à l'autre.**

En effet, à l'intérieur du territoire d'Est Ensemble, la part des ménages non imposables peut varier de 34% à 63%.

Les caractéristiques socio-économiques

• Le taux de pauvreté

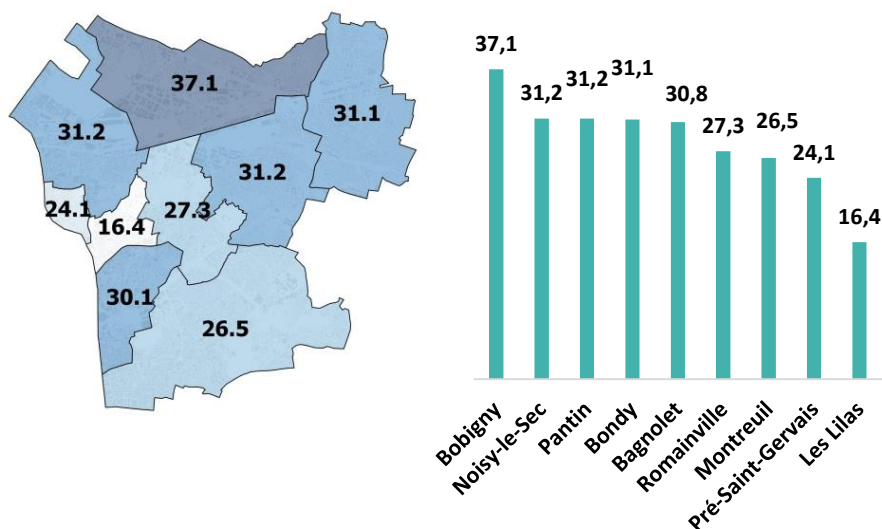
Taux de pauvreté par EPT en 2015



Source: Chiffres clés- Apur- Janvier 2019

→ Avec 29% des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, Est Ensemble dispose du deuxième taux de pauvreté le plus important après Plaine Commune.

Taux de pauvreté par commune en 2015



Source: Insee

→ 28,5% sur Est Ensemble contre 18% pour la Métropole.

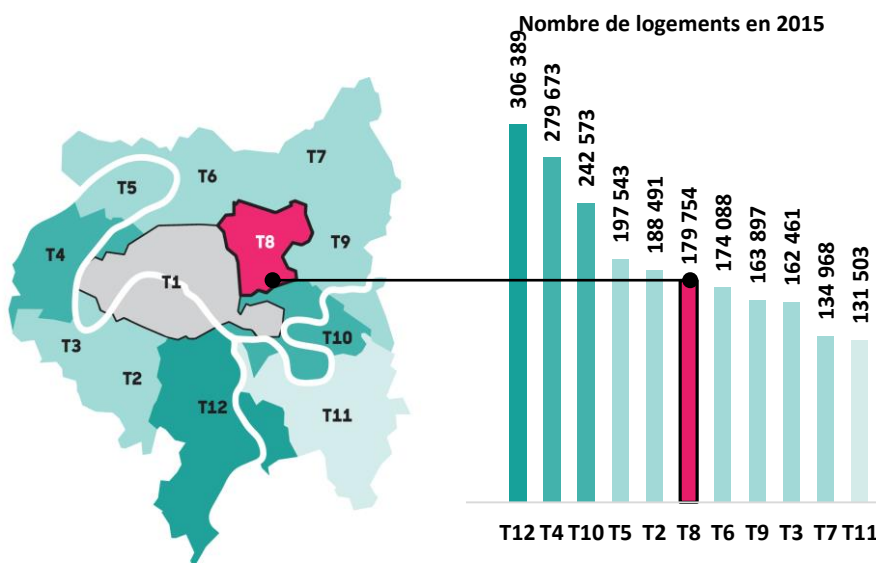
→ Un taux de pauvreté en légère hausse entre 2009 et 2014.

La plupart des communes du territoire ont un taux de pauvreté qui oscille entre 26% et 31%.

Toutefois, des disparités fortes sont visibles puisque le taux de pauvreté le plus faible est à 16,4% alors que le plus élevé est à 37,1%.

Caractéristiques et occupation du parc de logements

- Le nombre de logements par EPT

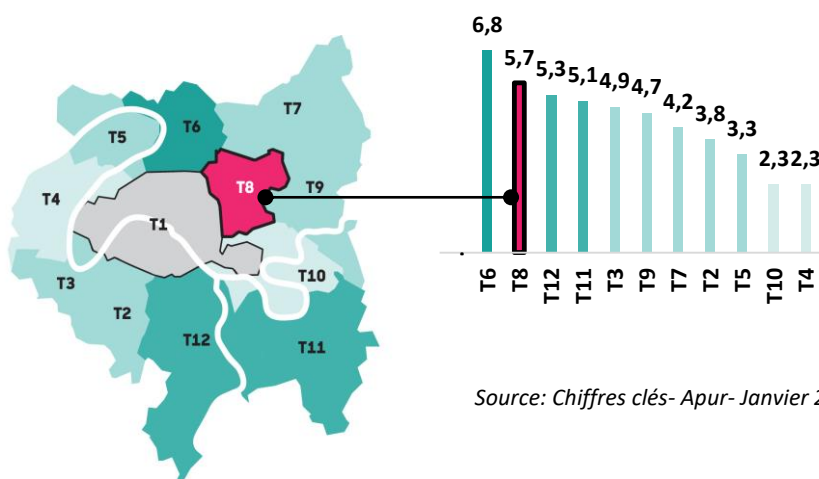


Source: Apur- Chiffres clés- janvier 2019

→ Est Ensemble comptait un peu moins de 180 000 logements en 2014.

- L'évolution du nombre de logements par EPT

Evolution du nombre de logements par EPT entre 2010 et 2015



Source: Chiffres clés- Apur- Janvier 2019

→ + 11 000 logements entre 2010 et 2015.

→ Le territoire a bénéficié d'une des croissances les plus fortes du nombre de logements avec 5,7%.

Evolution du nombre de logements à Est Ensemble

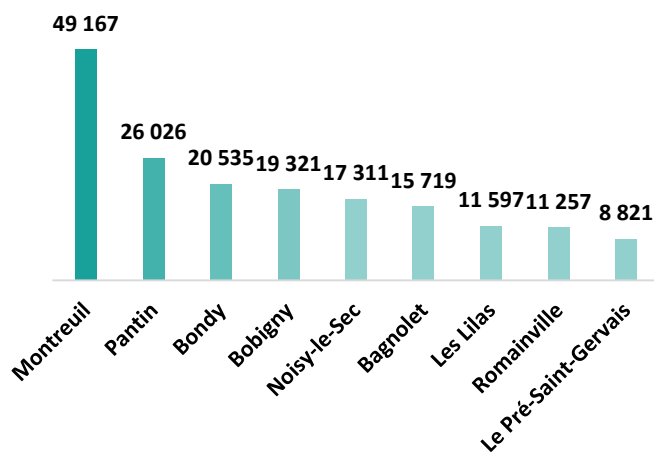


Source: Chiffres clés- Apur- Janvier 2019

Caractéristiques et occupation du parc de logements

- Le nombre de logements par commune

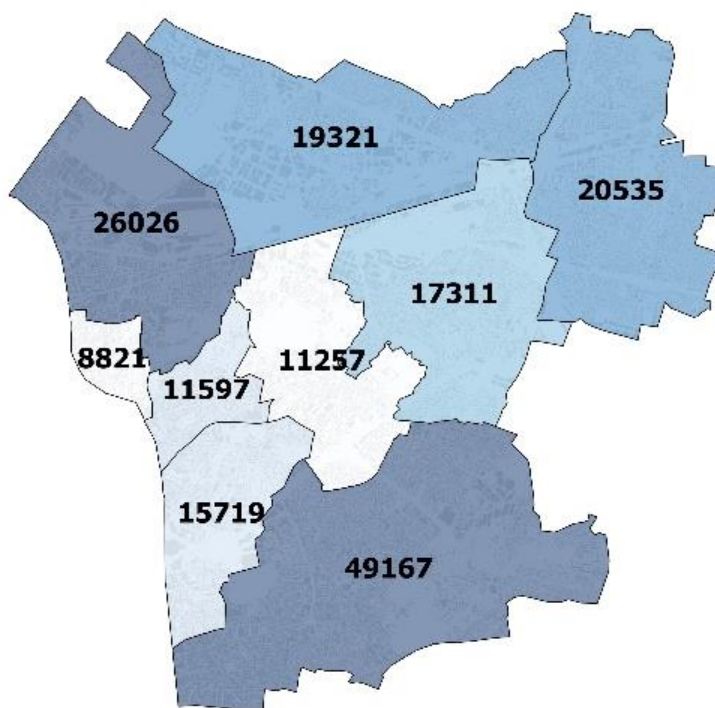
Nombre de logements par commune en 2015



Source: Chiffres clés- Apur- Janvier 2019

→ Montreuil dispose de 49 167 logements en 2015

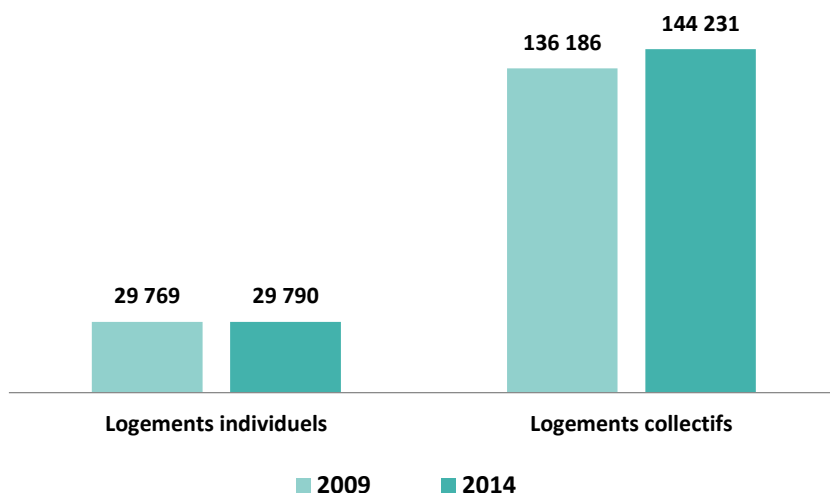
→ A l'inverse, Le Pré Saint-Gervais dispose du plus petit nombre de logements en 2015 (8 821).



Caractéristiques et occupation du parc de logements

- Répartition par type de logement (individuel/collectif)

Evolution de la répartition habitat individuel/collectif entre 2009 et 2014

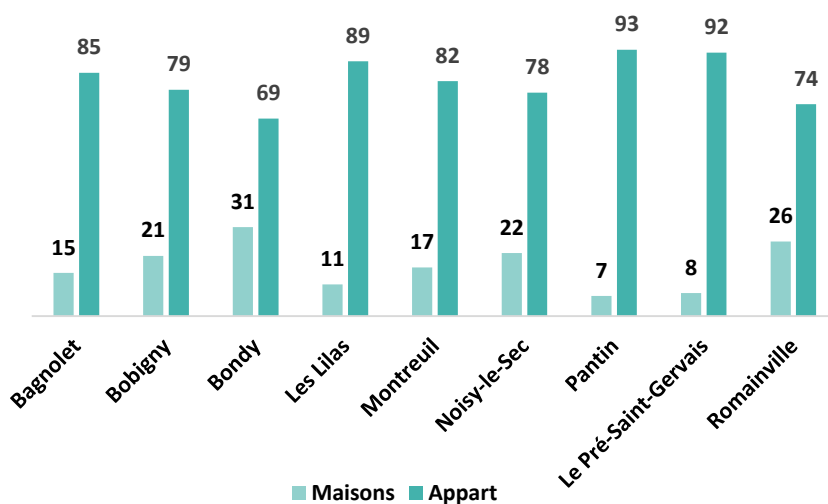


Source: Insee

→ **81,5% du parc de logements est composé de logements collectifs à Est Ensemble pour 85,5% à l'échelle de la Métropole du grand Paris.**

Le nombre de logements individuels est resté quasiment identique entre 2009 et 2014 alors que le nombre de logements collectifs a augmenté de manière significative.

Répartition des maisons/ appartements



Source: Insee

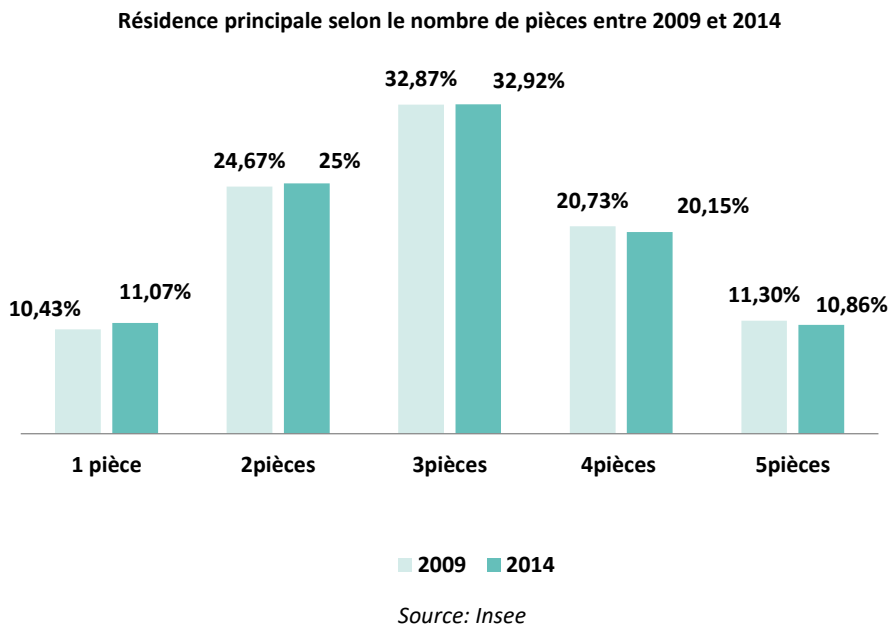
→ **Le logement collectif majoritaire dans l'ensemble des communes du territoire**

Le pourcentage de logements collectifs varie de 69% à plus de 90%.

L'habitat individuel reste minoritaire dans l'ensemble des communes. Toutefois, il peut atteindre jusqu'à 25% ou 30% du parc dans certains cas (Romainville, Bondy).

Caractéristiques et occupation du parc de logements

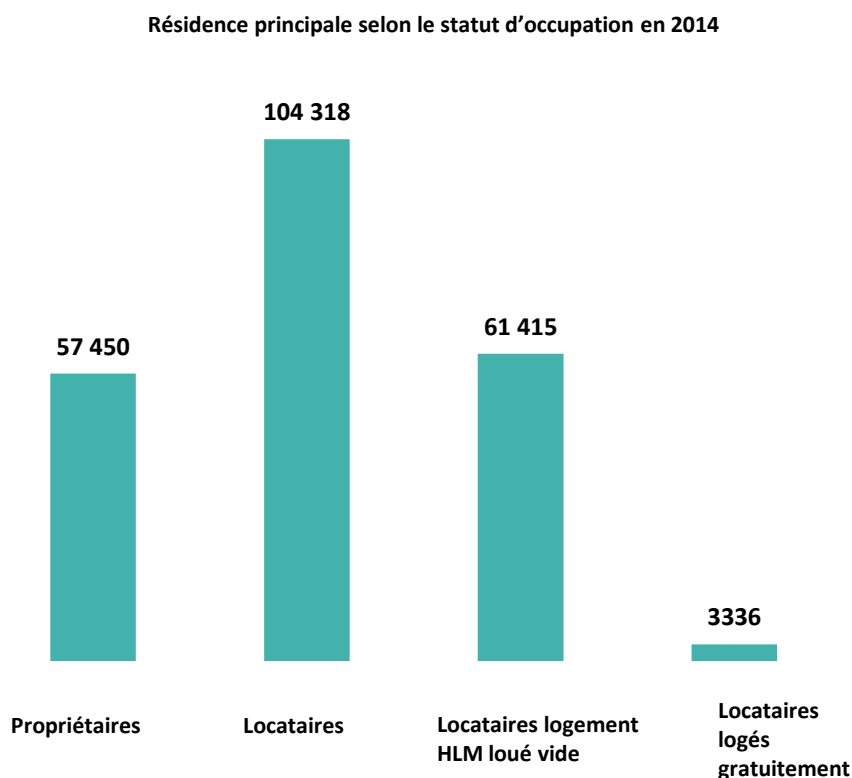
• Résidence principale selon le nombre de pièces



→ Une répartition des typologies de logements qui a peu évolué depuis 2009.

→ Un parc dominé par les logements de taille moyenne : 2 et 3 pièces représentant 58% du parc de logements total en 2014 contre 53% à l'échelle de la Métropole.

• Résidence principale selon le statut d'occupation



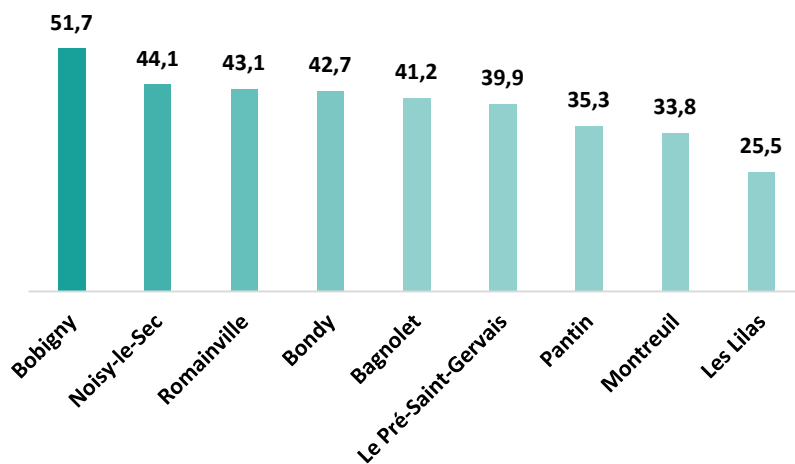
→ 63 % de locataires sur le territoire d'Est d'Ensemble contre 61% à l'échelle de la Métropole.

→ 37 % de propriétaires sur le territoire en 2014 contre 39% à l'échelle de la Métropole.

Equilibre social de l'habitat

- Le taux de logements sociaux par commune

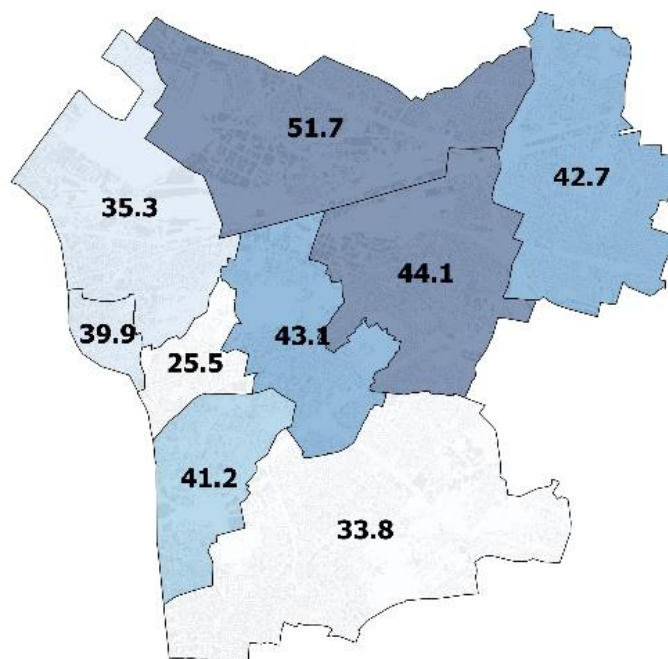
Taux de logements sociaux par commune en 2015



Source: Insee

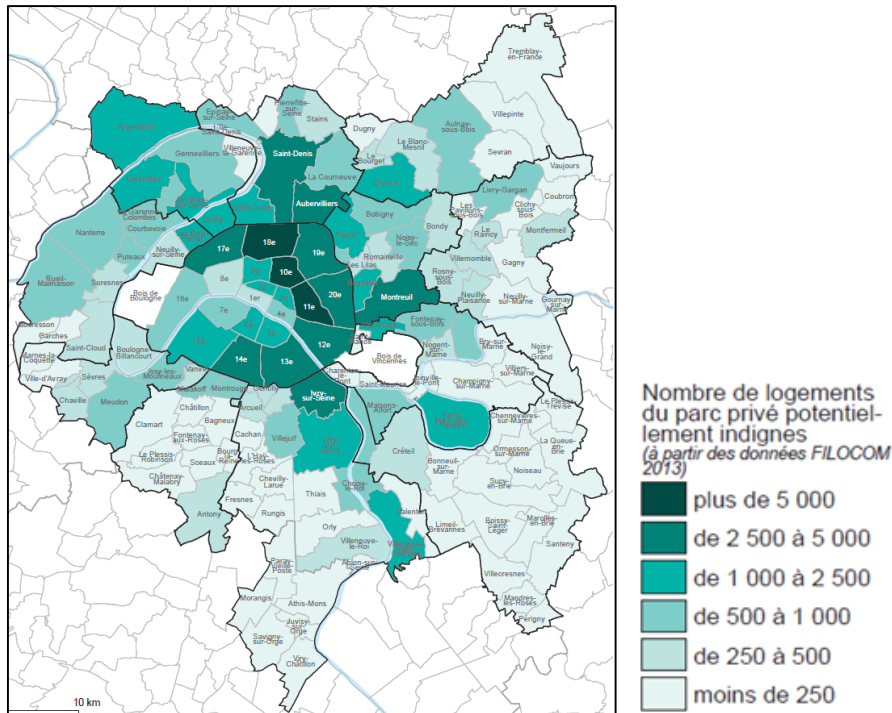
→ Toutes les communes disposent d'un taux de logements sociaux supérieur à 25%.

→ Bobigny dispose du plus fort taux de logements sociaux, représentant 51,7% du parc de logements contre 25,5 pour la commune des Lilas.



Equilibre social de l'habitat

- La concentration de logements du parc privé potentiellement indigne

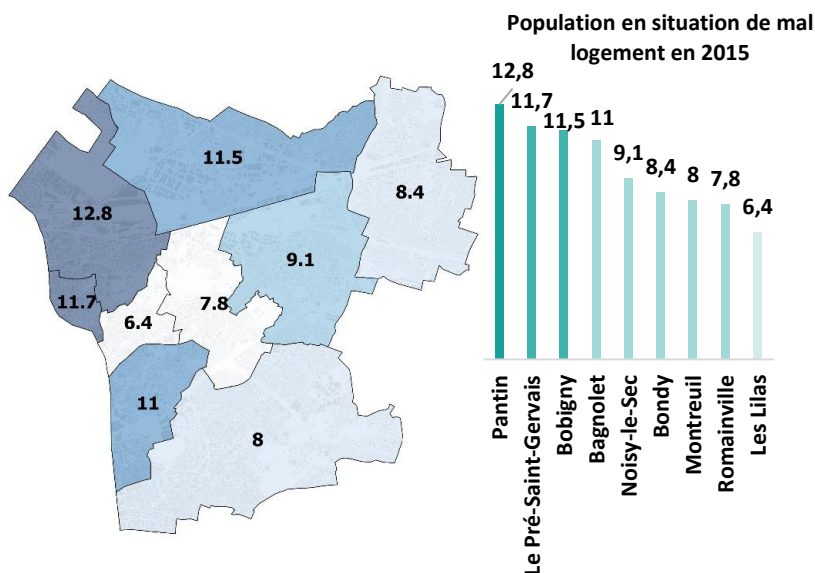


→ Le nombre de logements indignes sur le territoire est estimé entre 6 750 et 14 500.

→ Soit entre 3,8 et 8,2% du parc total de logements.

Source: Apur

- Population en situation de mal logement

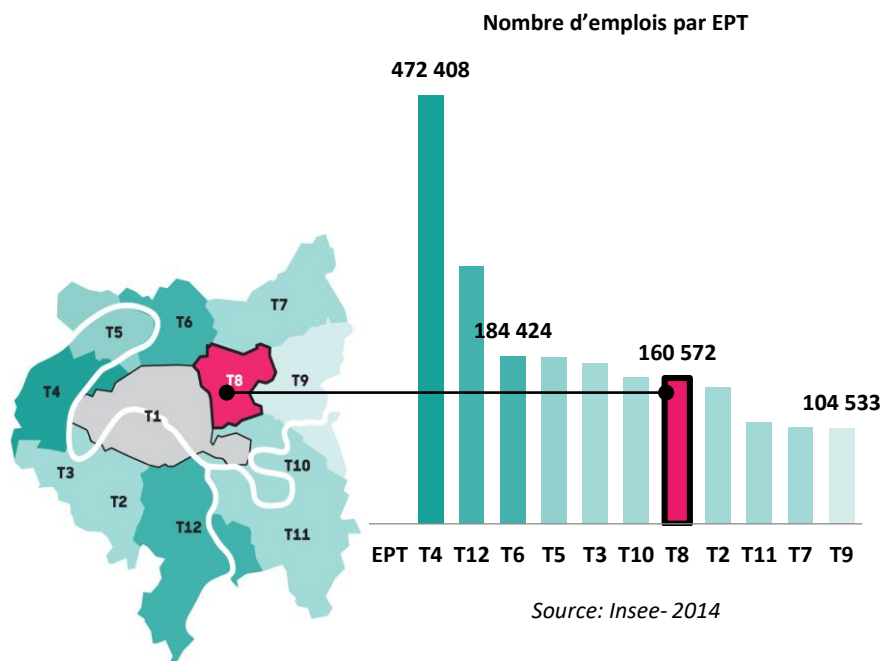


→ Pantin, Le Pré Saint-Gervais et Bobigny concentrent le plus fort taux d'habitants en situation de mal logement, c'est-à-dire dans un logement inconfortable et/ou suroccupé.

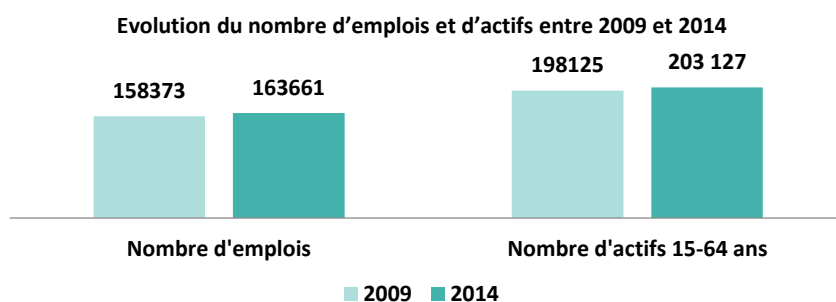
Source: Apur chiffres-clés- Janvier 2019

Le nombre d'emploi

• Le nombre d'emplois par EPT et par commune



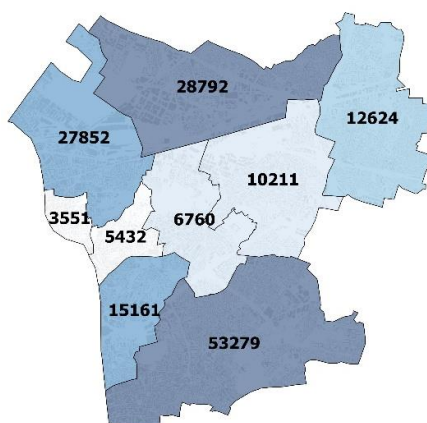
Si l'on met de côté le cas particulier du T4 (Paris Ouest La Défense), Est Ensemble se situe approximativement dans la moyenne des autres EPT en terme d'emplois, mais cela est à mettre au regard d'un nombre d'habitants plutôt au-dessus de la moyenne des EPT et d'une densité de population la plus élevée de la métropole. Aussi, l'enjeu de création d'emplois sur Est Ensemble est majeur, afin de pouvoir répondre aux problématiques de chômage des populations du territoire notamment.



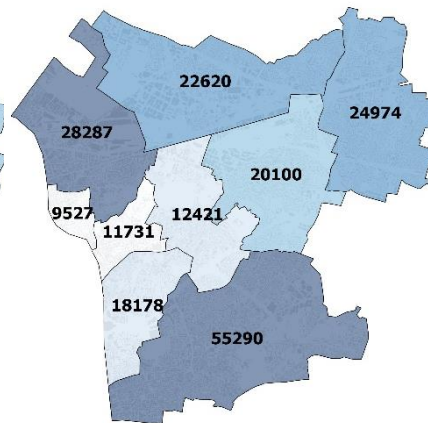
→ Une hausse du nombre d'emplois de 3,3% entre 2009 et 2014.

→ Un rapport de 8 emplois pour 10 actifs en 2014.

Nombre d'emplois par commune



Nombre d'actifs par commune



Source: Insee

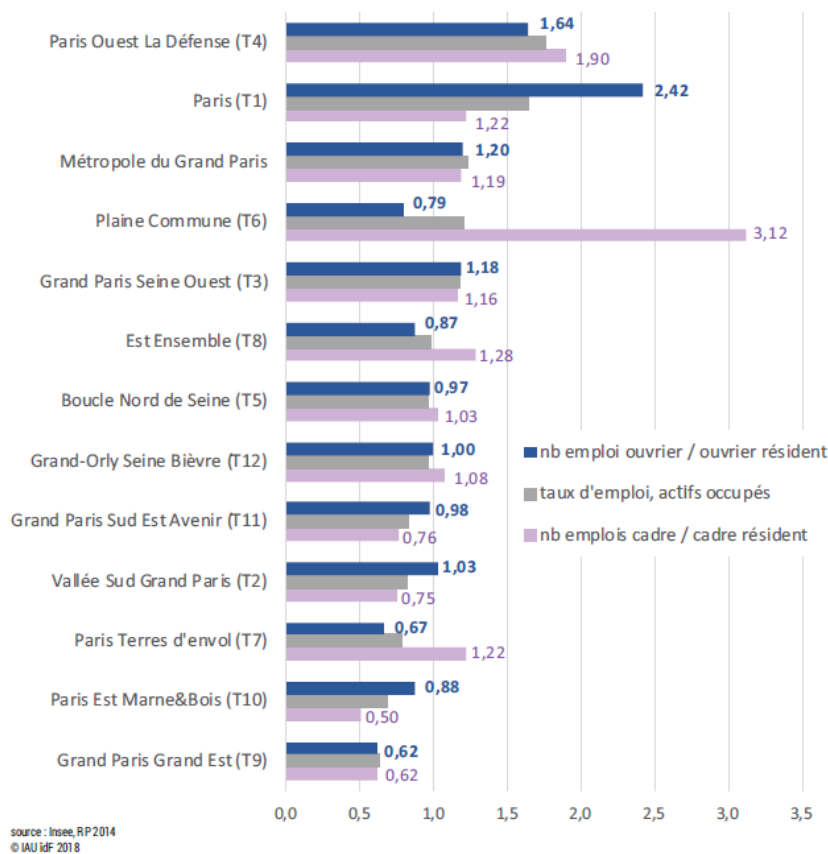
Source: Insee

→ Un rapport très différent d'une commune à l'autre, de 5 emplois pour 10 actifs à 13 emplois pour 10 actifs.

Le taux d'emploi

• Le taux d'emploi par profil

TAUX D'EMPLOIS SELON LE PROFIL DES ACTIFS (CADRES-OUVRIERS)



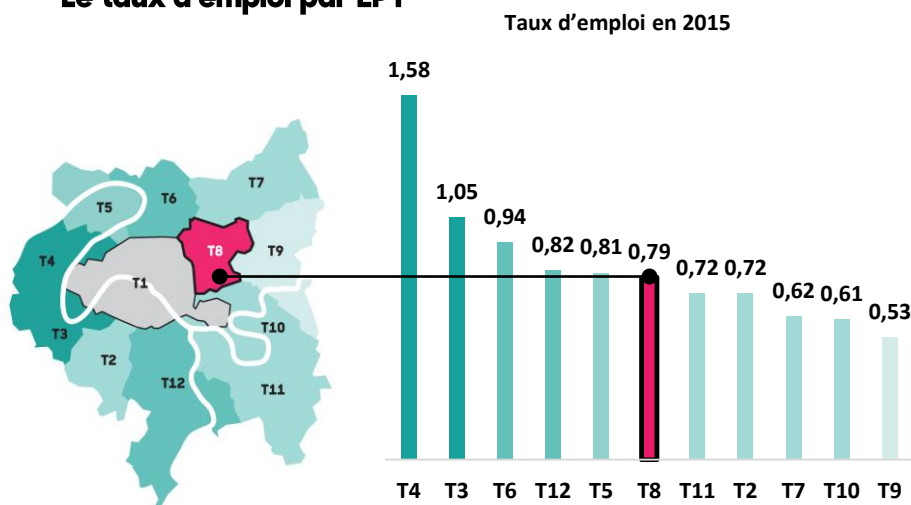
→ Une offre d'emploi qui correspond globalement au profil de la population active résidente, mais des efforts à poursuivre pour permettre le rapprochement des emplois et des actifs résidents sur le territoire et pour essayer de réduire les déplacements domicile/travail.

En effet, il existe à Est Ensemble:

- 0,87 emploi ouvrier pour 1 ouvrier résident sur le territoire
- 1,28 emploi cadre pour 1 cadre résident sur le territoire

Source: Insee RP 2014- IAU IDF 2018

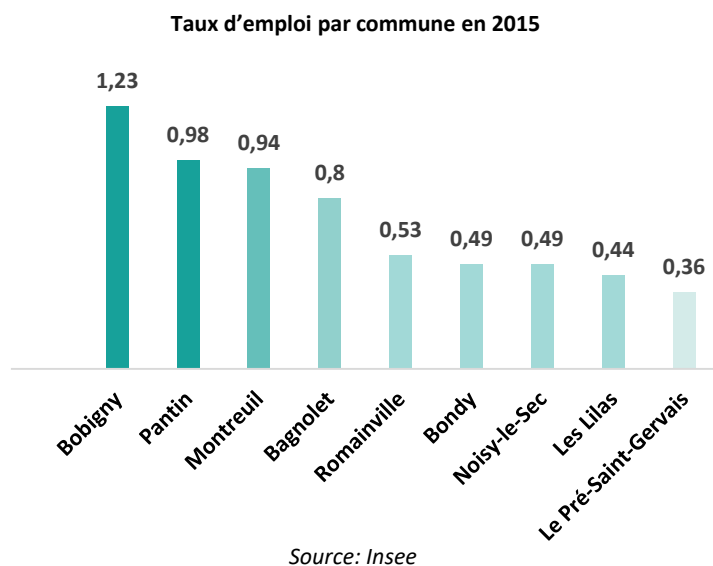
• Le taux d'emploi par EPT



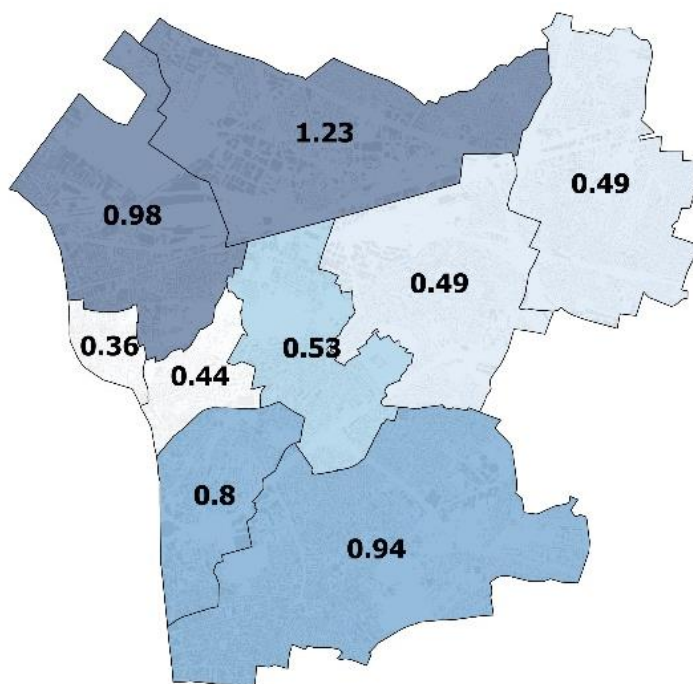
→ Un taux d'emploi inférieur à celui de la Métropole, 0,79 emploi pour un actif résident à Est Ensemble contre 1,06 à l'échelle de la Métropole, d'où la nécessité de renforcer le développement de nouveaux emplois sur le territoire.

Le taux d'emploi

- Le taux d'emploi par commune



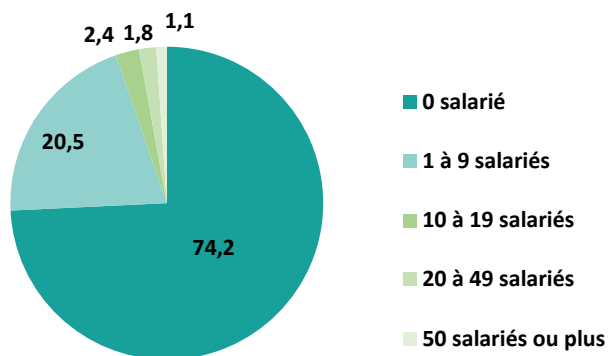
→ Les plus forts taux d'emploi sur le territoire à Bobigny, Pantin et Montreuil avec respectivement 1,23, 0,98 et 0,94 emploi pour un actif résidant dans la commune.



La taille des établissements

- **Taille des établissements actifs**

Taille des établissements actifs en 2015 sur Est Ensemble (en %)



Source: Insee

→ Une très grande couverture du territoire par les Petites* et Très Petites Entreprises* (99% des entreprises du territoire).

→ Les établissements sans salarié représentaient 74% des établissements en 2015.

→ Un territoire qui accueille également de grandes entreprises

Sur les 42 763 établissements actifs en 2015, le territoire d'Est Ensemble compte 461 établissements de 50 salariés ou plus représentant 1% des établissements.

Le territoire accueille des entreprises prestigieuses dans divers secteurs et notamment dans la mode, l'édition de jeux vidéo, le cinéma, l'audiovisuel, la publicité dont:

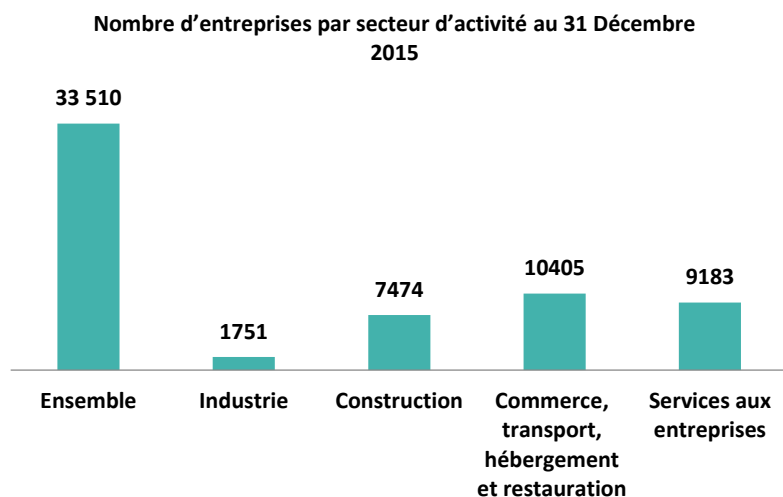
- Hermès (1000 emplois)
- Ubisoft (700 emplois)
- Etc.

*TPE: 0 à 9 salariés

*PE: 10 à 49 salariés

Les entreprises

• Le nombre d'entreprises

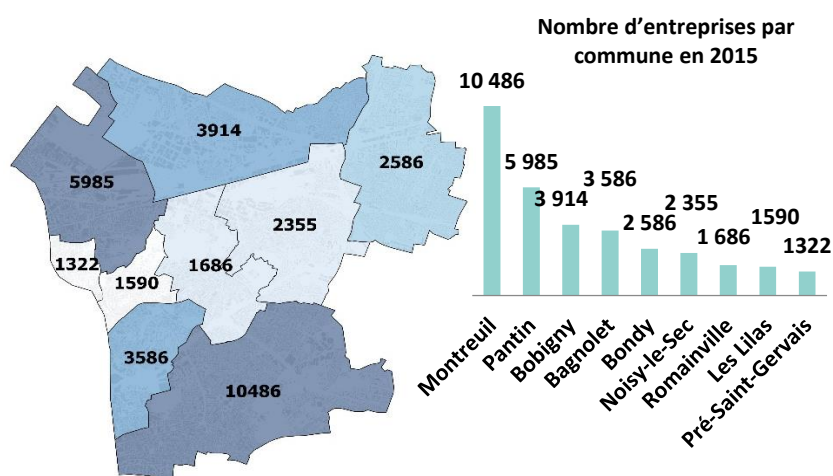


Source: Insee

→ Les commerces, transport, hébergement et restauration, premier secteur d'activité à l'échelle du territoire (31% des entreprises contre 37% à l'échelle de la Métropole).

→ Les services aux entreprises, deuxième secteur d'activité à l'échelle d'Est Ensemble.

→ Toutefois c'est le secteur de la construction qui constitue la deuxième filière pour 3 communes : Bobigny, Bondy et Pantin.



Source: Insee

→ Une répartition du nombre d'entreprises hétérogène sur le territoire de 1 322 entreprises à 10 486.

→ Montreuil et Pantin accueillent 50% des entreprises du Territoire.